



MUNICIPALITÉ DE BEX

2020

PRÉAVIS N° 2021-11

RAPPORT DE GESTION

et

COMPTES COMMUNAUX

Table des matières

INTRODUCTION	2
CONSEIL COMMUNAL.....	3
LISTE	3
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL.....	4
COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL.....	5
COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2020	6
MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS	10
VOTATIONS ET ELECTIONS.....	14
MUNICIPALITE	15
ORGANISATION	15
DELEGATIONS DE COMPETENCES ART. 18.....	16
PREAVIS BOUCLES.....	17
COMMISSIONS MUNICIPALES	22
RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES	24
ADMINISTRATION GENERALE	32
PREAVIS DEPOSES PAR LA MUNICIPALITE.....	32
SECRETARIAT MUNICIPAL.....	33
SERVICE DE CONCIERGERIE.....	34
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE.....	34
ARCHIVES COMMUNALES.....	35
REFECTOIRE SCOLAIRE.....	36
GRANDE SALLE ET ANCIEN STAND DE VAUVRISE	37
RESSOURCES HUMAINES	38
BATIMENTS COMMUNAUX.....	40
ESPACES VERTS.....	45
FORETS	45
PARCS ET JARDINS	47
TRAVAUX - ENVIRONNEMENT	48
SERVICES DES TRAVAUX ET DES EAUX	48
RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.....	50
URBANISME.....	51
FORMATION – SANTE PUBLIQUE	53
ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	53
SECURITE PUBLIQUE - SPORTS	57
POLICE	57
CONTRÔLE DES HABITANTS.....	60
SERVICE DU FEU.....	65
SERVICES INDUSTRIELS	69
SERVICE DES EAUX.....	69
STEP	71
CONCLUSIONS	72
FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2020.....	73

INTRODUCTION

PREAVIS 2021 - 11

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE BEX AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2020

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Bex du 27 avril 2016,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2020 ainsi que les comptes communaux tels qu'arrêtés au 31 décembre 2020.

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2020 (législature 2016 - 2021)

ARIMONDI	Francesco	LUISIER	Fabienne
ATHANASIADES	Pierre	MARLETAZ	Jean-Philippe
AVIOLAT	Denis	MARSDEN	Marianne
BARBEZAT	Circé	MATILE	Tristan
BIELMAN SANCHEZ	Anne	MEILI	François
BLATTI VILLALON	Christine	MOESCHING-HUBERT	Sandrine
BOLLI	Rolf	MONNARD	Vincent
BUCCI	Dario	MOREILLON	Valentine
BUSSIEN	Chantal	MORET	Valérie
CARMINATI	Pierre	MOREX	Nathalie
CHERIX	Reynold	MUNDLER	Marc
COMTE-AEBISCHER	Eliane	NOEL	Xavier
COSANDEY	Yves	PAYOT	Martine
CRETTON	Annelise	PFUND	Nicolas
CROSET	Michel	PICHARD	Loïc
DALLINGE	Aymeric	RAHM	Jean-Luc
DIAZ	Francisco	REGAZZONI	Stefano
DUBOIS	Carmen	REVAZ	Anita
DUCHENE	Nicolas	ROESLER	Christoph
DUPERTUIS	Michael	ROUVE	Olivier
DUPONT BONVIN	Odette	RUSSO	Anna
ECHENARD	Pierre	SAIA	Christophe
FANKHAUSER	David	SARDA	Philippe
FORESTIER	Josette	SCHWAB	Benjamin
GRAND	Christophe	TABAC	Laure-Reine
GUERIN	Baptiste	WARPELIN	Judith
GUERIN	Carole	WENGER	Urs
GUERIN	Fabia	ZUBER	Sylviane
HEDIGER	Patricia		
KNÖBL	Jérôme		
KOHLI	Marielle		

La liste comporte 59 membres en raison du décès de M. Eric Maendly le 13 décembre ; il n'était pas remplacé au 31 décembre

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1^{ER} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

Présidente
ZUBER Sylviane

1^{er} vice-président
ROUVE Olivier

2^{ème} vice-président
GUERIN Baptiste

Scrutateurs
DUPONT BONVIN Odette

Scrutateurs suppléants
BIELMAN SANCHEZ Anne
MOREILLON Valentine

Secrétaire
SCHOPFER Coralie

Huissière
CHARBONNET Nathalie

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION DES FINANCES

M. ROESLER Christoph (président)
 M. ATHANASIADES Pierre
 M. DUPERTUIS Michael
 M. NOEL Xavier
 M. MARLETAZ Jean-Philippe
 Mme MARSDEN Marianne
 Mme RUSSO Anna

DÉLÉGATION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION « POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS »

M. AVIOLAT Denis
 M. CARMINATI Pierre
 M. CHERIX Reynold
 Mme CRETTON Annelise
 M. MUNDLER Marc

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPOSITION COMMUNALE

M. NOEL Xavier (président)
 M. MUNDLER Marc
 M. RAHM Jean-Luc

DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M. ROESLER Christoph

COMMISSION DE GESTION

Mme BLATTI VILLALON Christine (présidente)
 Mme BARBEZAT Circé
 M. COSANDEY Yves
 Mme KOHLI Marielle
 Mme MOREX Nathalie
 M. SCHWAB Benjamin
 Mme TABAC Laure-Reine

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

Mme DUPONT-BONVIN Odette
 Mme GUERIN Carole
 Mme MOESCHING-HUBERT Sandrine
 M. PICHARD Loïc

DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES ILES D'AMONT

M. BUCCI Dario
 M. CARMINATI Pierre
 M. GUERIN Baptiste
 M. MARLETAZ Jean-Philippe
 M. MUNDLER Marc

Suppléante :

Mme BLATTI VILLALON Christine

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2020

En 2020, le Conseil communal a tenu 4 séances au cours desquelles la Municipalité a présenté 12 préavis

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2020

SÉANCE DU 13 MAI 2020

ELIT :

- à l'unanimité, Mme Coralie Schopfer en qualité de nouvelle secrétaire du Conseil communal.

ASSERMENTE :

- Mmes Coralie Schopfer, nouvelle secrétaire du Conseil communal, et Nathalie Charbonnet, huissière.

FIXE :

- à l'unanimité, à 60 le nombre de ses membres pour la législature 2021 – 2026 et les suivantes, jusqu'à nouvelle décision (préavis 2020/01),
- à l'unanimité, à 7 le nombre des membres de la Municipalité pour la législature 2021 – 2026 et les suivantes, jusqu'à nouvelle décision (préavis 2020/01).

AUTORISE :

- à l'unanimité moins 1 abstention, la Municipalité à remplacer l'équipement son et lumière de la Grande Salle (préavis 2020/02),
- par 40 oui et 4 non, la Municipalité à entreprendre les travaux de création d'un sentier à la route des Mines-de-Sel tel qu'amendé (2020/03),
- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux d'assainissement de la ruelle du Marché (préavis 2020/04).

ACCÉPTE :

- à l'unanimité, la réponse 2020/05 à l'interpellation du groupe « Ouverture » intitulée « *OT... Et si Mme Zimmerli avait raison ?* ».

ADOPTE :

- par 38 oui, 6 non et 1 abstention, le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets avec effet au 1^{er} janvier 2020 tel qu'amendé (préavis 2019/13).

PREND ACTE :

- de la directive municipale relative à la gestion des déchets (préavis 2019/13).

RENVOIE :

- par 40 oui et 3 abstentions, le postulat de Mme la conseillère Annelise Cretton du groupe socialiste intitulé « *Mobilité douce, Bex ne doit pas se dégonfler* » à la Municipalité,
- par 42 oui et 3 abstentions, le postulat de M. le conseiller Philippe Sarda du groupe PLR intitulé « *Pour un contrôle de la sécurité des chantiers plus rigoureux* » à la Municipalité,
- à l'unanimité, la motion de M. le conseiller Eric Maendly du groupe Ouverture intitulée « *Pour le prolongement du sentier des Mines de Sel* » à la Municipalité.

SÉANCE DU 24 JUIN 2020

NOMME :

- le bureau 2020 – 2021.

AUTORISE :

- par 32 oui, 9 non et 10 abstentions, la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements extérieurs de l'Ancien Stand de Vauvrisse tel qu'amendé (préavis 2020/07).

ACCEPTÉ :

- par 46 oui et 2 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 1 « *Nous saluons l'installation des nouveaux bancs et nous vous invitons à poursuivre la pose des poubelles à leur côté ainsi que tout au long des parcours de balade sur notre commune (entre autres colline de Chiètres, du Montet, etc.)* »,
- à l'unanimité, les comptes et la gestion 2019 (préavis 2020/06),
- par 23 oui, 19 non et 8 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 2 « *Nous demandons expressément que les informations en lien avec les manifestations communales soient plus précises et que les liens des sites internet des organisateurs soient systématiquement insérés. Notre commune dispose-t-elle d'un chargé de communication et quelles sont ses attributions, ainsi que le pourcentage dédié ?* »,
- par 34 oui, 14 non et 3 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 4 « *Afin de répondre au besoin d'enclassement scolaire, la commission souhaite que toutes les démarches soient entreprises pour favoriser un partenariat avec les écoles d'Ollon, d'étudier les modifications possibles de notre patrimoine immobilier et seulement en dernier lieu, d'envisager la construction d'un nouveau collège* »,
- par 25 oui, 21 non et 5 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 6 « *Nous déplorons l'envoi toujours aussi tardif du rapport et des comptes pour finaliser nos rapports. La COGES demande à les obtenir dans le même délai que la COFIN* »,

- par 28 oui, 10 non et 8 abstentions, la réponse de la Municipalité à l'observation n° 2 « *La commission déplore l'inexistence de communication de notre exécutif pendant la pandémie à l'exception des mesures touchant les plus de 65 ans. Quelles sont les actions que la commune envisage d'entreprendre afin de soutenir son tissu économique et social ?* ».

RENVOIE :

- par 35 oui, 4 non et 6 abstentions, le postulat de M. le conseiller David Fankhauser du groupe Avançons intitulé « *N'oublions pas les enfants à l'Ancien Stand de Vauvrisse – offrons leur une place de jeux* » à la Municipalité.

REFUSE :

- par 24 non, 22 oui et 2 abstentions, le classement de l'interpellation de M. le conseiller Christophe Grand du groupe Socialiste intitulée « *Qu'en est-il du chlorothalonil dans les eaux souterraines de notre commune et de la région ?* »,
- par 28 non, 19 oui et 7 abstentions, la réponse de la Municipalité au vœu n° 3 « *En vue des prochaines élections, nous souhaiterions que le préavis traitant du taux d'occupation et de la rémunération de notre exécutif soit traité avant le dépôt des listes* »,
- par 32 non, 13 oui et 4 abstentions, de classer la motion de Mme la conseillère Marielle Kohli du 21 septembre 2011 intitulée « *Développement d'une nouvelle déchetterie* »,
- par 27 non, 23 oui et 2 abstentions, de classer le postulat du parti Avançons du 29 octobre 2014 intitulé « *Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita* »,
- à l'unanimité moins 2 abstentions, le classement du postulat du parti Avançons du 6 décembre 2017 intitulé « *Circulation responsable et « mobilité douce » pour tous dans notre village de Bex* »,
- par 32 non, 12 oui et 6 abstentions, de classer la motion du parti PLR du 27 juin 2018 intitulée « *Les forêts de châtaigniers, une culture ...* »,

- par 31 non, 16 oui et 3 abstentions, de classer le postulat du parti Avançons du 26 juin 2019 intitulé « *Postulat pour une évaluation des potentiels énergétiques renouvelables sur la commune de Bex* »,
- par 27 non, 20 oui et 4 abstentions, de classer le postulat du parti Avançons du 20 mars 2019 intitulé « *Postulat visant à l'étude de l'implantation d'une maison de la santé à Bex* ».

APPROUVE :

- le classement de la motion du parti PLR du 5 décembre 2018 intitulée « *Emoluments équitables* »,
- le développement de la Municipalité au sujet du postulat du parti PLR du 5 décembre 2018 intitulé « *Pour une Place du Marché accueillante et vivante* »,
- le développement de la Municipalité concernant la motion du parti PLR du 6 novembre 2019 intitulée « *Conservation du patrimoine* ».

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2020

ASSERMENTE :

- M. Aymeric Dallinge SOC en remplacement de M. Lionel Cherix, démissionnaire.

ADOPTÉ :

- à l'unanimité, l'arrêté d'imposition 2021 – 2022 (préavis 2020/08).

AUTORISE :

- par 36 oui, 2 non et 5 abstentions, la Municipalité à procéder à un nouvel aménagement de la Place du Marché tel qu'amendé (préavis 2020/10).

ACCEPTÉ :

- à l'unanimité moins une abstention, la réponse n° 2020/11 à l'interpellation de M. le conseiller Christophe Grand du groupe Socialiste intitulée « *Qu'en est-il du chlorothonil dans les eaux souterraines de notre commune et de la région ?* »,

- à l'unanimité moins 2 non, la réponse du Bureau du Conseil communal à la résolution déposée par Mme la conseillère Sandrine Moesching-Hubert du groupe PLR intitulée « *Une aide concrète pour nos commerces et restaurants bellerins* ».

DECIDE :

- à l'unanimité, d'approuver le nouveau « Règlement des émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de construction » tel qu'amendé (préavis 2020/09),
- de charger la Municipalité de soumettre le dit Règlement à l'approbation de la cheffe du Département des institutions et du territoire,
- de fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la cheffe du Département des institutions et du territoire,
- dès son entrée en vigueur, d'abroger le « Règlement communal sur les émoluments et taxes pour permis de construire, d'habiter et d'utiliser » adopté par le Conseil communal le 16 décembre 1992 et approuvé par le Conseil d'Etat le 12 février 1993.

REFUSE :

- par 27 non, 10 oui et 5 abstentions, l'amendement n° 1 de la réponse du Bureau du Conseil communal qui propose que les jetons de présence du dernier Conseil de décembre soient versés à une association comme de coutume.

RENVOIE À LA MUNICIPALITE :

- la motion de M. le conseiller Philippe Sarda du groupe PLR intitulée « *Pour un affichage respectueux de l'environnement* ».

NOMME :

- Mme la conseillère Circé Barbezat OUV au sein de la Commission de gestion en remplacement de Mme Judith Warpelin, démissionnaire.

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2020

ASSERMENTE :

- M. Stefano Regazzoni SOC en remplacement de M. François Gillard, démissionnaire,
- M. Dario Bucci AV en remplacement de M. Marc Thévenaz, démissionnaire.

NOMME :

- M. Jean-Luc Rahm SOC en qualité de membre à la Commission de recours en matière d'impôts en remplacement de M. François Gillard, démissionnaire,
- M. Dario Bucci AV en tant que nouveau délégué au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont en remplacement de M. Marc Thévenaz, démissionnaire.

AUTORISE :

- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux de prolongation de la route industrielle de Montevaux sur la parcelle n° 6506 de Borter Transport SA (2020/12),
- à l'unanimité, la Municipalité à entreprendre les travaux de création d'un trottoir franchissable aux chemins Albert-de-Haller et Barmottes (préavis 2020/13).

ADOpte :

- à l'unanimité moins une abstention, les modifications des statuts de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont (AISGIA) (préavis 2020/14),
- à l'unanimité, le budget 2021.

PREND ACTE :

- à l'unanimité, des budgets d'investissements communaux.

RENVOIE À LA MUNICIPALITE :

- la motion de Mme la conseillère Marianne Marsden du groupe PLR intitulée « *Pour une prise de conscience de la pollution et la mise sur pied de mesures visant à une diminution de cette dernière* »,
- le postulat de MM. les conseillers Michael Dupertuis du groupe Ouverture et David Fankhauser du groupe Avançons intitulé « *Toits solaires* ».

CHARGE :

- le Bureau du Conseil communal de nommer une commission pour l'étude de la prise en considération de la motion de M. le conseiller Christophe Grand du groupe Socialiste intitulée « *Pour une transition écologique des parcelles agricoles et viticoles communales* ».

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS

Motion Marielle Kohli, du 21 septembre 2011 intitulée « Développement d'une nouvelle déchetterie » :

Vu l'expérience accumulée jusqu'ici, la Municipalité revient sur ce qui a été régulièrement dit ces dernières années et fait part de son constat que la collaboration avec Thommen fonctionne bien, hormis l'accessibilité. Notre autorité rencontre régulièrement les représentants de cette entreprise et le sujet de la déchetterie communale revient à chaque fois dans les discussions. Elle est consciente du fait que l'accessibilité est mauvaise et que, lors de grands travaux sur les bâtiments de part et d'autre de l'entrée, il faudra l'améliorer ou alors la déplacer au sud de l'entreprise. Pour ce qui est des employés et de la collaboration, il serait difficile d'offrir un service plus professionnel qu'avec des employés qui sont formés et qui, tous les jours, font de la mise en valeur de déchets leur objectif. Aussi, la Municipalité garde en vue l'amélioration de l'accessibilité et examine la possibilité de recevoir les déchets verts dans une nouvelle déchetterie publique-privée avec l'entreprise Thommen, peut-être avec d'autres communes environnantes. La Municipalité n'a ni les moyens ni comme priorité la construction d'une déchetterie communale. En revanche, elle continue d'équiper les quartiers d'écopoints avec le minimum soit le verre, le papier et les déchets ménagers. De plus, les déchets de cuisine seront sous peu récoltés par Gastrovert Private, en collaboration avec la Satom.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti Avançons, du 29 octobre 2014, intitulé « Pour l'amélioration et la sécurisation du site de la piste Vita » :

Le préavis n° 2021/03 relatif à la création d'un WC public au départ des pistes Vita et finlandaise a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 17 mars 2021. Il répond aux demandes formulées dans le postulat.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons, du 25 octobre 2017, intitulé « Concept de nos besoins scolaires » :

Des classes supplémentaires ont été aménagées dans des espaces modulaires de type Portakabin pour l'année scolaire 2020 - 2021. La commission poursuit son étude et tiendra le Conseil communal informé de son évolution.

Postulat du parti Avançons, du 6 décembre 2017, intitulé « Circulation responsable et « mobilité douce » pour tous dans notre village de Bex » :

Comme indiqué dans le cadre des précédentes réponses, les trottoirs ont été abaissés au droit des passages piétons là où c'était nécessaire. L'éclairage aux normes de ces passages piétons sera normalisé dans la mesure des possibilités budgétaires. L'étude de la circulation et des solutions appropriées pour sécuriser les piétons dans le secteur Magny-Cotterd-Allex-Stand se poursuit. Des cheminements piétonniers ont été réalisés le long des routes de Massongex et des Mines-de-Sel. Le projet de réaménagement de la route d'Aigle avance bon train et arrive à son terme. L'étude des circulations entre l'entrée nord de la localité et la zone Gare - Rivarotte est également bien avancée. Il est relevé ici qu'il est fait appel à des bureaux spécialisés en matière de circulation dans le cadre des projets de réfection de chaussées et d'assainissement. L'amélioration de la mobilité des piétons et des cycles, notamment par la création de trottoirs, reste un souci constant de la Municipalité.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat Eric Maendly, du 16 mai 2018, intitulé « Pour un complément d'éclairage public au hameau des Dévens » :

La Municipalité étudie avec les FMA la possibilité, comme dans d'autres villages, d'éteindre les candélabres non indispensables à la sécurité des passages piétons dès 23h00. En attendant le résultat des discussions avec les FMA, la commune met en place des candélabres dits intelligents, qui sont éteints de 23h00 à 05h00 et s'allument à 30% lors d'un passage. Un rapport sera transmis lorsque toutes nos investigations auront abouti.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion du parti PLR, du 27 juin 2018, intitulée « Les forêts de châtaigniers, une culture... » :

Le règlement de police permet désormais la mise à ban des forêts de châtaigniers et une directive municipale précise les conditions d'accès aux châtaigneraies communales. En 2020, plus de 160 cartes journalières ont été délivrées par le secrétariat municipal. Le système mis en place donne satisfaction.

Considérant que, dans sa séance du 24 juin 2020, le Conseil communal a refusé de classer la dite motion, son auteur, le conseiller Pierre Echenard, relevant que la motion demandait qu'un règlement communal soit rédigé pour fixer les modalités de récolte dans les forêts communales, ce qui n'est pas le cas actuellement, bien que des dispositions aient été prises par la Municipalité pour limiter le pillage des forêts communales, des directives municipales relatives aux châtaigneraies communales ont été rédigées en 2021. Elles figurent sur le site internet communal.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti PLR, du 5 décembre 2018, intitulé « Pour une Place du Marché accueillante et vivante » :

Lors de sa séance du 21 octobre 2020, le Conseil communal a accepté le préavis n° 2020/10 « Nouvel aménagement de la Place du Marché ». Le projet qui a été soumis au législatif correspondait à ce que la motion demandait. De plus, une sculpture originale de l'artiste Olivier Estoppey sera intégrée dans ce nouvel aménagement. Par ailleurs, le projet prévoit une augmentation significative de la surface de la place. Cet agrandissement est rendu possible par l'instauration d'une circulation à sens unique sur la rue Centrale. Courant 2021 ce projet évolue à travers les procédures légales, soit approbation par la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) et par l'OFT (Office fédéral des transports). Au terme de ces procédures, le projet sera soumis à l'enquête publique. Parallèlement, le service technique communal affine l'étude de ce nouvel aménagement avec le bureau Willi Ingénieurs SA et en collaboration avec les TPC ainsi que les propriétaires d'immeubles ayant directement accès sur la Place du Marché.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti Avançons, du 20 mars 2019, intitulé « Postulat visant à l'étude de l'implantation d'une maison de la santé à Bex » :

Les projets ayant participé au concours du nouvel EMS ont été exposés au public du 8 au 18 décembre 2020. Ainsi, il a été possible pour les visiteurs de vérifier que le projet vainqueur intègre les plans pour l'aménagement d'un cabinet médical de groupe de 180 m², comme cela a été communiqué par la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2020. La Municipalité était représentée au sein du jury de ce concours d'architecture. Bien que la Fondation des Maisons de Retraite du District d'Aigle (FMRDA) sera l'unique propriétaire de ce nouvel EMS, la Municipalité ainsi que le service technique communal sont associés aux travaux de préparation puis de suivi du chantier. Cette bonne collaboration devrait faciliter, lorsque les travaux seront terminés (2024 - 2025), l'aménagement d'un cabinet médical de groupe ouvert à la population bellerine.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Postulat du parti Avançons, du 26 juin 2019, intitulé « Postulat pour une évaluation des potentiels énergétiques renouvelables sur la commune de Bex » :

La Municipalité a mandaté le bureau Navitas Consilium SA pour élaborer une planification énergétique territoriale (PET) spécifique pour notre commune. Le but d'une PET est de réduire la consommation d'énergie sur le territoire communal et de valoriser les ressources énergétiques locales et renouvelables. La commission municipale « Cité de l'énergie » a eu l'occasion de s'exprimer au cours de l'avancement des travaux de cette planification énergétique territoriale qui a défini 3 lignes directrices : réduction de la consommation énergétique du parc bâti ; approvisionnement en chaleur renouvelable ; développement de la production et de l'autoconsommation d'électricité renouvelable locale. Pour atteindre ces objectifs, divers outils devront être mis en place. Il s'agira principalement d'introduire des mesures contraignantes et incitatives dans le futur règlement d'extension communal et de la police des constructions qui entrera en vigueur simultanément au nouveau plan d'affectation communal.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion du parti PLR, du 6 novembre 2019, intitulée « Conservation du patrimoine » :

Les deux entreprises conseillées par la division monuments et sites de la Direction générale de l'immobilier et du patrimoine mandatée pour l'étude de la réfection des crépis et des éléments en pierre de taille ont rendu leurs devis. Compte tenu du coût de cette réfection (près de fr. 270'000,-- pour la version minimaliste, crépis, peinture et pierres de taille), sans compter le réaménagement de l'intérieur, ce dossier a été mis en attente.

Postulat des partis Ouverture, PLR et Socialiste, du 6 novembre 2019, intitulé « Soutenons nos ménages et entreprises engagés dans la transition énergétique » :

La réponse à ce postulat fait écho à la réponse donnée au postulat du parti Avancons du 26 juin 2019 demandant une « évaluation des potentiels énergétiques renouvelables sur la commune de Bex ». En effet, le but d'une planification énergétique territoriale n'est pas uniquement celui de promouvoir les ressources énergétiques locales et renouvelables, mais également de réduire la consommation d'énergie. Dans cette perspective, les propriétaires de logements, les entreprises ainsi que les particuliers doivent investir pour isoler les bâtiments ou acheter des moyens de locomotion exempts d'énergie fossile. Dans cette optique, la planification énergétique territoriale incite notre commune à instaurer des mesures incitatives telles que celles mentionnées dans le postulat (isolation des bâtiments, production d'énergie renouvelable, achat de vélos électriques, etc.). Pour instaurer ces mesures incitatives, il faut des moyens financiers. Au lieu d'instaurer une nouvelle taxe sur la consommation d'électricité comme le suggère le postulat, la Municipalité a pensé qu'il serait plus opportun de créer un fonds alimenté par une partie des ressources financières provenant de la vente d'énergie hydraulique produite par les turbines communales. A cet effet, la Municipalité élabore un règlement et des directives pour l'utilisation de ce fonds énergétique durable et pour l'octroi des aides financières communales (encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables). Ce règlement et ces directives feront l'objet d'un prochain préavis municipal.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion Eric Maendly, du 13 mai 2020, intitulée « Pour le prolongement du sentier des Mines de Sel » :

Les Salines suisses, contactées dans le prolongement de cette motion, n'ont pas encore donné de réponse et ont été relancées.

Postulat Annelise Cretton, du 13 mai 2020, intitulé « Mobilité douce, Bex ne doit pas se dégonfler » :

Pour répondre à la postulante et pour combler un déficit en matière d'infrastructure de mobilité douce au cœur de notre village, la Municipalité a décidé d'installer ce printemps sur le parc Ausset un abri pour une quinzaine de vélos. Le projet de réaménagement de la Place du Marché prévoit des supports pour garer une demi-douzaine de vélos.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti PLR, du 13 mai 2020, intitulé « Pour un contrôle de la sécurité des chantiers plus rigoureux » :

Le préavis n° 2020/09 « Règlement des émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions » a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 21 octobre 2020 et approuvé le 8 février 2021 par le Département des institutions et du territoire. Un des objectifs de ce nouveau règlement est d'inciter les propriétaires et les maîtres d'œuvre à davantage respecter les mesures de sécurité sur les chantiers. Pour atteindre cet objectif, des émoluments sont perçus lors de constats réitérés de non conformité effectués par la commission de salubrité et de contrôle des constructions (CSCC). La Municipalité a demandé à la CSCC d'intensifier les contrôles et la collaboration avec l'inspecteur des chantiers M. Karim Sahraoui.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat du parti Avançons, du 24 juin 2020, intitulé « N'oublions pas les enfants à l'Ancien Stand de Vauvrisse - Offrons leur une place de jeux » :

Les extérieurs sont terminés mis à part, comme évoqué en commission et repris dans ce postulat, l'installation de quelques jeux pour enfants ainsi que quelques bancs proches de ces dits jeux. Un plan du parc avec l'indication des emplacements susceptibles d'accueillir des jeux a été envoyé au club service Kiwanis, qui nous avait demandé de pouvoir équiper un tel endroit pour notre jeunesse communale. La Municipalité est dans l'attente de ce projet et veillera à ce que le parc et les emplacements soient compatibles avec les diverses activités qui sont d'ores et déjà prévues sur ce site (cirque, 1^{er} août, fêtes diverses pouvant se dérouler dans le parc).

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Motion du parti PLR, du 17 octobre 2020, intitulée « Pour un affichage respectueux de l'environnement » :

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections communales générales 2021, la Municipalité a interdit l'affichage sauvage sur la voie publique et a mis des emplacements à la disposition des partis et groupes. Le résultat répond aux vœux des motionnaires tout en respectant les dispositions légales en la matière.

La Municipalité propose de classer cette motion.

Motion du parti PLR, du 9 décembre 2020, intitulée « Pour une prise de conscience de la pollution lumineuse et la mise sur pied de mesures visant à une diminution de cette dernière » :

La Municipalité étudie avec les FMA la possibilité, comme dans d'autres villages, d'éteindre les candélabres non indispensables à la sécurité des passages piétons dès 23h00. En attendant le résultat des discussions avec les FMA, la commune met en place des candélabres dits intelligents, qui sont éteints de 23h00 à 05h00 et s'allument à 30% lors d'un passage. Un rapport sera transmis lorsque toutes nos investigations auront abouti.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

Postulat des partis Ouverture et Avançons, du 9 décembre 2020, intitulé « Toits solaires » :

Les postulants demandent à la Municipalité d'étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de la Grande Salle, de la Grande Servanne et du Centre Sportif. Il s'avère d'emblée que le toit de la Grande Salle doit faire l'objet d'une rénovation et isolation. Dès lors, la Municipalité s'est concentrée sur le toit du Centre Sportif et sur celui de la Grande Servanne. Des offres ont été demandées à 5 entreprises actives dans le domaine d'installations de panneaux photovoltaïques et qui produisent et vendent l'électricité. Les travaux d'installation de ces panneaux photovoltaïques devront obligatoirement s'effectuer durant les vacances scolaires. Ces installations constituent un petit pas en matière d'économies pour les finances communales mais un grand pas vers la transition énergétique. Cette production d'énergie solaire constitue une bonne opportunité pour notre commune de remplir son devoir d'exemplarité, conformément aux mesures préconisées par la Planification énergétique territoriale.

La Municipalité propose de classer ce postulat.

VOTATIONS ET ELECTIONS

VOTATION FEDERALE DU 9 FEVRIER 2020

Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables »

Participation : 37.44%

Oui : 896 - Non : 689 - Blancs : 36 - Nul : 1

Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Participation : 37.37%

Oui : 1'166 - Non : 410 - Blancs : 43 - Nul : 0

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT DU 9 FEVRIER 2020 (1^{ER} TOUR)

Participation : 26.62%

Rentrés : 1'153 – Valables : 1'153 – Blancs : 54 – Nul : 0

VOTATION FEDERALE DU 27 SEPTEMBRE 2020

Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »

Participation : 55.25%

Oui : 875 - Non : 1'499 - Blancs : 30 - Nuls : 2

Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP)

Participation : 55.20%

Oui : 1'047 - Non : 1'308 - Blancs : 47 - Nuls : 2

Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

Participation : 55.15%

Oui : 993 - Non : 1'333 - Blancs : 74 - Nuls : 2

Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)

Participation : 55.20%

Oui : 1'815 - Non : 549 - Blancs : 38 - Nuls : 2

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

Participation : 55.25%

Oui : 995 - Non : 1'365 - Blancs : 44 - Nuls : 2

VOTATION FEDERALE DU 29 NOVEMBRE 2020

Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »

Participation : 41.18%

Oui : 1'106 - Non : 696 - Blancs 10 : - Nul : 0

Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

Participation : 41.55%

Oui : 885 - Non : 905 - Blancs : 24 - Nul : 1

MUNICIPALITE

ORGANISATION

En 2020, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence	:	M. ROCHAT Pierre, syndic
1 ^{ère} vice-présidence	:	M. CAPANCIONI Emmanuel, conseiller municipal
2 ^{ème} vice-présidence	:	M. COSSETTO Jean-François, conseiller municipal

Administration générale & Finances

Ressources humaines, assurances
Communication, informatique
Transports publics

M. Pierre Rochat, syndic
(remplaçant : 1^{er} vice-président)

Domaines & Bâtiments

Prévoyance sociale

Bâtiments communaux, chauffage à distance
Domaines, vignes, terrains
Carrières, gravières

M. Jean-François Cossetto
(remplaçante : Eliane Desarzens)

Urbanisme

Police des constructions
Affaires culturelles
Cité de l'énergie

M. Alberto Cherubini
(remplaçant : Daniel Hediger)

Travaux & Environnement

Forêts, alpages, cours d'eau, parcs et jardins
Routes, éclairage public
Ordures ménagères, compost

M. Pierre-Yves Rapaz
(remplaçant : Emmanuel Capancioni)

Formation & Santé publique

Ecoles, bâtiments scolaires, concierges
Petite enfance, temples et cultes, bibliothèque
Transports scolaires, accueil et intégration

Mme Eliane Desarzens
(remplaçant : Jean-François Cossetto)

Sécurité publique

Police, contrôle des habitants
SDIS, PCi, militaires, sports
Cimetière et inhumations

M. Daniel Hediger
(remplaçant : Alberto Cherubini)

Services industriels

Eaux, captages, énergies
Tourisme
Épuration, abattoirs, déchets carnés

M. Emmanuel Capancioni
(remplaçant : Pierre-Yves Rapaz)



DELEGATIONS DE COMPETENCES ART. 18

AUTORISATION DE PLAIDER

L'autorisation de plaider est remise à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la commune ou directement à l'instance concernée lorsqu'un dossier fait l'objet d'une procédure devant les tribunaux.

Les dossiers suivants ont été traités en 2020 :

- recours Martine Gerber c/décision de la Direction générale du territoire et du logement du 6 août 2020 ordonnant en particulier le démontage de l'appentis pour le stockage du foin, parcelles n° 3879 et 3856 ;
- recours Pierrick Destraz et Association Co&xister c/décision de la Municipalité du 6 août 2020 (implantation d'une yourte et d'une toilette sèche sur la parcelle n° 4217) ;
- recours Fournier-Maccagnan c/décision de la Municipalité du 15 mai 2020 levant son opposition et délivrant le permis de construire pour la réalisation de deux immeubles de logements locatifs sur la parcelle n° 989, propriété de Orllati Real Estate SA et HRS Investment AG (Lots D1-D2) ;
- recours Sandra Maccagnan et consort c/décision de la Municipalité du 19 juin 2020 délivrant le permis de construire deux villas reliées par le garage et de deux places de parc extérieures, sur la propriété de Orllati Real Estate SA et HRS Investment AG, au chemin des Narcisses 47-49 (Lot C3) ;
- recours Benoît Zufferey et consort c/décision de la Municipalité du 3 septembre 2020 levant leur opposition et délivrant le permis de construire deux fois deux villas jumelles et une villa individuelle avec couvert pour deux voitures, places de stationnement et aménagements extérieurs sur la propriété de Carmesoud SA sur les parcelles n°s 6815, 6816, 6797, 6817 et 6818.

ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES

Au cours de l'année 2020, la Municipalité a produit l'autorisation d'acquérir ou d'aliéner des immeubles que lui a accordée le Conseil communal pour la durée de la législature à l'occasion de :

- la constitution d'une servitude de droit d'eau – bassin d'accumulation – réservoirs et chambre de partage – canalisations d'eau avec obligations accessoires sur la parcelle communale n° 4679, aux Monts, en faveur de Mmes et MM. Olivier Schnegg, Rosa Maria Geiger, Karine Bigler et Michaël Ducommun, Nicolas Bornand et Silvia Lampert, Christian et Corinne Cornamusaz ;
- l'acquisition des parcelles n°s 4591, 4605, 4727 et 4788 propriétés de Mme Monique Bernard, sises respectivement aux lieux-dits « En Saumont », Sur Rond », « A la Forclaz » et « A la Lombardery » ;
- la (re-)constitution d'un droit de superficie n° 4849 en faveur de M. Louis-Philippe Amiguet, grevant la parcelle communale n° 4284 sise à Bovonne ;
- la constitution de deux servitudes personnelles de droit de construire et d'exploiter une ligne électrique à haute tension avec obligation accessoire de faire en faveur de Swissgrid SA, grevant les parcelles communales n°s 548 et 672 sises sur le territoire de la Commune d'Ollon, au lieu-dit Grandes Iles d'Amont ;
- l'acquisition d'une surface de 3'657 m² à détacher de la parcelle n° 1857 anciennement propriété de Meilibex SA, constituant la parcelle communale n° 6821 sise au lieu-dit « Vannel ».

PREAVIS BOUCLES

Préavis n° 828/01 concernant l'ensemble des travaux de déblaiement, de renforcement et de reconstruction d'ouvrages nécessités à la suite des crues du 15 octobre 2000 et préavis n° 960/06 concernant une demande de crédit complémentaire au préavis n° c 828/01 (des travaux de déblaiement, de renforcement et de reconstruction d'ouvrages nécessités à la suite des crues du 15 octobre 2000) pour la réalisation du concept de sécurité découlant de la carte des dangers de l'Avançon ainsi que de ses affluents du Bey de Sérissou et de la Croisette.

Tableau résumant les projections financières des deux préavis

Préavis N° 2001/828		
Travaux subventionnables	fr.	4'899'000.--
Subventions projetées (81%)	fr.	-3'968'190.--
Travaux non subventionnables	fr.	890'000.--
Arrondis	fr.	-810.--
Total du préavis N° 2001/828	fr.	1'820'000.--
Préavis N° 2006/960		
Travaux subventionnables	fr.	3'360'000.--
Subventions projetées (79%)	fr.	-2'654'400.--
Solde du préavis 2001/828	fr.	-305'600.--
Total du préavis N° 2006/960	fr.	400'000.--
Total des préavis 2001/828 et 2006/960	fr.	2'220'000.--

Lors de l'établissement du premier préavis, les travaux d'urgence de déblayement et de sécurisation de l'Avançon avaient déjà été engagés. La commune a mandaté des entreprises et a bénéficié de subventions et de diverses aides de soutien face à cet événement exceptionnel.

Par la suite, le Canton a constitué deux entreprises de correction fluviale (ECF) pour mener à bien la réalisation de ces travaux importants de sécurisation du centre de Bex contre les crues. Dans ce contexte, la commune a payé à l'ECF uniquement sa part (toutes subventions déduites). Ces deux ECF ont fait l'objet d'une comptabilité séparée assurée par le Canton qui se résume comme suit :

Tableau résumant la comptabilité des deux ECF

ECF Avançon de Bex (de février 2011 à décembre 2013)		
Travaux subventionnables	fr.	11'019'941.55
Subventions (% variable)	fr. -	9'606'024.65
Travaux non subventionnables	fr.	205'492.65
Total part communale ECF 1	fr.	1'619'409.55
ECF en traversée de Bex (de juin 2014 à septembre 2020)		
Travaux subventionnables	fr.	1'591'168.40
Subventions (95%)	fr. -	1'511'609.98
Travaux part. subventionnables	fr.	9'992.35
Subventions (65%)	fr.	-6'495.03
Travaux non subventionnables	fr.	9'919.20
Total part communale ECF 2	fr.	92'974.94
Total part communale ECF 1 et ECF 2	fr.	1'712'384.49

Décompte des dépenses des deux préavis

Part communale ECF 1 et ECF 2	fr.	1'712'384.49
Travaux hors ECF	fr.	1'244'102.76
Subventions hors ECF	fr.	-238'930.05
Dons et aides divers	fr.	-1'198'764.10
Total dépenses préavis 2001/828 et 2006/960	fr.	1'518'793.10

Sur la base de ces documents, nous pouvons conclure que les préavis n° 2001/828 et 2006/960 se soldent par une dépense inférieure aux prévisions de fr. 701'206.90.

Préavis 2019/03 - Infiltration des eaux de ruissellement des routes de Vasselin et de la Pâtissière

Désignation	Montants selon préavis 2019/03	Montants selon travaux exécutés	Différence
Génie-civil	77'000.00	79'822.00	2'822.00
Réfection du DP 203	37'000.00	41'715.00	4'715.00
Etude et DT	7'000.00	7'292.00	292.00
Divers et imprévus	5'000.00	0.00	-5'000.00
Total HT	126'000.00	128'829.00	2'829.00
TVA 7.7 %	9'702.00	9'919.83	217.83
Total TTC	135'702.00	138'748.83	3'046.83

Les travaux se sont déroulés comme prévu. Deux traversées de route supplémentaires imposées par le DGE pour pallier la présence de source d'eau potable dans le secteur ont dû être réalisées en supplément du préavis. Ce dernier se solde avec un dépassement de 2.2%.

Préavis 2016/13 - Réalisation de deux puits de pompage pour l'eau potable sur le plateau de Solalex

Désignation	Montants selon préavis 2016/13	Montants selon travaux exécutés	Différence
Forage de deux puits de pompage	145'000.00	241'309.98	96'309.98
Travaux de génie-civil	120'000.00	176'455.26	56'455.26
Conduite de raccordement	85'000.00	0.00	-85'000.00
Pompes	80'000.00	0.00	-80'000.00
Équipement des tête de puits	50'000.00	0.00	-50'000.00
Racc - électricité + dim.	30'000.00	22'255.72	-7'744.28
Travaux de géomètre	5'000.00	12'142.19	7'142.19
Travaux géologique	15'000.00	61'946.40	46'946.40
Etude et DT	40'000.00	88'642.53	48'642.53
Divers et imprévus	50'370.00	7'593.55	-42'776.45
Total HT	620'370.00	610'345.63	-10'024.37
TVA 7.7 % à 8%	47'768.49	46'996.61	-771.88
Total TTC	668'138.49	657'342.24	-10'796.25

Comme annoncé dans le préavis 2019/01 « *Equiperment de deux puits de pompage pour l'eau potable sur le plateau de Solalex (phase II) et traitement des eaux usées par la construction d'une mini-STEP en aval de la Benjamine* », les travaux de cette première phase ont dû être adaptés à la situation géologique rencontrée sur place.

En effet, les forages initialement prévus à une profondeur entre 80 et 90 m ont dû être approfondis à 96 m pour le puit de captage 1 situé en amont des restaurants et à 144 m pour le puit de captage situé en rive gauche de l'Avançon. Ces incidences se traduisent par des coûts de forage et de génie civil plus élevés et par la nécessité de revoir le dimensionnement des pompes.

De ce fait, nous avons utilisé des pompes provisoires pour les essais de pompage longues durées et avons transféré certaines prestations prévues dans ce préavis, dans le préavis de la phase II.

Ces adaptations nous permettent de clôturer ce préavis dans l'enveloppe financière prévue, en reportant les plus-values annoncées et comptabilisées de fr. 195'000.-- HT, dans le préavis de la phase II.

Assainissement du chemin Julien-Gallet - Comparatif « préavis-exécuté »

Désignation	Montants selon préavis 2018/06	Montants selon travaux exécutés	Différence
Travaux de génie civil	fr. 845'000.--	fr. 814'781.55	fr. -30'218.45
Appareillage eau potable	fr. 250'000.--	fr. 229'131.10	fr. -20'868.90
Eclairage public	fr. 9'000.--	fr. 23'490.50	fr. 14'490.50
Ingénieur civil	fr. 140'000.--	fr. 110'690.10	fr. -29'309.90
Géomètre	fr. 30'000.--	fr. 4'400.--	fr. -25'600.--
Divers et imprévus (env.5%)	fr. 65'000.--	fr. 44'734.70	fr. -20'265.30
Total [HT]	fr. 1'339'000.--	fr. 1'227'227.95	fr. -111'772.05
TVA 7.7%	fr. 103'103.--	fr. 94'496.55	
Total [TTC]	fr. 1'442'103.--	fr. 1'321'724.50	
Total arrondi [TTC]	fr. 1'445'000.--	fr. 1'321'724.50	fr. -123'275.50
Subvention ECA epot [TTC]	fr. -150'000.--	fr. -167'491.--	
Total [TTC] subvention ECA déduite	fr. 1'295'000.--	fr. 1'154'233.50	fr. -140'766.50

Moins-values

Au niveau du génie civil et de l'appareillage, il n'y a pas eu de mauvaises surprises ; la différence s'explique par les marges calculées lors de l'établissement des soumissions.

Le montant des honoraires d'ingénieur prévu au préavis était basé sur le coût de l'ouvrage estimé. Une nouvelle offre d'honoraires a été demandée suite au retour des soumissions de génie civil et, de ce fait, le montant a été revu à la baisse.

Le poste de géomètre a été nettement moins important, notamment du fait de la diminution des points limites ; mais avant travaux, il est toujours difficile d'évaluer le nombre.

Plus-values

Pour l'éclairage public, à la base seuls des travaux sur le tronçon inférieur étaient prévus, jusqu'au carrefour qui mène au chemin des Places. Suite à la demande de riverains, il a été décidé de prolonger l'éclairage (3 candélabres) sur environ 150 m, jusqu'au carrefour du chemin de Partiaz.

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble, malgré la difficulté au niveau des accès et des évacuations.

Remplacement de l'équipement son et lumière de la Grande Salle du Parc

Désignation	Montants selon préavis 2020/02	Montants selon travaux exécutés	Différence
Equipement son	fr. 104'583.05	fr. 104'583.05	
Equipement scène	fr. 42'929.45	fr. 46'476.40	fr. 3'546.95
Electricité	fr. 8'500.--	fr. 639.80	fr. - 7'860.20
Serrurerie	fr. 4'500.--	fr. 1'270.85	fr. - 3'229.15
Peinture	fr. 4'500.--		fr. - 4'500.--
Divers et imprévus (env. 5%)	fr. 2'987.50		fr. - 2'987.50
Total [TTC]	fr. 168'000.--	fr. 152'970.10	fr. - 15'029.90

Moins-values

Les travaux se sont réalisés dans les meilleures conditions ; les interventions de la serrurerie Duchêne se sont déroulées de manière à ne pas nécessiter d'intervention d'un plâtrier ; les petites retouches ont été effectuées par le responsable de la Grande Salle M. Olivier Zeiter.

Les raccordements électriques ont été pris en charge partiellement par les installateurs des équipements son et scène, ce qui explique la moins-value dans le poste électricité.

Plus-values

Une série de micros, arrivés en fin de vie, ont été remplacés. Un meuble sur roulettes, spécialement conçu pour l'équipement son, a également été intégré dans l'offre ; il permet le stockage et le déplacement du matériel de manière simple et confortable pour les utilisateurs.

Remarque

Le chantier s'est bien déroulé dans l'ensemble, malgré la difficulté au niveau des accès et des évacuations.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES NATURALISATIONS

HEDIGER	Daniel
BLATTI VILLALON	Christine
BOLLI	Rolf
PAYOT	Martine
ROUVÉ	Olivier
WARPELIN	Judith
ZUBER	Sylviane

COMMISSION DE JUMELAGE AVEC TUTTLINGEN

CORTHAY	Angelica
BOCHUD	Christian
BROGLI	Roseline
COMTE	Eliane
DESARZENS	Eliane
RAPAZ	Christine
ROCHAT	Pierre
SANDELL	Jean Serge

COMMISSION CULTURELLE

CHERUBINI	Alberto
ARIMONDI	Franco
DESARZENS	Helena
DROZ	Pierre
PASSELLO	Valérie
ROUVÉ	Olivier
TABAC	Laure-Reine
TINTURIER	Fernand
WENGER	Urs

COMMISSION DES SPORTS

HEDIGER	Daniel
CANNISTRA	Carmen
CROCI-TORTI	Nicolas
CROSET	Michel
DAUPHIN	Charles
ECHENARD	Laure
HEDIGER	Patricia
MAGNIN	Karim
PAYOT	Martine
PFUND	Nicolas
PROGIN	Nicolas
ZEITER	Pierre-Alain

COMMISSION DES TRANSPORTS

ROCHAT	Pierre
COSANDEY	Catherine
DEVANTHÉRY	Pascal
MEYER	Frédéric
PASCHE	Daniel
SARDA	Philippe

COMMISSION D'URBANISME

CHERUBINI	Alberto
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANCIONI	Emmanuel
ECHENARD	Pierre
FANKHAUSER	David
FOURNIER	Pascal
REGAZZONI	Elena
REYMOND	Aline
ROESLER	Christoph

En qualité de consultant :

RICKLI Jean-Daniel

COMMISSION DE CIRCULATION

HEDIGER	Daniel
BRIDEVAUX	Christian
CANAPA	Mario
CHERIX	Daniel
CHERUBINI	Alberto
MAILLARD	Charles-Francis
MEILI	François
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves
RIEDI	Ludovic

COMMISSION DE SALUBRITÉ ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

REGAZZONI	Elena
AMBRESIN	Marcel
BOCHERENS	Astrid
CROSET	Michel
ZUBER	Pierre-André

COMMISSION DU GRAND MARAIS

COSSETTO	Jean-François
CADOSCH	François
DELAVY	Kelly
DROZ	Pierre
ESTOPPEY	François
JACQUEMETTAZ	Luc
POT	Martial-Noël
ROCHAT	Guy
ROCHAT	Jean-François

COMMISSION DIALOGUE-REQUÉRANTS D'ASILE

CRETTON	Annelise
BLATTI VILLALON	Christine
CONOD	Bernard
DEVAUD	Michel
DUFRESNE	Sarah
HEDIGER	Daniel
HOFSTETTER	Philippe
KÜNG	Jacques
MEILLAND	Jérôme
MIRA	Claudia Sofia
RUSSO	Anna

COMMISSION PRÉVENTION JEUNESSE

HEDIGER	Daniel
BRUNNER	Pascal
CHINELLI	Domenico
COSANDEY	Joëlle
DESARZENS	Eliane
DIRECTEUR (TRICE) DES ECOLES	
HOMBERGER	Jean-Jacques
MINOT	Animateur(trice)
TISSIERES	Sandra
VERRI	Carine

COMMISSION CONSULTATIVE MULTICULTURELLE
CCMB

DESARZENS	Eliane
BLATTI VILLALON	Christine
CHESAUX	Nicole
DE JESUS RODRIGUES	Anna Sofia
LAROCHE-NEJI	Sarah
MICHEL	Alain
MINOT	Animateur(trice)
DE LA CRUZ MATHIAS	Fatima
SANNIE	Marie-Paule
TABAC	Laure-Reine

COMMISSION DES AVALANCHES

RAPAZ	Pierre-Yves
BARBEY	Jacques
BRAND	Fabien
BRAND	Willy
BRIDEVAUX	Christian
GHEZA	Mario
HEDIGER	Daniel
MORATTEL	Diane
PABST	Luc
PERRIN	Grégoire
ROCHAT	Jean-François

COMMISSION CITÉ DE L'ÉNERGIE

CHERUBINI	Alberto
ATHANASIADES	Pierre
BRIDEVAUX	Christian
CAPANIONI	Emmanuel
COSSETTO	Jean-François
DROZ	Pierre
DUPERTUIS	Michael
DUPONT BONVIN	Odette
MORET	Valérie
RAPAZ	Pierre-Yves
REGAZZONI	Elena

RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

Pour la commission : Christine Rapaz, secrétaire

La commission a siégé à une séance plénière durant l'année 2020.

La pandémie de COVID-19 nous a malheureusement contraints à annuler les rencontres et échanges prévus à partir du mois de mars. En février, deux activités ont pu se dérouler normalement.

EXPOSITION DE PHOTOS A BEX

En lien avec les festivités du jubilé du jumelage, l'exposition de photos représentant des lieux des trois villes (Tuttlingen, Draguignan et Bex) présentée dans la galerie Bernhard à Tuttlingen du 14 septembre au 12 octobre, a été présentée au cinéma Grain d'Sel à Bex.

INTRONISATION DE MICHAEL BECK

Le 3 novembre 2019, M. Michael Beck a été réélu en tant que maire de Tuttlingen. Mme Angelica Corthay, présidente de la commission bellerine, s'est rendue à son intronisation le 7 février en tant que représentante de la commune. A cette occasion, elle a apporté un magnum de vin blanc de Bex.

ECHANGES SCOLAIRES

Les échanges scolaires ont été annulés.

Au terme de cette année très particulière, la commission souhaite vivement un retour à la vie normale afin de reprendre les activités et échanges toujours si enrichissants avec notre ville partenaire.

COMMISSION DES SPORTS

La commission s'est réunie à 5 reprises durant cette année un peu particulière qui a malheureusement commencé par l'annulation de la semaine d'initiation au ski de fond par manque d'or blanc. C'est la première fois en 9 ans que nous avons dû renoncer à cette activité.

Comme chaque année, les deux premiers mois de l'année ont été bien remplis pour l'organisation de la semaine de la Suisse Bouge que nous avons agendée du 2 au 8 mai 2020. Un programme magnifique avait été concocté avec le concours comme chaque année des sociétés locales.

Malheureusement, la situation sanitaire s'est dégradée au mois de mars 2020, ce qui nous a contraints premièrement à annuler les traditionnelles soirées de condition physique (marche et course à pied). Dans le courant du mois d'avril 2020, nous avons dû nous rendre à l'évidence et avons également annulé la semaine de la Suisse Bouge.

Notre première organisation a enfin pu avoir lieu fin juillet 2020 puisque le 25 juillet au petit matin, le départ du MXTREME du Montreux Trail Festival a été donné depuis l'Ancien Stand de Vauvrisse, magnifiquement rénové et terminé in extremis à temps pour l'événement. La commission sportive et les bénévoles qui ont œuvré tant pour la préparation, le balisage et la sécurisation du parcours, qu'au départ et sur les divers lieux de ravitaillement situés sur la Commune de Bex (la Tourche, les Perris-Blancs, le Col des Pauvres, Pont-de-Nant, Anzeinde, Solalex, etc..) ont eu un immense plaisir à vivre pour la 1^{ère} fois cette expérience. Ce fut à n'en pas douter également une excellente vitrine pour la Commune de Bex qui a pu mettre en avant ses magnifiques chemins et paysages d'altitude. Nous profitons à cette occasion de remercier les employés de la commune qui ont également largement contribué à la préparation et à la remise en état de certains tronçons des chemins pédestres du parcours.





La situation sanitaire s'étant quelque peu améliorée durant l'été, nous avons à cœur d'offrir à la population bellerine une journée « mouvement » dans le respect des normes sanitaires naturellement. Avec le soutien de quelques sociétés locales (FC Bex, Ski-Club, FSG, SFEP, Tennis, Basket, Danse Alternative, Tai Ji-Tsu, Aïkido et Karaté), nous avons donc organisé le 3 octobre 2020 une journée Magic Sport sur les divers emplacements du Pré-de-la-Cible. Enfants et adultes ont pu s'essayer à plusieurs sports et activités avec un plaisir certain. Nous avons également collaboré avec le comité de Bex & Arts qui a tenu à être de la partie et qui a concocté une mini course d'orientation dans le parc de Szilassy, ce qui a été fort apprécié.

Ce fut également l'occasion de distribuer aux participants les nombreux produits sponsors de la Suisse Bouge qui nous avaient été livrés à la fin du mois de mars.

La fin de cette journée a été marquée par la remise des mérites sportifs bellerins, soit :

- Valentin Dauphin, membre du Ski-Club Bex pour sa qualification et participation aux championnats du monde juniors de biathlon,
- Elie Ballay, Tristan Wenzel, Evan et Nolan Gertsch membres du Ski-Club de Bex pour leurs médailles aux championnats suisses OJ de ski de fond,
- Gilberte Imboden, membre de la SFEP, mérite spécial pour 50 années de monitariat.



COMMISSION D'URBANISME

Au cours de l'année 2020, la commission d'urbanisme s'est réunie à une seule reprise pour traiter les projets suivants :

- projet de démolition et de reconstruction d'un immeuble sur la parcelle n° 343, à la Rue du Simplon 5 ;
- projet de construction d'un immeuble sur la parcelle n° 39 à l'Avenue de la Gare ;
- projet de réaménagement de la Place du Marché.

COMMISSION DES AVALANCHES

Les conditions sanitaires n'ont pas permis à la commission des avalanches de se réunir en début de saison d'hiver pour passer en revue les procédures et différents secteurs à surveiller. En 2020, aucun minage n'a été nécessaire pour sécuriser la route des Plans. La fonte des neiges s'est déroulée de manière progressive sans provoquer d'incident.

COMMISSION CITE DE L'ENERGIE

Pour la commission : Alberto Cherubini

La commission Cité de l'énergie s'est réunie le 1^{er} juillet. Cette séance a été principalement consacrée à la Planification énergétique territoriale (PET). Pour réaliser cette PET, la Municipalité a mandaté le bureau Navitas Consilium SA établi à Martigny.

Avant de planifier, il convient d'établir un état des lieux de la consommation d'énergie. Sur le territoire de la Commune de Bex on consomme, en moyenne par année, quelque 129'340 MWh, soit 16,7 MWh par habitant. Le 75% de cette énergie consommée est d'origine non renouvelable et le 25% d'origine renouvelable. Le but de la Planification énergétique territoriale est de faire en sorte qu'à Bex on diminue la consommation d'énergie (en isolant les bâtiments) et qu'on produise et consomme de plus en plus d'énergie renouvelable.

Le rapport final de cette Planification énergétique territoriale sera établi courant 2021.

En novembre, la Municipalité – en collaboration avec la commission Cité de l'énergie – a publié le premier numéro du « Bélier écolo ». Cette nouvelle publication annuelle a été distribuée à tous les ménages de la commune. Son objectif est d'informer la population sur ce qui se fait sur notre territoire communal en matière de développement durable.

COMMISSION DE SALUBRITE ET DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS

La Municipalité mandate la Commission de salubrité et de contrôle des constructions (CSCC) pour préavisier sur l'application conforme des dispositions légales énoncées comme suit :

- vérification du respect des normes et des prescriptions communales et cantonales faisant partie intégrante du permis de construire ;
- vérification du respect de la salubrité locale, de l'hygiène des constructions et des habitations ;
- délivrance des permis d'habiter.

La CSCC est une commission municipale composée d'un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) représentant(e) de l'EPOC, un(e) responsable du Service communal des eaux, un(e) maître ramoneur, un(e) médecin. La CSCC collabore de manière ponctuelle avec M. Karim Sahraoui, inspecteur spécialisé, pour faire respecter les normes de sécurité sur les chantiers.

En 2020, la Commission de salubrité et de contrôle des constructions s'est réunie 25 fois. Elle a examiné 104 dossiers et délivré 86 permis d'habiter ou d'utiliser. Dans 13 cas, les visites ont dû être effectuées plus de 3 fois.

COMMISSION DU GRAND MARAIS

La commission du Grand Marais s'est réunie le jeudi 24 septembre 2020.

Le premier point soulevé concerne les 4 nouveaux panneaux qui doivent être posés afin d'informer la population. Ces panneaux seront posés aux endroits stratégiques.

L'ancienne entrée, marquée par un portail en métal, doit disparaître ; elle sera enlevée par la commune.

L'entrée du marais se fera plus au sud-est et doit faire l'objet d'un aménagement. Ces travaux seront entrepris par la commune sous la direction de MR.

Le chemin qui borde le marais au sud-est doit impérativement être réservé aux ayants droits (maintien du marais et par JFCA, le propriétaire de la zone jouxtant le marais).

Mme Kelly Delavy a fait remarquer qu'un mur de pierres est envahi par la végétation et doit faire l'objet d'un nettoyage sélectif.

En continuant notre déplacement, nous arrivons dans la zone des roseaux après une brève visite aux vieux saules dont un abrite certainement le terrier d'un blaireau.

Plusieurs remarques sont formulées sur les eaux recouvertes de nénuphars et sur la circulation de l'eau entre les différents étangs.

Nous traversons le champ de roseaux qui doit être fauché environ tous les trois ans, selon les experts. Pour ce faire, on doit disposer d'une machine qui serait mise en œuvre par M. Martial Pot.

Une planification doit être organisée pour l'exécution de ces travaux.

En contournant le marais à l'ouest, les haies doivent être taillées afin de respecter la zone protégée et les besoins du paysan qui exploite les terrains qui jouxtent le marais.

Pour satisfaire les amphibiens, des petits étangs à l'ouest doivent être irrigués. Le problème du maintien de l'eau dans ces étangs n'est pas facile. Il est proposé des bâches pour éviter que l'eau ne pénètre trop rapidement dans le terrain.

A l'intérieur du marais il y a toujours un gros problème de Renouée du Japon. Des travaux relativement importants doivent être entrepris. Cela a un coût. Le Canton de Vaud dispose d'un budget pour ces travaux qui doivent encore être évalués.

Les services spécialisés de la commune ont une tâche très importante et une coordination avec Pro Natura et les responsables cantonaux est indispensable.

M. le municipal J.-F. Cossetto propose d'effectuer deux séances par année ; une séance de spécialistes au printemps et une avec l'ensemble de la commission en automne.

Banc sur la route de Chiètres



Ancien portail à éliminer



Portail « Debrot » à remettre en service



Panneaux à poser et à changer



Des compléments sont également donnés à la CC par Pierre-Yves Rapaz sur la situation au sud de la gare CFF. Les travaux actuels ont amené la Municipalité à faire des propositions d'amélioration de la route de Vannel le long des voies de chemin de fer (sécurité, élargissement, échange de terrain). La discussion déborde également sur le passage sous voies de la route de Massongex. Le cheminement piéton sera déplacé sur l'autre côté de la route et les priorités de passages seront supprimées.

COMMISSION DE CIRCULATION

Pour la commission : Daniel Hediger

La commission de circulation (CC) s'est réunie en date du 17 août 2020.

Rappel

La commission a pour but de renseigner l'ensemble de ses membres sur les projets et modifications du milieu urbain qui impacteront fortement notre commune.

L'avis des membres de la commission aidera la Municipalité dans ses propositions au Conseil communal et prise de décision sur certains projets.

Le projet « Place du Marché » est présenté en primeur à la commission dans une version quasi définitive par la voie de notre architecte communale Elena Regazzoni. L'ensemble des membres a pu faire part de ses remarques et commentaires afin d'affiner le préavis qui a finalement été présenté et accepté par le législatif en octobre 2020.

L'idée d'un sens unique de circulation sur le secteur de l'intersection « Route du Signal » et « Rue du Cropt » est plébiscitée par la CC.

Le municipal P.-Y. Rapaz nous fait part de l'avancée du projet de la route d'Aigle et des discussions avec le Canton (Commission des espaces publics) sur l'entrée ouest de localité.

La CC prend connaissance que la commune a donné mandat au bureau Sollertia pour faire une étude dans le cadre de l'assainissement et de la sécurisation du secteur des Routes de l'Alex, du Stand, de Cotterd et son carrefour.

COMMISSION CONSULTATIVE MULTICULTURELLE

Le programme d'intégration L.I.Bex (Langue et intégration Bex) est subventionné dans le cadre d'une convention liant l'État de Vaud et la commune. Le but poursuivi par cette convention est de régler l'octroi et le versement de la subvention octroyée par l'État de Vaud à la commune de Bex, au sens de l'article 23 LSubv, dont la fonction est d'assurer le développement et le financement de prestations d'intégration délivrées sous sa responsabilité.

Extrait du rapport établi par Mme Nicole Chesaux, coordinatrice L.I.Bex :

L.I.Bex offre actuellement les cours et prestations suivants, à l'intention des adultes allophones, hors périodes de vacances scolaires :

- langue « Français débutant axé sur l'école » 1 cours de 2 heures par semaine,
- langue « Alphabétisation » 1 cours de 2 heures par semaine,
- langue « Français débutant » 1 cours de 2 heures par semaine,
- langue « Français moyen » 1 cours de 2 heures par semaine,
- langue « Français avancé » 1 cours de 2 heures par semaine,
- intégration sociale « Café contact » rencontres de 1 heure et demie par semaine,
- communication et accès à la formation « Atelier d'échange interculturel », rencontres de 2 heures toutes les deux semaines, soit 20 rencontres sur l'année.

Les classes de français peuvent accueillir 12 personnes au maximum, celle d'alphabétisation 8, le café contact peut recevoir 30 à 40 personnes et l'atelier 15 personnes.

Le café contact espère toujours une fréquentation plus importante des autochtones. L'atelier aimerait voir augmenter sa fréquentation.

Jusqu'au 13 mars toutes les activités ont eu lieu normalement.

La semaine du 24 mars toutes les animatrices et formatrices ont pris contact avec leur groupe afin de mettre en place un moyen d'enseignement à distance accessible à leurs participants respectifs.

Des moyens très divers ont été utilisés pour maintenir tant bien que mal l'activité des divers cours. Échanges vocaux et écrits sur groupes WhatsApp, échanges de fiches de travail via les boîtes aux lettres, petits courriers postaux personnalisés à Pâques, contacts téléphoniques réguliers, logiciel Discord, ...

Dès la semaine du 8 juin, les cours et ateliers ont repris en présentiel à la Grande Salle afin de maintenir les distances sociales nécessaires et tout le dispositif de désinfection a été respecté.

Dès la reprise d'août, tous les cours, ateliers et cafés ont repris en présentiel. Nous avons enregistré une nette diminution de la fréquentation pour le café contact et le cours de français avancé. Le cours de français axé sur l'école a démarré tout doucement, pour retrouver sa fréquentation moyenne dès mi-septembre.

Tous les autres cours de français et ateliers ont repris avec une fréquentation normale et des apprenants très motivés et heureux de reprendre en présentiel.

Dès la semaine du 2 novembre, les cours débutant de français du mardi matin et jeudi soir, et le cours alphabétisation du mercredi soir se sont poursuivis en présentiel, étant donné que le niveau A2 de ces classes.

Les ateliers ont eu lieu sous forme de ballade d'une heure avec des groupes allant jusqu'à cinq personnes, animatrice comprise.

Le cours moyen du jeudi a repris sur WhatsApp, celui avancé du mardi soir sur Discord et le Café contact, qui avait tenu des listes de présences dès août (traçabilité) garde un contact sur WhatsApp, par petit groupe réparti entre chaque animatrice.

Nous avons maintenu la sortie du 26 septembre, car elle se déroulait en extérieur. Nous sommes allés visiter l'exposition « Bex et Arts », visite organisée avec un guide qui a adapté, au mieux, ses propos de manière à ce que nos participants puissent comprendre un minimum de ses explications. Bel effort!

Le coronavirus a réduit à néant les autres activités de la CCMB. Les traditionnelles réceptions des nouveaux habitants et citoyens n'ont pu avoir lieu.



TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS (TSHM)

Jean-Jacques Homberger, TSHM

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et de prendre confiance en eux et en la société.

Le travail du TSHM en 2020 a été marqué, comme pour nous tous, par la crise sanitaire liée à la COVID-19. En effet, contrairement à la plupart de ses collègues TSHM qui se sont retirés du terrain en faisant du télétravail, Jean-Jacques Homberger a poursuivi son travail de terrain, avec un axe socio-sanitaire plus marqué dû aux circonstances exceptionnelles de la pandémie.

De manière concrète, dès ce printemps et jusqu'à ce jour, le TSHM a pu sensibiliser les jeunes aux mesures décidées par les Autorités. La plupart des jeunes rencontrés dans l'espace public, malgré les recommandations à rester chez soi, a que trop peu pris conscience de cette responsabilité. Malgré tout, le TSHM a pu faire passer ce message, mais aussi écouter et orienter certains jeunes qui ont vécu des tensions familiales liées à ce semi-confinement.

En cette année 2020 si particulière, ce sont, jusqu'au 30 novembre, 1'041 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois communes partenaires, dont 53 jeunes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, Jean-Jacques Homberger a pu soutenir et orienter ces jeunes face à des demandes variées qui concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Sur ces 53 jeunes, 21 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entrevues, Jean-Jacques Homberger rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus. En effet, depuis le retrait d'Azimut, ancienne structure de la Fondation de Nant, Jean-Jacques Homberger est approché par ces personnes toxico-dépendantes qui sont en demande d'aide. Comme le mandat du TSHM concerne les 12-25 ans, elles sont théoriquement hors mandat, mais bien évidemment, elles ont pu bénéficier du soutien du TSHM.

Comme les années précédentes, le TSHM est intervenu à plusieurs reprises, durant cette année, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues).

COMMISSION CULTURELLE

Pour la commission : Alberto Cherubini

La saison culturelle 2020 a été malmenée par la pandémie du coronavirus. Le 8 février a eu lieu le premier spectacle très réussi de Karine C « Se wifi de tout et de rien ». Puis tout a été bloqué. La commission a été contrainte d'annuler ou de reporter les spectacles qui avaient été programmés. En juillet – août les Ateliers de Solalex ont tout de même pu être maintenus.

En septembre, il semblait que le cours des choses revenait à la normale. Le spectacle d'hypnose de Pierr Cika a pu avoir lieu le 19 septembre ; là aussi le succès était au rendez-vous. Hors programme, la commission a réussi à mettre sur pied le 19 octobre un double concert de Cometo, ex Young Gods, à Szilassy, dans le cadre du finissage de Bex & Arts.

Fin octobre, la deuxième vague de la pandémie a mis un terme à la saison culturelle 2020. La commission a profité de cet arrêt forcé pour repenser son site Internet en y incluant un système de réservation qui facilitera l'organisation des prochains spectacles.

www.ccbex.ch

COMMISSION DIALOGUE - REQUERANTS D'ASILE

Pour la commission : Annelise Cretton

La Commission est composée des membres suivants : la responsable foyers Chablais - vaudois EVAM Mme Christine Blatti Villalon ; des églises M. Jacques Kung pasteur ; du contrôle des habitants Mme Sarah Dufresne ; d'un représentant de la SIC (Société industrielle et commerciale de Bex) Mme Anna Russo ; de la gérante de la Migros Mme Dolores Barbaro ; des écoles Mme Sonia Sicuranza ; de l'EPOC M. Michel Kern ; de la Police cantonale M. Michel Dévaud répondant EVAM ainsi que du GAR (Groupe d'appui aux réfugiés) Mme Annelise Cretton (présidente et secrétaire). Municipal responsable : Daniel Hediger.

Madame Bardaro a quitté la Migros de Bex en cours d'année. Elle est remplacée par la nouvelle gérante de la Migros bellerine Mme Claudia Sofia Mira. Mme Audrey Brand de la gendarmerie vaudoise est présentée comme remplaçante de Monsieur Dévaux, lorsque celui-ci ne peut pas se libérer. Je remercie tous les membres pour leur assiduité.

La commission ne s'est réunie que trois fois en 2020. La quatrième séance a été annulée à cause des restrictions sanitaires dues au Covid-19. Ses prérogatives sont le dialogue entre les différents partenaires, l'écoute des événements passés et à venir, l'information détaillée de la situation du foyer EVAM, nombre de requérants, population, vie au foyer, etc. Le secret de fonction est recommandé et un PV est rendu à la Municipalité après chaque séance.

La baisse constatée en 2019 s'est poursuivie en 2020. En février 2020, 112 bénéficiaires étaient hébergés au foyer contre 117 en février 2019. En septembre 2020, il y avait 96 pensionnaires. La séance de novembre n'a pas eu lieu. Le 19 janvier 2021, le centre hébergeait 88 personnes provenant en moyenne d'une vingtaine de pays différents. Dans le cadre du programme de réinstallation III de la Confédération (accueil de réfugiés Syriens vulnérables en provenance de camps notamment libanais), le foyer de Bex a reçu à deux reprises deux familles et une personne seule. L'EVAM collabore étroitement avec le CSIR (Centre Social d'Intégration des Réfugiés) dont dépendent ces personnes au bénéfice de permis B réfugiés dès leur arrivée.

Lors de la pandémie, toutes les mesures nécessaires ont été prises en collaboration avec les services du médecin cantonal. Afin de limiter les risques et profitant du nombre réduit d'arrivées, les résidents ont pu bénéficier de chambres seules (non partagées).

Lorsque les écoles ont été fermées, la responsable a rendu possible l'accès au réseau WIFI des classes de français afin que les élèves puissent travailler au mieux. L'EVAM a fourni les repas produits par le programme de formation de cuisine aux personnes confinées (symptomatiques, positives ou à protéger) et collabore étroitement avec l'USMI (Unité de soins des migrants) pour la gestion des confinements.

Des travaux de mise en conformité ont été exécutés en termes de protection incendie ont été exécutés dans les bâtiments avant que des travaux plus importants ne puissent débiter.

ADMINISTRATION GENERALE

Le service de l'administration générale regroupe les activités transversales de l'administration communale.

PREAVIS DEPOSES PAR LA MUNICIPALITE

2020/01

Fixation du nombre de conseillers communaux et municipaux pour la législature 2021 - 2026, le 16 janvier

2020/02

Demande de crédit pour le remplacement de l'équipement son et lumière de la Grande Salle du Parc, le 5 février

2020/03

Création d'un sentier à la route des Mines-de-Sel, le 11 février

2020/04

Assainissement de la Ruelle du Marché, le 19 février

2020/05

Réponse de la Municipalité à l'interpellation du groupe « Ouverture » intitulée « OT Et si Mme Zimmerli avait raison ? », le 22 avril

2020/06

Rapport de gestion et comptes communaux, le 28 mai

2020/07

Aménagements extérieurs de l'Ancien Stand de Vauvrise, le 29 mai

2020/08

Arrêté d'imposition, le 13 août

2020/09

Règlement des émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions, le 3 septembre

2020/10

Nouvel aménagement de la Place du Marché, le 25 septembre

2020/11

Réponse à l'interpellation du conseiller communal Christophe Grand « Qu'en est-il du chlorothalonil dans les eaux sous-terraines de notre commune et de la région ? », le 7 octobre

Budget 2021, le 27 octobre

2020/12

Prolongation de la route industrielle de Montevaux sur la parcelle n° 6506 de Borter Transport SA, le 11 novembre

2020/13

Création d'un trottoir franchissable aux chemins « Albert-de-Haller et Barmottes » le long de la parcelle n° 26, le 11 novembre

2020/14

Révision des statuts de l'association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont, le 18 novembre

SECRETARIAT MUNICIPAL

- gère l'ordre du jour des séances de la Municipalité, tient le procès-verbal de ses séances hebdomadaires, assure la transmission et l'exécution de ses décisions par les services communaux et édite la correspondance y relative. Durant l'exercice sous revue, 2'738 lettres ont été rédigées sous signature municipale ;
- assure la liaison entre la Municipalité, le Conseil communal et les services cantonaux ;
- suit les diverses procédures en matière de police des constructions, rédige et notifie les décisions aux propriétaires et élabore les documents à l'intention de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal en cas de recours ;
- gère le contentieux non financier ;
- gère les procédures de naturalisation, renseigne les candidats, leur remet les documents nécessaires, recueille les dossiers, les contrôle et assure la liaison avec la commission municipale des naturalisations et le Service cantonal de la population ;
- suit les expulsions de locataires prononcées par la Justice de paix ou le Tribunal des baux car la commune est responsable de la prise en charge, cas échéant, du mobilier laissé par la personne expulsée. A cet effet, il assiste aux expulsions si un arrangement préalable n'a pas pu être conclu avec le locataire. En 2020, 4 expulsions ont été ordonnées par la Justice de paix. Aucune n'a donné lieu à la prise en charge de mobilier ou de véhicule ;
- assure l'information générale au public, au guichet, par téléphone ou courrier électronique et par le biais du pilier public ;
- gère le site internet et tente, dans la mesure du possible, de le mettre à jour et de l'adapter aux besoins actuels ;
- édite la brochure d'informations générales distribuée à tous les ménages tous les 2 à 3 ans ;
- tient l'agenda des manifestations et en assure la publication ;
- gère les votes par correspondance et organise les élections et votations en collaboration avec le Bureau électoral du Conseil communal ;
- gère les demandes d'autorisations pour les manifestations en collaboration avec la Police du Chablais vaudois ;
- assure la liaison entre la Municipalité, la police cantonale du commerce et la police du Chablais vaudois et participe à l'application des divers lois et règlements, notamment la loi sur les auberges et débits de boissons, celle sur les activités économiques et celle sur les procédés de réclame ;
- tient le registre communal des entreprises et commerçants ;
- conserve les archives communales ;
- assume le rôle de répondant communal en matière d'intégration ;
- supervise la gestion des cours de français et des cafés-contacts organisés à l'intention des adultes allophones ;
- organise les manifestations communales.

BUREAU DES LOCATIONS

- renseigne le public, gère l'agenda des locations des divers salles et locaux communaux et établit les contrats y relatifs (316 correspondances) ;
- réserve sur demande les cartes journalières CFF, à retirer contre paiement auprès de la bourse communale.

BUREAU DES INHUMATIONS

- tient le registre des inhumations (126), soit :

inhumations :	6
inhumation secteur enfant :	1
corps inhumé au cimetière de la Pelouse :	2
urnes déposées sur des tombes existantes :	7
urnes déposées dans d'autres cimetières :	25
cendres restituées à la famille :	39
cendres déposées au jardin du souvenir :	23
urnes déposées sur de nouvelles tombes :	23
corps légué à la science :	0
- assure la coordination entre les entreprises de pompes funèbres et le service des parcs et jardins, chargé de la préparation des tombes (99 courriers) ;
- veille, en collaboration avec le service précité, au bon entretien des sépultures.

SERVICE DE CONCIERGERIE

Le service de conciergerie est composé de 8 personnes engagées à plein temps, une personne à 80% et un apprenti de dernière année. Le service s'occupe d'organiser et d'accomplir les tâches suivantes :

- assurer l'entretien des bâtiments scolaires, des locaux de l'administration et de la police, de la Grande Salle et de l'abri PCi, du Temple et des chapelles de Nagelin et des Posses, des chalets de l'Arbalesse et de Bovonne ainsi que de la Cure et de l'UAPE ;
- garantir l'entretien des extérieurs des écoles et du tennis ;
- assurer une partie des transports scolaires ;
- s'occuper de la mise en place de divers espaces communaux : le réfectoire scolaire de la Cible, le cinéma, les salles d'exposition (ouverture au public des résultats du concours pour l'EMS dans le bâtiment de la Grande Servanne, par exemple) ;
- organiser divers déménagements de classes ;
- les concierges assermentés doivent assurer le bon déroulement du stationnement aux alentours des écoles ;
- gérer la gestion des clés des bâtiments scolaires et les salles des fêtes pour les enseignants et les sociétés.

Dans le cadre des démarches liées au Covid-19, les collaborateurs du service de conciergerie ont, de plus, géré les tâches suivantes :

- réaliser et livrer à domicile les courses alimentaires pour les personnes avec une santé à risques ou particulièrement âgées ;
- réorganiser leurs horaires de travail pour assurer la désinfection quotidienne des zones de contact des bâtiments scolaires et administratifs de la commune.

BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE ET COMMUNALE

La bibliothèque scolaire et communale de Bex met à la disposition des enfants et des adultes près de 10'000 ouvrages. Romans, documentaires, albums, bandes dessinées, films et musiques alimentent ses rayons. Petits et grands y trouvent leur bonheur !

La bibliothèque scolaire et communale a pour rôle d'accompagner les élèves dans leur scolarité, mais elle favorise également la découverte, la curiosité intellectuelle, l'ouverture culturelle et le divertissement pour toute la population bellerine. La bibliothèque est un lieu de lecture et d'études, mais elle est surtout un lieu de vie et d'échanges.



La bibliothèque en 2020

La bibliothèque scolaire et communale compte 1'366 personnes inscrites, dont 790 sont des utilisateurs actifs (au moins un prêt durant l'année).

Au cours de l'année 2020, 16'032 prêts de documents ont été réalisés à la bibliothèque.

Gratuité d'accès

Depuis janvier 2018, la bibliothèque est accessible gratuitement à toute la population. Cette gratuité est un encouragement à l'accès à la lecture et à la culture.

Heures d'ouverture

Depuis août 2018, la bibliothèque a modifié ses heures d'ouverture. Elle est désormais accessible à la population locale tous les jours dès 16h00 sauf le mercredi.

Offre documentaire

La bibliothèque met à la disposition de son public près de 10'000 documents. Elle développe son offre en fonction des besoins des utilisateurs et des nouvelles technologies. La bibliothèque propose l'accès aux E-books via ses abonnements aux plateformes E-bibliomedia et E-lectures.

En 2020, la bibliothèque a fait l'acquisition de 1'036 nouveaux ouvrages, dont 970 sont destinés à la bibliothèque scolaire (élèves et enseignants) et 66 à la bibliothèque communale.

Activités en 2020

Pendant l'année 2020, la bibliothèque a accueilli 265 visites de classe et a mis en place 65 animations pédagogiques avec les classes de l'établissement.

La bibliothèque a organisé des activités spéciales avec les élèves pour Halloween et les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ).

La bibliothèque a aussi poursuivi sa collaboration avec le bibliobus qui a pour mission de promouvoir l'intégration et le maintien des langues d'origine.

Les activités de la bibliothèque en 2020 ont été bouleversées par le coronavirus. Cette situation sanitaire exceptionnelle a conduit à la fermeture de la bibliothèque du lundi 16 mars au vendredi 8 mai. La réouverture de la bibliothèque s'est faite en respectant les mesures sanitaires, ce qui a exigé entre autres la mise en place d'un horaire d'ouverture restreint, la fermeture de la salle de lecture et un accueil limité pour les usagers de la bibliothèque communale.

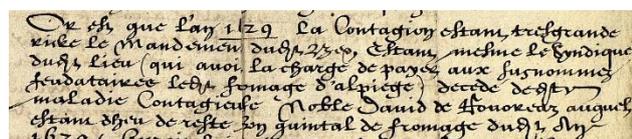
ARCHIVES COMMUNALES

Pour les archives communales : Andréa Pyroth



Travaux effectués durant l'année 2020 :

- o tri et répertoire des archives courantes du greffe municipal et du bureau technique,
- o recherches pour les demandes de renseignements,
- o transcription des documents du 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Onglets 16 à 18, soit 106 documents.

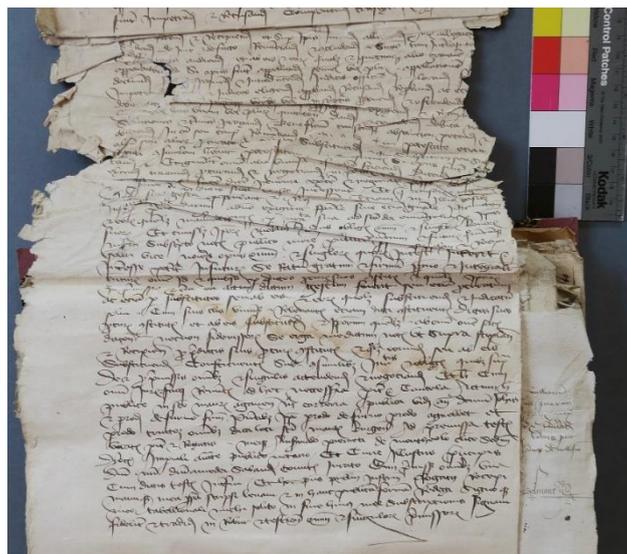


Extrait où l'on apprend que le syndic de Bex est mort de la peste en 1629.

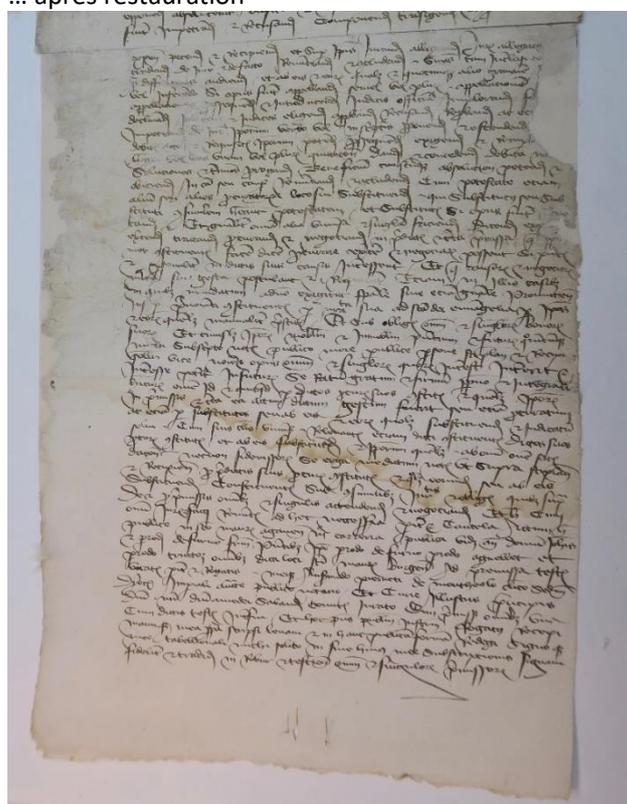
Restauration de documents

Un premier volume des onglets contenant des anciens documents est en cours de restauration par l'Atelier des Muses et Argonautes de Bex, Mme Shazar, qui a restauré les plans cadastraux. Ce travail a pris un peu de retard dû aux conditions sanitaires de 2020.

Une page tirée d'un onglet
Avant restauration ...



... après restauration



Numérisation des documents

La numérisation des documents anciens a été poursuivie avec les onglets H3, H4, I, M1, M2, M3 par le Bureau Clio de Martigny.

Divers

Les tableaux propriétés de la Commune de Bex qui avaient été prêtés à l'Association du Mandement de Bex ont été restitués par M. Fabrice Ducret, président de l'association, dans leur totalité.

Les archives propriétés de la Paroisse des Avançons qui étaient entreposées dans le clocher du Temple ont été déposées aux archives communales. Celles-ci restent propriété de la Paroisse et sont déposées dans notre local d'archives pour en garantir la conservation. Ce fonds contient également les archives de l'Eglise Libre de Bex.

Une ancienne grande bible a été retrouvée par la concierge derrière une étagère du collège qui l'a remise aux archives. La première page étant manquante, je n'ai pas pu déterminer sa date de parution mais probablement 17^{ème} siècle. Sa provenance reste inconnue.



REFECTOIRE SCOLAIRE

Mme et M. Cornelia et Nicolas Rigaud reçoivent chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, les élèves scolarisés de la 7P à la 11S pour le repas de midi.

Des menus variés et équilibrés sont servis au réfectoire avec des produits en majorité frais et provenant de Suisse, selon les critères « Fourchette verte junior ».

Les menus sont corrigés par une diététicienne chaque année et adaptés. Les menus de la semaine sont partagés en 2 plats de viande, 1 plat de poisson et 1 plat végétarien.

Des menus alternatifs sont proposés pour les végétariens, les enfants de confession musulmane et les personnes allergiques (sans gluten, sans lactose).

La majorité des produits sont achetés chez les commerçants du village (primeur, boucher et boulangerie). La viande provenant de Suisse et le poisson sont toujours frais.

L'équipe de cuisine privilégie le dialogue avec les enfants pour qu'ils goûtent les mets préparés et ainsi éviter le gaspillage.

Pour encadrer les élèves et seconder les gérants du réfectoire, deux personnes ont été engagées. Elle se relaient à raison de deux jours chacune. Cette tâche était jusqu'alors assurée par des enseignants ce qui, d'un point de vue relationnel, n'était plus souhaité par le Département. Cette modification découle de l'abrogation de la convention Canton - Commune.

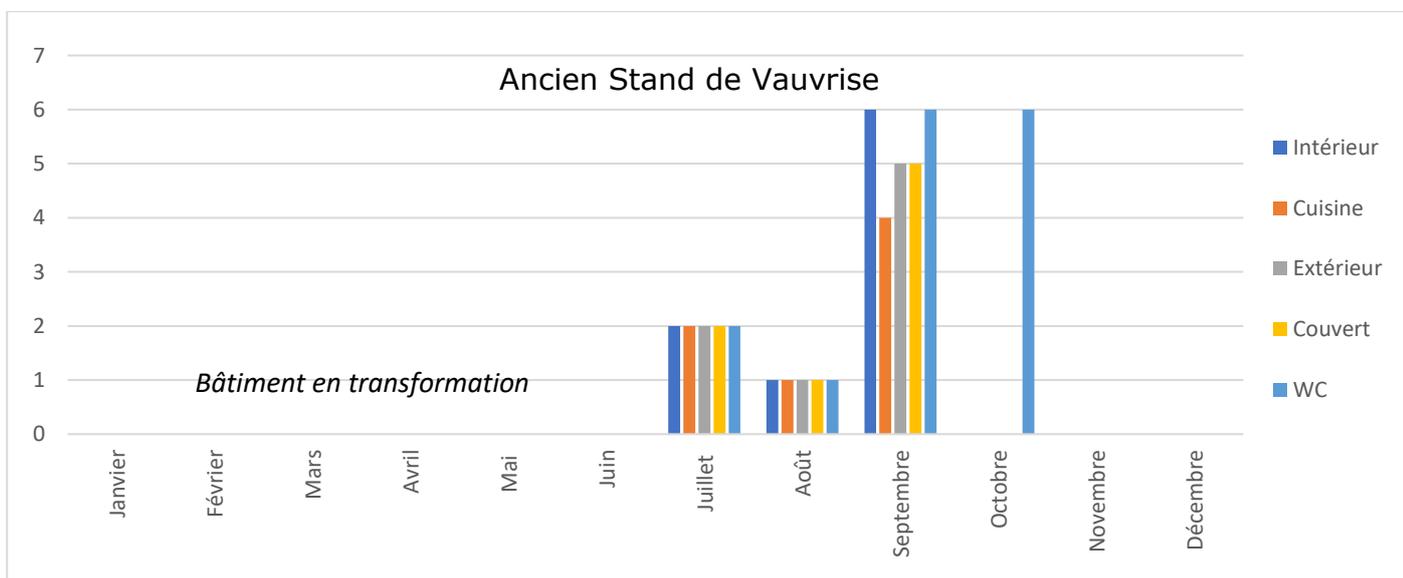
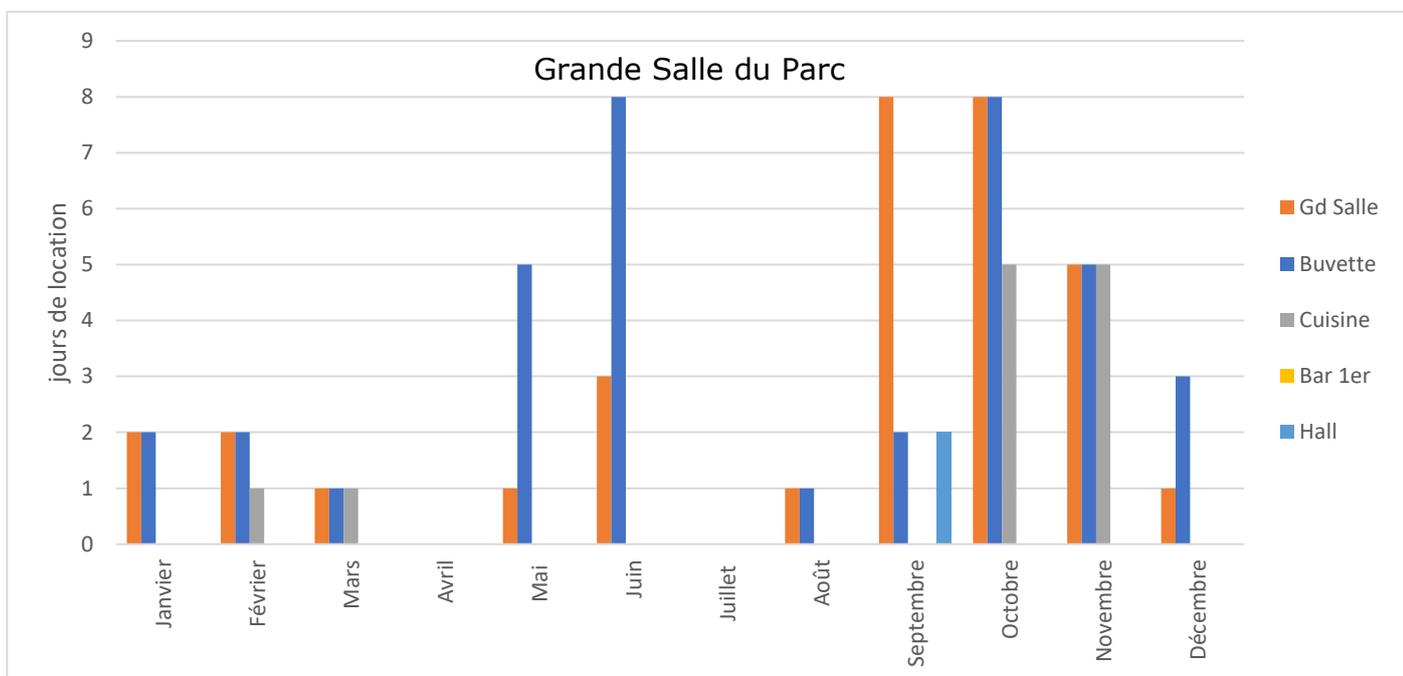
GRANDE SALLE ET ANCIEN STAND DE VAUVRISE

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour la location des salles communales ; quelques locations ont été possibles durant les mois de janvier et février pour la Grande Salle ; le restant de l'année les locaux ont été mis à disposition pour différentes séances de groupes politiques et associations présentes sur la commune (conseils communaux, MDJ Szilassy et autres sociétés).

Le manque de location nous a permis de réaliser des travaux d'entretien plus contraignants tels que le traitement des sols et le remplacement de toute la sonorisation et des lumières sur scène.

L'Ancien Stand de Vauvrise a bénéficié des mois estivaux qui ont suivi sa mise en location pour l'organisation de quelques événements.

Notre service de conciergerie a profité de cette période creuse pour finaliser les travaux d'équipement d'un système Wi-Fi et pour y installer un projecteur.



RESSOURCES HUMAINES

Tout au long de l'année sous revue, l'effectif du personnel communal a évolué comme suit.

ENGAGEMENT AU STATUT DU PERSONNEL COMMUNAL DE

- Mme Coralie Schopfer, en qualité de secrétaire à 70% auprès du secrétariat municipal dès le 1^{er} mai 2020 ;
- M. Willy Dubois, en qualité d'ouvrier polyvalent à plein temps auprès du service des travaux et de la STEP dès le 1^{er} juin 2020 ;
- Mme Virginie Cossetto Fankhauser en qualité de collaboratrice à 50% auprès de la bourse dès le 1^{er} septembre 2020 ;
- Mme Justine Chavannes en qualité de secrétaire à 60% auprès du secrétariat municipal dès le 1^{er} septembre 2020 ;
- Mme Isabelle Zucchiatti en qualité de collaboratrice à 60% auprès du contrôle des habitants dès le 1^{er} novembre 2020.

ENGAGEMENT D'APPRENTIS AU 1^{ER} AOÛT

- Mlle Alanna O'Donnell, à l'administration générale ;
- M. Enzo Candolfi, au service des forêts ;
- M. Jonathan Lima, au service de conciergerie (au 1^{er} janvier 2020).

JUBILAIRES

- M. Hervé Zuchuat pour 15 années d'activité ;
- Mme Sylvie Cretton pour 25 années d'activité ;
- M. Sylvain Colombari pour 30 années d'activité ;
- M. Pierre-André Zuber pour 30 années d'activité.

CHANGEMENT

- M. Jean-Claude Rouiller-Monay a réduit son taux d'activité à la STEP de 100% à 30% dès le 1^{er} avril.

CESSATION D'ACTIVITE

- Mme Régine Chesaux a démissionné du contrôle des habitants le 31 août ;
- M. Lorenzo Malisan a démissionné du service des travaux le 31 décembre.

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE

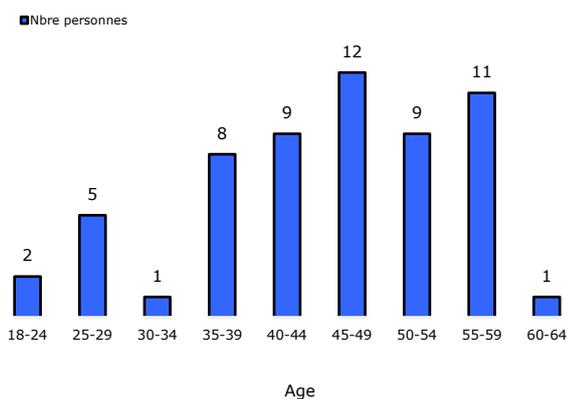
	Temps plein nbre personnes	Temps partiel nbre personnes	Total ETP unités	Auxiliaires nbre personnes	Apprentis nbre personnes
Administration générale	3	4	5.08	0	1
Finances	2	1	2.50	0	1
Forêts	5	0	5.00	0	2
Domaines et bâtiments	1	0	1.00	3	0
Service technique	6	1	6.60	0	0
Travaux – voirie	14	0	14.00	0	1
Parcs et jardins	1	1	1.80	0	1
STEP	1	1	1.30	0	0
Conciergerie, temple, réfectoire	6	4	8.00	2	1
Contrôle des habitants	2	1	2.60	0	0
Santé publique – COVID19	0	0	0.00	3	0
Service des eaux	4	0	4.00	0	0
Total	45	13	51.88	8	7

Le taux de rotation du personnel se monte à 3.54% sans tenir compte des apprentis et des auxiliaires. Quant au taux d'absentéisme en raison de maladie/accident, il est passé de 3.81% en 2019 à 5.13% en 2020. Ce pourcentage est qualifié d'élevé pour le secteur « fonction publique ». Toutefois, si nous faisons abstraction des 4 personnes absentes plusieurs mois pour maladie et accident, le taux d'absentéisme est réduit à 2.64%, ce qui est très faible pour la branche.

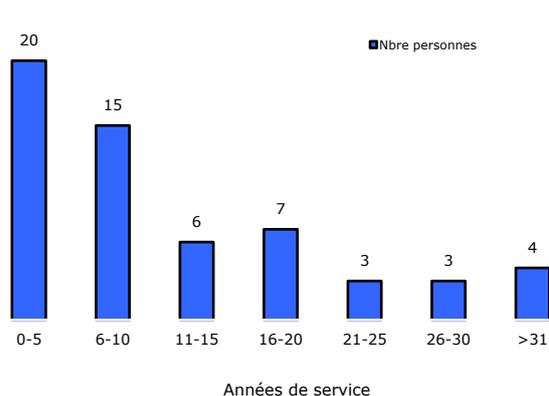
ELEMENTS STATISTIQUES

Représentation graphique de notre personnel communal sans les apprentis et auxiliaires (valeur 31 décembre).

Pyramide des âges



Pyramide des anciennetés



BATIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, nos bâtiments requièrent des interventions d'entretien plus ou moins conséquentes. Nous décrivons ci-dessous les travaux les plus significatifs.

BATIMENTS COMMUNAUX, SCOLAIRES ET DES CULTES

AUBERGE DE PONT-DE-NANT

Remplacement de l'aspirateur à cendres
Remplacement du vase d'expansion
Suppression des défauts suite à un contrôle OIBT
Contrôle des extincteurs

BATIMENT ADMINISTRATIF

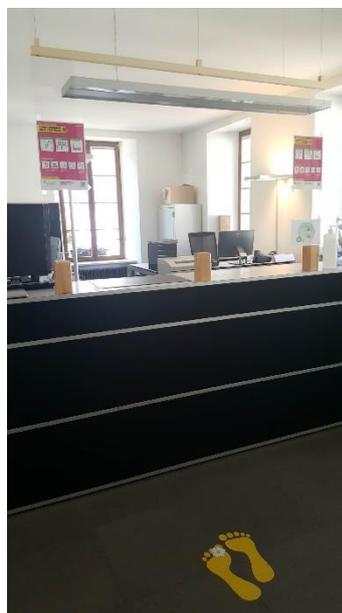
Remplacement de la pompe de relevage des eaux usées



Remplacement des joints de 2 fenêtres au bureau du contrôle des habitants
Réparation du projecteur en salle de Municipalité
Pose d'un système Connect Now pour l'ascenseur OTIS (télésurveillance)
Pose d'un serveur pour la centralisation des données de surveillance vidéo
Réparation de l'embrasure de fenêtres



Fourniture des plexiglas et signalétique pour les mesures sanitaires COVID-19



GRANDE SALLE DU PARC

Remplacement de la sono, micros HF et équipement technique lumières
Remplacement de l'auto-laveuse
Achat de chaises et de bouchons tables
Remplacement de deux servomoteurs
Remplacement de l'armoire informatique

LOCAL POMPIERS – RUE DU SIMPLON

Séparation des compteurs électriques (pompiers – Commune de Bex)
Remplacement des installations électriques de l'aérochauffeur
Installation d'un chauffage par rayonnement

FRENIERES (ANCIEN COLLEGE)

Révision de la citerne

LES PLANS (ANCIEN COLLEGE)

Remplacement du groupe sécurité du chauffe-eau

DEPOT DES TRAVAUX – ZONE INDUSTRIELLE

Remise en état de la toiture
Contrôle OIBT
Tirage d'une ligne pour armoire chauffante
Travaux d'assainissement devant l'entrée principale



EX-GUILLARD (PRE-DE-LA-CIBLE 2)

Remplacement du régulateur de pression
Remplacement du chauffe-eau
Remplacement du mitigeur kuglostat
Remplacement d'un lavabo

EX-VINICOLE (PRE-DE-LA-CIBLE 4)

Contrôle des extincteurs

TENNIS

Remplacement d'une ampoule du projecteur du court de tennis
Nettoyage et complément de végétalisation de la toiture



LES PLANS (STUDIO)

Remplacement du poêle à pellets

LES POSSES (ANCIEN COLLEGE)

Révision de la citerne
Pose d'un store à lamelles
Sablage et crépis sur l'entier du bâtiment



PC DE VAUVRISE

Contrôle et remplacement d'extincteurs
 Peinture douches et dortoir
 Réparation de la serrure de la porte d'accès extérieur
 Réparation de la couverture sur le couvert de l'entrée
 abri



HOTEL DE VILLE

Désinfection (blattes orientales)
 Rafraîchissement des volets
 Contrôle des extincteurs

CHALET DE L'ARBALESSE

Remplacement d'une pompe submersible
 Réfection du plancher de la cuisine et du réfectoire
 Micro gommage

STEP

Pose d'un nouveau panneau et cylindre de la porte du
 local turbine
 Suppression des défauts suite au contrôle OIBT
 Révision de la citerne de chlorure

LE CHATEL (ANCIEN COLLEGE)

Suppression des défauts suite au contrôle OIBT

LES DEVENS (ANCIEN COLLEGE)

Suppression des défauts suite au contrôle OIBT
 Contrôle des extincteurs
 Révision de la citerne
 Remplacement du lave-linge

SERRES COMMUNALES

Contrôle OIBT

REFUGE DE SOLALEX

Etanchéité de la toiture et ferblanterie des chénaux
 encaissés
 Finition de la barrière de la terrasse



SOLALEX – DORTOIR DES CHEVRES

Contrôle OIBT

SOLALEX – LOCAL SOCIETE DE TIR

Suppression du compteur suite au contrôle OIBT

ANCIEN STAND DE VAUVRISE

Travaux de transformation (suite)
 Achat d'extincteurs



Installations photovoltaïques



Aménagements extérieurs



POLICE

Peinture rafraîchissement des locaux
Remplacement du panneau d'affichage
Contrôle des extincteurs
Débouchage et curage : 3 interventions de l'entreprise
Küpfer

LES POSSES (ANCIEN LOCAL GENET)

Nouvelle location (M. Denis Mathey)
Rafraîchissement de la peinture et remplacement du
carrelage aux WC

ABRI DE BOTON

Remplacement de la porte de garage
Contrôle OIBT et suppression des défauts

STADE DU RELAIS

Contrôle des extincteurs

PARKING AUSSET

Remplacement d'un ferme-porte hydraulique

CINEMA

Suppression des défauts suite au contrôle OIBT

BOVONNE

Remplacement des extincteurs
Remplacement des pare-foudre et onduleurs suite à
des dégâts dus à la foudre

CENTRE SPORTIF DU PRE-DE-LA-CIBLE

Ragréage du béton en façade, avec traitement des fers
d'armature
Démolition de la paroi mobile entre les salles 1 et 2 et
mise en place d'un nouveau rideau de séparation
Modification des portes d'entrée du hall principal, des
2 couloirs au rez et d'accès aux gradins (mise aux
normes de sécurité)

COLLEGE DE LA CIBLE

Réparation de fenêtres en imposte et d'un guichet de
fenêtre
Remplacement de 3 stores

BAP

Remplacement des joints de fenêtres dans les 3 salles
des combles
Pose d'un plafond phonique dans la salle de réunion du
rez
Peinture des murs et du plafond du bureau de la
directrice
Peinture des murs et du plafond du bureau des doyens
(BAP 21)

COLLEGE DE LA SERVANNE

Réparation de la porte des vestiaires de la salle gym et
pose de listes d'angles en bois dans la cage d'escaliers
complète
Changement de 3 caméras de surveillance
Réparation d'un grand store (toile) au 1^{er}
Réparation des stores verts des salles de gym
Remplacement de 4 stores à lamelles (UAPE et une
classe du préau supérieur)

PETITE SERVANNE

Remplacement de 3 stores à lamelles et moteurs.

PORTACABINES PETITE SERVANNE

Création de socles en béton comme fondations pour les
containers
Mise en place et équipement de 18 containers pour
3 salles de classe

PORTACABINES CIBLE

Création de socles en béton comme fondations pour les containers

Mise en place et équipement de 12 containers pour 2 salles de classe

TEMPLE

Pose de 2 nichoirs pour choukas des Tours

CHAPELLE DE NAGELIN

Mise en conformité des installations électriques

ESPACES VERTS

FORETS

EXPLOITATION DES BOIS

Avec ses 1'216 ha de forêts, la Commune de Bex a une possibilité de 5'050 m³ sans la gestion des pâturages. Le volume de bois exploité en 2020 ne respecte pas les objectifs du plan de gestion de Bex. Certaines exploitations forestières ont été supprimées, pour ne pas prendre le risque de surcharger les hôpitaux en cas d'accidents (COVID). De grandes exploitations ont été attribuées à des entreprises privées (secteur du Bévioux, Fontannaz-Seulaz et Château d'Ergnau). D'autres ont été réalisées par le service des forêts. Environ 1'000 m³ ont été exploités par l'équipe forestière de la commune. L'entretien des forêts de protection est régi par une convention-programme sur une durée de 4 ans. La légère diminution du volume de bois exploité par le service forestier par rapport aux années précédentes (1'500 à 2'000 m³) est due à la nouvelle organisation entre les services et aux nouvelles tâches demandées au service des forêts, ainsi qu'aux différents contrats de gestion avec Fixit et la Confédération.



BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

La biodiversité est régie par une convention-programme sur une durée de 4 ans comme pour l'entretien des soins aux jeunes peuplements ou l'entretien des forêts de protection.

Les travaux de revitalisation des châtaigneraies situées en bordure de la route de Chiètres et sur la colline du Montet ont continué en 2020. Des travaux ont aussi été réalisés pour favoriser des espèces en voie de disparition, la couleuvre d'esculape, la Rosalie des alpes, la Bachante et la Lucane cerf-volant pour une

surface de 15.16 ha (secteurs des Dévens, la Gryonne et la Colline du Montet). Des îlots de sénescence ont été créés pour une durée de 25 ans à Solalex, la Vignasse et sur le Montet. Un îlot de sénescence est une surface forestière où on renonce à toute exploitation et sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier, jusqu'à et y compris leur décrépitude et décomposition. L'îlot est une micro réserve forestière naturelle.

VULGARISATION

En novembre 2020, des vergers d'arbres fruitiers ont été plantés en collaboration avec le service Parcs et Jardins par les élèves des écoles de Bex.



ENTRETIEN DES FORÊTS PROTECTRICES

Le suivi des forêts de protection est régi par une convention - programme 2020 – 2024.

La Commune de Bex a entretenu 45.74 hectares de forêts de protection en 2020.

SENTIERS PÉDESTRES

En 2020, le service des forêts, en collaboration avec le service des travaux, a effectué env. 1'500 heures pour une partie de l'entretien des chemins pédestres afin de diminuer l'enveloppe attribuée à des tiers.

UTILISATION DES BOIS

Le volume des bois reconnus en forêts de production et protection pouvant être commercialisé (bois de service, bois d'industrie, bois d'énergie) se monte à 4'174 m³ en 2020.

MARCHÉ DES BOIS

En 2020, le marché des bois ne s'est pas amélioré. Le cours de l'euro est toujours défavorable pour les exportations. Le COVID n'a pas arrangé les choses ... Les perspectives pour la prochaine année sont encore défavorables !

Les aides (subventions) qui sont attribuées aux propriétaires forestiers pour l'entretien des forêts de protection permettent aux dits propriétaires de continuer à entretenir leurs forêts !

PARCS

Afin d'entretenir et de sécuriser des arbres se trouvant dans des parcs, préaux ou dans certains cas isolés afin d'éviter des accidents, la commune a donné mandat à une entreprise spécialisée dans le « toilettage » des arbres majestueux. Dans certains cas, une expertise sur l'état sanitaire a été nécessaire.

HALLE À PLAQUETTES

CENTRALE DE CHAUFFE LA SERVANNE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
562 m³ /plaquettes en 2020 (594 en 2019)

CENTRALE DE CHAUFFE LA CIBLE

Fourniture de plaquettes à la centrale :
2'128 m³ /plaquettes en 2020 (2'128 en 2019)

FORMATION

La possibilité a été donnée à deux ouvriers du service des forêts de suivre des cours sous la forme de modules afin d'obtenir le certificat de contremaître-forestier.

DÉGÂTS AUX FORÊTS & INFRASTRUCTURES

LE FLÉTRISSEMENT DU FRÊNE (CHALAROSE)

Comme déjà expliqué dans le rapport de gestion de l'année dernière, les frênes présentent des symptômes de flétrissement dus à un champignon. Le dépérissement est constaté à tous les stades de développement. De gros travaux d'abattage des frênes afin de sécuriser les routes cantonales, communales et les cours d'eau ont été réalisés en 2020. Les sapins blancs et les épicéas ont fortement souffert de la sécheresse et des températures élevées en 2018, 2019 et 2020. De grosses exploitations forestières ont dû être réalisées entre 400 et 700 mètres d'altitude, pour un volume de bois de 214 m³ sur une surface de 4.02 ha.

Des travaux ont dû être réalisés sur la route d'Anzeindaz, afin de la rendre à nouveau praticable suite aux orages violents du mois d'août 2020.

PARCS ET JARDINS

Malgré la situation sanitaire due au COVID-19, le service des Parcs & Jardins a tout mis en œuvre pour garantir un fleurissement de notre commune.

Au printemps, quelque 15'000 bulbes de tulipes roses et blanches ainsi que 12'000 pensées ont été plantés pour soutenir les personnes atteintes du cancer du sein et leurs proches.



Ensuite, pour la floraison estivale, 65'000 plantes ont été cultivées dans les serres du mois de janvier au mois de mai pour décorer les différents endroits de la commune.



Le marché aux géraniums s'est déroulé les 15 et 16 mai aux serres communales.

Pour l'automne, les chrysanthèmes ont fait jaillir leurs couleurs après avoir grandi dans les tunnels depuis le mois de juin.



Différents travaux ont aussi été réalisés par le service :

- engazonnement du Parc Robinson,
- plantation de différentes haies à l'Ancien Stand de Vauvrisse,
- plantation d'une haie à l'école du Foyer,
- arrosage et entretien ordinaire des caisses et massifs.

LE CIMETIÈRE

- 30 mises en terre d'urnes dans différentes tombes,
- 7 inhumations,
- traitement des plantes indésirables sur les places en graviers avec la machine à eau chaude (aucun produit à base de glyphosate n'a été utilisé),
- taille des tombes non entretenues.

APPRENTIE

Mlle Marie-Ange Sansonnens a réussi son CFC d'horticultrice-floricultrice.

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

SERVICES DES TRAVAUX ET DES EAUX

CHANTIERS DIVERS

Création d'un sentier piétons à la route de Massongex



Puits de pompage pour l'eau potable et le traitement des eaux usées du plateau de Solalex



Assainissement aux Plans-sur-Bex



Agrandissement du parking de l'Ancien Stand de Vauvise



Construction d'un modérateur de trafic au chemin de la Tuilière



Assainissement de la ruelle du Marché



Fin du marquage de la zone piétons à Perruet



Création d'un sentier piétons à la route des Mines-de-Sel



Réaménagements de la grande place de l'Ancien Stand de Vauvise



Réaménagement du chemin d'accès et zone couvert de l'Ancien Stand de Vauvise



Collecteur EC et grilles vers Locaplus – Vida Loca



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Nous vous transmettons ci-dessous l'évolution des volumes des principaux ramassages où l'on remarque une certaine stabilité.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures ménagères incinérables	1026 to	1181 to	1460 to	1396 to	1493 to	1574 to
Objets encombrants	354 to	325 to	339 to	381 to	403 to	397 to
Papier, carton	409 to	423 to	419 to	397 to	415 to	438 to
Déchets compostables	1160 to	1160 to	1100 to	1025 to	800 to	885 to
Verre	341 to triées 6 to non triées	333 to triées 19 to non triées	326 to triées 21 to non triées	293 to triées 61 to non triées	357 to triées	381 to triées
Métaux	108 to	125 to	122 to	97 to	108 to	101 to
Huiles usées	4800 l.	5000 l.	3100 l.	3550 l.	8320 l.	3650 l.

Sur les quantités mentionnées ci-dessus, 394 to de déchets verts étaient souillées et ont dû être acheminées à la SATOM comme déchets incinérables.

Le service des travaux a fouillé une grande quantité de sacs non conformes, permettant ainsi la dénonciation de plusieurs dizaines de contrevenants pour infraction aux directives réglementaires.

D'autre part, comme chaque année, l'action « Coup de balai » a été très appréciée par les habitants des hameaux. Elle a permis de récolter une quantité importante de matières valorisables comme le fer, le bois et le matériel électronique.

Le système Gastrovert, essentiellement utilisé par les restaurants, a permis de récolter 232 containers de lavures pour le biogaz. Un projet pour développer ce système pour l'ensemble de la population bellerine a été étudié en 2020. Il sera mis en place début 2021.

URBANISME

PPA EMBOUCHURE DE L'AVANÇON

Dans le but de légaliser l'affectation du sol sur le terrain exploité depuis de nombreuses années par la Rhônex SA, un projet de PPA intitulé « Embouchure de l'Avançon » a vu le jour sur ce site. Après une mise à l'enquête publique en 2017, ce PPA a été approuvé par le Conseil communal le 16 mai 2018.

Pronatura et consorts ont fait recours contre la décision du Département du territoire et de l'environnement du 10 avril 2019, approuvant partiellement le plan partiel d'affectation « Embouchure de l'Avançon ».

Les intérêts d'aménagement de cette zone étant multiples (Rhônex, projet Rhône3, projet Massongex-Bex-Rhône, Biodiversité, ...), il a été convenu, d'entente avec les différents intervenants, de suspendre la procédure du PPA Embouchure de l'Avançon jusqu'à la mise à l'enquête publique du projet MBR.

PPA DE RIVAROTTE

Les restrictions liées à la transformation du bâtiment situé à la rue du Simplon 6 ont, dans un premier temps, contraint les propriétaires à étudier par le biais d'un PPA le développement prévu sur l'ensemble de la parcelle n° 298.

Après de longues négociations avec les opposants, un projet modifié a été soumis à l'enquête publique en 2019. Ce projet ayant soulevé un nombre conséquent d'oppositions, les projeteurs ont décidé de l'abandonner. En 2020, ils ont remis à l'enquête un projet de construction conforme à la réglementation en vigueur.

Actuellement, cette procédure a fait l'objet de plusieurs oppositions et un recours a été déposé auprès de la Cour de droit administratif et public.

CHABLAIS AGGLO

Un projet de 4^{ème} génération (PA4) a été mené en 2020. Sa transmission à la Confédération est prévue en septembre 2021 accompagnée du nouveau Plan Directeur Intercommunal (PDi) identifiant, pour l'ensemble de l'agglomération, les zones dont le développement urbanistique présente un intérêt collectif prépondérant et s'inscrit dans les projets de mobilité et de zones d'activités intercommunales.

Cette démarche commune au sein de l'Agglo vise l'obtention de subventions fédérales réservées uniquement aux projets intercommunaux et qui sont en complément aux subventions cantonales. Ces aides financières touchent les travaux liés à la mobilité (douce, individuelle ou collective), à l'urbanisation et à l'aménagement d'espaces urbains de qualité ainsi qu'aux mesures liées au paysage et à l'environnement.

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Dans le cadre de la révision du Plan d'Affectation Communal (PAComm), les zones réservées dans les hameaux des Posses et des Plans-sur-Bex sont conservées.

Les études se poursuivent pour diminuer les réserves à bâtir des périmètres hors centre afin de respecter les objectifs cantonaux. L'examen préliminaire a été présenté le 14 octobre 2020 à la Direction Générale du Territoire et du Logement (DGTL) et a obtenu un préavis favorable à la poursuite des démarches dans la direction choisie par le bureau d'urbanistes et le service technique communal. La demande préalable ainsi que la mise à l'enquête publique du PA composent les étapes en préparation pour 2021.

Les études du périmètre compact font partie d'une coordination étroite avec les deux autres communes vaudoises composant l'Agglo : Aigle et Ollon. Cette vision commune permet une approche globale au sein du Canton qui nous permet une plus grande souplesse dans la révision du potentiel d'agrandissement du centre de Bex.

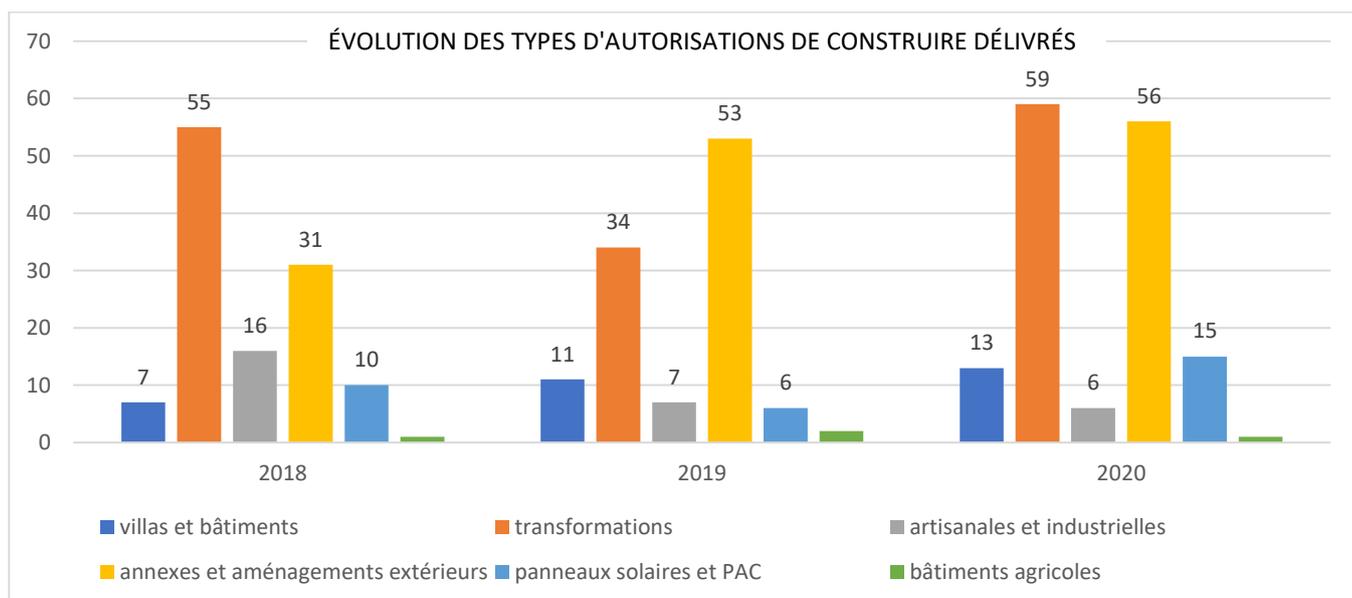
POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2020, le bureau technique a étudié et soumis à la Municipalité 578 dossiers dans le cadre de la police des constructions. Ces dossiers se traduisent par 41 procédures de mise à l'enquête publique ainsi que la délivrance de 150 permis de construire.

Le détail des permis délivrés se présente comme suit :

13	villas et bâtiments
59	agrandissements, transformations, choix d'échantillons et fractionnements
6	constructions artisanales et industrielles
56	annexes, dépôts, garages, bûchers, couverts, clôtures, piscines et routes
15	citernes, panneaux solaires, pompes à chaleur (PAC), etc
1	bâtiment agricole
150	total

Sur l'ensemble de l'année, 578 objets liés au dicastère de l'urbanisme ont été présentés en séance de Municipalité.



En 2020, le service technique a édité une brochure explicative qui identifie en quelques pages les différents types de demandes de permis de construire qui a été adressée aux propriétaires de bien-fonds sur la commune. Cette brochure s'accompagne de différents formulaires en ligne créés ad hoc et disponibles sur le site de la Commune de Bex à l'adresse : <https://www.bex.ch/N15611/police-des-constructions-urbanisme.html>



FORMATION – SANTE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Par Mme Claire Bertolini, directrice

Les élèves de 1-4P sont regroupés dans le pôle Petite Servanne, la Grande Servanne et le Foyer, ce qui constitue un atout majeur sur le plan organisationnel. Les deux classes de 1-2P (enfantines) au Foyer génèrent toutefois des inconvénients : beaucoup de temps perdu en déplacements assez conséquents pour se rendre en salle de rythmique et EPH, ou à l'UAPE. De plus, leur situation est peu propice aux collaborations interclasses avec leurs collègues du même degré. Cette situation est similaire avec les classes de 5P qui sont éparpillées entre le pavillon de la Petite Servanne, la Grande Servanne, l'Allex et le Carroz.

Les classes de 7-8P et 9-11S sont au centre, dans les bâtiments de la Cible, du BAP et de l'iBât. L'établissement ne comptait déjà plus aucune classe disponible l'année passée et le recours à des pavillons provisoires était inévitable, dans l'attente d'une nouvelle construction scolaire. En effet, l'augmentation des effectifs est conforme à ce que nous avons annoncé depuis 4 ans maintenant.

En termes d'effectifs, l'établissement scolaire de Bex a accueilli quelque 1'040 élèves à la rentrée d'août 2020, quelque 120 enseignants engagés à l'année, des assistants à l'intégration en augmentation, une équipe administrative, des PPLS (psychologues scolaires, logopédiste, psychomotricienne) de la Monneresse ainsi qu'une infirmière scolaire.

COMPOSITION DU CORPS ENSEIGNANT

Le corps enseignant se compose actuellement de **128 enseignants** répartis comme suit :

- 70 enseignants de primaire
- 39 enseignants de secondaire
- 8 enseignants spécialisés
- 1 enseignante de rythmique
- 1 Directrice
- 9 assistants à l'intégration

AUTRES PROFESSIONNELS CANTONAUX OU COMMUNAUX

Plusieurs personnes sont indispensables au bon fonctionnement de l'école :

- 3 secrétaires
- 1 apprenti au secrétariat des écoles
- 2 psychologues
- 1 logopédiste
- 1 psychomotricienne
- 1 infirmière scolaire
- 1 conseillère en orientation professionnelle
- 1 dépositaire du matériel
- 1 éducatrice en milieu scolaire
- 1 responsable régionale des éducatrices en milieu scolaire de la région Alpes Vaudoises
- 1 bibliothécaire
- 1 bibliothécaire-assistante
- 2 responsables du réfectoire
- 2 encadrantes au réfectoire
- 1 policier chargé de la prévention
- 9 concierges

SECTEUR PRIMAIRE (1-8P)

Les classes primaires se répartissent dans **43 classes** (état au 22 décembre 2020) :

- 10 classes 1-2P : Petite Servanne, Foyer et Grande Servanne
- 10 classes 3P, 4P et 3-4P : Grande Servanne
- 5 classes 5P : Allex, Grande Servanne et pavillons provisoires de la Petite Servanne
- 4 classes de 6P : Carroz
- 1 classe à effectif réduit 3-6P : Grande Servanne
- 5 classes de 7P : Cible
- 5 classes de 8P : Cible
- 2 classes d'accueil : Petite Servanne
- 1 classe d'accueil : Carroz

L'effectif total du secteur primaire est de **717 élèves** (378 garçons et 339 filles).

Une quarantaine d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient du soutien ponctuel d'une enseignante spécialisée, plusieurs périodes par semaine.

SECTEUR SECONDAIRE (9-11S)

Le secteur secondaire comprend les trois dernières années, de la 9^{ème} à la 11^{ème}, réparties entre la voie pré gymnasiale VP et générale VG. Cette dernière propose des niveaux en français, maths et allemand, ainsi que des options de compétence orientées métiers et un cours de formation générale. Tous les élèves ont maintenant 33 périodes à leur horaire (32 précédemment); cette période est donnée le mardi de 15h55 à 16h40. Cela occasionne des courses supplémentaires de transport pour le Châtel.

Le secteur secondaire comprend **19 classes** (état au 22 décembre 2020). Elles se répartissent comme suit :

- 9^{èmes} : 2 classes de VP (Pavillons prov. BAP), 3 classes de VG (Cible)
- 10^{èmes} : 2 classes de VP (iBât) 3 classes de VG (BAP)
- 11^{èmes} : 2 classes de VP, 3 classes de VG (iBât)
- une classe à effectif réduit 9-11 (BAP)
- une vingtaine d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé sont intégrés dans les classes régulières et bénéficient du soutien ponctuel d'une enseignante spécialisée quelques périodes par semaine. Pour ce suivi individualisé, ils occupent le local dans l'ancienne salle des maîtres située en haut de l'escalier, avant l'iBât (ancienne salle des maîtres secondaire)
- 1 classe d'accueil « C » qui regroupe ponctuellement des élèves intégrés dans les différentes classes de 9 à 11S
- 2 classes d'accueil secondaire

L'effectif total du secteur secondaire est de **326 élèves** (169 garçons et 157 filles).

1'060 élèves étaient prévus au mois d'avril pour la rentrée d'août 2020, mais le jeu des déménagements et une grande proportion de scolarisation à domicile liée à la COVID ont ramené ce chiffre à 1'040 en août et **1'043** actuellement (état au 22 décembre 2020).

L'établissement scolaire de Bex a été passablement bousculé cette année : le départ de Mme P. Ferrari après seulement trois ans en tant que directrice, sans successeur annoncé pendant plusieurs mois, l'arrivée de la COVID-19, puis le décès d'une enseignante en toute fin d'année ont successivement ébranlé l'école. De plus, la COVID a fortement ralenti ou carrément mis un frein aux activités de l'établissement, et ce dans tous les domaines : prévention, camps et activités

conviviales. Le renouvellement d'un membre du conseil d'établissement a été laborieux et il faudra être attentif à cet élément lors du changement de législature pour l'élection du nouveau Conseil d'établissement scolaire.

CONSEIL DE DIRECTION

Depuis le 1^{er} août, le Conseil de direction est à nouveau au complet avec la nomination de Mme Claire Bertolini à la direction le 1^{er} juillet, puis la désignation de deux nouvelles doyennes pour le secteur 1-6P (Mme Natalie Stoppini) et le secteur de l'enseignement spécialisé 1-8P (Mme Vanessa Gerber), Mme Stoppini remplaçant Mme Josette Hauswirth qui souhaitait retourner à l'enseignement pour sa dernière année d'activité, et Mme V. Gerber reprenant le poste précédent de Mme C. Bertolini. Ceci a permis de réinstaurer une stabilité bienvenue pour l'établissement.

EXERCICES D'EVACUATION

Chaque année en septembre, tous les sites sont soumis à des exercices d'évacuation incendie. Ceux-ci sont opérationnels. Le résultat de ces exercices fait l'objet d'un rapport à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO).

CAMP 10^{ème}

Un camp multisport s'est déroulé du 28 septembre au 2 octobre 2020 sur les sites d'Ovronnaz et de Villars. Ce camp est destiné à l'ensemble des élèves de 10S et 93 élèves y ont participé.

PROJET LIFT

Le projet Lift vit sa sixième année à Bex, grâce au soutien de la commune, du Canton et surtout des entreprises de Bex. Pour rappel, ce projet permet à une petite dizaine d'élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année de prendre confiance en eux en travaillant 1 à 2 heures par semaine sur des modules d'une durée de trois mois. Ces contacts réguliers avec le monde du travail vont ainsi mieux préparer ces élèves à leur avenir professionnel. Ils construisent d'autres références et envisagent leur passage à la vie active sous une perspective différente <http://jugendprojekt-lift.ch/projet-lift/>. De plus, grâce à l'arrivée de Mme Anna Russo au sein du projet, nous avons pu renforcer le lien entre l'école et les entreprises. En cette période COVID compliquée, ce projet LIFT revêt d'autant plus d'importance en permettant de créer des ponts entre les jeunes et le monde du travail.

L'ASSISTANCE AUX DEVOIRS

L'assistance aux devoirs se poursuit et rencontre toujours autant de succès avec un total de **139 élèves inscrits**. 100 élèves du primaire et 39 du secondaire (9-11S) en bénéficient deux fois par semaine (lundi et jeudi). Le financement est entièrement assumé par la commune et les parents. Les élèves sont encadrés par un total de 13 enseignants et 3 intervenants externes.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

La question d'une nouvelle construction scolaire est urgente, et il serait bon que la commission « Bâtiments » puisse à nouveau se réunir et aller de l'avant avec ce dossier ; la dernière rencontre date en effet du mois d'avril. Une planification systématique d'entretien / réfection des bâtiments à court terme et à long terme, élaborée en collaboration entre l'école et la Municipalité, et communiquée aux personnes concernées, serait appréciée. Le réseau informatique de l'Allex, par exemple, peine toujours à répondre à l'utilisation minimale qui doit en être faite par les enseignants pour l'accomplissement de leurs tâches administratives ou d'enseignement. Dans ce contexte, le récent accord trouvé entre le Canton et les communes au sujet de l'équipement informatique des classes, en particulier l'affichage numérique frontal, arrive au bon moment et devrait accélérer la mise à niveau des bâtiments existants et simplifier la gestion ainsi que la maintenance des infrastructures. Il est donc essentiel que ces aspects techniques, préconisés par le Canton, soient connus et consultés par les autorités communales avant de lancer tout projet.

En ce qui concerne les aménagements, nous sommes toujours en attente de quelques améliorations dans le préau de la Servanne. Un petit groupe composé d'enseignants, d'une doyenne et de Mme E. Desarzens, municipale en charge des écoles, s'est réuni en décembre 2020 pour discuter du projet de circuit au sol prévu sur la partie goudronnée, à l'entrée du terrain de sports, qui se trouve entre la petite Servanne et la grande Servanne.

CRISE SANITAIRE – COVID-19

Comme la société dans son ensemble, l'école est tributaire des décisions fédérales et cantonales en matière de mesures sanitaires ; dans ce contexte, il est difficile d'avoir une vision à long terme en matière de gouvernance, mais il est nécessaire d'anticiper autant que possible pour garantir une certaine stabilité,

sécurisante pour tous. L'information de tous les partenaires de l'école est essentielle, de même que l'implication et la réactivité de ceux-ci. J'en profite pour saluer l'excellente collaboration que j'ai pu avoir jusqu'à maintenant avec la commune et la Municipalité.

PREVENTION

De nombreux axes de prévention sont réalisés tout au long de la scolarité des élèves de 1P à 11S, tels que la prévention routière, dentaire et PROFA (éducation sexuelle).

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est de plus en plus fréquentée. Toutefois, nous peinons à y attirer les élèves du secondaire. Le fait que la bibliothèque se place sur le site primaire explique en grande partie cette trop faible fréquentation de nos plus grands élèves. La bibliothèque communale est accessible gratuitement aux personnes domiciliées à Bex ou alentours, toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires), lundi, mardi, jeudi et vendredi, dès 16h00. Mmes Ludivine Martins et Sabrina Wehrli en sont responsables.

JOURNEE DE L'EAU

Malheureusement, la journée de l'eau n'a pas pu avoir lieu cette année à cause de la crise sanitaire.

CONVENTION CANTON - COMMUNE

L'abrogation programmée de la convention définissant la répartition des tâches entre le Canton et la commune en mars 2021 a conduit dès 2020 au rapatriement progressif des tâches communales qui étaient gérées par l'école dans le giron de la commune : organisation de l'assistance aux devoirs, de l'encadrement du réfectoire, de la gestion financière des activités extra-scolaires. Cette migration se poursuivra l'année prochaine avec l'organisation des différentes actions de prévention : prévention routière, PROFA, visites dentaires, etc.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les 12 membres qui composent le Conseil d'établissement sont :

- **pour les parents** : Mme Kate Lane (Gryon), Mme Jannick Badoux (secondaire) et M. Shpejtim Tolaj (primaire)

Mme Jannick Badoux a repris au 1^{er} octobre le poste laissé vacant par Mme Emilie Barré

- **pour les milieux associatifs** : Mme Joëlle Cosandey (MdJ), M. Sébastien Mazzucco (culture) et M. André Amos (sport)

- **pour les autorités scolaires** : Mme Claire Bertolini, directrice, Mme Monique Tornare (primaire) et M. Vasco Brites (secondaire)

Mme Bertolini est entrée en fonction au 1^{er} juillet 2020 comme Directrice des écoles et a par conséquent repris le poste de Mme Ferrari

- **pour les autorités politiques** : M. Christophe Roesler (Conseil communal), M. Pierre-André Burnier (Municipalité de Gryon) et Mme Eliane Desarzens (Municipalité de Bex)

Son fonctionnement est régi par le Règlement adopté par les Autorités de Bex et Gryon et approuvé par le DFJC le 21 novembre 2010. Il est présidé par la représentante de la Municipalité de Bex, la Vice-présidence étant assurée par le représentant de Gryon et le secrétariat par Mme Laura Pattaroni (jusqu'au 31 août 2020) puis par Mme Virginie Cossetto Fankhauser, nouvelle secrétaire depuis le 1^{er} septembre 2020. Mme Fankhauser a été engagée au sein de la bourse communale afin de reprendre les tâches définies dans la répartition entre le Canton et la commune, dont celles liées au Conseil d'établissement scolaire.

Ses membres se sont réunis deux fois seulement cette année, les 23 janvier et 8 octobre 2020 en raison de la crise sanitaire. A noter que la nouvelle législature de 2021 amènera quelques changements quant aux membres sachant que Mme E. Desarzens ne se représentera pas à la Municipalité et sera donc remplacée. De plus, la durée du mandat de chaque membre étant équivalente à la législature, elle arrivera à échéance en juin 2021. Une élection sera donc à prévoir, au début de l'automne, conformément au règlement ad-hoc.

Différents sujets ont été abordés au cours de ces deux séances de l'année 2020, notamment :

- les conséquences du changement annuel des CFF qui a impacté les élèves empruntant la ligne de bus Bex-Fenalet,
- la refonte du Cadre général de l'évaluation,
- la nouvelle Convention scolaire (reprise des tâches par la commune),
- les projets éducatifs et pédagogiques mis en place dans le cadre de l'établissement (ateliers philosophiques),
- le changement de Directrice des écoles,
- le changement de représentant des parents pour les élèves du secondaire de Bex au sein du Conseil,
- la nouvelle formule de la Fête des écoles,
- l'aménagement des préaux scolaires,
- les portacabines du BAP et de la petite Servanne,
- la mobilité aux abords des bâtiments scolaires,
- l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur les différentes activités scolaires.

L'assemblée annuelle des parents prévue à l'art. 9 du règlement pour, d'une part, que les représentants au sein du Conseil puissent rendre compte de leurs activités et, d'autre part, que les parents puissent exposer les éventuelles problématiques rencontrées en cours d'année, n'a pas pu être organisée cette année à cause de la crise sanitaire.

SECURITE PUBLIQUE - SPORTS

POLICE

Pour l'EPOC : Major Claude Ruchet, commandant

PREAMBULE

L'année 2020 représente le huitième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 71 (66) personnes, soit l'équivalent de 69.93 (64.93) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 6 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 6 (4) postes de travail à 100%, ont été engagés. A l'inverse, 7 (3) membres ont quitté le corps. A relever que le taux d'activité d'une collaboratrice administrative a été augmenté de 20% et que nous n'avons aucun aspirant (2) qui a participé à la formation dispensée à l'Académie de police à Savatan.

FORMATION

En regard des contraintes sanitaires dues à la pandémie, seules les formations liées au tir et au self-défense ont été maintenues. Celles-ci ont été organisées conjointement avec la police cantonale et l'ensemble des polices communales vaudoises. À cet égard, nos instructeurs en la matière ont été particulièrement sollicités.

L'investissement « temps » de ces formations continues ont représenté quelque 2'082 heures, soit l'équivalent de 1.11 ETP.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex est terminée. Pour autant que les restrictions sécuritaires liées à la pandémie le permettent, l'affaire sera traitée au Tribunal dans le courant du mois de mars 2021.

COMMISSIONS DE POLICE & ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 4 (7) audiences, dont 2 (3) à Aigle, 1 (2) à Bex et 1 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour : 6 (16) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 6 (8) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 12 (14) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 0 (1) pour une amende d'ordre.

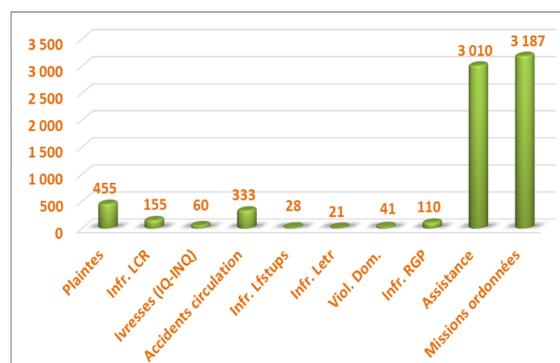
Au niveau administratif, 2'038 (2'508) actes de poursuites, 113 (190) mandats d'amener, 85 (57) rapports de naturalisations et 148 (133) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Nous avons répondu à 7'400 (9'492) sollicitations, soit 20 (26) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 455 (708) plaintes, 333 (451) accidents de circulation, 60 (144) ivresses au volant, 28 (78) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 21 (30) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 155 (275) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 110 (177) dénonciations au Règlement de police et 41 (58) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive liée au respect des mesures sanitaires imposées, a permis de canaliser les événements impliquant des troubles à l'ordre public ou autres déprédations sur le domaine public.



MANIFESTATIONS

231 (319) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 6 (61) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel. En raison du coronavirus, 113 manifestations ont été annulées soit par les décisions des autorités fédérales et cantonales, soit par les organisateurs.

Nous avons délivré 134 (177) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 21 (43) autorisations pour des lotos ou tombolas. 68 permis temporaires et 13 autorisations pour les lotos ou tombolas ont été annulés suite aux mesures prises par les autorités.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 18 (20) auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes : JOJ 2020 – National Winter Games – Les Classiques de Villars – Montreux Trail départ à Bex – Course pédestre Aigle-Leysin).

RADAR & AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'930'421 (2'152'293) automobilistes a été contrôlée. 14'121 (16'184) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,73% (0,75%). 17'989 (21'907) amendes d'ordre ont été traitées soit : 13'314 (15'881) radar – 4'560 (6'080) stationnement - 6 (6) LFstups – 107 COVID-19 – 2 LAOC.

Concernant les radars pédagogiques, ces appareils sont systématiquement placés aux endroits jugés accidentogènes. Ils sont également employés pour des comptages et autres éléments statistiques, permettant d'anticiper des aménagements routiers afin d'augmenter la sécurité des usagers.

PREVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 2'751 (4'047) élèves dans 162 (291) classes des 17 sites scolaires ont été visités. S'agissant des patrouilleurs, 30 (18) élèves ont suivi la formation avec succès (tous ces chiffres concernent l'année scolaire 2019 - 2020).

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 35 cas (55) de conflits, dont 10 (28) depuis la rentrée scolaire 2020 – 2021. Ces cas ont nécessité 65 (112) entretiens de conciliation.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglones, les CFF et les TPC. 2 (2) nouveaux membres sont venus garnir l'effectif qui se monte actuellement à 16 personnes.

Outre les cours d'éducation routière et ceux pour la préparation au permis cyclomoteur, des cours « mini-trottinette » ont été donnés en collaboration avec les APE et passeport vacances de la région.

Notre instructeur a également formé quelque 77 (104) membres de la Protection civile à la régulation du trafic.

POLICE DE PROXIMITE

L'unité de proximité a assuré 3'842 (5'091) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

À grand regret, les traditionnels « café-rencontre » ont été suspendus et reprendront lorsque la situation pandémique le permettra.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité. En ce qui concerne la prévention des délits, plusieurs campagnes ont été élaborées sous une forme adaptée à la situation.

Au niveau de la circulation routière, les campagnes traditionnelles ont été diminuées, l'essentiel de celles-ci étant axées sur le comportement des conducteurs de voitures automobiles.

Représenté en heures, le graphique ci-après démontre un panel des activités assurées par la police de proximité.



DIVERS

Le concept « Concorde » régissant certaines manifestations importantes, notamment la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer le dispositif cantonal, est toujours d'actualité, même si de nombreuses manifestations ont été annulées au cours de l'année. Notre apport de personnel représente 500 (664) heures de travail effectuées durant l'année (JOJ 2020 et préparation CMR20).

En raison de la COVID-19, notamment la mise en vigueur du dispositif cantonal ORCA du 16 mars au 19 juin et qui a été réactivé depuis le 26 octobre 2020, la Police du Chablais vaudois a été fortement mise à contribution.

Dès l'introduction des mesures sécuritaires, le personnel affecté à police secours a été réduit de manière drastique. Le solde du personnel a été mis en confinement ou affecté aux divers contrôles liés à la pandémie, ainsi qu'au renforcement des différentes Task Force cantonales.

De mars à décembre, 19 collaborateurs, malades du COVID-19, ont subi les traitements médicaux nécessaires pour leur guérison. En sus, 14 collaborateurs ayant été en contact avec des personnes testées positives ont dû être mis en quarantaine durant cette période.

À relever que nous n'avons heureusement pas eu de collaborateurs gravement atteints dans leur santé.

Au mois de juin, soit au terme de la levée du dispositif ORCA, la Police du Chablais vaudois, avec trois autres entités communales, a décidé de poursuivre la collaboration avec la Police cantonale dans le cadre opérationnel ceci jusqu'au 31 décembre 2020. Des critères ont cependant été exigés pour cette

coopération. En l'occurrence, elle ne devait entraîner aucun coût supplémentaire ni réduire l'autonomie communale. Ce partenariat a été baptisé « projet CoRe ».

CONCLUSION

Le projet CoRe va dans le sens d'une police coordonnée. Toutefois, il faudra veiller à ce que son développement ne péjore pas notre mode de fonctionnement et ne porte pas atteinte à notre autonomie communale. Il en va de notre réactivité à l'endroit des missions demandées par nos Autorités et les citoyens de notre région.

Il sied de préciser que pour que le projet perdure, il sera primordial d'harmoniser les statuts de l'ensemble des policiers du fait des disparités de traitements actuels.

Du fait du plan de renonciation cantonal, certaines missions ont dû être abandonnées au profit du plan ORCA. A cet égard, les contrôles radars ont dû être partiellement suspendus. Il en a été de même pour ceux concernant le stationnement des véhicules générant ainsi une baisse conséquente de nos rentrées financières.

CONTRÔLE DES HABITANTS

A contre-courant de la tendance 2020 observée dans le Canton de Vaud, le solde migratoire de la population bellerine a subi un recul.

La pandémie a eu également une incidence sur notre population avec une hausse des décès qui s'élèvent à 108 événements enregistrés (69 en 2019). Les naissances observent une légère baisse avec 75 événements (93 en 2019).

La population établie au 31 décembre 2020 (situation réelle) se monte à 7'845 hab. (5'323 suisses, 2'522 étrangers), soit une **diminution de 35 personnes** par rapport à 2019.

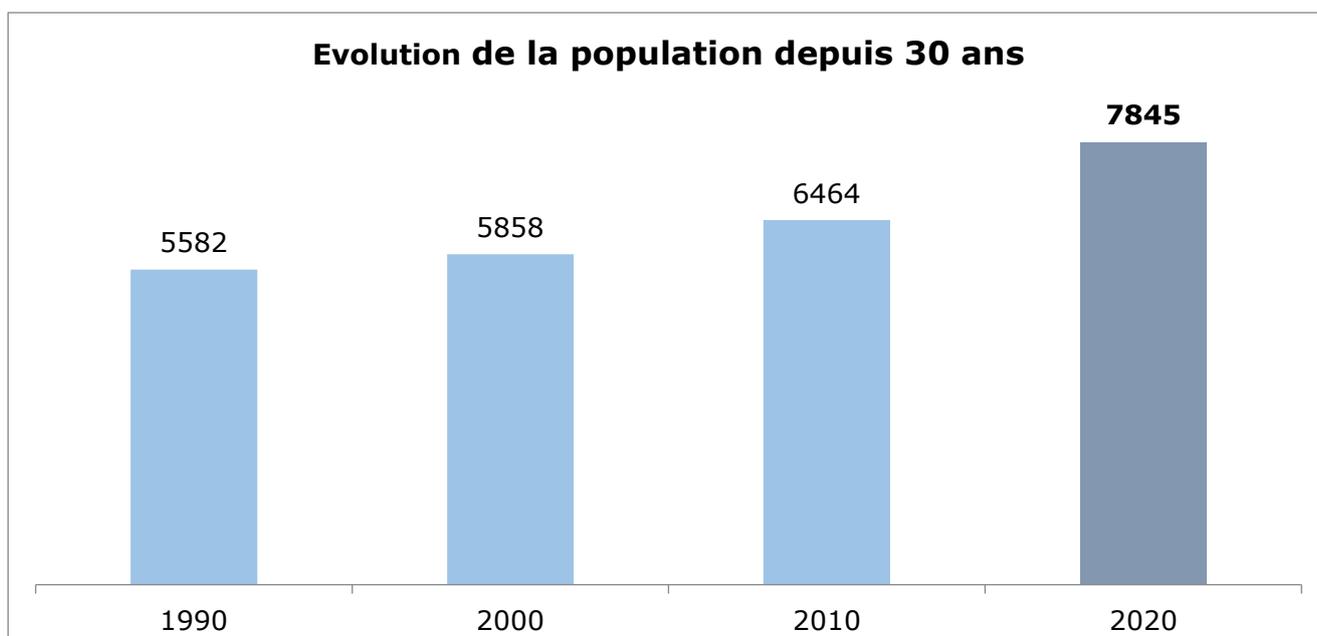
Depuis le 31 décembre 2017, la population étrangère en procédure d'asile ayant un séjour de plus d'une année en Suisse ainsi que les fonctionnaires internationaux sont inclus dans ce total.

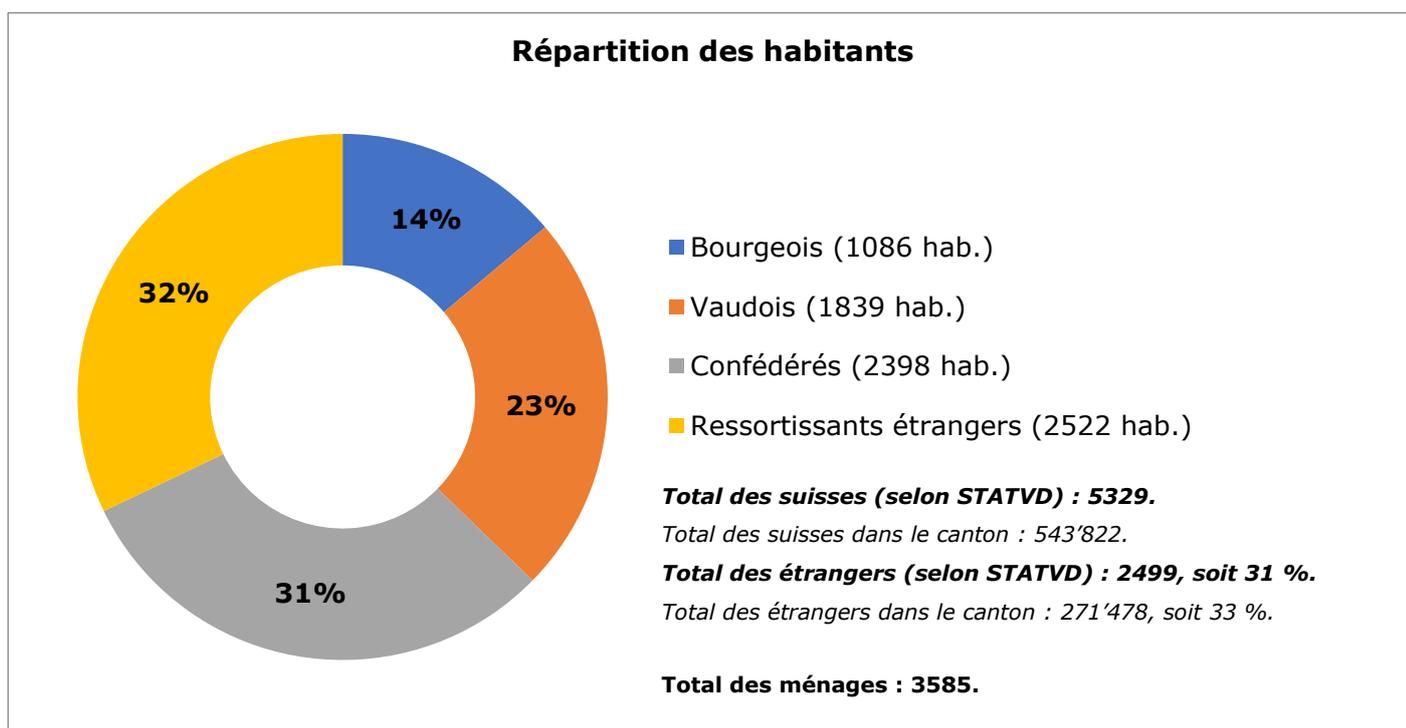
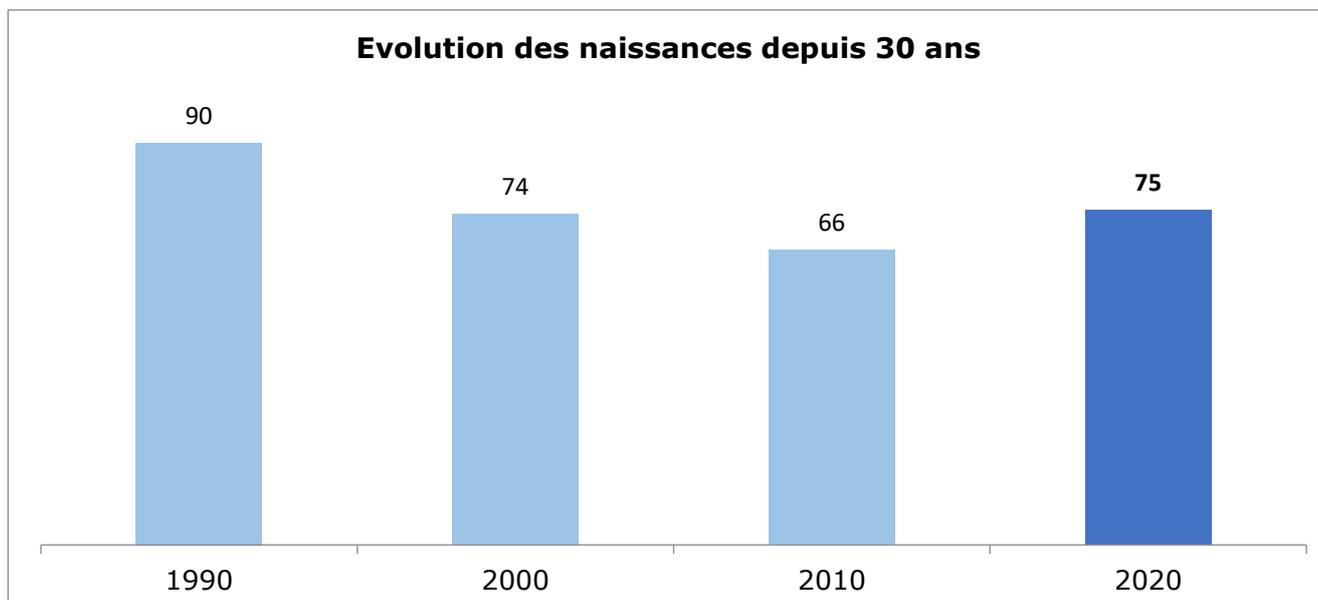
Le nombre de ménages est de 3'585 (en 2019 : 3'542).

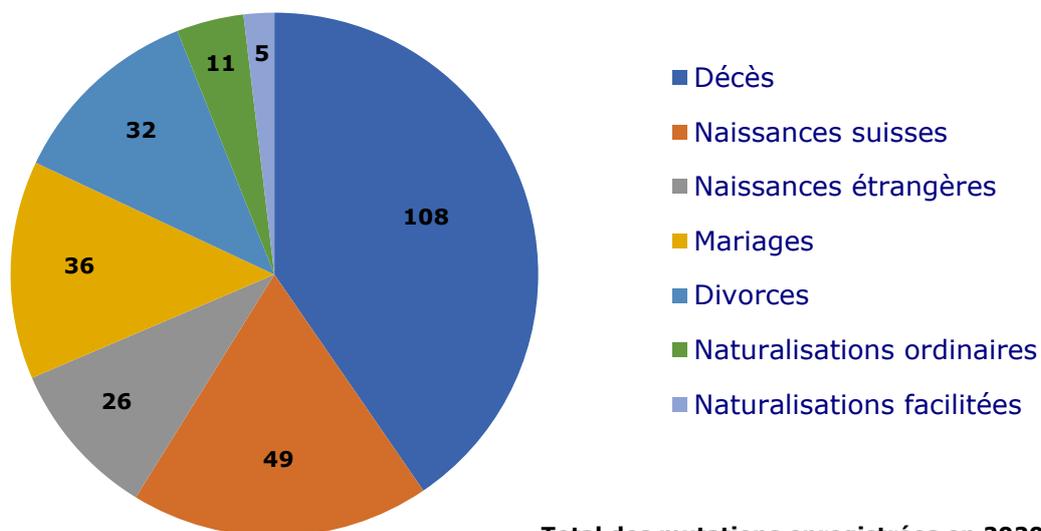
Si l'on consulte les statistiques cantonales, on constate que la population résidente permanente s'élève à 7'828 hab., soit 5'329 ressortissants suisses et 2'499 étrangers.

La différence entre les chiffres communaux et ceux du Canton s'explique par les mutations de suisses (arrivées et départs) qui peuvent être traitées sur l'année suivante par le Canton (Rcpers) ainsi que les octrois de permis étrangers qui sont en traitement auprès du Service cantonal de la population de Lausanne et qui ne sont pas compris dans leurs chiffres alors que ces administrés sont bien établis sur la commune.

Pour l'ensemble de cette année, le Contrôle des habitants a enregistré 618 arrivées et 678 départs.





Extrait des mutations enregistrées en 2020 :

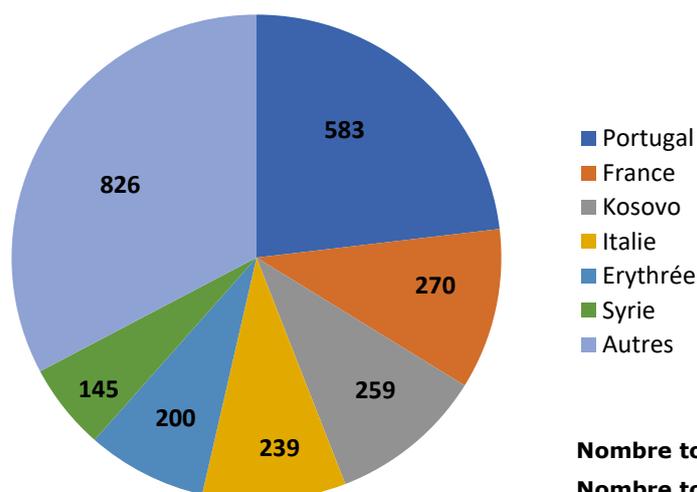
Total des mutations enregistrées en 2020 : 4498

Le Contrôle des habitants a également traité :

- 271 demandes de cartes d'identité
- 771 renouvellements de permis
- 190 octrois de permis

Principales nationalités

(nombre d'habitants)



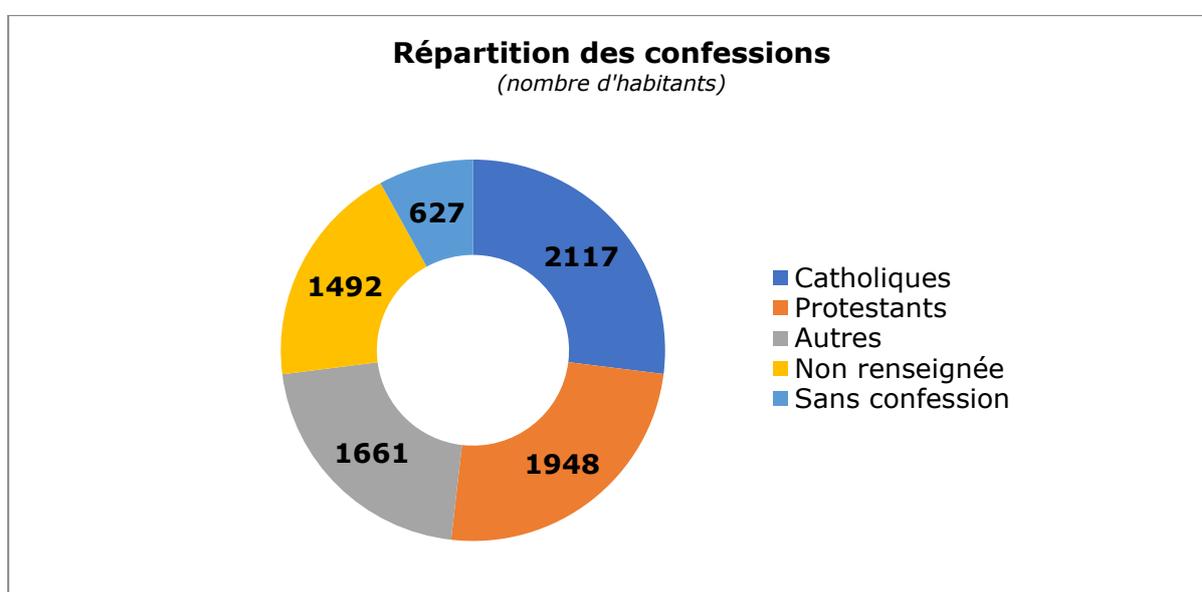
Nombre total des étrangers : 2522.

Nombre total des nationalités : 88.

Total des étrangers (selon STATVD) : 2499.

<u>Répartition des permis</u>	2019	2020
Etablissements (Permis C)	1344	1368
Annuelles (Permis B)	938	929
Courte durée (Permis L)	15	15
Admissions provisoires (Permis F) *	149	150
Requérants d'asile (Permis N) *	61	29
Fonctionnaires internationaux *	2	3
En suspens (en traitement au Service de la population de Lausanne)	43	28
Total	2552	2522

* inclus dès le 31 décembre 2017 (pour les permis F et N résidents en Suisse depuis plus d'une année).



Recensement de la population bellerine établie au 31 décembre 2020 :

Hommes

436	Bourgeois
718	Vaudois
905	Confédérés
1'048	Etrangers

3'107 Total

Femmes

458	Bourgeoises
806	Vaudoises
1111	Confédérées
884	Etrangères

3'259 Total

Garçons (- de 16 ans)

107	Bourgeois
151	Vaudois
200	Confédérés
311	Etrangers

769 Total

Filles (- de 16 ans)

85	Bourgeoises
164	Vaudoises
182	Confédérées
279	Etrangères

710 Total

Total population établie : 7'845

Répartition de la population bellerine résidente (établis + en séjour) au 31 décembre 2020 :

	Nombre ménages	Nombre habitants
Bex	2983	6676
Le Châtel	156	347
Vasselin	53	99
Les Dévens	73	157
Le Chêne	36	70
Fenalet-sur-Bex	54	114
Les Posses-sur-Bex	91	201
Gryon (Chalméry, Revers, Goille, Râpes, Léderreys, Pars, Matélon)	26	48
Frenières-sur-Bex	45	88
Les Plans-sur-Bex	68	132
Total	3585	7932

En cette année de pandémie, un service comme le nôtre qui privilégie les contacts humains, a dû trouver des solutions pour maintenir un service de qualité et répondre aux attentes de nos administrés.

Certaines procédures ont été facilement adaptées grâce, notamment, à la voie électronique. Cette pratique, qui a trouvé un écho favorable auprès de la population, restera la note positive de cette période troublée en nous démontrant qu'en se réinventant cela permet d'ouvrir de nouvelles perspectives dans notre travail.

SERVICE DU FEU

Pour le service du feu : Major Grégoire Perrin

EFFECTIFS AU 30 NOVEMBRE 2020

<u>EFFECTIFS</u>	<u>Off</u>	<u>Sof</u>	<u>App</u>	<u>Sap</u>	<u>Total</u>
EM : déjà comptabilisé dans les sites	9	0	0	0	9
Détachement premier secours Villars	5	5	4	14	28
Détachement d'appui Villars		1		5	6
Détachement premier secours Bex	8	7	5	9	29
Détachement d'appui Bex	1		1	4	6
Détachement premier secours Gryon	5	4	2	17	18
Détachement d'appui Gryon				8	8
Détachement premier secours Ollon	6	3	1	2	16
Détachement d'appui Ollon				6	6
EFFECTIFS au 30 novembre 2020	25	21	13	99	117

Effectifs au 1^{er} janvier 2021 – Prévision : 135

CODIR

Présidents	Jean-Luc Chollet	Municipal - Ollon
	Georges Vittoz	Municipal - Gryon
	Daniel Hediger	Municipal - Bex

ETAT-MAJOR

Commandant	Maj Grégoire Perrin
Remplaçant	Cap David Roulet
Responsable administration	Cap Claudia Rouge
Responsable instruction	Cap Sylvain Burnier
Responsable logistique	Cap Sébastien Baillif
Chef de site Villars	Cap Laurent Nicolier
Chef de site Bex	Cap Marco Tirocini
Chef de site Gryon	Cap Olivier Sprenger
Chef de site Ollon	Cap Roberto Valterio

RECRUTEMENT

Pour Villars :	3
Pour Bex :	6
Pour Gryon :	4
Pour Ollon :	5
Total :	18

COURS D'INTRODUCTION POUR RECRUES

Les personnes recrutées en 2020 ont suivi leur cours de formation de base FB01. Celui-ci a été organisé par le SDIS de Leysin au mois de mars 2020. Durant l'année, elles auraient dû suivre l'école de formation avec les SDIS du Chablais, des Fortifications et du Haut-Lac, qui a pour but d'approfondir leurs connaissances et ainsi mieux les intégrer dans leur site respectif mais celle-ci a été annulée en raison de la pandémie et également annulée pour l'année 2021. Nous avons mis en place une structure de formation dans les sections.

COURS ECA – FSSP -FVSP

Les cours ont fortement été touchés par les annulations en raison de la pandémie.

150 jours inscrits pour 25 cours différents dont 11 avec une formation FOAD (*Formation Ouvert A Distance*) en amont du cours.

Bon taux de participation sur les cours qui ont pu être suivis.

Très bon retour des participants lors des cours ECA.

RAPPORT DE L'INSTRUCTION

Exercice et formations

La durée totale des exercices pour le SDIS les Salines se monte à environ 4'327 heures. En 2019, nous étions à plus de 5'000 heures, sont compris les formations DAP, DPS, chauffeurs et APR. On voit donc que la pandémie a eu un impact sur les formations.

Les thèmes de formation imposés par l'ECA étaient les interventions dans les parkings souterrains.

Cette année, nous avons travaillé sur plusieurs thèmes, dont une partie sur les interventions dans les parkings souterrains, la ventilation, ainsi que l'antichute. Nous avons également travaillé sur les thèmes de base de notre métier, c'est-à-dire les missions de sauvetage, d'extinction et de protection.

Nous aurions également dû aller au centre de formation de l'IFA à Balsthal pour nous entraîner dans les feux de parking souterrain mais la pandémie a eu raison de ce cours malgré un essai de déplacement de la date en fin d'année.

Le cours de cadre et l'école de formation ont également été supprimés en 2020 à cause des restrictions sanitaires.

Une bonne nouvelle quand même : nous avons reçu deux magnifiques camions de l'ECA et des barrages contre les éléments naturels ; suite à ces réceptions, nous avons dû former nos pompiers à l'utilisation de ces derniers. Pour les barrages, le site d'Ollon s'est formé lors d'un samedi. Concernant les 2 TP, les 4 sites ont été formés à l'utilisation de la nouvelle lance cobra ColdCut, lance de dernière génération permettant de limiter les phénomènes thermiques, tels que backdraft ou flashover. Plusieurs membres du SDIS ont reçu

différentes formations de la part de l'ECA pour pouvoir former les sapeurs-pompiers du SDIS et ainsi être rapidement opérationnels avec ces véhicules et ce matériel.

Cours ECA – FSSP – FVSP

161 jours inscrits pour 26 cours différents dont 11 avec une formation FOAD (*Formation Ouvert A Distance*) en amont du cours.

Bon taux de participation, mais les participants ont de la peine à faire leurs FOAD et nous devons constamment faire des rappels aux gens ce qui prend beaucoup d'énergie aux responsables de l'instruction et aux chefs de site.

Très bon retour des participants lors des cours ECA.

RAPPORT D'ACTIVITES DU SITE DE BEX

Par Marco Tirocini

J'aimerais commencer ce rapport par remercier l'Etat-Major des Salines pour l'excellente collaboration tout au long de cette année particulière.

Un grand merci également au CODIR, qui a été à l'écoute pour nos différentes questions et remarques.

Cette année a été marquée par la pandémie du Covid. Cette dernière nous a obligés, comme d'habitude, à mettre à l'épreuve notre pouvoir d'adaptation. Après un début d'année qui ressemblait aux autres, nous avons dû stopper toutes activités de formation afin de garantir la sécurité de nos ressources. Il nous fallait absolument éviter de mettre en quarantaine nos effectifs et ainsi tout mettre en œuvre pour assurer les interventions de défense incendie et d'aide à la population.

Effectif et personnel

L'effectif du site de Bex est stable et complet.

Je me réjouis de pouvoir compter sur les 6 nouvelles recrues qui rejoindront nos rangs début 2021. Je leur souhaite d'ores et déjà plein succès dans cette nouvelle aventure.

Matériel, véhicules et locaux

Cette année a été marquée par l'arrivée de « Christalia », le dernier cri des tonnes-pompes. Ce nouveau camion est équipé du matériel à la pointe de la technologie, entre autres une lance perforante à très haute pression. Celle-ci nous permettra d'accroître notre sécurité lors des interventions futures.

Un grand merci à la commune pour la mise à disposition de la seconde partie de la caserne.

Instruction

Début d'année normal. Arrêt de toutes activités au mois de mars. Au mois de juin, nous avons pu à nouveau reprendre nos formations.

Depuis octobre, nous avons pris la décision de stopper à nouveau les formations car avec le programme de formation actuel, il nous était impossible de garantir et respecter les recommandations en vigueur.

Chef de site

Je tiens à remercier tous les pompiers qui œuvrent sur le site de Bex. Effectivement, chaque personne est unique de par son caractère, sa sensibilité ou ses connaissances. Ce cocktail de personnalité forme un groupe uni, intéressé et toujours à la disposition de la collectivité.

Je suis vraiment content de pouvoir compter sur un effectif motivé qui répond toujours positivement à chaque demande.

Un grand merci à eux.

INTERVENTIONS

- 10 Alarmes auto. justifiée (feu couvant, surchauffe...)
- 3 Alarmes auto. fausse manipulation
- 6 Alarmes auto. activité (négligence par une personne)
- 3 Alarmes auto. travaux en cours (installation non dénoncée)
- 6 Alarmes auto. défauts techniques (défaut du système)
- 4 Alarmes auto. cause inconnue
- 12 Défenses hydrocarbures
- 8 Feux en général (objets non assurés ECA)
- 5 Feux de broussailles ou étroubles
- 4 Feux de cheminée

- 2 Feux de forêts
- 11 Feux touchant un objet ECA
- 2 Feux de voiture sans protection objet ECA
- 8 Inondations par accident ou usure
- 1 Inondation par les éléments naturels
- 8 Préventions touchant objet ECA
- 2 Préventions (non pris en charge par ECA)
- 1 Sauvetage d'animaux
- 11 Sauvetages de personnes
- 2 Tempêtes (rafales de vent) sécurisation sites

Nombre d'interventions avec renforts au total 109.

TELETHON

En raison de la situation de pandémie, l'EM des Salines a décidé de ne pas participer au Téléthon cette année, mais nous avons commandé 150 peluches afin de les distribuer à la troupe.

SEANCES DIVERSES

Règlement des affaires courantes entre le Commandant et la QM.

Séances mensuelles de l'Etat-major.

Séances durant l'année avec le CODIR.

Séances durant l'année de coordination des sites.

Séances avec l'ECA.

Séances des délégués de la FVSP.

Commission des avalanches avec la Commune de Bex.

FVSP (Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers)

Malheureusement, toutes les activités liées à la FVSP ont été annulées pour raison de pandémie.

MOT DU COMMANDANT

Par Grégoire Perrin, commandant

Chers membres du SDIS les Salines.

Après 29 années passées dans cette grande famille des sapeurs-pompiers, je tenais à écrire quelques mots d'au revoir et de remerciements. Des mots simples mais essentiels afin de mettre un terme à ce beau parcours au sein du SDIS les Salines.

Depuis mon arrivée en 1991 en tant que recrue, je n'ai fait que progresser et évoluer pour ensuite devenir Commandant de la Caserne de Gryon en 2001. Mon envie d'évolution m'a amené à accéder au poste de remplaçant du Commandant du SDIS les Salines en 2010, pour enfin clôturer mon ascension au poste de Commandant de 2012 à 2020.

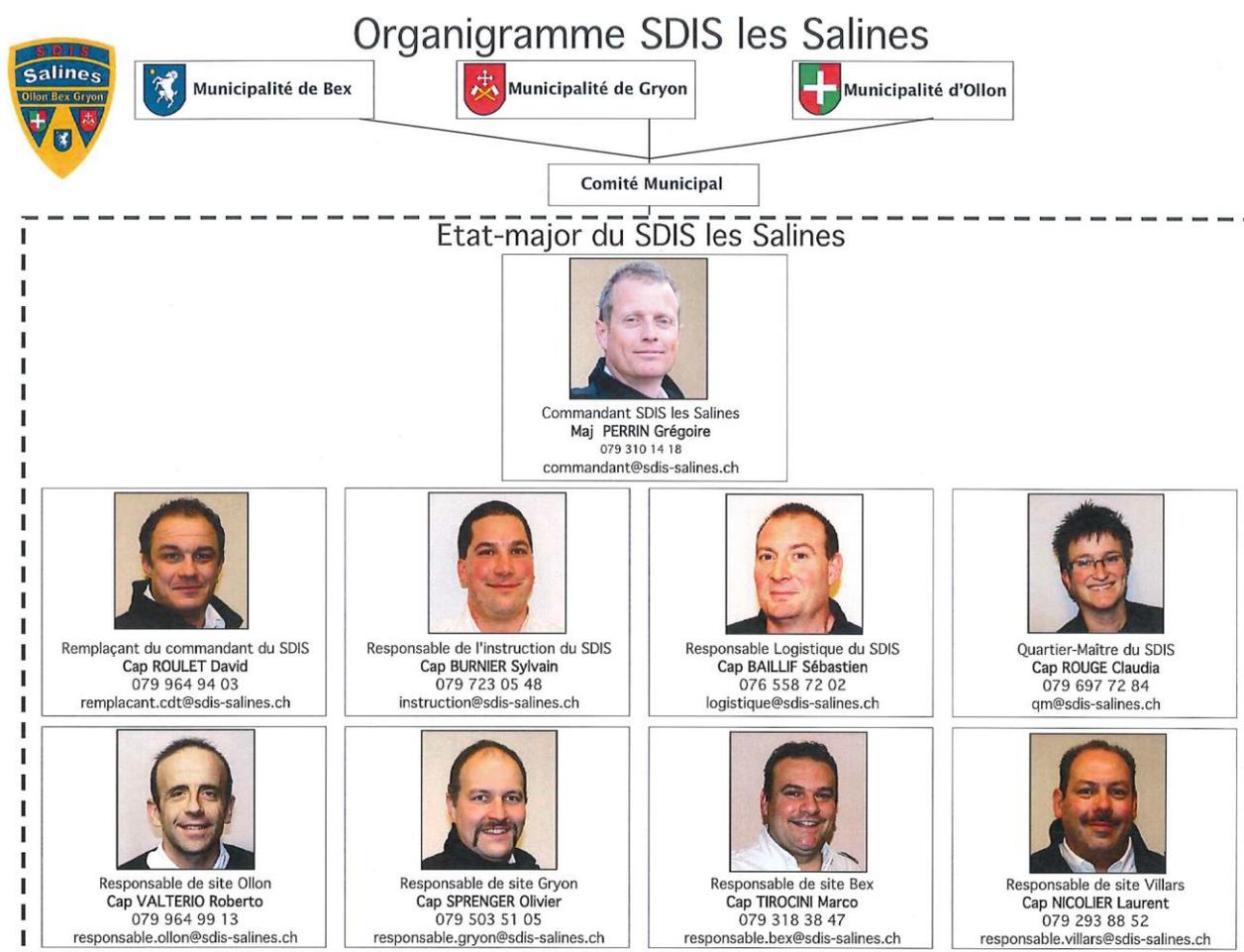
Chaque étape m'a constamment permis de m'améliorer et de toujours en apprendre davantage. Au moment de mon départ, je voudrais vous remercier

pour les bons moments passés dans cette passion commune que nous partageons toutes et tous.

J'ai décidé d'y mettre un terme afin de m'investir pleinement pour ma belle commune.

Je vous souhaite à chacun et chacune une bonne continuation.

Bien à vous.



SERVICES INDUSTRIELS

SERVICE DES EAUX

En complément de l'entretien courant du réseau, des réservoirs et des installations, le service des eaux a été sollicité sur plusieurs chantiers, dont notamment :

- assainissement du réservoir des Poses (remplacement de l'appareillage existant, installation d'un col de cygne, d'une vanne incendie motorisée, raccordement via une nouvelle fibre optique au programme de gestion, peinture et pose d'un treillis anti-chute sur le réservoir)



- installation de nouvelles prises d'eau pour les bâtiments scolaires provisoires



- remplacement du système de filtration ultra-violet à Anzeindaz



- installation de plusieurs by-pass dans le cadre des travaux d'assainissement à la Ruelle du Marché



- nombreuses interventions dans le cadre des travaux de pompage-turbinage à Solalex, ainsi que les relevés d'échantillons lors des essais de traçage destinés à la délimitation des zones de protection



Le service des eaux a aussi :

- procédé aux relevés des piézomètres et forages de Solalex durant l'ensemble de l'année ;
- contrôlé et entretenu les coupe-pressions, les purges et les réservoirs ;
- déplacé et révisé des bornes hydrantes ;
- entretenu l'installation à ultra-violet à Anzeinde ;
- relevé systématiquement les fuites du réseau à Bex ;
- ouvert et fermé les installations d'arrosage des vignes ;
- ouvert, entretenu et fermé les fontaines.

Le service a également été sollicité pour :

- l'entretien du réseau de défense incendie des tunnels autoroutiers de l'Arzillier ;
- la réparation de 26 fuites sur le réseau communal et 16 sur des réseaux privés ;
- 30 détections de fuite sur des conduites privées ;
- 30 suppressions, remplacement, ou installations de vannes de prise ;
- l'entretien et les réparations diverses dans les bâtiments communaux.

Le service a également effectué 109 opérations relatives aux compteurs d'eau (pose de nouveaux compteurs avec télé relevé, échange de compteurs bloqués et nouvelles concessions).

STEP

Sur cette année, nous avons effectué 51 analyses et la Direction Générale de l'Environnement a procédé à 10 contrôles donnant des résultats conformes à la législation.

Nous avons aussi fait analyser nos boues par le laboratoire Sol-Conseil ; les rejets des métaux lourds sont en conformité avec la législation.

Une révision complète a été effectuée sur la centrifugeuse pour sa dixième année d'exploitation depuis sa mise en service.

RÉSEAU

Le curage ponctuel du réseau a été effectué selon le plan de rotation. D'autres interventions ont été nécessaires comme le contrôle périodique des STAP (station de pompage) et des déversoirs. Le personnel de la STEP a effectué trois analyses pour la mini-STEP de Pont-de-Nant, deux analyses de mini-STEP privées et deux analyses pour ILS.

Les stations de pompage de la Maison de Commune et du centre sportif ont été assainies et équipées de nouvelles pompes.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes.

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Bex (art. 100)

le Conseil communal de Bex :

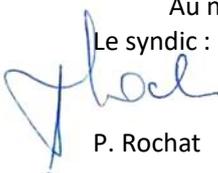
- ayant pris connaissance du rapport de la commission de gestion ainsi que des comptes 2020 présentés par la Municipalité ;
- ayant entendu le rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

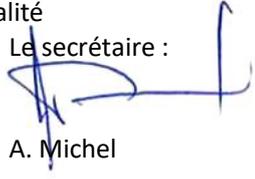
décide :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Bex, le 11 mai 2021

Au nom de la Municipalité

Le syndic :  P. Rochat

Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE BEX' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown on top, and the motto 'LIBERTÉ PATRIE' on a ribbon below the shield.

FINANCES + COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Voir annexes

Commune de Bex
Bourse communale



Comptes de l'exercice 2020

FINANCES

Table des matières

Commentaires sur le résultat des comptes	1
Comptes par dicastère	10
Tableau des comptes bâtiments	56
Tableau des comptes bâtiments instruction publique et cultes	68
Tableau des charges et revenus par direction	76
Tableau des charges et revenus par nature et par direction	80
Comparatif budgétaire par nature	84
Bilan comparatif	86
Inventaire des titres	90
Immeubles du patrimoine financier	91
Dépenses et recettes d'investissements	95
Investissements par direction	96
Investissements par nature et par direction	102
Investissements par nature	106
Investissements du patrimoine administratif	110
Prêts et participations du patrimoine administratif	114
Investissements du patrimoine financier	116
Etat des emprunts à moyen et long terme	118
Etat récapitulatif des fonds	119
Engagements hors bilan de la Commune	120
Flux de trésorerie	121
Associations de communes et ententes intercommunales	122
Comptes SDIS des Salines	123
Analyses des finances communales	124

FINANCES

Préambule

Les comptes de l'année 2020 adoptés par la Municipalité au cours de sa séance du 12 avril 2021 ont été audités et font l'objet d'un rapport de révision séparé.

Bien que les éléments détaillés relatifs à ces derniers fassent parties intégrantes du présent rapport de gestion, il nous semble intéressant d'en souligner ci-après quelques aspects :

2020 en bref

A l'instar des années précédentes, les charges ont été globalement maîtrisées. Par ailleurs, plusieurs recettes sont meilleures que budgétisées et différentes dépenses moindres, phénomènes débouchant sur un résultat plus qu'équilibré.

Une fois sans les variations des réserves et une fois avec celles-ci, les tableaux ci-après comparent budget et comptes 2020 et relèvent l'importance de la correction positive enregistrée :

Résultat publié :

	Budget 2020	Comptes 2020
Revenus	34 790 253.00	37 912 988.56
Charges	-35 121 054.00	-37 874 182.25
Excédent de charges/revenus	-330 801.00	38 806.31

Avec les variations de réserve :

	Budget 2020	Comptes 2020
Revenus	34 790 253.00	37 912 988.56
Charges	-35 121 054.00	-37 874 182.25
Variations des réserves (P.P.)	-162 033.00	1 603 604.36
Excédent de charges/revenus réel	-492 834.00	1 642 410.67

Cette embellie s'explique par la diminution de certains coûts et l'amélioration de plusieurs recettes par rapport aux montants budgétisés ; il s'agit principalement des postes suivants :

- la péréquation 2019 a laissé un solde en notre faveur de Fr. 401 323.00
- l'encaissement des taxes uniques d'épuration, raccordement égout et eau s'avère supérieur de Fr. 595 580.60 à la prévision
- le résultat net du dicastère Impôts est meilleur de Fr. 352 414.17
- les produits de la vente d'électricité hydraulique progressent de Fr. 165 101.85 suite à l'encaissement de la RPC au lieu de l'autoconsommation
- les charges dans le domaine des transports sont inférieures de Fr. 145 884.55
- la participation à la LAJE-ARASAPE a été revue à la baisse par Fr. 124 102.55

Ce résultat financier réjouissant nous a permis d'attribuer Fr. 200 000.00 au fonds de réserve « investissements futurs » ainsi que Fr. 300 000.00 au fonds « rénovations des bâtiments ». Des amortissements supplémentaires ont également été effectués.

Salaires

Relevons que la masse salariale estimée à Fr. 4 697 570.00 s'est élevée en réalité à Fr. 4 791 029.40, montant duquel il faut déduire Fr. 202 469.10 relatifs aux remboursements de traitements, ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 4 588 560.30. Le personnel absent en raison d'accidents ou de maladies de longue durée a été partiellement remplacé par des temporaires et les différents services ont absorbé la charge de travail supplémentaire.

Revenus effectifs

Les revenus effectifs nets (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserves déduits)

se montent à	Fr. 34 475 251.91
au budget à	<u>Fr. 32 569 233.00</u>
soit une augmentation par rapport au budget de 5.85 %	Fr. 1 906 018.91

Ces entrées supplémentaires proviennent de :

- 31 % taxes uniques d'épuration, raccordements à l'égout, raccordement à l'eau (+ Fr. 595 580.60)
- 21 % du solde net péréquatif 2019 (+ Fr. 401 323.00) y compris la réforme policière
- 10 % des recettes fiscales supplémentaires (+ Fr. 191 286.56)
- 8 % des taxes annuelles eau-égout-épuration (+ Fr. 155 508.35)
- 9 % des ventes d'électricité hydraulique (+Fr. 165 101.85)
- 7 % charge foncière Rte de Montevaux (+ Fr. 138 885.80)
- 14 % d'autres revenus de patrimoine, de produits des ventes, de remboursements et de participations de tiers.

Charges effectives

Les charges nettes (amortissements du PA, imputations internes et virements aux fonds de réserves, déduits)

se montent à	Fr. 28 681 673.54
au budget à	<u>Fr. 29 306 437.00</u>
soit une diminution par rapport au budget de 2.13 %	Fr. -624 763.46

Cette diminution de charges est principalement due à la pandémie de la COVID19.

Amortissements supplémentaires

Les services « Eaux » et « Egout », dont les taxes vont être revues prochainement, dégagent des résultats dont il n'est pas nécessaire de virer le tout aux réserves. Aussi, afin de diminuer la charge future des amortissements, la Municipalité a décidé d'affecter une partie du bénéfice et de ces excédents à l'amortissement supplémentaire d'anciens investissements :

Eaux :

Amort. supplém. invest. Benjamine 2 ^{ème} étape	Fr. 194 400.00
--	----------------

Egout :

Amort. supplém. invest. ceinture Cotterd-Rivarottaz-Colonne	Fr. 304 814.50
Amort. supplém. invest. collecteur Bex – Les Plans	Fr. 196 500.00

Répartition compte de résultat :

Amort. supplém. grande salle de Bex	Fr. 494 013.20
-------------------------------------	----------------

Impôts

L'impôt sur le revenu, sans les compléments facturés relatifs aux années antérieures, a diminué de Fr. 54 988.00 par rapport à 2019. Le montant des acomptes provisoires au 31 décembre 2020 présente un important solde négatif. Cela signifie que le montant des taxations était inférieur aux acomptes payés préalablement et surtout des acomptes ont dû être remboursés. L'impôt sur la fortune a diminué de Fr. 44 555.00 par rapport à 2019. Cette légère diminution est provoquée par le fait qu'en 2019, de nombreux dossiers de rattrapages ont été traités suite à des annonces spontanées.

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice est conforme à l'année 2019. Le budget 2020 était sous-estimé car il tenait encore compte des éventuels effets de la RIE III cantonale soit la baisse du taux (canton + commune) de 8.0 % à 3.33 %. Avec l'introduction de la réforme fiscale et financement de l'AVS au 1^{er} janvier 2020, nous avons reçu la compensation fédérale promise.

La valeur du point d'impôt communal est pour 2020 de Fr. 179 259.00 soit par habitant Fr. 22.90 (2019 – Fr. 185 730.00 soit Fr. 23.60 par habitant).

Le taux d'imposition de 71 % est resté inchangé depuis la réforme policière de l'année 2011.

Autofinancement

Recettes effectives	Fr. 34 475 251.91
Charges effectives	<u>Fr. 28 681 673.54</u>
Marge d'autofinancement	Fr. 5 793 578.37

Influencé par les différents encaissements précités, le cash flow est très nettement supérieur au budget qui prévoyait Fr. 3 262 796.00. Cette importante marge d'autofinancement nous permet de poursuivre sereinement le plan des investissements établi pour la législature 2016-2021.

La capacité d'autofinancement, soit le rapport entre la marge d'autofinancement et les revenus de fonctionnement épurés, s'élève à 16.81 %. Ce taux indique une capacité moyenne d'autofinancement. Cet indicateur s'apprécie comme suit :

< 10 % mauvais 10 – 20 % moyen > 20 % bon

Plafond d'endettement brut

Adopté par le conseil communal dans sa séance du 5 octobre 2016, le plafond brut d'endettement pour la législature 2016-2021 s'élève à 75 millions. Selon les nouvelles directives cantonales en la matière, il n'y a désormais qu'un seul plafond qui englobe les engagements hors bilan pondérés.

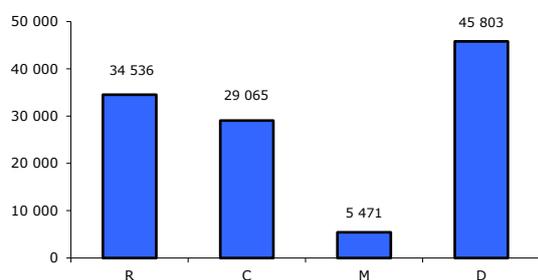
Situation au 31.12.2020 :

Endettement brut	Fr. 56 309 070.21
Engagements hors bilan pondérés	<u>Fr. 68 212.50</u>
Endettement brut total	Fr. 56 377 282.71

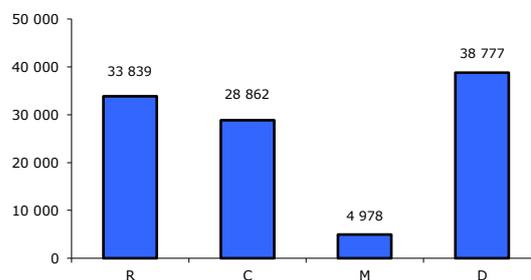
Comparatif avec les années précédentes

Ci-après, l'évolution des recettes (R) et des charges (C) effectives ainsi que la marge d'autofinancement (M) et la dette nette (D) des quatre dernières années.

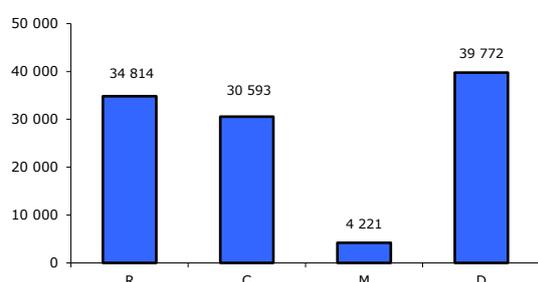
Année 2017 (en KCHF)



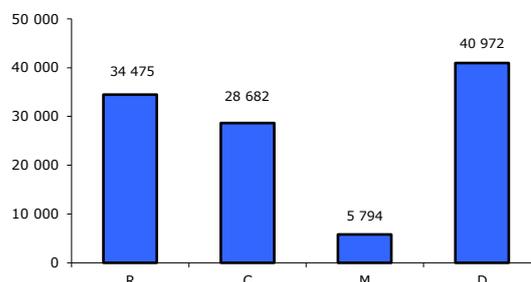
Année 2018 (en KCHF)



Année 2019 (en KCHF)



Année 2020 (en KCHF)



R : recettes effectives

C : charges effectives

M : marge d'autofinancement

D : dette nette

Dettes – charge d'intérêts

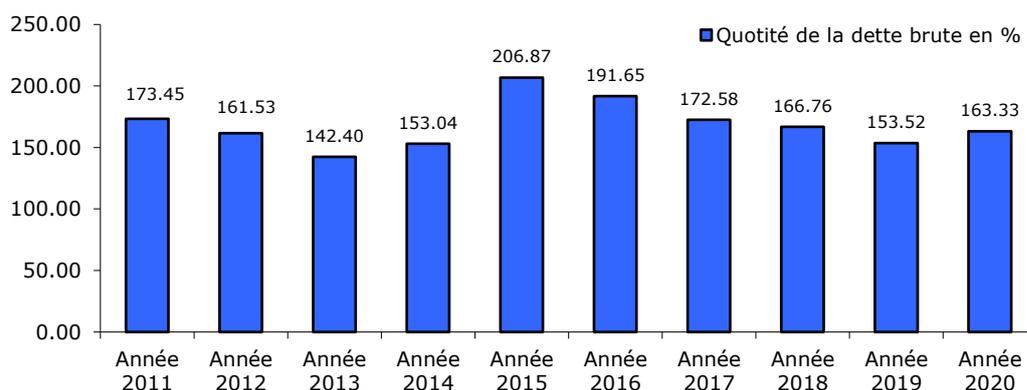
La dette brute au 31 décembre 2020 s'élève à Fr. 56 309 070.21 soit par habitant Fr. 7 193.00.

Elle se montait au 31 décembre 2019 à Fr. 53 445 844.50 soit à Fr. 6 792.00 par habitant.

La quotité de la dette brute, à savoir la mesure de l'endettement brut par rapport aux revenus annuels, augmente en 2020 de 153.52 % à 163.33 %. Cet indicateur financier s'apprécie comme suit :

< 50 %	très bon	150 % - 200 %	mauvais
50 % - 100 %	bon	200 % - 300 %	critique
100 % - 150 %	moyen	> 300 %	inquiétant

L'évolution de cet indice se présente comme suit :



Quant à la dette nette, elle est de Fr. 40 971 859.71 soit Fr. 5 234.00 par habitant contre Fr. 5 054.00 en 2019.

Relevons que durant l'exercice sous revue les emprunts SUVA de 5.5 et 3 millions au taux de respectivement 2.53 % et 2.51 % ont été remboursés au printemps 2020.

Trois nouveaux emprunts ont été contractés soit :

- 5 mios : BCV le 11 mai 2020 – durée 15 ans – taux 0.45%
- 3 mios : Postfinance le 7 décembre 2020 – durée 12 ans – taux 0.43 %
- 3 mios : BCV le 7 décembre 2020 – durée 15 ans – taux 0.40 %

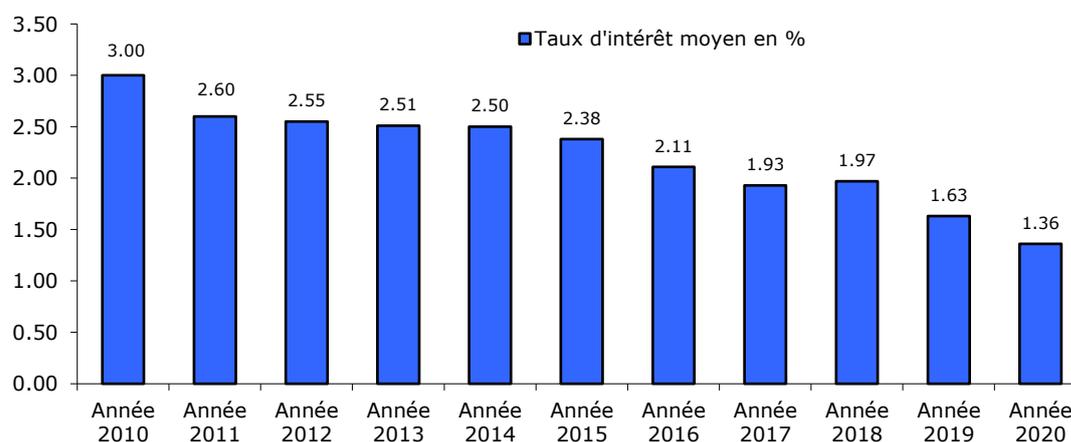
Avec les variations précitées ainsi que les amortissements financiers annuels, nos emprunts ont augmenté de Fr. 1'947'450.00 en 2020.

Les différents investissements ont pu être payés en grande partie par la marge d'autofinancement et par nos liquidités.

La quotité de la charge des intérêts détermine quelle part des revenus des biens a été absorbée par les intérêts au cours de l'exercice. Ce taux de -1.991 % signifie que la totalité de la charge d'intérêts a été supportée par cette source de revenu en 2020. Cet indicateur est considéré comme bon lorsque le taux est inférieur à zéro.

Etant donné que les taux d'intérêts demeurent extrêmement bas, la charge financière reste supportable. Ce qui est d'autant plus intéressant vu notre nouveau cycle important d'investissements.

Quant au taux d'intérêt moyen de la dette, il a évolué comme suit durant les 11 dernières années :



Variation des fonds de réserve (bilan)

Les réserves ont évolué selon le détail mentionné dans le fascicule des comptes communaux. Leurs variations s'articulent comme suit :

Attribution à la réserve égout & épuration	Fr.	24 788.22
Attribution à la réserve égout & épuration – investiss., renouvel.	Fr.	448 175.90
Attribution à la réserve eau	Fr.	2 655.44
Attribution à la réserve eau – investiss., renouvel.	Fr.	367 404.70
Attribution à la réserve forêts-compensation	Fr.	2 050.00
Attribution à la réserve achat de terrains	Fr.	63 060.00
Attribution à la réserve dispenses créations places de parcs oblig.	Fr.	50 000.00
Attribution à la réserve fonds rénovations des bâtiments	Fr.	300 000.00
Attribution à la réserve investissements futurs	Fr.	200 000.00
Attribution à la réserve fonds énergétique durable & environn.	Fr.	346 784.50
Attribution à la réserve route industrielle de Montevaux	Fr.	138 885.80
Prélèvement sur la réserve achat de terrains	Fr.	- 130.00
Prélèvement sur la réserve abris PCI	Fr.	- 17 159.05
Prélèvement sur la réserve eau pour investiss. captages Solalex	Fr.	-610 345.63
Prélèvements sur réserves, selon budget adapté	Fr.	<u>- 322 911.15</u>
Variation nette des réserves	Fr.	993 258.73
		=====

Péréquation

Cette année encore, le résultat péréquatif 2019 a influencé positivement le résultat de l'exercice.

Le tableau ci-dessous permet de mieux comprendre les incidences que ce « pot commun des communes » peut nous réserver comme surprises.

Comparatif entre le budget et le bouclage de la péréquation :

	2013			2014			2015			2016		
	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation
Facture sociale	2 564 435	3 484 986	-920 551	2 805 545	2 822 811	-17 266	3 694 824	3 446 633	248 191	3 025 900	3 076 452	-50 552
Alimentation du fonds	2 579 581	3 192 425	-612 844	2 769 827	3 022 117	-252 290	3 221 807	3 252 310	-30 503	3 038 054	3 129 432	-91 378
Retour du fonds	-5 287 040	-5 360 435	73 395	-5 372 288	-5 899 022	526 734	-5 295 157	-5 912 773	617 616	-5 882 900	-6 406 698	523 798
Dépenses thématiques	-2 221 593	-1 960 084	-261 509	-1 976 342	-1 982 269	5 927	-1 922 378	-1 805 734	-116 644	-1 972 140	-1 744 198	-227 942
Correction année précéd.	0	0	0	0	0	4 637	0	0	2 994	0	0	0
Solde net péréquatif	-2 364 617	-643 108	1 721 509	-1 773 258	-2 036 363	267 742	-300 904	-1 019 564	721 654	-1 791 086	-1 945 012	153 926

	2017			2018			2019		
	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation	Budget	Effectif	Variation
Facture sociale	3 649 664	3 573 781	75 883	3 152 818	3 027 605	125 213	3 626 970	3 363 249	263 721
Alimentation du fonds	3 269 444	3 307 298	-37 854	3 171 149	3 275 933	-104 784	3 474 746	3 715 833	-241 087
Retour du fonds	-5 979 674	-6 729 933	750 259	-6 581 049	-6 992 494	411 445	-6 934 701	-7 258 624	323 923
Dépenses thématiques	-1 833 161	-1 770 090	-63 071	-1 807 073	-1 694 679	-112 394	-1 887 490	-1 938 370	50 880
Correction année précéd.	0	0	0	0			0		
Solde net péréquatif	-893 727	-1 618 944	725 217	-2 064 155	-2 383 635	319 480	-1 720 475	-2 117 912	397 437

Pandémie COVID19

En mars 2020, la pandémie a également touché la cité bellerine. Après de nombreuses réflexions, il a été difficile de cibler des aides pour compléter celles déjà octroyées par la Confédération et le Canton, tout en essayant de respecter une équité envers notre population.

Le coût engendré par la COVID19 s'élève à Fr. 255 458.36 (voir comptes 731). La répartition est la suivante :

Fr. 31 520.10	Personnel auxiliaire pour nettoyages des surfaces scolaires
Fr. 5 722.75	Entreprise externe nettoyage locaux scolaires (6 jours)
Fr. 1 569.55	Aménagement locaux maison de Commune
Fr. 51 058.45	Achats produits de désinfection et masques
Fr. 238.95	Frais de transports supplémentaires déchets :
Fr. 8 517.70	Modification accès informatiques pour télétravail
Fr. 680.00	Remboursement flexicard vendues suite confinement
Fr. 30 600.00	Abandon loyers restaurateurs locataires de la Commune
Fr. 1 000.00	Remise partielle sur droit de superficie
Fr. 17 065.35	Abandon émoluments licence débit de boissons 2020
Fr. 107 100.00	Taxe déchets 2020 offerte à toutes les entreprises
Fr. 1.45	Achats alimentaires livrés à domicile pour les personnes vulnérables
	Fr. 17 791.15, à déduire montant refacturé de Fr. 17 789.70
Fr. 280.00	Divers : don effectué au Samaritains pour l'aide dans la gestion des personnes vulnérables pendant le confinement de Fr. 500.00 moins déduction des dons reçus lors des livraisons à domicile : Fr. 220.00
Fr. 104.06	Remboursement de frais divers
Fr. 255 458.36	Total des aides octroyées

De plus, relevons que de nombreux dicastères ont été impactés soit par un manco de recettes ou des dépenses moins conséquentes. Par exemple :

- au vu des restrictions du nombre de personnes pouvant se réunir, il n'y a pas eu de manifestations organisées
- selon les directives cantonales toutes les manifestations scolaires dès mars 2020 ont été annulées ainsi que les camps sportifs
- de nombreuses locations ont été annulées

Divers

Dès le 1^{er} septembre 2020, la bourse communale a repris progressivement les tâches administratives scolaires de compétences communales.

Depuis le printemps dernier, il est proposé aux débiteurs de payer leurs différents bordereaux par « e-facture ». Environ 350 personnes reçoivent désormais électroniquement leur facture.

Durant le deuxième semestre 2020, le QR-Code a été installé pour le paiement de toutes les factures.

Il est appréciable de constater que notre bourse communale intègre aussi rapidement toutes ces adaptations indispensables.

Avec la reclassification des comptes du chapitre 45 « ordures ménagères et déchets », il est impossible de comparer le budget 2020 et les comptes 2020. Par contre, les comptes 2019 ayant déjà été reclassés, la comparaison est possible avec les comptes 2020. Grâce à l'introduction du nouveau règlement sur la gestion des déchets en 2020, le taux d'autofinancement respecte désormais les directives en la matière.

Dès cet exercice, un nouveau chapitre a été créé concernant la production énergétique et mesures environnementales, voir comptes 822. Dans ce secteur, sont enregistrées les recettes des ventes d'électricité hydraulique, la redevance FMA et la production énergétique des panneaux solaires. Une charge de 30 % est comptabilisée pour l'utilisation des infrastructures, tant des eaux que de la halle à plaquettes. Le solde net de 70% a été intégralement attribué à la réserve fonds énergétique durable et environnement. Grâce à cette nouvelle répartition comptable, notre Commune se dote d'un fond pour de futurs investissements dans le domaine de l'écologie et de l'environnement.

Conclusion

A l'heure du bouclage des comptes 2020, la Covid19 n'a pas encore impacté les rentrées fiscales et il nous est difficile d'en estimer ses éventuels effets.

Notre situation financière permet toutefois d'envisager sans crainte la législature à venir et son lot d'investissements car notre marge d'autofinancement ne devrait pas faiblir et le plafond d'endettement nous laisse une marge de travail confortable.

C'est sur ce constat rassurant que nous souhaitons Bon Vent aux autorités qui prendront les rênes le 1^{er} juillet 2021.

Commune de Bex

Bourse communale



Comptes de l'exercice 2020

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
1	Administration générale	3'197'135.13	249'240.90	3'362'910.00 -251'000.00	3'267'759.21 -299'322.00
10	Autorités	405'423.65	38'558.00	416'250.00 -42'000.00	423'118.75 -45'367.00
100	Conseil communal	42'977.85	0.00	38'450.00 0.00	40'578.25 0.00
100.3001	Traitements	7'400.00		12'500.00	12'625.00
100.3003	Jetons de présence	17'680.00		17'000.00	13'690.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	320.20		700.00	699.05
100.3050	Assurances de personnes	32.10		50.00	72.70
100.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		100.00	0.00
100.3170	Frais réceptions et manifestations	7'661.20		8'000.00	13'441.50
100.3193	Cotisations	50.00		100.00	50.00
100.3199	Frais divers	122.35		0.00	0.00
100.3901	Imputation salaire - secrétaire conseil communal	9'712.00		0.00	0.00
101	Municipalité	362'445.80	38'558.00	377'800.00 -42'000.00	382'540.50 -45'367.00
101.3001	Traitements	270'000.00		277'000.00	277'000.00
101.3003	Jetons de présence des commissions	1'900.00		7'000.00	4'926.00
101.3030	Cotisations AVS-AF-AC	21'449.90		21'700.00	21'680.85
101.3040	Cotisations à la caisse de pensions	22'032.00		22'000.00	28'618.00
101.3050	Assurances de personnes	3'840.20		4'100.00	4'070.95
101.3060	Indemnisation et remboursement de frais	43'223.70		46'000.00	46'244.70
101.4361	Encaissement jetons présence Conseil admin.		38'558.00	-42'000.00	-45'367.00
11	Administration	1'299'060.17	72'064.75	1'300'860.00 -55'500.00	1'258'799.43 -51'825.45
110	Secrétariat municipal	520'542.05	9'712.00	511'200.00 0.00	447'930.30 0.00
* 110.3011	Traitements	399'881.80		393'200.00	343'704.85
110.3030	Cotisations AVS-AF-AC	37'058.85		35'900.00	31'695.10
110.3040	Cotisations à la caisse de pensions	49'618.40		49'200.00	43'897.80
110.3050	Assurances de personnes	11'484.15		11'900.00	10'542.95
110.3060	Indemnisation et remboursement de frais	761.80		1'500.00	1'400.60
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	70.90		500.00	0.00
* 110.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	5'814.60		2'000.00	0.00
110.3151	Entretien du mobilier et des machines	1'994.85		2'000.00	1'417.65
110.3189	Travaux d'archivage et divers	13'856.70		15'000.00	15'271.35
110.4901	Imputation salaire - secrétaire conseil communal		9'712.00	0.00	0.00
111	Administration générale	488'606.31	49'852.75	509'800.00 -55'500.00	505'801.55 -47'825.45
111.3011	Traitements	7'936.00		7'900.00	7'800.00
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	747.35		750.00	1'007.60
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	980.40		1'000.00	967.20
111.3050	Assurances de personnes	449.45		450.00	434.50
111.3060	Indemnisation et remboursement de frais	24.00		0.00	30.00
111.3071	Pensions de retraite	0.00		0.00	4'500.00
111.3072	Prestations de prévoyance	0.00		0.00	9'104.00
111.3090	Autres charges des autorités et du personnel	17'751.10		34'200.00	20'674.35
111.3090.001	Participation sur vente Reka	1'564.00		4'000.00	2'014.50
111.3090.002	Formation professionnelle	1'437.10		10'000.00	9'832.85
111.3090.003	Repas, excursions, cadeaux	14'750.00		20'000.00	8'657.00
111.3090.009	Frais divers du personnel	0.00		200.00	170.00
111.3101	Imprimés et fournitures de bureau	17'613.80		30'000.00	20'589.45
111.3102	Annonces, journaux, documentation	120'784.51		90'000.00	69'397.95
* 111.3102.001	Annonces, journaux, documentation	41'407.71		25'000.00	16'817.60
111.3102.002	Journal "Bex notre commune"	54'946.80		40'000.00	41'512.35

Remarques

- 110.3011 Poste supplémentaire de 70 % au secrétariat municipal dont 20 % pour le Conseil Communal. Suite au départ d'une collaboratrice, augmentation de poste de 40 % au secrétariat municipal
- 110.3111 Installation d'une nouvelle place de travail au secrétariat municipal : Fr. 5'814.60
- 111.3102.001 Mise à jour application mobile "Bex" : Fr. 6'691.--
Diverses annonces pour recherches collaborateurs : Fr. 7'908.25
Remplacement borne totem pilier public : Fr. 4'324.15

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
111.3102.003	Livres et DVD sur Bex	24'430.00		25'000.00	11'068.00
111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	668.85		1'000.00	0.00
111.3170	Frais réceptions, manifestations, cadeaux	58'659.70		88'000.00	104'884.10
111.3170.001	Frais réceptions et manifestations	38'059.70		60'000.00	77'801.30
111.3170.002	Cadeaux - nonagénéaires	20'600.00		26'000.00	21'030.00
111.3170.003	Carafes d'eau	0.00		2'000.00	6'052.80
111.3181	Frais de ports	61'837.95		60'000.00	63'517.75
111.3182	Frais de téléphone	6'725.40		10'000.00	9'802.25
111.3185	Honoraires, études, expertises	24'646.25		15'000.00	25'196.20
111.3186	Primes d'assurances	33'326.15		32'500.00	33'074.45
111.3193	Cotisations	21'053.20		20'000.00	19'599.10
111.3199	Frais divers	5'236.20		7'000.00	6'624.65
111.3199.001	Frais d'élections et de votations	5'036.20		6'500.00	6'298.40
111.3199.002	Frais divers	200.00		500.00	326.25
111.3656	Chablais Agglo	31'476.00		32'000.00	31'028.00
111.3658	Chablais Région	78'690.00		80'000.00	77'570.00
111.4356	Frais facturés à des tiers		3'352.90	0.00	0.00
111.4362	Remboursements de frais		46.20	-30'000.00	0.00
111.4363	Remboursement de dommages par des tiers		0.00	0.00	-4'186.00
111.4390	Recettes diverses		23'953.65	-3'000.00	-33'639.45
* 111.4809	Prélèvement sur fonds réserve communication		22'500.00	-22'500.00	-10'000.00
112	Environnement et développement durable	19'872.50	12'500.00	9'600.00	18'239.00
				0.00	-4'000.00
* 112.3101	Imprimés et fournitures de bureau	17'272.50		500.00	0.00
112.3170	Frais manifestations	0.00		3'000.00	2'500.00
112.3185	Honoraires, études, expertises	0.00		3'000.00	13'000.00
112.3193	Cotisations	2'600.00		2'600.00	2'739.00
112.3199	Frais divers	0.00		500.00	0.00
112.4362	Remboursements de frais		12'500.00	0.00	0.00
112.4516	Subventions fédérales et cantonales		0.00	0.00	-4'000.00
115	Bâtiment administratif	270'039.31	0.00	270'260.00	286'828.58
				0.00	0.00
115.3011	Traitements	48'340.30		48'350.00	47'327.10
115.3030	Cotisations AVS-AF-AC	4'447.35		4'370.00	4'275.20
115.3040	Cotisations à la caisse de pensions	4'281.00		4'300.00	4'189.20
115.3050	Assurances de personnes	2'676.75		2'700.00	2'574.25
115.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		200.00	0.00
115.3114	Achats de machines et matériel	878.50		1'000.00	59.05
115.3123	Electricité	6'833.25		8'000.00	6'811.15
115.3129	Chaleur CAD	10'641.95		11'000.00	13'164.60
115.3133	Produits de nettoyage	1'151.24		1'500.00	940.10
115.3141	Entretien du bâtiment	21'325.95		18'000.00	28'585.44
115.3154	Entretien des machines et matériel	0.00		1'500.00	544.50
115.3186	Primes d'assurances	3'834.02		4'300.00	4'212.99
115.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	130'840.00		130'840.00	130'840.00
115.3902	Imput. biens, services & marchandises	2'121.00		0.00	0.00
115.3905	Intérêts sur investissements	32'668.00		34'200.00	43'305.00
14	Service des intérêts généraux	67'784.34	41'533.00	69'900.00	66'742.70
				-37'500.00	-38'704.00
140	Accueil et intégration	67'784.34	41'533.00	69'900.00	66'742.70
				-37'500.00	-38'704.00
140.3011	Traitements	35'140.00		35'000.00	33'130.00
140.3030	Cotisations AVS-AF-AC	3'310.30		3'250.00	3'065.60
140.3050	Assurances de personnes	128.10		150.00	131.95
140.3060	Indemnisation et remboursement de frais	74.40		500.00	74.40
140.3090	Frais de formation	150.00		500.00	0.00
140.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'515.00		1'000.00	1'357.15
140.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		1'000.00	0.00
140.3123	Electricité	295.05		500.00	311.45

Remarques

111.4809	Prélèvement sur la réserve communication pour réédition du livre de Bex
112.3101	1ère édition du "Bélier Ecolo" : Fr. 17'272.50. Participation de la Fondation Salzgut de Fr. 12'500.-- enregistrée dans le compte 112.4362

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
140.3141	Entretien des locaux	23'169.50		23'000.00	22'890.00
140.3170	Frais réceptions et manifestations	876.70		1'000.00	1'262.15
140.3189	Frais facturés par des tiers	3'125.29		4'000.00	4'520.00
140.4362	Remboursements de frais		4'950.00	-5'000.00	-5'870.00
140.4512	Subventions cantonales		36'583.00	-32'500.00	-32'834.00
15	Affaires culturelles et de loisirs	324'368.37	10'142.25	355'200.00	459'365.46
				-15'000.00	-55'328.20
150	Sociétés récréatives	99'755.50	0.00	103'000.00	109'791.50
				0.00	0.00
150.3653	Subventions aux sociétés	99'755.50		103'000.00	109'791.50
150.3653.001	Union instrumentale	10'000.00		10'000.00	10'000.00
150.3653.002	Harmonie du Chablais	8'000.00		8'000.00	8'000.00
150.3653.003	Compagnie du Scarabex	2'000.00		2'000.00	2'000.00
150.3653.004	Fanfare Frenières-Les Plans	2'000.00		2'000.00	2'000.00
150.3653.009	Divers	1'000.00		3'000.00	12'100.00
150.3653.011	Ecoles cantonales de musique	74'755.50		76'000.00	73'691.50
150.3653.012	Choeur mixte "le Muguet"	2'000.00		2'000.00	2'000.00
151	Centres rencontres et animation	78'200.00	0.00	78'200.00	71'000.00
				0.00	0.00
151.3653	Subventions	78'200.00		78'200.00	71'000.00
151.3653.005	Centre des Jeunes "Le Minot"	78'200.00		78'200.00	71'000.00
152	Animation culturelle et récréative	132'602.87	10'142.25	159'000.00	264'861.11
				-15'000.00	-55'328.20
152.3119	Participations diverses	96.00		2'000.00	900.00
152.3119.002	Acquisitions diverses	96.00		2'000.00	900.00
152.3170	Manifestations culturelles	53'162.85		65'000.00	187'608.21
152.3170.001	Jumelage Tüttlingen	5'840.60		15'000.00	122'805.81
152.3170.002	Commission culturelle	47'322.25		50'000.00	63'792.40
152.3170.004	Charte d'amitié Draguignan	0.00		0.00	1'010.00
152.3189	Pose éclairage de Noël	537.55		5'000.00	2'100.90
152.3653	Aides, subventions à des institutions privées	78'806.47		87'000.00	74'252.00
152.3653.001	Université populaire, section District Aigle	0.00		0.00	300.00
152.3653.002	Radio Chablais	23'607.00		24'000.00	23'271.00
152.3653.005	Porte des Alpes	12'924.00		25'000.00	12'924.00
* 152.3653.006	Journée de la mobilité du Chablais	0.00		8'000.00	7'757.00
152.3653.007	Cinéma de Bex	5'000.00		5'000.00	5'000.00
152.3653.008	Bex & Arts	37'275.47		25'000.00	25'000.00
152.4653	Participations de tiers		10'142.25	-15'000.00	-55'328.20
153	Bibliothèque	13'810.00	0.00	15'000.00	13'712.85
				0.00	0.00
153.3101	Imprimés et fournitures de bureau	993.60		1'000.00	999.25
153.3102	Annonces, journaux, documentation	0.00		500.00	0.00
153.3119	Achats pour collections	1'513.55		2'000.00	2'055.50
153.3199	Frais divers	743.75		500.00	260.00
153.3512	Participation bibliothèque facturée par le canton	10'559.10		11'000.00	10'398.10
16	Tourisme	85'442.90	85'442.90	102'000.00	145'597.35
				-100'000.00	-105'597.35
160	Tourisme	85'442.90	85'442.90	102'000.00	145'597.35
				-100'000.00	-105'597.35
160.3189	Frais facturés par des tiers	0.00		2'000.00	40'000.00
160.3658	Subvent. institut. privées pour économie publique	85'442.90		100'000.00	105'597.35
160.4066	Taxe communale de séjour		85'442.90	-100'000.00	-105'597.35

Remarques

152.3653.006 Fugue chablaisienne annulée en raison de la pandémie COVID19

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
17	Sports	51'368.80	1'500.00	62'200.00	66'469.72
				-1'000.00	-2'500.00
170	Sports	51'368.80	1'500.00	62'200.00	66'469.72
				-1'000.00	-2'500.00
170.3145	Entretien des places de sport	1'487.60		2'000.00	1'792.07
170.3145.099	Terrains divers	1'487.60		2'000.00	1'792.07
170.3653	Subventions aux sociétés	49'881.20		60'200.00	64'677.65
170.3653.001	Football-club, juniors	8'100.00		8'100.00	7'350.00
170.3653.002	Tennis Club Bex	5'700.00		5'700.00	4'200.00
170.3653.003	Cyclophile de Bex	300.00		300.00	350.00
170.3653.004	Club Alpin Suisse (CAS)	1'550.00		1'550.00	1'650.00
170.3653.005	Karaté club	1'050.00		1'050.00	1'100.00
170.3653.006	Aikido Club	2'200.00		2'200.00	6'800.00
170.3653.007	Ski club de Bex	4'800.00		4'800.00	4'800.00
170.3653.009	Subventions stés sportives diverses	4'428.20		8'000.00	4'950.00
170.3653.010	Mérite sportif bellerin	967.00		1'500.00	2'000.00
170.3653.011	Commission sportive communale	9'786.00		16'000.00	18'677.65
170.3653.012	Sté Formatrice en Education Physique	3'850.00		3'850.00	4'050.00
170.3653.013	Fédération Suisse de Gymnastique	4'350.00		4'350.00	6'000.00
170.3653.014	Bicross Club Chablais	2'800.00		2'800.00	2'750.00
170.4659	Participations de tiers		1'500.00	-1'000.00	-2'500.00
18	Transports publics	731'115.45	0.00	877'000.00	634'201.05
				0.00	0.00
180	Transports publics	731'115.45	0.00	877'000.00	634'201.05
				0.00	0.00
* 180.3517	Participations aux coûts PTT et chemins de fer	706'434.20		841'000.00	607'116.05
180.3657	Participation maintien gare de Bex, noctibus et divers	24'681.25		36'000.00	27'085.00
19	Service informatique	232'571.45	0.00	179'500.00	213'464.75
				0.00	0.00
190	Office informatique	232'571.45	0.00	179'500.00	213'464.75
				0.00	0.00
190.3101	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		500.00	0.00
190.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	2'011.40		4'000.00	16'013.60
* 190.3163	Maintenance du système informatique	230'560.05		175'000.00	197'451.15

Remarques

- 180.3517 Etat de Vaud : lignes régionales - budget : Fr. 801'000.-- - facturé : Fr. 695'495.95
TPC : Solalex : Fr. 10'938.25
Pas de facture reçue de CarPostal pour Bex-Monthey
- 190.3163 Remplacement des antivirus : Fr. 10'897.65
Installation d'un nouveau serveur : Fr. 23'196.60
Migration Windows de tous les ordinateurs : Fr. 8'992.95
Séparation du réseau police : Fr. 2'455.55
Création des nouveaux postes pour collaboratrices : Fr. 4'259.55

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
2	Finances	5'893'861.73	25'227'691.47	5'045'535.00	5'612'487.90
				-24'897'582.00	-25'972'705.60
20	Comptabilité générale - caisse - contentieux	418'126.74	203'412.11	396'550.00	373'663.34
				-136'950.00	-134'647.42
200	Comptabilité générale - caisse - contentieux	418'126.74	203'412.11	396'550.00	373'663.34
				-136'950.00	-134'647.42
* 200.3011	Traitements	261'171.75		246'100.00	233'979.35
200.3030	Cotisations AVS-AF-AC	24'578.35		22'800.00	21'649.05
200.3040	Cotisations à la caisse de pensions	26'828.00		25'500.00	20'458.80
200.3050	Assurances de personnes	7'659.65		7'500.00	7'221.95
200.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'631.30		2'500.00	1'172.10
200.3101	Imprimés et fournitures de bureau	15'245.50		13'000.00	10'449.75
200.3102	Annonces, journaux, documentation	129.00		150.00	129.00
* 200.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	2'647.35		1'000.00	1'522.70
200.3151	Entretien du mobilier et des machines	436.00		500.00	398.50
200.3181	Taxes CCP	5'922.98		4'000.00	3'686.50
200.3183	Frais bancaires	9'330.00		10'000.00	17'036.69
200.3184	Frais de contentieux et poursuites	36'486.56		33'000.00	36'226.00
200.3185	Honoraires pour expertises des comptes	26'020.30		30'000.00	19'622.95
200.3199	Frais divers	40.00		500.00	110.00
200.4356	Frais facturés à des tiers		13'950.00	-13'950.00	-13'950.00
200.4359	Participation enc. taxes séj. et impôt source		8'781.15	-10'000.00	-10'796.35
200.4362	Remboursements frais contentieux et intérêts de retard		35'780.96	-36'000.00	-33'601.07
200.4391	Finances de naturalisation		4'900.00	-3'000.00	-2'300.00
* 200.4901	Imputation de frais administratifs		140'000.00	-74'000.00	-74'000.00
21	Impôts	324'872.39	14'831'286.56	486'000.00	462'530.11
				-14'640'000.00	-15'416'842.23
210	Impôts	324'872.39	14'831'286.56	486'000.00	462'530.11
				-14'640'000.00	-15'416'842.23
210.3187	Emoluments à la commission d'impôt	110'435.34		100'000.00	112'290.69
210.3290	Intérêts rémunérateurs	3'318.13		6'000.00	4'118.81
210.3301	Défalcations sur impôts	211'118.92		380'000.00	346'120.61
210.4001	Impôt sur le revenu		8'696'027.59	-8'900'000.00	-8'929'459.85
210.4002	Impôt sur la fortune		1'343'621.10	-1'300'000.00	-1'388'175.53
210.4003	Impôt à la source		311'153.50	-300'000.00	-409'910.15
210.4004	Impôt sur la dépense		-55'670.90	-30'000.00	-56'182.55
210.4009	Impôt des frontaliers		273'206.65	-200'000.00	-217'296.40
210.4011	Impôt sur le bénéfice		957'640.85	-800'000.00	-993'378.95
210.4012	Impôt sur le capital		72'223.80	-80'000.00	-99'590.70
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles		124'770.15	-100'000.00	-96'070.30
210.4020	Impôt foncier		1'641'770.75	-1'650'000.00	-1'602'073.40
210.4040	Droits de mutation		624'842.20	-450'000.00	-656'655.70
210.4050	Impôt sur les successions et les donations		119'032.90	-150'000.00	-134'600.80
210.4061	Impôt sur les chiens		59'250.00	-65'000.00	-59'100.00
210.4064	Impôt sur les appareils automatiques		800.00	-2'000.00	-1'450.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcation		51'767.00	-100'000.00	-86'510.04
210.4100	Impôt sur patentes (boissons-tabac-cinéma)		27'208.00	-30'000.00	-27'033.40
210.4221	Intérêts moratoires		127'970.16	-110'000.00	-130'641.41
210.4312	Emoluments de surveillance vente de tabac		3'087.30	-3'000.00	-3'238.60
210.4411	Participation à l'impôt sur gains immobiliers		329'056.45	-250'000.00	-347'693.35
210.4510	Compensation de la Confédération - RFFA		123'529.06	-120'000.00	0.00
210.4519	Compensation cantonale RIE III		0.00	0.00	-177'781.10

Remarques

- 200.3011 Engagement d'une personne à 50 % à la bourse et reprise des tâches administratives communales scolaires
- 200.3111 Achats 3 lecteurs de QR-Codes : Fr. 1'798.--
- 200.4901 Nouvelle répartition des frais d'administration de la bourse pour les différents services déchets, égout, épuration, écoles et eau

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
22	Service financier	4'093'659.40	10'129'802.80	4'162'985.00	4'318'597.45
				-10'120'632.00	-10'223'519.95
220	Service financier	4'093'659.40	9'796'980.80	4'162'985.00	4'318'597.45
				-9'764'192.00	-9'866'090.45
220.3210	Intérêts s/crédit de trésorerie	5'813.15		0.00	0.00
220.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	688'982.25		764'119.00	843'849.45
220.3223.016	CPEV Etat VD 1957 No 1597	1'672.15		1'684.00	1'717.65
220.3223.077	Banque cant. de Genève - ATF 2019/2029	38'625.00		38'625.00	59'704.15
220.3223.078	Raiffeisen No 31606.40	2'170.40		2'170.00	3'506.00
* 220.3223.079	SUVA 2010/2020 No 23105101	37'879.70		37'880.00	139'150.00
* 220.3223.080	SUVA 2010/2020 No 23105102	27'610.00		27'610.00	75'300.00
220.3223.081	Caisse pension la Poste 2011/2026	171'000.00		171'000.00	171'000.00
220.3223.082	SUVA 2012/2022 No 40000282	64'800.00		64'800.00	64'800.00
220.3223.083	BCV ATF 2012/2022 N° 5278.93.60	91'500.00		91'250.00	91'250.00
220.3223.085	Postfinance - ATF 2015/2035	61'500.00		61'500.00	66'555.00
220.3223.086	Postfinance - ATF 2015/2035	98'000.00		98'000.00	98'000.00
220.3223.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	32'000.00		32'000.00	32'000.00
220.3223.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	35'600.00		35'600.00	35'600.00
220.3223.089	BCGE - ATF 2019/2031	12'000.00		12'000.00	5'266.65
* 220.3223.090	BCV - ATF 2020/2035	14'625.00		0.00	0.00
* 220.3223.099	Renouvellement ou nouveau crédit emprunt échu	0.00		90'000.00	0.00
220.3520	Participation au fonds de péréquation	3'398'864.00		3'398'866.00	3'474'748.00
220.3520.001	Participation au fonds de péréquation - année en cours	3'398'864.00		3'398'866.00	3'474'748.00
220.4221	Intérêts négatifs - court terme		0.00	0.00	-1'538.90
220.4414	Redistribution taxe CO2		2'397.80	-4'000.00	-5'783.55
220.4520	Participation du fonds de péréquation		9'099'788.00	-8'966'073.00	-9'016'458.00
220.4520.001	Participation du fonds de péréquation -année en cours		8'966'072.00	-8'966'073.00	-8'822'192.00
220.4520.002	Participation du fonds de péréquation -année précédente		133'716.00	0.00	-194'266.00
220.4909	Imputation d'intérêts		694'795.00	-794'119.00	-842'310.00
221	Rendement des titres et créances	0.00	332'822.00	0.00	0.00
				-356'440.00	-357'429.50
221.4222	Intérêts des placements financiers		332'702.00	-356'340.00	-357'309.50
221.4222.001	Swiss Life Holding		2'260.00	-1'600.00	-1'864.50
221.4222.004	Banque Cantonale Vaudoise		4'032.00	-3'700.00	-3'920.00
221.4222.007	Sucre Suisse SA		0.00	-20.00	0.00
221.4222.008	Romande Energie Holding (ancienn. CVE)		720.00	-700.00	-720.00
221.4222.010	FMA 1ère classe		52'038.00	-69'384.00	-69'384.00
221.4222.011	FMA 2ème classe		6'480.00	-8'640.00	-8'640.00
221.4222.012	FMA 3ème classe		16'272.00	-21'696.00	-21'696.00
221.4222.013	S.I. logement pour tous		0.00	-200.00	-185.00
221.4222.029	Tunnel du Gd St-Bernard SA		400.00	-400.00	-400.00
221.4222.042	Holdigaz, Vevey		250'500.00	-250'000.00	-250'500.00
221.4250	Intérêts des participations du patrimoine administratif		120.00	-100.00	-120.00
221.4250.027	Centre ramassage déchets spéciaux CRIDEC		120.00	-100.00	-120.00
23	Amortissements et réserves non ventilés	1'057'203.20	63'190.00	0.00	457'697.00
				0.00	-197'696.00
230	Amortissements des patrimoines financier et administratif	1'057'203.20	63'190.00	0.00	457'697.00
				0.00	-197'696.00
* 230.3303	Amort. terrains et bâtiments du patrimoine financier	130.00		0.00	136'696.00
* 230.3321	Amort. supplémentaires du patrimoine administratif	494'013.20		0.00	0.00
230.3329	Autres amortissements patrimoine administratif	0.00		0.00	1.00
* 230.3803	Attributions au fonds de rénovation bâtiments	300'000.00		0.00	60'000.00
* 230.3809	Attributions aux réserves	263'060.00		0.00	261'000.00
* 230.4242	Gains comptables sur les immeubles patrimoine financier		63'060.00	0.00	-61'000.00
* 230.4809	Prélèv. autres fonds de réserves et renouvellement		130.00	0.00	-136'696.00

Remarques

- 220.3223.079 Echéance de cet emprunt au 07.04.2020 - taux 2.53 % - 5.5 millions
- 220.3223.080 Echéance de cet emprunt au 11.05.2020 - taux 2.51 % - 3 millions
- 220.3223.090 Nouvel emprunt de 5 millions au taux de 0.45 % dès le 11 mai 2020 en remplacement de l'emprunt échu à la SUVA
- 220.3223.099 Nouveaux emprunts consolidés le 7 décembre 2020 de 3 millions au taux de 0.43 % et 3 millions au taux de 0.40 %
- 230.3303 Amortissement différence valeur fiscale suite achat parcelles N° 4727 - 4788
- 230.3321 Amortissement supplémentaire investissement N° 209 - grande salle de Bex
- 230.3803 Attribution à la réserve rénovations des bâtiments
- 230.3809 Attribution à la réserve achat de terrain (gain comptable) suite nouvelle estimation fiscale parcelles acquises d'ArmaSuisse N° 1347 - 1349 - 1502 - 1778 - 1795 - 1803 - 1804 - 2262 : Fr. 63'060.--
Attribution à la réserve investissements futurs : Fr. 200'000.--
- 230.4242 Gain comptable suite nouvelle estimation fiscale parcelles N° 1347 - 1349 - 1502 - 1778 - 1795 - 1803 - 1804 - 2262
- 230.4809 Prélèvement sur réserve achat de terrain suite perte comptable sur parcelles N° 4727 - 4788

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
3	Domaines et bâtiments	2'975'628.00	1'984'810.60	2'981'439.00	3'691'325.51
				-1'872'270.00	-2'726'965.80
31	Terrain	55'964.90	247'043.70	110'800.00	60'611.50
				-215'050.00	-238'384.25
310	Terrains communaux	55'964.90	218'013.70	110'800.00	60'611.50
				-188'250.00	-211'554.25
310.3012	Traitements du personnel occasionnel	16'082.00		16'100.00	16'082.00
310.3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'515.20		1'500.00	1'488.25
310.3050	Assurances de personnes	911.65		1'000.00	895.90
310.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		0.00	441.55
* 310.3145	Entretien des terrains	9'560.00		55'000.00	13'350.45
310.3146	Entretien vigne communale	17'502.05		25'000.00	18'947.35
310.3189	Frais facturés par des tiers	0.00		1'000.00	0.00
310.3199	Frais divers	1'180.00		2'000.00	0.00
310.3315	Amortissement subventions d'investissements	9'000.00		9'000.00	9'000.00
310.3905	Intérêts sur investissements	214.00		200.00	406.00
310.4232	Loyers, fermages et droits de superficie		149'742.75	-127'500.00	-128'046.00
310.4232.001	Domaine des Placettes		62'044.80	-64'000.00	-61'794.80
* 310.4232.002	Domaine des Grandes-Iles		37'657.40	-18'300.00	-18'312.40
310.4232.003	Iles des Combes		11'623.35	-11'600.00	-11'623.35
310.4232.005	Les 40 Poses		6'578.65	-4'400.00	-6'578.65
310.4232.006	Domaine des Dévens		7'831.05	-7'800.00	-7'831.05
310.4232.007	Domaine de Sous-Vent		5'423.25	-5'400.00	-5'423.25
310.4232.099	Divers prés et champs		18'584.25	-16'000.00	-16'482.50
310.4272	Taxes de parc voitures Solalex		37'105.00	-20'000.00	-31'070.00
310.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	-500.00	0.00
310.4359	Recettes vignes		12'315.95	-14'000.00	-24'959.30
310.4359.001	Recettes vignes		12'315.95	-14'000.00	-24'959.30
310.4511	Subventions cantonales		2'800.00	-10'000.00	-11'028.95
310.4656	Participations et subventions de tiers (indemnité Vallon de Nant)		16'000.00	-16'000.00	-16'000.00
310.4657	Participations et subventions de tiers pour le trafic de l'énergie		50.00	-50.00	-50.00
310.4659	Participations et subventions diverses		0.00	-200.00	-400.00
311	Carrière et gravières	0.00	29'030.00	0.00	0.00
				-26'800.00	-26'830.00
311.4232	Redevances carrière et gravières		29'030.00	-26'800.00	-26'830.00
311.4232.001	Sous-Vent		29'030.00	-26'800.00	-26'830.00
32	Forêts et pâturages	1'746'799.53	1'301'216.65	1'585'150.00	2'450'458.87
				-1'197'100.00	-2'058'467.70
320	Forêts	1'746'799.53	1'301'216.65	1'585'150.00	2'450'458.87
				-1'197'100.00	-2'058'467.70
* 320.3011	Traitements	515'804.05		488'400.00	487'837.10
320.3030	Cotisations AVS-AF-AC	44'355.95		44'300.00	42'984.80
320.3040	Cotisations à la caisse de pensions	44'107.15		46'350.00	45'717.60
320.3050	Assurances de personnes	38'268.75		39'500.00	38'628.30
320.3060	Indemnisation et remboursement de frais	43'921.65		42'000.00	46'163.70
320.3060.001	Indemnisation et remboursement de frais	31'941.30		30'000.00	35'013.80
320.3060.002	Habits de travail	11'980.35		12'000.00	11'149.90
320.3080	Traitements apprentis stagiaires	0.00		0.00	12'062.40
* 320.3091	Formation professionnelle	11'607.10		8'000.00	4'770.00
320.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'475.25		2'000.00	2'731.35
320.3102	Annonces, journaux, documentation	0.00		2'000.00	697.90
* 320.3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	24'382.10		20'000.00	19'588.00
320.3123	Electricité	344.15		500.00	317.65
320.3134	Approvisionnements forêts (arbres-semis etc.)	8'515.25		7'000.00	3'648.00

Remarques

- 310.3145 Décompte final relatif au SAF du Montet différé
- 310.4232.002 Indemnités pour acte constitutif de servitude : Fr. 19'218.--
- 320.3011 Engagement d'un employé pendant 5 mois
- 320.3091 2 employés suivent la formation de contremaître
- 320.3114 Fraise à souches : Fr. 5'028.15

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
320.3141	Entretien des bâtiments	406.50		5'000.00	5'975.50
320.3142	Routes forestières	51'720.70		50'000.00	77'261.45
320.3142.009	Routes diverses	51'720.70		50'000.00	77'261.45
320.3146	Entretien des forêts	1'597.85		15'000.00	15'179.20
320.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	8'534.70		8'000.00	9'458.22
320.3155	Entretien des véhicules	37'596.44		54'000.00	47'288.61
320.3155.001	Land-Rover VD 471305 (2016)	5'269.88		7'000.00	5'467.45
320.3155.002	Nissan Navara VD 108047 (2013)	6'374.63		7'000.00	5'790.06
320.3155.003	Tracteur forestier VD 4152 (2009)	25'083.03		35'000.00	32'152.40
320.3155.009	Véhicules divers	868.90		5'000.00	3'878.70
320.3186	Primes d'assurances	706.09		800.00	793.54
320.3188	Frais de transport cablages etc.	100'606.60		100'000.00	91'534.35
320.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	801'323.80		640'000.00	1'475'027.50
320.3189.001	Travaux divers exécutés par des tiers	771'091.40		600'000.00	1'444'164.25
320.3189.002	Production plaquettes centrale de chauffe	30'232.40		40'000.00	30'863.25
320.3192	Taxes sur véhicules	1'232.00		1'300.00	1'232.00
320.3193	Cotisations association forestière	6'606.15		4'000.00	6'231.10
320.3199	Frais divers	1'147.50		5'000.00	6'480.60
320.3301	Défalcations forêts	489.80		0.00	0.00
320.3809	Attribution à la réserve taxes compensatoires forêts	2'050.00		2'000.00	8'850.00
320.4355	Ventes de bois et de plaquettes		336'822.50	-380'000.00	-525'253.75
320.4355.001	Ventes de bois		203'748.70	-280'000.00	-413'141.20
320.4355.002	Ventes de plaquettes		133'073.80	-100'000.00	-111'488.55
* 320.4355.003	Ventes de châtaignes		0.00	0.00	-624.00
320.4356	Travaux pour particuliers et tiers		275'765.75	-200'000.00	-412'198.50
320.4361	Remboursements traitements et charges sociales		39'056.20	-1'000.00	-11'318.95
320.4516	Subventions fédérales et cantonales		628'665.45	-600'000.00	-1'097'044.95
320.4656	Participations et subventions de tiers		4'000.00	-4'000.00	-4'000.00
	indemnité Vallon de Nant				
* 320.4657	Participations et subventions de tiers pour le trafic de l'énergie (FMA)		0.00	-100.00	-58.35
320.4659	Recettes diverses		8'503.50	-7'000.00	-8'593.20
* 320.4809	Prélèvement sur fonds réserve forêts, compensation		8'403.25	-5'000.00	0.00
35	Bâtiments	1'172'863.57	436'550.25	1'285'489.00 -460'120.00	1'180'255.14 -430'113.85
350	Bâtiments (voir tableau détaillé des bâtiments)	1'154'379.03	416'748.25	1'277'939.00 -440'120.00	1'174'365.53 -413'105.95
355	Chauffage à distance + halle à plaquettes	18'484.54	19'802.00	7'550.00 -20'000.00	5'889.61 -17'007.90
355.3123	Electricité	0.00		1'000.00	324.30
* 355.3141	Entretien des bâtiments	5'963.35		1'000.00	0.00
355.3182	Frais de téléphone	430.40		250.00	356.85
355.3186	Primes d'assurances	4'619.24		5'300.00	5'208.46
* 355.3903	Imputations internes énergétiques	7'471.55		0.00	0.00
355.4356	Facturation de services à des tiers		10'089.00	-10'000.00	-10'069.00
* 355.4657	Rétribution énergie solaire produite		7'471.55	-10'000.00	-6'938.90
* 355.4903	Imputations internes énergétiques		2'241.45	0.00	0.00

Remarques

- 320.4355.003 Aucune livraison de châtaignes en 2020
- 320.4657 Annuité abandonnée concernant le trafic de l'énergie pour l'usine électrique de Lavey
- 320.4809 Prélèvement sur la réserve forêts, compensation pour diverses plantations
- 355.3141 Modification du système d'injection solaire pour autoconsommation : Fr. 5'406.55
- 355.3903 Production énergie solaire - transfert au compte 822.4903
- 355.4657 Rétribution de l'énergie solaire jusqu'en juillet 2020. Dès août 2020, autoconsommation
- 355.4903 Imputation 30 % pour utilisation des infrastructures - transfert du compte 822.3903

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
4	Travaux	9'015'990.63	5'361'392.40	8'620'251.00 -4'732'277.00	8'806'274.41 -4'744'921.05
40	Service administratif	262'418.65	178'776.00	245'500.00 -177'800.00	247'662.00 -175'699.00
400	Service administratif	262'418.65	178'776.00	245'500.00 -177'800.00	247'662.00 -175'699.00
400.3011	Traitements	186'148.20		181'200.00	178'789.80
400.3030	Cotisations AVS-AF-AC	17'393.55		16'600.00	16'404.60
400.3040	Cotisations à la caisse de pensions	18'995.80		18'300.00	18'037.80
400.3050	Assurances de personnes	5'407.25		5'400.00	5'254.65
400.3060	Indemnisation et remboursement de frais	4'402.00		4'000.00	3'812.50
400.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'590.40		4'000.00	1'745.95
* 400.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	14'434.00		4'000.00	10'979.75
* 400.3151	Entretien du mobilier et des machines	14'047.45		12'000.00	12'636.95
400.4901	Imputation salaires serv. technique		178'776.00	-177'800.00	-175'699.00
41	Service technique	666'870.81	511'394.90	685'500.00 -503'877.00	666'299.10 -457'942.20
410	Bureau technique	666'870.81	511'394.90	685'500.00 -503'877.00	666'299.10 -457'942.20
410.3011	Traitements	498'843.60		497'400.00	456'381.95
410.3030	Cotisations AVS-AF-AC	46'267.75		45'800.00	41'869.25
410.3040	Cotisations à la caisse de pensions	64'113.00		64'100.00	60'184.05
410.3050	Assurances de personnes	14'385.60		14'700.00	13'413.45
410.3060	Indemnisation et remboursement de frais	2'872.05		2'000.00	3'888.25
410.3101	Imprimés et fournitures de bureau	558.20		1'000.00	744.65
410.3102	Annonces, journaux, documentation	9'639.06		10'000.00	10'874.50
410.3185	Honoraires pour études, plans, expertises, abonnements	30'191.55		50'000.00	78'675.25
410.3199	Frais divers	0.00		500.00	267.75
410.4361	Remboursements traitements et charges sociales		3'165.00	0.00	0.00
410.4362	Remboursement de frais		358.90	-500.00	-705.20
410.4901	Imputation salaires serv. technique		507'871.00	-503'377.00	-457'237.00
42	Service de l'urbanisme	325'715.38	146'024.75	351'057.00 -120'000.00	360'213.50 -146'238.95
420	Service de l'urbanisme	325'715.38	146'024.75	351'057.00 -120'000.00	360'213.50 -146'238.95
420.3003	Jetons de présence commissions (enquête et salubrité)	4'967.20		15'000.00	16'067.20
420.3060	Indemnisation et remboursement de frais	600.60		2'000.00	1'441.20
420.3102	Frais publications officielles	18'545.78		25'000.00	24'977.85
420.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		0.00	11'502.40
420.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	96'249.80		100'000.00	126'108.85
420.3901	Imputation salaires serv. technique	205'352.00		209'057.00	180'116.00
420.4313	Permis de construire d'habiter et de fouilles		146'024.75	-100'000.00	-146'238.95
420.4516	Subventions cantonales		0.00	-20'000.00	0.00
43	Routes	3'110'363.23	418'441.60	3'258'234.00 -309'600.00	3'217'631.58 -398'944.20
430	Réseau Routier	2'936'609.63	183'096.20	3'058'334.00 -58'000.00	3'025'140.42 -107'859.00
430.3011	Traitements	1'104'773.20		1'047'100.00	1'024'369.15
* 430.3012	Traitements du personnel occasionnel	17'634.25		12'000.00	7'316.00
430.3030	Cotisations AVS-AF-AC	99'597.35		95'900.00	92'455.85
430.3040	Cotisations à la caisse de pensions	119'403.75		112'800.00	104'099.20
430.3050	Assurances de personnes	60'202.00		59'800.00	55'970.00
430.3060	Indemnisation et remboursement de frais	27'114.00		32'000.00	27'264.85
430.3060.001	Indemnisation et remboursement de frais	16'806.10		20'000.00	17'883.20

Remarques

- 400.3111 Remplacement récepteur GNSS pour relevés topographiques : Fr. 12'924.--
- 400.3151 Licences SIT - résiliation au 31.12.2020 : Fr. 7'291.30
- 430.3012 Remplacement d'une personne accidentée pendant 2 mois. Indemnités journalières reçues de l'assurance enregistrées dans le compte 430.4361

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
430.3060.002	Habits de travail	10'307.90		12'000.00	9'381.65
430.3080	Personnel intérimaire	0.00		0.00	4'500.00
430.3090	Formation professionnelle	0.00		4'000.00	1'590.00
430.3114	Achats de matériel et outillage	29'892.09		35'000.00	29'805.62
* 430.3115	Achats de véhicules et machines	58'604.40		70'000.00	106'909.20
430.3133	Produits de nettoyage	3'688.65		5'000.00	3'858.75
430.3135	Produits de déneigement et matériaux divers	15'977.67		35'000.00	46'518.60
* 430.3141	Entretien des bâtiments	8'681.98		2'000.00	22'262.95
* 430.3142	Entretien chaussées-ponts-trottoirs-murs, etc.	620'371.25		600'000.00	701'658.05
430.3150	Entretien matériel, machine, outillage	19'792.54		25'000.00	16'546.28
430.3154	Entretien du matériel et outillage	0.00		0.00	778.65
430.3155	Véhicules, entretien et carburant	117'624.25		126'500.00	136'844.92
* 430.3155.001	Land Rover VD 98987 (2015)	10'855.45		8'000.00	8'414.09
430.3155.002	Unimog 416 VD 6651 (1988)	3'420.27		6'000.00	3'757.20
430.3155.004	RIGI VD 144143 (2013)	16'826.18		18'000.00	16'003.19
430.3155.005	Land-Rover VD 98515 (2007)	5'502.64		8'000.00	3'862.21
430.3155.006	Toyota VD 29646 (2016)	3'460.73		8'000.00	5'241.10
430.3155.007	Balayeuse Mathieu Azura VD 7931 (2019)	15'393.18		20'000.00	34'640.70
430.3155.008	Mini Truck VD 311458 (2013)	6'467.88		7'000.00	7'377.66
430.3155.009	Véhicules divers	14'233.71		14'000.00	23'773.81
430.3155.010	Chariots élévateurs Toyota (2013) + Hangcha (2017) VD 9210	1'685.72		2'500.00	2'106.35
* 430.3155.011	Boki Kiefer VD 690645 (2017)	19'551.04		10'000.00	10'456.57
430.3155.012	Suzuki Jimny VD 507328 (2018)	3'065.38		5'000.00	3'738.22
430.3155.013	Mercedes VD 385805 (2011)	9'763.62		8'000.00	8'097.26
430.3155.014	J.C.B. VD 9256 (2007)	1'445.28		3'000.00	2'052.27
430.3155.015	Boschung Pony VD 476976 (2016)	4'493.68		8'000.00	5'542.49
430.3155.016	Kubota VD 379645 (1996)	1'459.49		1'000.00	1'781.80
430.3182	Frais de téléphone	486.95		500.00	732.40
430.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	518.50		1'000.00	525.65
430.3192	Taxes sur véhicules	852.80		3'000.00	2'117.30
430.3199	Frais divers	330.00		4'000.00	6'632.00
430.3311	Amortissement des routes	388'100.00		528'450.00	381'100.00
430.3313	Amortissement véhicule	15'500.00		0.00	15'500.00
430.3901	Imputation salaires serv. technique	126'034.00		119'684.00	119'837.00
430.3905	Intérêts sur investissements	101'430.00		139'600.00	115'948.00
430.4354	Ventes machines et véhicules usagés		5'300.00	-1'000.00	-1'250.00
430.4356	Frais facturés à des tiers		17'116.65	-5'000.00	-36'638.20
* 430.4361	Remboursements traitements et charges sociales		82'040.55	-10'000.00	-18'375.50
430.4363	Remboursement de dommages par des tiers		645.00	-2'000.00	-1'000.00
* 430.4801	Prélèvement sur réserve achat véhicules et machines		42'400.00	-40'000.00	-50'595.30
430.4901	Imputation salaires serv. travaux		35'594.00	0.00	0.00
431	Eclairage public	173'753.60	235'345.40	199'900.00	192'491.16
				-251'600.00	-291'085.20
431.3123	Electricité	86'719.65		95'000.00	86'594.45
431.3143	Extension, amélioration et entretien des installations	82'170.95		100'000.00	100'919.71
431.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	4'700.00		4'700.00	4'700.00
431.3905	Intérêts sur investissements	163.00		200.00	277.00
431.4363	Remboursement de dommages par des tiers		0.00	0.00	-2'500.00
431.4657	Participations et subventions de tiers		225'345.40	-241'600.00	-228'220.55
431.4657.001	Redevance FMA		223'745.40	-240'000.00	-226'620.55
431.4657.002	Redevance CVE		1'500.00	-1'500.00	-1'500.00
431.4657.003	Redevance Mines et Salines		100.00	-100.00	-100.00
* 431.4801	Prélèvement sur fonds réserve		10'000.00	-10'000.00	-60'364.65
44	Parcs, promenades, cimetière	498'459.84	238'742.95	462'860.00	551'855.42
				-191'500.00	-194'602.35
440	Parcs, promenades et cimetière	498'459.84	238'742.95	462'860.00	551'855.42
				-191'500.00	-194'602.35
440.3011	Traitements	186'897.95		187'700.00	189'325.00
* 440.3012	Traitements du personnel occasionnel	25'215.30		10'000.00	20'623.25

Remarques

- 430.3115 Remplacement véhicule de déchetterie Mini Truck VD 311'458 : Fr. 42'400.--
- 430.3141 Fuite eau place de lavage dépôt communal : Fr. 4'223.25
- 430.3142 Réfection barrière chemin pédestre menant à la gare des Posses-sur-Bex : Fr. 17'518.50
- 430.3155.001 Saleuse à hayon : Fr. 6'113.30
- 430.3155.011 Diverses réparations moteur : Fr. 2'351.65, cale et poteau de levage entre machine et pont : Fr. 4'766.75, souffleur : Fr. 1'086.15
Mise en service désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude sur rampe porteur : Fr. 1'656.45
- 430.4361 Aide cantonale de la caisse de chômage, pendant 6 mois, pour l'insertion d'un nouvel employé : Fr. 23'400.-- + autres indemnités journalières
- 430.4801 Prélèvement sur la réserve fonds de renouvellement des véhicules pour remplacement du Mini Truck
- 431.4801 Prélèvement sur la réserve pour renouvellement éclairage public : Fr. 10'000.--
- 440.3012 Remplacement d'une personne malade pendant 5 mois. Indemnités journalières reçues de l'assurance enregistrées dans le compte 440.4361

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
440.3030	Cotisations AVS-AF-AC	16'513.45		16'850.00	16'591.55
440.3040	Cotisations à la caisse de pensions	16'464.80		19'960.00	19'148.75
440.3050	Assurances de personnes	10'312.90		10'650.00	10'310.80
440.3060	Indemnisation et remboursement de frais	2'873.70		4'000.00	3'615.50
440.3060.001	Indemnisation et remboursement de frais	2'033.60		2'500.00	2'276.60
440.3060.002	Habits de travaux	840.10		1'500.00	1'338.90
440.3114	Achats de matériel	18'364.25		20'000.00	20'373.29
440.3115	Achats de véhicules et machines	3'000.00		5'000.00	238.40
440.3122	Gaz	28'935.35		40'000.00	39'447.40
440.3123	Electricité	936.05		1'200.00	1'422.85
440.3134	Approvisionnement des parcs et jardins	47'314.67		45'000.00	51'077.88
440.3141	Entretien des bâtiments	12'588.29		20'000.00	27'687.10
440.3145	Entretien et aménagement parcs et cimetière	53'186.20		50'000.00	124'585.24
440.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	2'958.50		4'000.00	721.65
440.3155	Véhicules, entretien et carburant	6'169.62		9'000.00	10'304.25
440.3155.001	Toyota VD 285303 (2003)	3'221.57		5'000.00	6'871.54
440.3155.002	John Deere VD 398376 (2009)	190.64		1'000.00	400.95
440.3155.003	Piaggio VD 386564 (2015)	2'757.41		3'000.00	3'031.76
440.3161	Parking paroisse catholique	6'000.00		6'000.00	6'000.00
440.3182	Frais de téléphone	974.40		1'000.00	574.40
440.3186	Primes d'assurances	1'191.46		1'400.00	1'370.41
440.3189	Gestion produits des parcomètres	2'577.90		3'000.00	2'252.05
440.3199	Frais divers	2'051.05		3'000.00	6'185.65
440.3301	Défalcations places de parc	0.00		100.00	0.00
* 440.3809	Attribution fonds réserve dispenses places de parcs obligatoires	50'000.00		5'000.00	0.00
440.3905	Intérêts sur investissements	3'934.00		0.00	0.00
* 440.4272	Redevances parcomètres, places de parc		200'036.05	-185'000.00	-168'049.20
440.4355	Ventes géraniums et fleurs diverses		4'971.00	-6'000.00	-6'714.00
440.4356	Frais facturés à des tiers		5'004.00	-500.00	-1'471.50
440.4361	Remboursements traitements et charges sociales		27'154.95	0.00	-17'348.05
440.4363	Remboursement de dommages par des tiers		1'576.95	0.00	-1'019.60
45	Ordures ménagères et déchets	1'365'711.92	1'141'665.94	1'310'400.00	1'249'584.26
				-1'197'000.00	-934'434.30
450	Ordures ménagères	519'008.37	404'791.24	524'900.00	463'310.17
				-360'000.00	-377'708.29
450.3102	Frais annonces (inf. à la population)	0.00		0.00	1'573.82
450.3114	Achat de matériel	3'553.03		10'000.00	1'316.58
450.3141	Entretien des postes de collecte	2'376.07		9'000.00	1'332.90
450.3182	Frais de téléphone	274.84		300.00	293.34
450.3186	Primes d'assurances	106.57		100.00	106.57
450.3188	Ramassage, transport et élimination	450'132.22		470'000.00	394'654.21
450.3188.001	Ordures ménagères	401'015.63		290'000.00	387'782.55
450.3188.002	Encombrants	49'116.59		180'000.00	6'871.66
450.3189	Travaux exécutés par des tiers	62'565.64		35'000.00	64'032.75
450.3199	Frais divers	0.00		500.00	0.00
450.4342	Taxes proportionnelles		335'064.17	-300'000.00	-308'206.68
450.4342.001	Rétrocession taxe au sac		335'064.17	-300'000.00	-308'206.68
450.4353	Vente plombs containers		69'727.07	-60'000.00	-69'501.61
451	Déchets valorisables	751'565.06	736'874.70	701'350.00	712'786.74
				-836'500.00	-556'726.01
451.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'383.47		1'000.00	0.00
451.3102	Frais d'annonces	0.00		1'000.00	0.00
451.3114	Achat de matériel	17'682.13		14'000.00	23'702.30
451.3141	Entretien des postes de collecte	15'688.71		15'000.00	17'639.22
451.3182	Frais de téléphone	503.32		550.00	537.23
451.3188	Ramassage, transports et élimination	526'708.24		576'000.00	505'180.88
451.3188.001	Déchets verts	191'187.01		125'000.00	136'564.68
451.3188.002	Gastrovert	5'627.85		36'000.00	3'553.94
451.3188.003	Compost	193'362.40		200'000.00	215'233.78

Remarques

440.3809 Attribution à la réserve "dispenses créations places parcs obligatoires" des taxes compensatoires encaissées dans le compte 440.4272

440.4272 Compensation pour non création de places de parc : Fr. 50'000.00

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
451.3188.004	Bois	11'277.34		90'000.00	44'127.65
451.3188.005	Papier-carton	80'103.95		40'000.00	63'596.64
451.3188.006	Verre	45'149.69		85'000.00	42'104.19
451.3189	Travaux exécutés par des tiers	112'800.30		44'000.00	111'470.38
451.3191	AFC - REDIP TVA	14'476.04		22'000.00	26'158.73
451.3301	Défalcons taxes forfaitaires	92.85		500.00	0.00
451.3311	Amort. ouvrages génie-civil et assainissement	25'400.00		25'400.00	25'400.00
451.3901	Participation aux frais d'administration	35'000.00		0.00	0.00
451.3905	Intérêts sur investissements	1'830.00		1'900.00	2'698.00
451.4342	Taxes forfaitaires		696'445.60	-795'000.00	-519'223.90
451.4342.001	Résidences principales		562'030.40	-620'000.00	-519'223.90
451.4342.002	Résidences secondaires		34'964.30	-35'000.00	0.00
451.4342.003	Entreprises		99'450.90	-140'000.00	0.00
451.4354	Valorisation des déchets		37'268.54	-40'000.00	-32'966.45
451.4362	Remboursement TVA années antérieures		0.00	0.00	-689.00
451.4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-1'182.50
451.4656	Participations de tiers		3'160.56	-1'500.00	-2'664.16
452	Déchets particuliers	95'138.49	0.00	84'150.00	73'487.35
				-500.00	0.00
452.3114	Achat de matériel	29'215.79		27'000.00	6'598.20
452.3182	Frais de téléphone	137.42		150.00	146.67
452.3188	Ramassage, transports et élimination	35'049.43		51'500.00	36'342.72
452.3188.001	Déchets spéciaux	12'433.16		20'000.00	15'525.22
452.3188.002	Déchets de voirie	12'461.55		3'000.00	18'708.50
452.3188.003	Déchets carnés	860.00		2'000.00	675.00
452.3188.004	Huiles usées	1'505.17		1'500.00	1'434.00
452.3188.005	Matières inertes	7'789.55		25'000.00	0.00
452.3189	Travaux exécutés par des tiers	30'735.85		5'500.00	30'399.76
452.4354	Valorisation des déchets		0.00	-500.00	0.00
46	Réseau d'égouts et d'épuration	2'688'546.35	2'688'546.35	2'162'500.00	2'387'745.30
				-2'162'500.00	-2'387'745.30
460	Egouts	1'533'564.35	1'533'564.35	349'239.00	236'011.34
				-1'431'000.00	-1'493'991.60
460.3123	Electricité	5'100.19		0.00	3'916.84
* 460.3144	Entretien du réseau des canalisations	155'422.20		120'000.00	72'433.86
460.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	2'405.50		70'000.00	600.00
460.3199	Frais divers	963.23		500.00	336.95
460.3301	Défalcons taxe égout	0.00		500.00	5.39
* 460.3311	Amort. ouvrages génie-civil et assainissement	566'400.00		0.00	0.00
* 460.3321	Amortissement supplémentaire	501'314.50		0.00	0.00
460.3526	Taxes égouts versées à la Commune de Lavey	10'014.20		11'000.00	10'615.10
* 460.3811	Attribution à la réserve	92'647.53		30'000.00	36'863.20
460.3901	Participation aux frais d'administration	109'794.00		117'239.00	111'240.00
460.3905	Intérêts sur investissements	89'503.00		0.00	0.00
460.4341	Taxes uniques de raccordement		85'380.50	-30'000.00	-36'863.20
460.4342	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		1'448'183.85	-1'400'000.00	-1'449'101.90
460.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	-1'000.00	-8'026.50
461	Epuration	1'154'982.00	1'154'982.00	1'813'261.00	2'151'733.96
				-731'500.00	-893'753.70
* 461.3011	Traitements	157'602.10		201'200.00	200'111.80
461.3030	Cotisations AVS-AF-AC	14'637.05		18'350.00	12'382.20
461.3040	Cotisations à la caisse de pensions	12'408.60		25'500.00	12'408.60
461.3050	Assurances de personnes	8'808.15		11'300.00	7'457.00
461.3060	Indemnisation et remboursement de frais	762.78		2'500.00	1'038.04
461.3060.001	Indemnisation et remboursement de frais	383.30		500.00	189.70
461.3060.002	Habits de travail	379.48		2'000.00	848.34
* 461.3114	Achats de machines et matériel	22'694.05		15'000.00	11'223.30
461.3122	Gaz	10'531.75		15'000.00	7'551.70
461.3123	Electricité	76'250.00		56'000.00	63'564.15

Remarques

- 460.3144 Réfection conduite des eaux usées stand - Ch. de Tavalles : Fr. 35'853.11
- 460.3311 Reclassification des comptes 460 et 461. Auparavant les amortissements d'ouvrages étaient enregistrés dans le compte 461.3311
- 460.3321 Amortissement supplémentaire investissement N° 101 - ceinture rive droite Cotterd-Rivarottaz-Colonne : Fr. 304'814.50
Amortissement supplémentaire investissement N° 213 - collecteur Bex-Les Plans : Fr. 196'500.--
- 460.3811 Attribution des taxes uniques de raccordement à la réserve égout & épuration investissement, renouvellement : Fr. 85'380.50
Attribution solde fonctionnement égout à la réserve égout-épuration : Fr. 7'267.03
- 461.3011 Réduction du temps de travail d'un employé de 100 % à 30 %. Engagement d'un employé polyvalent au service des travaux à 100 % avec répartition interne d'un poste à 50 % au service des eaux et 50 % à la STEP, voir compte 461.3901
- 461.3114 Achat matériel pour déshydrateuse : Fr. 11'474.16

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
461.3132	Achats de produits de laboratoire	6'074.20		7'000.00	5'054.60
461.3133	Achats de produits	29'409.04		57'000.00	41'973.43
461.3133.001	Réactif chlorure ferrique	11'855.60		15'000.00	10'803.01
461.3133.002	Floculants	16'012.55		17'000.00	19'215.06
461.3133.003	Produits divers	1'540.89		25'000.00	11'955.36
* 461.3141	Entretien des bâtiments	20'381.72		10'000.00	21'852.08
461.3154	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	20'534.41		30'000.00	27'573.47
461.3155	Véhicules, entretien et carburant	1'452.07		3'000.00	1'453.97
461.3155.001	Fiat Panda VD 306900 (2009)	1'452.07		3'000.00	1'453.97
461.3182	Frais de téléphone	1'753.44		2'500.00	2'508.41
461.3186	Primes d'assurances	3'262.96		3'600.00	3'632.43
461.3188	Frais de transports - éliminations des déchets	98'678.78		96'000.00	98'411.35
461.3188.001	Dégrillage	2'144.85		3'000.00	2'299.86
461.3188.002	Graisse	4'497.33		4'000.00	4'756.57
461.3188.003	Boues	89'783.07		85'000.00	89'001.52
461.3188.004	Sable	2'253.53		4'000.00	2'353.40
461.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	0.00		0.00	5'145.00
461.3191	Impôts et taxes	80'203.51		75'000.00	67'216.78
461.3199	Frais divers	2'405.00		2'000.00	2'412.75
461.3301	Défalcations taxe épuration	0.00		500.00	7.52
461.3311	Amort. ouvrages génie-civil et assainissement	27'500.00		753'820.00	617'700.00
461.3321	Amortissement supplémentaire	0.00		0.00	630'082.40
* 461.3804	Attribution à la réserve infrastructure	138'885.80		0.00	0.00
* 461.3811	Attribution à la réserve	380'316.59		307'691.00	186'931.98
461.3901	Imputation salaires bourse + travaux	35'297.00		0.00	0.00
461.3905	Intérêts sur investissements	5'133.00		120'300.00	124'041.00
461.4341	Taxes uniques d'épuration		362'795.40	-100'000.00	-154'921.45
461.4342	Taxes annuelles d'exploitation		643'596.15	-630'000.00	-645'215.35
461.4356	Frais facturés à des tiers		140'141.80	-1'500.00	-5'074.00
461.4361	Remboursements traitements et charges sociales		8'448.65	0.00	-63'285.05
461.4362	Remboursement TVA années antérieures		0.00	0.00	-25'257.85
47	Cours d'eau, rives et ports	97'904.45	37'799.91	144'200.00	125'283.25
				-70'000.00	-49'314.75
470	Cours d'eau	97'904.45	37'799.91	144'200.00	125'283.25
				-70'000.00	-49'314.75
470.3147	Entretien des cours d'eau	58'467.45		100'000.00	85'429.25
470.3311	Amortissement d'ouvrages de génie-civil	35'000.00		35'000.00	35'000.00
470.3905	Intérêts sur investissements	4'437.00		9'200.00	4'854.00
470.4516	Subventions cantonales		37'799.91	-70'000.00	-49'314.75

Remarques

- 461.3141 Changement des cylindres électroniques sur le site de la STEP : Fr. 9'343.85
Mise en conformité des installations électriques : Fr. 1'516.57
- 461.3804 Attribution encaissement charge foncière à la réserve "Route industrielle de Montevaux"
- 461.3811 Attribution des taxes uniques d'épuration à la réserve égout & épuration investissement, renouvellement : Fr. 362'795.40
Attribution solde fonctionnement épuration à la réserve égout-épuration : Fr. 17'521.19

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
5	Instruction publique et cultes	5'111'745.48	1'595'461.10	4'505'391.00 -766'000.00	5'290'040.41 -1'609'858.83
50	Administration des écoles	4'377'045.55	1'200'671.70	3'468'881.00 -384'000.00	4'465'111.99 -1'172'512.63
500	Administration des écoles	39'415.60	6'207.55	51'000.00 -2'000.00	58'892.35 -2'050.00
500.3003	Commission scolaire d'établissement	515.00		1'500.00	1'080.00
500.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	1'529.50		2'000.00	3'302.20
500.3151	Entretien du mobilier et des machines	0.00		500.00	0.00
500.3170	Frais d'échange avec Tüttlingen	0.00		0.00	6'815.10
500.3182	Frais de téléphone	727.20		2'000.00	2'131.05
500.3199	Frais divers	3'006.95		2'000.00	2'741.00
* 500.3512	Participation aux salaires administratif	33'636.95		43'000.00	42'823.00
* 500.4392	Recettes diverses		6'207.55	-2'000.00	-2'050.00
501	Bâtiments scolaires (voir tableau détaillé des bâtiments)	3'930'133.98	1'047'870.65	2'923'231.00 -191'000.00	3'912'359.27 -1'010'846.33
502	Centrale de chauffage à distance Complexe de la Servanne	31'460.50	89'746.00	42'000.00 -115'000.00	45'011.77 -100'314.00
502.3114	Achat de machines et matériel	0.00		1'000.00	0.00
* 502.3122	Gaz	648.80		12'000.00	14'335.35
502.3124	Fourniture de plaquettes	25'290.00		25'000.00	26'730.00
502.3141	Entretien des bâtiments	0.00		1'000.00	891.05
* 502.3151	Entretien des machines	4'055.90		2'000.00	1'859.90
502.3188	Evacuation des scories	1'465.80		1'000.00	1'195.47
502.4356	Facturation de services à des tiers		24'754.00	-40'000.00	-32'009.00
* 502.4903	Imputation de frais de chauffage		64'992.00	-75'000.00	-68'305.00
504	Réfectoire scolaire	159'153.09	56'787.50	175'850.00 -75'000.00	197'346.35 -58'757.00
504.3011	Traitements	89'529.60		89'700.00	89'167.20
504.3030	Cotisations AVS-AF-AC	7'743.95		7'600.00	7'542.10
504.3040	Cotisations à la caisse de pensions	7'453.80		7'500.00	7'392.00
504.3050	Assurances de personnes	2'393.65		2'550.00	2'513.40
504.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		500.00	0.00
504.3114	Achats de machines et matériel	53.95		1'000.00	290.20
504.3122	Gaz	0.00		500.00	455.90
504.3131	Achats de produits alimentaires	39'594.34		48'000.00	52'005.65
504.3133	Produits de nettoyage	1'713.15		2'000.00	2'290.05
504.3154	Entretien de machines et matériel	700.80		2'000.00	5'932.10
504.3189	Frais facturés par des tiers	9'018.15		14'000.00	28'898.25
504.3199	Frais divers	951.70		500.00	859.50
504.4362	Remboursements de frais		56'787.50	-75'000.00	-58'757.00
506	Transports et regroupements scolaires	216'882.38	60.00	276'800.00 -1'000.00	251'502.25 -545.30
506.3090	Frais de formation	0.00		1'000.00	0.00
506.3155	Entretien véhicule Renault Master VD 208376 (2008)	1'952.68		5'000.00	3'637.10
506.3188	Frais facturés par des tiers	214'166.20		270'000.00	247'101.65
506.3192	Taxes sur véhicules	763.50		800.00	763.50
506.4356	Frais facturés à des tiers		60.00	-1'000.00	-545.30
51	Enseignement primaire	239'788.90	110'105.00	320'220.00 -101'000.00	254'438.80 -110'901.55
510	Classes enfantines, primaires, O.P.	239'096.80	110'105.00	319'620.00 -101'000.00	254'267.50 -110'901.55
* 510.3011	Traitements	4'100.00		4'000.00	7'620.00
510.3050	Assurances de personnes	15.00		20.00	30.60

Remarques

- 500.3512 Reprises de certaines tâches scolaires de compétences municipales au printemps 2020
- 500.4392 Retour de la direction des écoles de divers fonds de caisse datant de l'année 2005, aucune trace comptable des avances effectuées : Fr. 4'468.10 + retour solde d'un fonds Kiwanis : Fr. 489.45
- 502.3122 Solde décompte annuel du 01.04.2019 au 31.03.2020 en notre faveur de Fr. 6'884.90 réduisant ainsi la charge de gaz pour l'année 2020
- 502.3151 Remplacement de la plaque en vermiculite lors du service complet de la chaudière : Fr. 1'083.35
Remplacement des batteries défectueuses et de l'écran indicateur de l'état de charge : Fr. 2'792.--
- 502.4903 Collège petite Servanne : Fr. 6'115.--
Complexe de la Servanne : Fr. 58'877.--
La part de l'intérêt ainsi que de l'amortissement de cette centrale de chauffe font partie du Complexe de la Servanne imputés dans les comptes 501.3905.509 et 501.3312.509
- 510.3011 Accompagnants Arbalesse : Fr. 320.--. Assistance aux devoirs : Fr. 3'780.--

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
510.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		500.00	0.00
510.3112	Achats de mobilier et matériel	13'468.05		20'000.00	14'179.80
510.3112.001	Achats de mobilier et matériel	13'468.05		20'000.00	14'179.80
510.3152	Entretien mobilier et matériel	1'960.00		2'000.00	1'850.00
510.3170	Manifestations scolaires	0.00		9'000.00	11'660.40
510.3170.001	Activités culturelles	0.00		0.00	6'260.00
510.3170.002	Fêtes des écoles	0.00		9'000.00	5'400.40
510.3189	Frais facturés par des tiers	0.00		60'000.00	0.00
510.3199	Frais divers	0.00		500.00	0.00
510.3512	Participation assistance aux devoirs	45'379.50		50'000.00	54'276.00
510.3522	Ecolage divers (Gryon, Ollon, Aigle, St-Maurice)	123'155.65		100'000.00	111'647.00
510.3662	Participations communales diverses	33'518.60		73'600.00	21'295.85
510.3662.002	Sorties culturelles et pédagogiques	1'500.00		13'000.00	4'678.90
510.3662.003	Subside communal pour chalet Arbalessaz	998.85		1'800.00	3'711.15
510.3662.004	Chanterie	0.00		1'000.00	54.00
* 510.3662.006	Activités sportives	30'419.75		34'000.00	0.00
510.3662.007	Courses d'école	600.00		23'800.00	12'851.80
510.3663	Activités sportives	0.00		0.00	31'707.85
510.3901	Part aux frais administration communaux	17'500.00		0.00	0.00
510.4356	Frais facturés à des tiers		716.00	0.00	0.00
510.4512	Subventions cantonales		85'865.00	-80'000.00	-90'084.35
510.4522	Participation des communes		2'299.00	-3'000.00	-2'299.00
510.4652	Participations de tiers aux manifestations scolaires		21'225.00	-18'000.00	-18'518.20
511	Enseignement ménager	692.10	0.00	600.00	171.30
				0.00	0.00
511.3122	Gaz	692.10		100.00	171.30
511.3152	Entretien du mobilier et des machines	0.00		500.00	0.00
52	Enseignements secondaire	188'234.22	224'039.05	235'640.00	242'558.05
				-220'000.00	-262'255.10
520	Enseignement secondaire	188'234.22	224'039.05	235'640.00	242'558.05
				-220'000.00	-262'255.10
* 520.3011	Traitements	4'000.00		8'000.00	6'710.00
520.3030	Cotisations AVS-AF-AC	235.50		0.00	0.00
520.3050	Assurances de personnes	14.60		40.00	26.70
520.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00		200.00	0.00
520.3112	Achat de mobilier et matériel	9'354.47		10'000.00	8'669.70
520.3112.001	Achats de mobilier et matériel	9'354.47		10'000.00	8'669.70
520.3152	Entretien du mobilier et du matériel	303.30		2'000.00	2'565.70
520.3170	Manifestations scolaires	1'087.60		8'000.00	3'246.20
520.3170.001	Activités culturelles	0.00		0.00	500.00
520.3170.002	Fêtes des écoles	1'087.60		8'000.00	2'746.20
520.3189	Groupe Santé	777.60		1'000.00	1'039.55
520.3199	Frais divers	0.00		500.00	1'957.70
520.3512	Participation assistance aux devoirs	45'379.50		50'000.00	54'276.00
520.3522	Ecolages divers	52'838.65		50'000.00	40'012.60
520.3662	Participations communales diverses	56'743.00		86'900.00	106'332.55
520.3662.002	Sorties culturelles et pédagogiques	365.70		11'000.00	7'329.70
520.3662.003	Subside communal pour chalet Arbalessaz	0.00		500.00	774.80
520.3662.005	Fondation la Monneresse	10'379.00		10'000.00	10'429.00
520.3662.006	Camps sportifs	45'769.30		45'000.00	84'409.85
520.3662.007	Courses d'école	229.00		12'400.00	3'389.20
520.3662.008	Echanges avec Tuttlingen	0.00		8'000.00	0.00
520.3663	Sport scolaire facultatif	0.00		3'000.00	1'721.35
520.3901	Part aux frais administration communaux	17'500.00		16'000.00	16'000.00
520.4356	Frais facturés à des tiers		1'254.00	0.00	0.00
520.4512	Subventions cantonales		43'379.15	-50'000.00	-53'218.50
520.4522	Participation des communes		160'758.35	-150'000.00	-181'300.00
520.4652	Participations de tiers aux manifestations scolaires		18'647.55	-20'000.00	-27'736.60

Remarques

510.3662.006 Ski de piste : Fr. 28'676.35. Patinoire : Fr. 1'398.90. Luge : Fr. 344.50

520.3011 Encadrement sports scolaires facultatifs : Fr. 4'000.--

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
55	Formation professionnelle	6'875.85	0.00	7'000.00	7'087.95
				0.00	0.00
550	Formation professionnelle	6'875.85	0.00	7'000.00	7'087.95
				0.00	0.00
550.3512	Part. enseignement prof. et O.P. Vevey	6'875.85		7'000.00	7'087.95
56	Service médical et dentaire	169'848.00	54'375.00	178'700.00	194'620.20
				-53'000.00	-53'525.00
560	Service médical et dentaire	169'848.00	54'375.00	178'700.00	194'620.20
				-53'000.00	-53'525.00
560.3011	Traitements	7'411.55		10'000.00	11'056.85
560.3030	Cotisations AVS-AF-AC	698.15		950.00	888.20
560.3050	Assurances de personnes	27.00		50.00	44.10
560.3060	Indemnisation et remboursement de frais	624.00		700.00	754.00
560.3116	Achat de matériel spécialisé	1'744.50		2'000.00	2'358.30
* 560.3185	Honoraires des médecins scolaires	0.00		15'000.00	14'017.35
560.3664	Soins dentaires, honoraires médecins	159'342.80		150'000.00	165'501.40
560.3664.001	Soins dentaires, honoraires médecins - conservateurs	60'630.75		70'000.00	83'581.25
560.3664.002	Soins dentaires, honoraires médecins - orthodontiques	98'712.05		80'000.00	81'920.15
560.4320	Cotisations assurance dentaire scolaire		54'375.00	-53'000.00	-53'525.00
58	Temples et cultes	129'952.96	6'270.35	294'950.00	126'223.42
				-8'000.00	-10'664.55
580	Temples/cultes (voir tableau détaillé des bâtiments)	129'952.96	6'270.35	294'950.00	126'223.42
				-8'000.00	-10'664.55

Remarques

560.3185 Annulation des contrôles dentaires scolaires au printemps 2020 en raison des restrictions dues à la pandémie

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
6	Police	3'670'148.67	277'385.69	3'663'453.00 -251'900.00	3'471'082.84 -302'675.30
61	Corps de police	2'818'420.39	6'236.00	2'827'403.00 -8'500.00	2'652'000.43 -26'867.65
610	Service de police	2'818'420.39	6'236.00	2'827'403.00 -8'500.00	2'652'000.43 -26'867.65
610.3123	Electricité	3'784.20		2'500.00	3'928.25
610.3129	Chaleur CAD	4'064.80		4'000.00	4'334.05
610.3141	Entretien des locaux	14'877.96		7'500.00	16'167.40
* 610.3143	Signalisation et prévention routière	52'826.20		40'000.00	50'088.95
610.3186	Primes d'assurances	997.92		1'100.00	1'096.53
610.3189	Prévention générale	46'797.90		50'000.00	45'532.55
610.3189.001	Prévention générale	45'447.90		48'000.00	42'932.55
610.3189.004	Projet LIFT	1'350.00		2'000.00	2'600.00
610.3310	Amortissement des dépenses d'investissement	30'300.00		30'300.00	30'300.00
610.3511	Réforme policière cantonale	222'103.00		222'103.00	225'318.00
610.3511.001	Réforme policière cantonale - année en cours	222'103.00		222'103.00	225'318.00
610.3521	Police du Chablais Vaudois - EPOC	2'410'354.41		2'462'000.00	2'251'848.70
610.3901	Imputation salaires concierges	24'133.00		0.00	13'345.00
610.3902	Imput. biens, services & marchandises	606.00		0.00	0.00
610.3905	Intérêts sur investissements	7'575.00		7'900.00	10'041.00
* 610.4312	Emoluments		2'350.00	-8'000.00	-8'020.00
610.4363	Remboursement de dommages par des tiers		0.00	-500.00	-165.05
610.4521	Réforme policière cantonale - année précédente		3'886.00	0.00	-4'924.00
610.4803	Prélèvements sur fonds de réserve et de renouvellement		0.00	0.00	-13'758.60
62	Contrôle des habitants	307'021.10	102'817.25	344'400.00 -90'600.00	337'037.85 -93'292.50
620	Contrôle des habitants	307'021.10	102'817.25	344'400.00 -90'600.00	337'037.85 -93'292.50
* 620.3011	Traitements	211'690.00		230'800.00	226'324.80
620.3030	Cotisations AVS-AF-AC	18'353.65		21'350.00	20'942.10
620.3040	Cotisations à la caisse de pensions	17'622.40		18'250.00	17'856.00
620.3050	Assurances de personnes	5'625.75		7'000.00	6'909.90
620.3060	Indemnisation et remboursement de frais	325.90		1'000.00	323.30
620.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'765.50		5'500.00	3'331.55
620.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		1'500.00	2'900.75
620.3137	Achat de numéros d'immeubles et rues	0.00		5'000.00	4'287.95
620.3151	Entretien du mobilier et machines	435.95		1'000.00	398.50
620.3187	Emoluments cartes identité	8'811.55		13'000.00	11'091.00
620.3191	Permis de séjour	41'390.40		40'000.00	42'672.00
620.4311	Recettes cartes d'identité		15'511.00	-23'000.00	-19'333.00
620.4312	Recettes permis étrangers		58'974.00	-50'000.00	-61'162.00
620.4356	Frais facturés à des tiers		0.00	-600.00	-200.00
620.4359	Recettes diverses		11'633.00	-17'000.00	-12'597.50
620.4361	Remboursements traitements et charges sociales		16'699.25	0.00	0.00
63	Police sanitaire	11'834.75	2'609.80	7'400.00 0.00	7'300.00 0.00
630	Police sanitaire	11'834.75	2'609.80	7'400.00 0.00	7'300.00 0.00
630.3011	Traitements	2'400.00		0.00	0.00
630.3030	Cotisations AVS-AF-AC	226.05		0.00	0.00
630.3050	Assurances de personnes	8.70		0.00	0.00
630.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'200.00		0.00	0.00
630.3199	Frais divers "désinfection"	1'000.00		400.00	300.00
630.3651	Subvention colonne de secours	7'000.00		7'000.00	7'000.00
630.4361	Remboursements traitements et charges sociales		2'609.80	0.00	0.00

Remarques

- 610.3143 Remplacement de 2 parcmètres : Fr. 19'400.--
- 610.4312 En raison de la fermeture imposée aux établissements publics dans le cadre de pandémie de la COVID19, manco des recettes relatives aux prolongations d'ouvertures
- 620.3011 Lors du remplacement d'une personne, diminution de poste de 20 %

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
64	Service des inhumations	32'173.45	13'606.40	12'000.00	17'920.30
				-4'000.00	-5'695.00
640	Service des inhumations	32'173.45	13'606.40	12'000.00	17'920.30
				-4'000.00	-5'695.00
640.3188	Frais d'inhumations	32'173.45		12'000.00	17'920.30
640.4272	Concessions d'inhumation		13'090.00	-4'000.00	-5'695.00
640.4359	Recettes diverses		516.40	0.00	0.00
65	Défense contre l'incendie	214'226.07	26'300.50	186'670.00	172'705.93
				-26'300.00	-26'300.50
650	Défense contre l'incendie	214'226.07	26'300.50	186'670.00	172'705.93
				-26'300.00	-26'300.50
650.3122	Gaz	5'831.45		9'500.00	11'236.15
650.3123	Electricité	5'215.80		3'500.00	3'262.95
* 650.3141	Entretien des locaux	54'139.95		3'000.00	5'127.25
650.3186	Primes d'assurances	1'937.37		2'200.00	2'156.68
650.3199	Frais divers	2'485.00		2'000.00	5'080.00
650.3521	Participation au SDIS des Salines	144'616.50		166'470.00	145'842.90
650.4521	Participation des communes		26'300.50	-26'300.00	-26'300.50
66	Protection civile	172'049.29	124'105.74	171'064.00	163'626.90
				-100'000.00	-114'052.25
660	Protection civile	172'049.29	124'105.74	171'064.00	163'626.90
				-100'000.00	-114'052.25
660.3122	Gaz	0.00		2'500.00	0.00
660.3123	Electricité	16'422.80		13'500.00	13'666.60
660.3124	Chauffage	2'260.40		0.00	0.00
660.3141	Entretien des locaux	25'780.00		6'500.00	16'640.30
* 660.3141.001	Bâtiments Stand et abris	16'184.95		5'000.00	15'542.55
660.3141.002	Bâtiments PSS Pré de la Cible	263.90		500.00	0.00
* 660.3141.003	Abri de Boton	9'331.15		1'000.00	1'097.75
660.3156	Entretien d'équipement et matériel spécialisés	0.00		500.00	0.00
660.3182	Frais de téléphone	1'014.00		1'000.00	891.50
660.3186	Primes d'assurances	2'479.14		2'700.00	2'724.20
660.3521	ORPCI District d'Aigle	118'403.95		138'712.00	124'098.30
660.3901	Imputation salaires serv. technique	5'689.00		5'652.00	5'606.00
660.4359	Recettes diverses		697.04	0.00	-144.00
* 660.4363	Remboursement de dommages par des tiers		6'249.65	0.00	0.00
660.4809	Prélèvement sur réserve pour charges de fonctionnement PCI		100'000.00	-100'000.00	-100'000.00
660.4818	Prélèvement sur réserve pour abris P.C.		17'159.05	0.00	-13'908.25
67	Abattoirs	1'306.27	710.00	3'600.00	3'489.73
				-2'500.00	-2'536.00
670	Abattoirs	1'306.27	710.00	3'600.00	3'489.73
				-2'500.00	-2'536.00
670.3141	Entretien des bâtiments	87.40		500.00	382.35
670.3186	Primes d'assurances	508.87		600.00	571.38
670.3189	Frais facturés par des tiers	710.00		2'500.00	2'536.00
670.4359	Recettes diverses		710.00	-2'500.00	-2'536.00
68	Militaire	113'117.35	1'000.00	110'916.00	117'001.70
				-20'000.00	-33'931.40
680	Militaire	113'117.35	1'000.00	110'916.00	117'001.70
				-20'000.00	-33'931.40
680.3011	Traitements	7'936.00		7'910.00	7'800.00
680.3030	Cotisations AVS-AF-AC	747.35		735.00	721.85

Remarques

- 650.3141 Installation au plafond d'un chauffage par rayonnement : Fr. 45'000.--
Mise en conformité des installations électriques : Fr. 4'465.95
- 660.3141.001 Couverture en tôles profilées suite dommage causé par l'ouragan du 28.02.2020 : Fr. 7'690.45. Participation de l'ECA enregistrée dans le compte 660.4363
Peinture : Fr. 4'992.95
- 660.3141.003 Participation au remplacement de la porte de l'abri de Boton : Fr. 7'054.35 et aux travaux d'électricité de Fr. 1'190.85
- 660.4363 Participation de l'ECA de Fr. 6'249.65 concernant le dommage causé à l'abri du stand lors de l'ouragan du 28.02.2020

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
680.3040	Cotisations à la caisse de pensions	980.40		1'000.00	967.20
680.3050	Assurances de personnes	449.45		450.00	434.50
680.3060	Indemnisation et remboursement de frais	24.00		100.00	30.00
680.3314	Amortissement des subventions d'investissement	33'600.00		33'600.00	33'600.00
680.3521	Participation au stand de tir intercommunal des Grandes-Iles-d'Amont	68'980.15		66'721.00	72'437.15
680.3905	Intérêts sur investissements	400.00		400.00	1'011.00
680.4271	Indemnités pour cantonnements militaires		1'000.00	-20'000.00	-33'931.40

Remarques

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
7	Sécurité sociale	5'104'976.91	312'310.70	4'970'851.00 -48'000.00	5'694'166.05 -186'859.04
71	Service social	1'745'360.85	30'580.00	1'885'103.00 -48'000.00	1'355'135.40 -61'645.04
710	Prévoyance sociale communale	1'745'360.85	30'580.00	1'885'103.00 -48'000.00	1'355'135.40 -61'645.04
710.3139	Achats d'autres marchandises	19'575.01		28'000.00	29'082.88
710.3525	Participations communales	1'566'000.24		1'690'103.00	1'158'998.27
710.3525.001	Participation à l'ARASAPE - fonct. RAS	33'138.82		33'139.00	0.00
710.3525.002	Participation à l'ARASAPE - fonct. AAS	212'937.97		212'938.00	180'740.15
710.3525.004	Participation à l'ARASAPE - LAJE	1'319'923.45		1'444'026.00	978'258.12
710.3655	Subventions à des institutions privées	103'211.60		105'000.00	102'854.50
710.3655.002	Accueil de jour des enfants FAJE	39'345.00		40'000.00	38'785.00
710.3655.003	Halte garderie des Mille Pattes	56'866.60		58'000.00	57'069.50
710.3655.007	Ass. centre de rencontre "Croch'Coeur"	7'000.00		7'000.00	7'000.00
710.3659	Dons et aides à diverses oeuvres	250.00		2'000.00	1'000.00
710.3665	Aides sociales complémentaires et cartes journ. CFF communales	56'324.00		60'000.00	63'199.75
710.4525	Participations communales		0.00	0.00	-15'605.04
710.4525.001	Participation à l'ARASAPE - fonct. AAS - année précédente		0.00	0.00	-7'510.39
710.4525.003	Participation à l'ARASAPE - fonct. RAS		0.00	0.00	-8'094.65
710.4655	Participations de tiers		30'580.00	-48'000.00	-46'040.00
72	Prévoyance sociale	3'083'748.00	263'721.00	3'083'748.00 0.00	3'626'969.00 -125'214.00
720	Prévoyance sociale cantonale	3'083'748.00	263'721.00	3'083'748.00 0.00	3'626'969.00 -125'214.00
720.3515	Participation à des charges cantonales de prévoyance sociale	3'083'748.00		3'083'748.00	3'626'969.00
720.3515.001	Facture sociale - année en cours	3'083'748.00		3'083'748.00	3'626'969.00
720.4515	Facture sociale - année précédente		263'721.00	0.00	-125'214.00
73	Santé publique	275'868.06	18'009.70	2'000.00 0.00	712'061.65 0.00
730	Santé publique	2'400.00	0.00	2'000.00 0.00	712'061.65 0.00
730.3654	Subventions pour hygiène et santé publique	2'400.00		2'000.00	712'061.65
730.3654.001	Aide et soins à domicile AVASAD	0.00		0.00	710'148.00
730.3654.005	Section des samaritains, Bex	2'400.00		2'000.00	1'913.65
731	Coronavirus - COVID19	273'468.06	18'009.70	0.00 0.00	0.00 0.00
731.3012	Traitements du personnel occasionnel	27'823.55		0.00	0.00
731.3030	Cotisations AVS-AF-AC	2'626.10		0.00	0.00
731.3050	Assurances de personnes	1'070.45		0.00	0.00
731.3060	Indemnisation et remboursement de frais	104.06		0.00	0.00
731.3131	Achats alimentaires "Coronavirus"	17'791.15		0.00	0.00
731.3133	Achats désinfectant et matériel de protection	51'058.45		0.00	0.00
731.3141	Entretien des locaux	7'292.30		0.00	0.00
731.3188	Frais de transports	238.95		0.00	0.00
731.3189	Travaux divers exécutés par des tiers	8'517.70		0.00	0.00
731.3301	Défalcations de créances débiteurs	32'280.00		0.00	0.00
731.3654	Subventions à des institutions privées	124'665.35		0.00	0.00
731.4356	Frais facturés à des tiers "Coronavirus"		17'789.70	0.00	0.00
731.4690	Dons		220.00	0.00	0.00

Remarques

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
8	Services industriels	2'904'695.70	2'904'695.70	1'971'224.00	1'863'791.19
				-1'971'224.00	-1'863'791.19
81	Service des eaux	2'409'289.30	2'409'289.30	1'971'224.00	1'863'791.19
				-1'971'224.00	-1'863'791.19
810	Service technique	126'830.50	0.00	143'905.00	114'414.32
				-2'000.00	0.00
810.3101	Imprimés et fournitures de bureau	0.00		1'500.00	1'172.61
810.3102	Annonces, journaux, documentation	3'276.45		3'000.00	2'923.95
810.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	0.00		3'000.00	296.19
810.3182	Frais de téléphone	3'073.55		3'000.00	5'775.47
810.3185	Honoraires pour études, plans, expertises	22'071.50		35'000.00	9'959.00
810.3199	Frais divers	270.00		1'000.00	102.10
810.3901	Imputation salaires serv. technique	98'139.00		97'405.00	94'185.00
810.4526	Participation des communes à la prospection d'eau potable		0.00	-2'000.00	0.00
811	Exploitation	2'282'458.80	2'409'289.30	1'827'319.00	1'749'376.87
				-1'969'224.00	-1'863'791.19
811.3011	Traitements	330'106.00		329'200.00	326'300.20
811.3030	Cotisations AVS-AF-AC	30'083.85		30'200.00	29'913.90
811.3040	Cotisations à la caisse de pensions	34'636.20		34'700.00	32'587.20
811.3050	Assurances de personnes	17'927.20		18'600.00	17'856.00
811.3060	Indemnisation et remboursement de frais	7'214.74		6'000.00	4'796.24
811.3060.001	Indemnisation et remboursement de frais	3'192.27		2'000.00	1'377.52
811.3060.002	Habits de travail	4'022.47		4'000.00	3'418.72
811.3090	Formation professionnelle	0.00		1'000.00	590.00
811.3114	Achats de compteurs	34'257.47		35'000.00	33'726.03
811.3115	Achat de véhicules, machines	12'880.44		16'000.00	1'689.99
811.3123	Electricité	5'223.96		5'000.00	5'613.06
811.3135	Achats de matériel	1'836.75		10'000.00	4'026.06
* 811.3141	Entretien des réservoirs	97'300.72		80'000.00	73'310.34
811.3144	Entretien du réseau et des captages	245'690.23		465'000.00	310'937.22
811.3154	Entretien du matériel et des compteurs	5'218.76		5'000.00	1'029.48
811.3155	Entretien des véhicules	11'309.28		12'500.00	15'030.12
811.3155.001	Toyota Land Cruiser VD 129641 (2018)	5'392.57		5'000.00	6'544.88
811.3155.002	Peugeot Partner VD 351325 (2015)	5'346.14		5'000.00	3'427.61
811.3155.003	Lynx Adventure Motoneige VD 10141 (2012)	570.57		2'000.00	1'954.35
811.3155.009	Véhicules divers	0.00		500.00	3'103.28
811.3186	Primes d'assurances	5'753.14		6'400.00	6'363.07
811.3191	Impôts et taxes	10'435.07		15'000.00	9'429.12
811.3192	Taxes sur les véhicules	80.00		150.00	0.00
811.3199	Frais divers	665.00		1'000.00	6'278.00
811.3301	Défalcations eau	0.00		500.00	632.84
811.3310	Amortissement des installations	223'500.00		510'950.00	297'200.00
811.3315	Amortissement subventions investissement	15'000.00		15'000.00	15'000.00
* 811.3321	Amortissement supplémentaire	194'400.00		0.00	272'771.40
* 811.3813	Attribution à la réserve service des eaux	370'060.14		90'000.00	150'039.60
* 811.3901	Imputation salaires bourse + travaux	52'797.00		38'000.00	38'000.00
* 811.3903	Imputations internes énergétiques	487'934.85		0.00	0.00
811.3905	Intérêts sur investissements	88'148.00		102'119.00	96'257.00
811.4273	Location des compteurs		44'633.35	-44'000.00	-44'369.35
811.4341	Taxes de raccordement		367'404.70	-90'000.00	-143'068.55
811.4342	Taxes d'utilisation et d'entretien		740'469.20	-715'000.00	-726'239.80
811.4351	Vente d'eau		588'259.15	-520'000.00	-608'761.25
811.4351.001	Vente d'eau		588'259.15	-520'000.00	-608'761.25
811.4356	Travaux effectués pour des tiers		249'500.45	-72'000.00	-144'312.89
811.4356.001	Vente d'électricité hydraulique		235'101.85	-70'000.00	-142'338.68
811.4356.002	Travaux pour des tiers		14'398.60	-2'000.00	-1'974.21
811.4361	Remboursements traitements et charges sociales		13'718.05	-1'000.00	-5'565.35
811.4362	Remboursement TVA années antérieures		1'093.15	0.00	0.00

Remarques

- 811.3141 Réfection de l'appareillage du réservoir des Posses et étanchéité d'une partie de la dalle de couverture, y compris installation de la fibre optique budgétisée à Fr. 15'000.--. Coût total des travaux : Fr. 56'979.08
- 811.3321 Amortissement supplémentaire investissement N° 248 - eau Benjamine - 2ème étape
- 811.3813 Attribution des taxes de raccordement de Fr. 367'404.70 à la réserve eau - investissement, renouvellement
Attribution solde fonctionnement Fr. 2'655.44 à la réserve eau
- 811.3901 Engagement d'un employé polyvalent au service des travaux à 100 % avec répartition interne d'un poste à 50 % au service des eaux et 50 % à la STEP
- 811.3903 Imputation des ventes d'électricité hydraulique ainsi que la redevance FMA - transfert au compte 822.4903

Tableau des comptes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
811.4363	Remboursement de dommages par des tiers		4'997.80	0.00	0.00
811.4517	Subventions cantonales		0.00	-20'000.00	-55'874.00
811.4526	Participation commune de Lavey		0.00	-5'000.00	0.00
* 811.4657	Redevance FMA		252'833.00	-225'000.00	-135'600.00
811.4813	Prélèvement sur la réserve		0.00	-277'224.00	0.00
* 811.4903	Imputations internes énergétiques		146'380.45	0.00	0.00
82	Production énergétique et mesures environnementales	495'406.40	495'406.40	0.00	0.00
				0.00	0.00
* 822.3809	Attribution à la réserve	346'784.50		0.00	0.00
* 822.3903	Imputations internes énergétiques	148'621.90		0.00	0.00
* 822.4903	Imputations internes énergétiques		495'406.40	0.00	0.00

Remarques

811.4657	Actualisation de la redevance annuelle relative à l'utilisation de la force hydraulique provenant de l'eau des sources de Solalex et de la Benjamine
811.4903	Imputation 30 % pour utilisation des infrastructures - transfert du compte 822.3903
822.3809	Création réserve fonds énergétique durable et environnement
822.3903	Imputation 30 % pour utilisation des infrastructures soit Fr. 2'241.45 dans le compte 355.4903 et Fr. 146'380.45 dans le compte 811.4903
822.4903	Imputation énergétique solaire provenant du compte 355.3903 : Fr. 7'471.55 Imputation énergétique des ventes d'électricité hydraulique : Fr. 235'101.85 + redevance FMA : Fr. 252'833.-- provenant du compte 811.3903

Tableau récapitulatif par direction

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
1	Administration générale	3'197'135.13	249'240.90	3'362'910.00 -251'000.00	3'267'759.21 -299'322.00
2	Finances	5'893'861.73	25'227'691.47	5'045'535.00 -24'897'582.00	5'612'487.90 -25'972'705.60
3	Domaines et bâtiments	2'975'628.00	1'984'810.60	2'981'439.00 -1'872'270.00	3'691'325.51 -2'726'965.80
4	Travaux	9'015'990.63	5'361'392.40	8'620'251.00 -4'732'277.00	8'806'274.41 -4'744'921.05
5	Instruction publique et cultes	5'111'745.48	1'595'461.10	4'505'391.00 -766'000.00	5'290'040.41 -1'609'858.83
6	Police	3'670'148.67	277'385.69	3'663'453.00 -251'900.00	3'471'082.84 -302'675.30
7	Sécurité sociale	5'104'976.91	312'310.70	4'970'851.00 -48'000.00	5'694'166.05 -186'859.04
8	Services industriels	2'904'695.70	2'904'695.70	1'971'224.00 -1'971'224.00	1'863'791.19 -1'863'791.19
	Totaux	37'874'182.25	37'912'988.56	35'121'054.00 -34'790'253.00	37'696'927.52 -37'707'098.81
	Excédent de charges			330'801.00	
	Excédent de revenus	38'806.31			10'171.29
		37'912'988.56	37'912'988.56	35'121'054.00 35'121'054.00	37'707'098.81 37'707'098.81

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
350	Bâtiments	1'154'379.03	416'748.25	1'277'939.00	1'174'365.53
	Excédent / Perte		737'630.78	-440'120.00	-413'105.95
				837'819.00	761'259.58
350.002	Chalet de l'Arbalesse - ECA 2447	16'291.37	9'400.00	19'320.00	13'958.14
	Excédent / Perte		6'891.37	-11'000.00	-10'955.50
				8'320.00	3'002.64
3011	Traitements	3'600.00		3'600.00	3'600.00
3050	Assurances de personnes	66.35		70.00	69.45
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	600.00		600.00	600.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	492.65		3'000.00	5'647.80
3114	Achat de machines et matériel	811.85		600.00	287.70
3123	Electricité	564.15		800.00	705.45
3141	Entretien des bâtiments	9'439.77		9'500.00	1'549.33
3182	Frais de téléphone	0.00		300.00	688.35
3186	Primes d'assurances	716.60		850.00	810.06
4231	Produits des loyers		9'300.00	-11'000.00	-10'955.50
4363	Remboursements de dommages		100.00	0.00	0.00
350.004	Ancien Stand Vauvrisse - ECA 435	37'296.80	3'273.40	89'370.00	10'246.36
	Excédent / Perte		34'023.40	-2'000.00	-621.75
				87'370.00	9'624.61
3011	Traitements	5'533.55		0.00	0.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	521.45		0.00	0.00
3040	Cotisations à la caisse de pensions	653.60		0.00	0.00
3050	Assurances de personnes	313.75		0.00	0.00
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	16.00		0.00	0.00
3123	Electricité	1'424.70		3'000.00	64.15
3141	Entretien des bâtiments	2'367.30		1'500.00	0.00
3154	Entretien de machine et matériel	861.50		0.00	0.00
3182	Frais de téléphone	503.00		0.00	0.00
3186	Primes d'assurances	505.95		1'000.00	563.21
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	0.00		61'670.00	0.00
3905	Intérêts sur investissements	24'596.00		22'200.00	9'619.00
4231	Produits des loyers		3'273.40	-2'000.00	0.00
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-621.75
350.010	Hôtel de Ville - ECA 646	151'698.76	49'863.25	170'700.00	185'182.06
	Excédent / Perte		101'835.51	-53'000.00	-56'985.95
				117'700.00	128'196.11
3113	Achat de mobilier et d'équipements	748.50		2'000.00	1'783.50
3114	Achat de machines et matériel	0.00		0.00	3'836.25
3123	Electricité	2'382.10		16'000.00	16'051.30
3129	Chaleur CAD	22'933.05		15'000.00	26'077.05
3141	Entretien des bâtiments	19'299.16		30'000.00	26'282.68
3186	Primes d'assurances	6'099.95		7'000.00	6'895.28
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	90'200.00		90'200.00	90'200.00
3905	Intérêts sur investissements	10'036.00		10'500.00	14'056.00
4271	Produits des loyers		44'130.00	-45'000.00	-45'195.00
4362	Remboursements de frais		5'733.25	-8'000.00	-10'335.05
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-1'455.90
350.011	Auberge de Pont-de-Nant - ECA 2440	13'271.50	48'000.00	15'000.00	18'268.02
	Excédent / Perte		34'728.50	-48'000.00	-48'000.00
				-33'000.00	-29'731.98
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		2'000.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	8'952.00		8'000.00	13'351.35

Remarques

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
3186	Primes d'assurances	4'319.50		5'000.00	4'916.67
4231	Produits des loyers		48'000.00	-48'000.00	-48'000.00
350.012	Refuge de Solalex - ECA 2558	50'669.37	49'200.00	51'400.00	62'941.48
	Excédent / Perte		1'469.37	-49'200.00	-45'960.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		3'500.00	4'273.90
* 3141	Entretien des bâtiments	14'390.30		12'000.00	49'272.50
3186	Primes d'assurances	1'972.07		2'500.00	2'227.08
3303	Amortissement dépenses d'investiss.	28'000.00		30'000.00	0.00
3905	Intérêts sur investissements	6'307.00		3'400.00	7'168.00
4231	Produits des loyers		49'200.00	-49'200.00	-45'960.00
350.013	Ancien Collège des Posses - ECA 4393	72'596.54	72'550.00	75'075.00	13'768.70
	Excédent / Perte		46.54	-81'000.00	-31'750.00
3011	Traitements	660.00		660.00	760.00
3050	Assurances de personnes	12.00		15.00	14.60
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		500.00	0.00
3123	Electricité	1'367.80		1'500.00	1'088.75
3124	Chauffage	3'341.75		5'000.00	4'539.80
* 3141	Entretien des bâtiments	66'003.45		66'000.00	6'034.30
3186	Primes d'assurances	1'211.54		1'400.00	1'331.25
4231	Produits des loyers		22'550.00	-20'000.00	-31'750.00
* 4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		50'000.00	-61'000.00	0.00
350.014	Ancien Collège de Frenières - ECA 2181	7'539.02	12'840.00	13'200.00	13'342.98
	Excédent / Perte	5'300.98		-12'840.00	-12'840.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		500.00	0.00
3123	Electricité	399.20		600.00	417.35
3124	Chauffage	3'162.50		6'000.00	4'129.05
3141	Entretien des bâtiments	3'455.60		5'500.00	8'223.30
3186	Primes d'assurances	521.72		600.00	573.28
4231	Produits des loyers		12'840.00	-12'840.00	-12'840.00
350.015	Ancien Collège des Plans - ECA 2321	15'456.99	12'000.00	11'300.00	14'507.05
	Excédent / Perte		3'456.99	-12'000.00	-12'000.00
3011	Traitements	0.00		0.00	430.50
3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		0.00	39.60
3050	Assurances de personnes	0.00		0.00	8.25
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		1'000.00	0.00
3123	Electricité	1'888.05		1'000.00	1'384.30
3124	Chauffage	2'771.50		4'000.00	1'987.20
* 3141	Entretien des bâtiments	10'113.39		4'500.00	9'892.00
3186	Primes d'assurances	684.05		800.00	765.20
4231	Produits des loyers		12'000.00	-12'000.00	-12'000.00
350.017	Salles d'exposition Solalex - ECA 2560 + 2561	7'485.78	469.00	2'600.00	2'170.44
	Excédent / Perte		7'016.78	0.00	0.00
3123	Electricité	196.05		500.00	286.60
3124	Chauffage	0.00		400.00	0.00
* 3141	Entretien des bâtiments	6'279.65		500.00	767.65
3186	Primes d'assurances	1'010.08		1'200.00	1'116.19
4363	Remboursements de dommages		469.00	0.00	0.00

Remarques

- 350.3141.012 Mise en conformité des installations électriques : Fr. 5'350.30
- 350.3141.013 Réfection extérieure du bâtiment : Fr. 45'000.--
Soubassements : Fr. 5'000.--
- 350.4803.013 Prélèvement sur la réserve rénovation des bâtiments pour réfection ancien collège des Posses
- 350.3141.015 Réparation et modification des collecteurs EU/EC - parcelle N° 4397 - ancien collège des Plans : Fr. 6'525.35
- 350.3141.017 Mise en conformité des installations électriques : Fr. 3'129.70. Chéneaux en mélèze : Fr. 1'535.50
Remplacement verre vitroceram cassé à la bergerie : Fr. 669.00 - participation de l'assurance moins déduction de la franchise
enregistrée dans le compte 350.4363.017

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
350.018	Cinéma Grain d'sel - ECA 463	11'348.01	0.00	12'500.00	12'885.11
	Excédent / Perte		11'348.01	0.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	175.00		1'000.00	1'234.25
3186	Primes d'assurances	2'064.01		2'400.00	2'326.86
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	8'800.00		8'800.00	8'800.00
3905	Intérêts sur investissements	309.00		300.00	524.00
350.048	Bâtiment des travaux zone industrielle - ECA 3743	35'916.54	0.00	43'640.00	51'646.25
	Excédent / Perte		35'916.54	0.00	0.00
3011	Traitements	3'618.45		5'550.00	5'460.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	340.90		520.00	504.75
3040	Cotisations à la caisse de pensions	457.60		700.00	676.80
3050	Assurances de personnes	204.70		320.00	304.05
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	11.20		50.00	21.00
3123	Electricité	3'733.45		3'500.00	4'149.95
3124	Chauffage	4'726.05		13'000.00	12'593.55
* 3141	Entretien des bâtiments	19'444.00		16'000.00	24'091.20
3186	Primes d'assurances	3'380.19		4'000.00	3'844.95
350.053	Ancien Collège de Fenalet - ECA 1349	4'629.01	6'600.00	7'100.00	5'061.37
	Excédent / Perte	1'970.99		-6'600.00	-6'600.00
3123	Electricité	361.70		600.00	433.60
3124	Chauffage	1'140.50		2'500.00	3'168.10
3141	Entretien des bâtiments	2'712.50		3'500.00	1'004.35
3186	Primes d'assurances	414.31		500.00	455.32
4231	Produits des loyers		6'600.00	-6'600.00	-6'600.00
350.054	Ancien Collège des Dévens - ECA 1401	17'409.79	19'200.00	15'880.00	10'080.94
	Excédent / Perte	1'790.21		-19'200.00	-19'200.00
3011	Traitements	2'400.00		2'400.00	2'400.00
3030	Cotisations AVS-AF-AC	225.65		230.00	222.10
3050	Assurances de personnes	104.50		50.00	107.00
3123	Electricité	165.55		300.00	157.45
3124	Chauffage	6'013.55		7'500.00	4'656.30
* 3141	Entretien des bâtiments	7'707.06		4'500.00	1'666.20
3186	Primes d'assurances	793.48		900.00	871.89
4231	Produits des loyers		19'200.00	-19'200.00	-19'200.00
350.055	Ancien Collège du Châtel - ECA 1691	9'363.11	3'900.00	7'550.00	7'532.16
	Excédent / Perte		5'463.11	-3'900.00	-3'900.00
3123	Electricité	286.55		400.00	307.35
3124	Chauffage	3'718.85		5'000.00	6'449.30
* 3141	Entretien des bâtiments	4'788.45		1'500.00	150.00
3186	Primes d'assurances	569.26		650.00	625.51
4231	Produits des loyers		3'900.00	-3'900.00	-3'900.00
350.067	Garage et studio des Plans-sur-Bex - ECA 2963	18'213.00	5'400.00	7'350.00	6'178.61
	Excédent / Perte		12'813.00	-5'400.00	-5'400.00
3011	Traitements	0.00		0.00	430.50
3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		0.00	39.90

Remarques

350.3141.048 Remise en état de la toiture : Fr. 3'191.60. Contrôles installations électriques : Fr. 2'248.40

350.3141.054 Révision citernes : Fr. 3'076.65. Changement lave-vaisselle défectueux : Fr. 1'665.80

350.3141.055 Mise en conformité des installations électriques : Fr. 4'375.65

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
3050	Assurances de personnes	0.00		0.00	8.25
3123	Electricité	2'133.45		3'000.00	2'595.30
3124	Chauffage	0.00		2'300.00	0.00
* 3141	Entretien des bâtiments	15'616.10		1'500.00	2'584.00
3186	Primes d'assurances	463.45		550.00	520.66
4231	Produits des loyers		5'400.00	-5'400.00	-5'400.00
350.068	Chalets de Bovonne (ECA 4377 + ECA 2508 à 2516)	19'040.35	44'668.80	15'020.00	7'167.13
	Excédent / Perte	25'628.45		-38'000.00	-37'222.50
	Excédent / Perte	25'628.45		-22'980.00	-30'055.37
3011	Traitements	900.00		900.00	900.00
3050	Assurances de personnes	16.50		20.00	17.15
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	300.00		300.00	300.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	310.60		2'000.00	0.00
3114	Achat de machines et matériel	391.25		500.00	519.90
3124	Chauffage	0.00		1'000.00	0.00
* 3141	Entretien des bâtiments	12'995.48		5'500.00	741.45
3186	Primes d'assurances	4'126.52		4'800.00	4'688.63
4231	Produits des loyers		36'850.00	-38'000.00	-37'222.50
4363	Remboursements de dommages		7'818.80	0.00	0.00
350.069	Grande Salle - ECA 3170	272'863.15	3'548.00	288'710.00	296'286.81
	Excédent / Perte			-25'000.00	-23'424.75
	Excédent / Perte		269'315.15	263'710.00	272'862.06
3011	Traitements	54'337.40		57'800.00	56'939.40
3030	Cotisations AVS-AF-AC	5'118.60		5'350.00	5'268.85
3040	Cotisations à la caisse de pensions	6'732.00		7'160.00	7'060.80
3050	Assurances de personnes	3'081.25		3'300.00	3'173.55
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	164.80		400.00	219.00
3113	Achat de mobilier et d'équipements	22'051.60		25'000.00	27'974.90
3122	Gaz	6'407.85		8'000.00	4'506.85
3123	Electricité	4'685.40		10'000.00	10'151.85
3129	Chaleur CAD	36'417.65		29'000.00	37'419.10
3133	Produits de nettoyage	7'975.90		4'000.00	4'596.80
3141	Entretien des bâtiments	8'925.35		35'000.00	34'928.43
3154	Entretien de machine et matériel	1'077.05		0.00	0.00
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		0.00	1'000.00
3186	Primes d'assurances	9'078.30		10'500.00	10'352.28
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	99'300.00		84'000.00	84'000.00
3905	Intérêts sur investissements	7'510.00		9'200.00	8'695.00
4231	Produits des loyers		3'548.00	-25'000.00	-23'424.75
350.071	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 2 - ECA 491	9'205.37	15'780.00	7'615.00	7'521.92
	Excédent / Perte	6'574.63		-15'780.00	-18'461.75
	Excédent / Perte	6'574.63		-8'165.00	-10'939.83
3011	Traitements	600.00		600.00	600.00
3050	Assurances de personnes	11.40		15.00	11.40
3122	Gaz	83.45		800.00	91.60
3123	Electricité	1'211.95		900.00	962.40
* 3141	Entretien des bâtiments	6'133.90		4'000.00	4'576.75
3186	Primes d'assurances	1'164.67		1'300.00	1'279.77
4231	Produits des loyers		15'780.00	-15'780.00	-15'780.00
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-2'681.75
350.072	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 4 - ECA 456	26'637.15	13'480.00	32'200.00	31'851.53
	Excédent / Perte			-13'200.00	-13'280.00
	Excédent / Perte		13'157.15	19'000.00	18'571.53
3113	Achat de machines et matériel	0.00		0.00	2'524.00
3123	Electricité	553.85		2'000.00	1'400.90

Remarques

- 350.3141.067 Réparation et modification des collecteurs EU/EC - parcelle N° 4361 - garage et studio des Plans : Fr. 8'519.20
Pose d'un poêle à pellets : Fr. 4'600.--
- 350.3141.068 Réparation installations électriques suite foudre du 13.08.2020 : Fr. 7'818.80. Participation de l'assurance enregistrée dans le compte 350.4363.068
- 350.3141.071 Changement chauffe-eau : Fr. 3'610.25

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
3129	Chaleur CAD	5'544.95		6'000.00	5'831.55
3141	Entretien des bâtiments	840.65		2'000.00	484.95
3186	Primes d'assurances	4'505.70		6'000.00	5'241.13
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	11'400.00		12'000.00	11'400.00
3905	Intérêts sur investissements	3'792.00		4'200.00	4'969.00
4231	Produits des loyers		13'480.00	-13'200.00	-13'280.00
350.073	Bâtiment Ch. Pré de la Cible 4 A - ECA 3652	31'619.23	24'000.00	34'600.00	35'497.65
	Excédent / Perte		7'619.23	-24'000.00	-24'632.50
3123	Electricité	669.75		800.00	750.35
3129	Chaleur CAD	5'544.95		6'000.00	5'831.55
3141	Entretien des bâtiments	875.80		2'500.00	2'542.20
3186	Primes d'assurances	4'542.73		5'100.00	5'089.55
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	16'000.00		16'000.00	16'000.00
3905	Intérêts sur investissements	3'986.00		4'200.00	5'284.00
4231	Produits des loyers		24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-632.50
350.091	Vestiaires, buvette, terrains F.C.B. - ECA 4009	174'025.04	0.00	160'100.00	186'477.09
	Excédent / Perte		174'025.04	0.00	-18'474.65
3122	Gaz	2'050.30		5'500.00	1'214.45
3123	Electricité	2'389.70		4'000.00	3'019.25
3141	Entretien des bâtiments	4'837.80		6'000.00	20'391.79
3145	Entretien des terrains	66'552.55		45'000.00	56'289.90
3186	Primes d'assurances	1'974.69		2'300.00	2'206.70
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	73'500.00		73'500.00	73'500.00
3905	Intérêts sur investissements	22'720.00		23'800.00	29'855.00
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-1'024.00
4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		0.00	0.00	-17'450.65
350.092	Salle spectacles et bûcher aux Dévens - ECA 1400	1'098.27	0.00	2'100.00	1'616.67
	Excédent / Perte		1'098.27	0.00	0.00
3123	Electricité	435.00		800.00	581.65
3141	Entretien des bâtiments	0.00		500.00	278.65
3186	Primes d'assurances	663.27		800.00	756.37
350.094	Salle de musique au Carroz - ECA 601	15'534.27	0.00	15'550.00	16'723.08
	Excédent / Perte		15'534.27	0.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	277.35		0.00	419.60
3186	Primes d'assurances	743.92		850.00	817.48
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	11'500.00		11'500.00	11'500.00
3905	Intérêts sur investissements	3'013.00		3'200.00	3'986.00
350.096	Bâtiments Armasuisse	1'107.50	0.00	11'000.00	151.10
	Excédent / Perte		1'107.50	0.00	0.00
3123	Electricité	0.00		1'000.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	41.80		10'000.00	0.00
3186	Primes d'assurances	1'065.70		0.00	151.10

Remarques

Tableau des comptes bâtiments

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
350.099	Bâtiments divers (ECA divers)	134'063.11	22'575.80	169'059.00	163'302.88
				-20'000.00	-23'396.60
	Excédent / Perte		111'487.31	149'059.00	139'906.28
3011	Traitements	0.00		0.00	3'099.90
3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		0.00	287.05
3040	Cotisations à la caisse de pensions	0.00		0.00	294.00
3050	Assurances de personnes	0.00		0.00	172.65
3113	Achat de mobilier et d'équipements	0.00		500.00	0.00
3123	Electricité	5'572.20		5'500.00	4'775.35
3141	Entretien des bâtiments	7'685.75		29'000.00	31'888.75
3185	Honoraires études, plans, expertises	0.00		5'000.00	0.00
3186	Primes d'assurances	15'843.16		18'000.00	17'797.18
3199	Frais divers	0.00		1'000.00	0.00
3310	Amortissement dépenses d'investiss.	28'500.00		28'500.00	28'500.00
3901	Imputation salaires serv. technique	72'433.00		77'359.00	70'961.00
3905	Intérêts sur investissements	4'029.00		4'200.00	5'527.00
4231	Produits des loyers		21'500.00	-20'000.00	-21'500.00
4356	Frais facturés à des tiers		1'075.80	0.00	-1'126.60
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-770.00

Remarques

Tableau des bâtiments instr. publique et cultes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
501	Bâtiments scolaires	3'930'133.98	1'047'870.65	2'923'231.00	3'912'359.27
	Excédent / Perte		2'882'263.33	-191'000.00	-1'010'846.33
			2'732'231.00	2'732'231.00	2'901'512.94
501.500	Bâtiment Principal BAP - Ch. du Pré de la Cible 3	213'515.40	7'589.15	80'400.00	244'733.48
	Excédent / Perte		205'926.25	-1'000.00	-30'334.80
			79'400.00	79'400.00	214'398.68
3123	Electricité	8'587.65		9'100.00	8'884.85
3129	Chaleur CAD	40'435.25		35'300.00	41'288.75
* 3141	Entretien des bâtiments	38'285.70		30'000.00	67'466.97
3186	Primes d'assurances	5'392.80		6'000.00	5'925.83
3901	Imputation salaires	116'952.00		0.00	110'110.35
3902	Imput. biens, services & marchandises	3'804.00		0.00	10'983.73
3905	Intérêts sur investissements	58.00		0.00	73.00
4363	Remboursement dommages par des tiers		7'589.15	-1'000.00	-476.00
4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		0.00	0.00	-29'858.80
501.501	Collège du Carroz - Rue du Signal 10	51'501.85	0.00	28'400.00	58'508.41
	Excédent / Perte		51'501.85	0.00	0.00
			28'400.00	28'400.00	58'508.41
3123	Electricité	2'335.05		2'700.00	3'029.25
3129	Chaleur CAD	16'517.35		15'500.00	18'709.80
3141	Entretien des bâtiments	1'109.00		8'000.00	3'326.00
3186	Primes d'assurances	2'022.45		2'200.00	2'222.36
3901	Imputation salaires	28'194.00		0.00	27'399.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	1'324.00		0.00	3'822.00
501.502	Classes annexes préau - Rue Centrale 1B	18'938.34	1'302.15	9'450.00	16'817.24
	Excédent / Perte		17'636.19	0.00	0.00
			9'450.00	9'450.00	16'817.24
3129	Chaleur CAD	8'985.65		7'800.00	9'175.25
* 3141	Entretien des bâtiments	3'328.95		1'000.00	241.25
3186	Primes d'assurances	576.74		650.00	650.74
3901	Imputation salaires	5'600.00		0.00	5'458.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	447.00		0.00	1'292.00
4363	Remboursement dommages par des tiers		1'302.15	0.00	0.00
501.503	Centre sportif de la Cible - Ch. du Pré de la Cible 2B	394'997.65	103'336.20	262'500.00	297'084.04
	Excédent / Perte		291'661.45	-85'000.00	-9'140.50
			177'500.00	177'500.00	287'943.54
3123	Electricité	22'823.10		24'000.00	24'596.30
3129	Chaleur CAD	31'105.75		31'500.00	31'642.60
* 3141	Entretien des bâtiments	150'153.75		121'000.00	56'041.23
3186	Primes d'assurances	10'084.05		11'100.00	11'070.91
3312	Amortiss. bâtiments et constructions	72'200.00		72'200.00	72'200.00
3901	Imputation salaires	90'109.00		0.00	51'137.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	15'949.00		0.00	46'055.00
3905	Intérêts sur investissements	2'573.00		2'700.00	4'341.00
4271	Location de locaux		3'950.00	-3'000.00	-5'375.00
* 4363	Remboursement dommages par des tiers		9'778.30	-1'000.00	-3'765.50
* 4803	Prélèv. sur fonds rénovation bâtiment		89'607.90	-81'000.00	0.00
501.504	Collège Petite Servanne - Rue de la Servanne 4	38'618.58	750.00	11'700.00	36'925.69
	Excédent / Perte		37'868.58	0.00	0.00
			11'700.00	11'700.00	36'925.69
3123	Electricité	1'701.35		1'300.00	1'399.65

Remarques

- 501.3141.500 Travaux d'urgence suite dégâts toiture du BAP lors de l'ouragan du 21.10.2020 : Fr. 7'689.15. Participation de l'ECA moins déduction de la franchise de Fr. 200.00 enregistrée dans le compte 501.4363.500
- 501.3141.502 Réparation vitrage suite dégâts vandalisme : Fr. 1'037.70. Participation de l'assurance moins déduction de la franchise de Fr. 200.00 enregistrée dans le compte 501.4363.502
- 501.3141.503 Remplacement parois coulissantes : Fr. 58'002.75
Réfection soubassement : Fr. 8'564.35
Mise en conformité issues de secours : Fr. 23'040.80
- 501.4363.503 Participation de l'assurance pour réparation rupture conduite d'eau
- 501.4803.503 Prélèvement sur la réserve fonds de rénovations des bâtiments pour réfections au centre sportif détaillés dans le compte 501.3141.503

Tableau des bâtiments instr. publique et cultes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
3141	Entretien des bâtiments	3'016.90		3'000.00	9'691.40
3186	Primes d'assurances	1'242.33		1'400.00	1'365.64
3901	Imputation salaires	25'904.00		0.00	16'687.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	639.00		0.00	1'845.00
3903	Imputation frais de chauffage	6'115.00		6'000.00	5'937.00
4356	Frais facturés à des tiers		750.00	0.00	0.00
501.505	Collège de la Cible - Ch. du Pré de la Cible 2A	448'545.94	15'553.50	297'200.00	523'570.70
	Excédent / Perte		432'992.44	-3'000.00	-5'464.80
3122	Gaz	0.00		1'000.00	0.00
3123	Electricité	12'407.45		12'600.00	13'197.15
3129	Chaleur CAD	40'435.25		35'300.00	41'288.75
3141	Entretien des bâtiments	18'461.50		25'000.00	49'383.98
3186	Primes d'assurances	6'256.74		7'000.00	6'925.82
3312	Amortiss. bâtiments et constructions	200'300.00		200'300.00	200'300.00
3901	Imputation salaires	150'625.00		0.00	176'237.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	4'833.00		0.00	13'957.00
3905	Intérêts sur investissements	15'227.00		16'000.00	22'281.00
4271	Location de locaux		920.00	-2'000.00	-2'420.00
4356	Frais facturés à des tiers		750.00	0.00	0.00
* 4363	Remboursement dommages par des tiers		13'883.50	-1'000.00	-3'044.80
501.506	Collège de l'Allex - Rte de l'Allex 17	135'435.30	0.00	76'900.00	156'945.25
	Excédent / Perte		135'435.30	0.00	0.00
3112	Achats de mobilier et matériel	208.90		0.00	14'033.35
3123	Electricité	3'128.25		1'900.00	1'885.25
3129	Chaleur CAD	9'901.60		0.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	2'506.05		20'000.00	81'626.65
3161	Loyers des locaux scolaires	54'000.00		55'000.00	59'400.00
3186	Primes d'assurances	3'131.25		0.00	0.00
3189	Frais facturés par des tiers	62'559.25		0.00	0.00
501.507	Collège du Foyer - Av. Biaudet 16	26'014.73	0.00	10'900.00	15'882.98
	Excédent / Perte		26'014.73	0.00	0.00
3122	Gaz	3'826.70		4'000.00	4'068.10
3123	Electricité	968.95		1'100.00	1'074.45
* 3141	Entretien des bâtiments	7'896.65		5'000.00	500.00
3186	Primes d'assurances	738.43		800.00	815.43
3901	Imputation salaires	12'066.00		0.00	7'930.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	518.00		0.00	1'495.00
501.508	Collège Ibât - Rue Centrale 1A	310'894.87	0.00	225'600.00	338'862.95
	Excédent / Perte		310'894.87	0.00	-26.45
3114	Achats de machines et matériel	359.65		0.00	0.00
3123	Electricité	6'370.55		5'500.00	6'361.50
3129	Chaleur CAD	13'785.45		16'000.00	16'927.00
3141	Entretien des bâtiments	5'532.65		15'000.00	16'604.85
3186	Primes d'assurances	4'077.57		4'500.00	4'480.60
3312	Amortiss. bâtiments et constructions	144'900.00		144'900.00	144'900.00
3901	Imputation salaires	95'781.00		0.00	93'114.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	2'201.00		0.00	6'354.00
3905	Intérêts sur investissements	37'887.00		39'700.00	50'121.00
4363	Remboursement dommages par des tiers		0.00	0.00	-26.45

Remarques

- 501.4363.505 Divers participations de l'assurance suite vandalisme franchise déduite : Fr. 10'972.50 - sinistre du 07.04.2019 + Fr. 1'905.45 - sinistre du 26.04.2019. Dégâts d'eau du 06.04.2020 : Fr. 905.55
- 501.3141.507 Sondage fuite de gaz parc du foyer : Fr. 6'031.20

Tableau des bâtiments instr. publique et cultes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
501.509	Complexe de la Servanne - Rue de la Servanne 2	1'251'338.67	94'265.20	1'048'000.00	1'364'038.15
	Excédent / Perte		1'157'073.47	-97'000.00	-106'889.40
	Excédent / Perte			951'000.00	1'257'148.75
3123	Electricité	18'671.80		20'200.00	20'897.30
* 3141	Entretien des bâtiments	32'922.93		25'000.00	40'592.56
3145	Entret. places sport & jeux scolaires	177.70		5'000.00	5'371.80
3186	Primes d'assurances	12'658.24		14'000.00	13'934.49
3312	Amortiss. bâtiments et constructions	700'000.00		700'000.00	700'000.00
3901	Imputation salaires	212'428.00		0.00	221'531.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	9'944.00		0.00	28'716.00
3903	Imputation frais de chauffage	58'877.00		69'000.00	62'368.00
3905	Intérêts sur investissements	205'659.00		214'800.00	270'627.00
4271	Location de locaux		92'665.20	-94'000.00	-94'314.40
4356	Frais facturés à des tiers		0.00	-1'000.00	0.00
4363	Remboursement dommages par des tiers		100.00	-2'000.00	-12'575.00
* 4690	Dons		1'500.00	0.00	0.00
501.510	Portacabine Servanne	123'691.35	0.00	0.00	0.00
	Excédent / Perte		123'691.35	0.00	0.00
	Excédent / Perte			0.00	0.00
3112	Achats de mobilier et matériel	13'222.90		0.00	0.00
3123	Electricité	2'502.60		0.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	86'015.95		0.00	0.00
3161	Loyers des locaux scolaires	13'731.75		0.00	0.00
3901	Imputation salaires	8'044.00		0.00	0.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	174.15		0.00	0.00
501.511	Portacabine Pré de la Cible	91'566.85	0.00	0.00	0.00
	Excédent / Perte		91'566.85	0.00	0.00
	Excédent / Perte			0.00	0.00
3112	Achats de mobilier et matériel	10'290.45		0.00	0.00
3141	Entretien des bâtiments	61'349.40		0.00	0.00
3161	Loyers des locaux scolaires	16'155.00		0.00	0.00
3901	Imputation salaires	3'523.00		0.00	0.00
3902	Imput. biens, services & marchandises	249.00		0.00	0.00
501.590	Bâtiment "Divers"	825'074.45	825'074.45	872'181.00	858'990.38
	Excédent / Perte		0.00	-5'000.00	-858'990.38
	Excédent / Perte			867'181.00	0.00
3011	Traitements	533'618.20		523'500.00	509'304.40
3012	Traitements du personnel occasionnel	25'314.40		35'000.00	34'861.15
3030	Cotisations AVS-AF-AC	50'095.65		47'800.00	47'796.20
3040	Cotisations à la caisse de pensions	51'342.60		51'400.00	47'391.65
3050	Assurances de personnes	31'241.45		31'200.00	29'413.90
3060	Indemnisation & remboursem. de frais	1'240.00		1'500.00	1'848.00
3065	Habits de travail	2'706.70		2'000.00	1'064.35
3080	Personnel intérimaire	0.00		0.00	1'800.00
3114	Achats de machines et matériel	7'521.85		20'000.00	28'718.70
3133	Produits de nettoyage	30'457.10		80'000.00	82'140.55
3154	Entretien de machines et matériel	4'830.50		5'000.00	3'660.48
3901	Imputation salaires serv. technique	86'706.00		74'781.00	70'991.00
4361	Rbt traitements et charges sociales		3'306.30	-5'000.00	-16'064.30
4901	Imputation salaires		778'959.00	0.00	-728'406.35
4902	Imput. biens, services & marchandises		42'809.15	0.00	-114'519.73

Remarques

- 501.3141.509 Contrôle installations électriques : Fr. 4'480.30
Remplacement des 3 caméras : Fr. 3'060.55
- 501.4690.509 Don association "Destination la Réunion" pour projet jeux - animation

Tableau des bâtiments instr. publique et cultes

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
580	Temples et cultes	129'952.96	6'270.35	294'950.00	126'223.42
	Excédent / Perte		123'682.61	-8'000.00	-10'664.55
				286'950.00	115'558.87
580.700	Temple de Bex	47'467.08	6'270.35	58'250.00	53'907.23
	Excédent / Perte		41'196.73	-8'000.00	-10'664.55
				50'250.00	43'242.68
3011	Traitements	13'980.20		16'300.00	16'780.30
3030	Cotisations AVS-AF-AC	1'298.20		1'500.00	1'204.85
3050	Assurances de personnes	398.30		450.00	395.55
3123	Electricité	14'202.20		10'000.00	15'297.20
3141	Entretien des bâtiments	6'594.38		12'000.00	10'799.37
3153	Entretien des orgues	2'594.37		3'500.00	646.20
3186	Primes d'assurances	4'997.43		5'500.00	5'508.76
3313	Amortiss. machines et mobilier	0.00		8'000.00	0.00
3901	Imputation salaires concierges	3'360.00		0.00	3'275.00
3905	Intérêts sur investissements	42.00		1'000.00	0.00
4361	Remb. traitements et charges sociales		6'270.35	-8'000.00	-7'351.70
4363	Remboursements de dommages		0.00	0.00	-3'312.85
580.701	Chapelle de Nagelin	18'133.88	0.00	3'000.00	5'182.98
	Excédent / Perte		18'133.88	0.00	0.00
				3'000.00	5'182.98
3123	Electricité	156.35		1'000.00	212.05
* 3141	Entretien des bâtiments	6'703.55		1'000.00	1'795.90
* 3185	Honoraires études, plans, expertises	8'131.15		0.00	0.00
3186	Primes d'assurances	902.83		1'000.00	992.03
3901	Imputation salaires concierges	2'240.00		0.00	2'183.00
580.702	Chapelle des Plans	1'093.03	0.00	3'400.00	1'167.34
	Excédent / Perte		1'093.03	0.00	0.00
				3'400.00	1'167.34
3123	Electricité	281.05		500.00	275.15
3141	Entretien des bâtiments	0.00		2'000.00	0.00
3186	Primes d'assurances	811.98		900.00	892.19
580.703	Chapelle des Posses	894.92	0.00	3'600.00	2'291.37
	Excédent / Perte		894.92	0.00	0.00
				3'600.00	2'291.37
3123	Electricité	403.35		1'000.00	1'215.60
3141	Entretien des bâtiments	0.00		2'000.00	0.00
3153	Entretien des orgues	0.00		0.00	535.60
3186	Primes d'assurances	491.57		600.00	540.17
580.704	Eglise Catholique Bex	62'364.05	0.00	226'700.00	63'674.50
	Excédent / Perte		62'364.05	0.00	0.00
				226'700.00	63'674.50
3123	Electricité	801.60		0.00	0.00
3129	CAD	9'901.60		0.00	0.00
3130	Fournitures pour les cultes	649.75		1'000.00	785.00
3141	Entretien des bâtiments	756.45		10'000.00	20'802.65
3186	Primes d'assurances	3'071.70		0.00	0.00
3189	Frais facturés par des tiers	35'566.95		30'000.00	35'740.85
3315	Amortiss. subventions invest.	0.00		167'000.00	0.00
3905	Intérêts sur investissements	11'616.00		18'700.00	6'346.00

Remarques

580.3141.701 Réfection installations électriques : Fr. 5'928.10

580.3185.701 Frais d'étude des travaux de rénovation des façades de la chapelle Nagelin

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
1	Administration générale	3'197'135.13	249'240.90
10	Autorités	405'423.65	38'558.00
100	Conseil communal	42'977.85	0.00
101	Municipalité	362'445.80	38'558.00
11	Administration	1'299'060.17	72'064.75
110	Secrétariat municipal	520'542.05	9'712.00
111	Administration générale	488'606.31	49'852.75
112	Environnement et développement durable	19'872.50	12'500.00
115	Bâtiment administratif	270'039.31	0.00
14	Service des intérêts généraux	67'784.34	41'533.00
140	Accueil et intégration	67'784.34	41'533.00
15	Affaires culturelles et de loisirs	324'368.37	10'142.25
150	Sociétés récréatives	99'755.50	0.00
151	Centres rencontres et animation	78'200.00	0.00
152	Animation culturelle et récréative	132'602.87	10'142.25
153	Bibliothèque	13'810.00	0.00
16	Tourisme	85'442.90	85'442.90
160	Tourisme	85'442.90	85'442.90
17	Sports	51'368.80	1'500.00
170	Sports	51'368.80	1'500.00
18	Transports publics	731'115.45	0.00
180	Transports publics	731'115.45	0.00
19	Service informatique	232'571.45	0.00
190	Office informatique	232'571.45	0.00
2	Finances	5'893'861.73	25'227'691.47
20	Comptabilité générale - caisse - contentieux	418'126.74	203'412.11
200	Comptabilité générale - caisse - contentieux	418'126.74	203'412.11
21	Impôts	324'872.39	14'831'286.56
210	Impôts	324'872.39	14'831'286.56
22	Service financier	4'093'659.40	10'129'802.80
220	Service financier	4'093'659.40	9'796'980.80
221	Rendement des titres et créances	0.00	332'822.00
23	Amortissements et réserves non ventilés	1'057'203.20	63'190.00
230	Amortissements des patrimoines financier et administratif	1'057'203.20	63'190.00
3	Domaines et bâtiments	2'975'628.00	1'984'810.60
31	Terrain	55'964.90	247'043.70
310	Terrains communaux	55'964.90	218'013.70
311	Carrière et gravières	0.00	29'030.00
32	Forêts et pâturages	1'746'799.53	1'301'216.65
320	Forêts	1'746'799.53	1'301'216.65
321	Pâturages	0.00	0.00
35	Bâtiments	1'172'863.57	436'550.25
350	Bâtiments (voir tableau détaillé des bâtiments)	1'154'379.03	416'748.25
355	Chauffage à distance + halle à plaquettes	18'484.54	19'802.00

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
4	Travaux	9'015'990.63	5'361'392.40
40	Service administratif	262'418.65	178'776.00
400	Service administratif	262'418.65	178'776.00
41	Service technique	666'870.81	511'394.90
410	Bureau technique	666'870.81	511'394.90
42	Service de l'urbanisme	325'715.38	146'024.75
420	Service de l'urbanisme	325'715.38	146'024.75
43	Routes	3'110'363.23	418'441.60
430	Réseau Routier	2'936'609.63	183'096.20
431	Eclairage public	173'753.60	235'345.40
44	Parcs, promenades, cimetière	498'459.84	238'742.95
440	Parcs, promenades et cimetière	498'459.84	238'742.95
45	Ordures ménagères et déchets	1'365'711.92	1'141'665.94
450	Ordures ménagères	519'008.37	404'791.24
451	Déchets valorisables	751'565.06	736'874.70
452	Déchets particuliers	95'138.49	0.00
46	Réseau d'égouts et d'épuration	2'688'546.35	2'688'546.35
460	Egouts	1'533'564.35	1'533'564.35
461	Épuration	1'154'982.00	1'154'982.00
47	Cours d'eau, rives et ports	97'904.45	37'799.91
470	Cours d'eau	97'904.45	37'799.91
5	Instruction publique et cultes	5'111'745.48	1'595'461.10
50	Administration des écoles	4'377'045.55	1'200'671.70
500	Administration des écoles	39'415.60	6'207.55
501	Bâtiments scolaires (voir tableau détaillé des bâtiments)	3'930'133.98	1'047'870.65
502	Centrale de chauffage à distance Complexe de la Servanne	31'460.50	89'746.00
504	Réfectoire scolaire	159'153.09	56'787.50
506	Transports et regroupements scolaires	216'882.38	60.00
51	Enseignement primaire	239'788.90	110'105.00
510	Classes enfantines, primaires, O.P.	239'096.80	110'105.00
511	Enseignement ménager	692.10	0.00
52	Enseignements secondaire	188'234.22	224'039.05
520	Enseignement secondaire	188'234.22	224'039.05
53	Enseignement spécialisé	0.00	0.00
531	Enseignement primaire spécialisé	0.00	0.00
55	Formation professionnelle	6'875.85	0.00
550	Formation professionnelle	6'875.85	0.00
56	Service médical et dentaire	169'848.00	54'375.00
560	Service médical et dentaire	169'848.00	54'375.00
58	Temples et cultes	129'952.96	6'270.35
580	Temples/cultes (voir tableau détaillé des bâtiments)	129'952.96	6'270.35
6	Police	3'670'148.67	277'385.69
61	Corps de police	2'818'420.39	6'236.00
610	Service de police	2'818'420.39	6'236.00
62	Contrôle des habitants	307'021.10	102'817.25
620	Contrôle des habitants	307'021.10	102'817.25
63	Police sanitaire	11'834.75	2'609.80
630	Police sanitaire	11'834.75	2'609.80
64	Service des inhumations	32'173.45	13'606.40

Tableau des charges et revenus par direction

		Charges	Revenus
640	Service des inhumations	32'173.45	13'606.40
65	Défense contre l'incendie	214'226.07	26'300.50
650	Défense contre l'incendie	214'226.07	26'300.50
66	Protection civile	172'049.29	124'105.74
660	Protection civile	172'049.29	124'105.74
67	Abattoirs	1'306.27	710.00
670	Abattoirs	1'306.27	710.00
68	Militaire	113'117.35	1'000.00
680	Militaire	113'117.35	1'000.00
7	Sécurité sociale	5'104'976.91	312'310.70
70	Service administratif	0.00	0.00
700	Service administratif	0.00	0.00
71	Service social	1'745'360.85	30'580.00
710	Prévoyance sociale communale	1'745'360.85	30'580.00
72	Prévoyance sociale	3'083'748.00	263'721.00
720	Prévoyance sociale cantonale	3'083'748.00	263'721.00
73	Santé publique	275'868.06	18'009.70
730	Santé publique	2'400.00	0.00
731	Coronavirus - COVID19	273'468.06	18'009.70
74	Office du logement	0.00	0.00
740	Office du logement	0.00	0.00
75	Office du travail	0.00	0.00
750	Office du travail	0.00	0.00
8	Services industriels	2'904'695.70	2'904'695.70
81	Service des eaux	2'409'289.30	2'409'289.30
810	Service technique	126'830.50	0.00
811	Exploitation	2'282'458.80	2'409'289.30
82	Production énergétique et mesures environnementales	495'406.40	495'406.40
820	Production énergétique et mesures environnementales	0.00	0.00
Total des charges et des revenus		37'874'182.25	37'912'988.56
Excédent des revenus		38'806.31	
Totaux		37'912'988.56	37'912'988.56

Tableau des charges et revenus par nature et direction

		Total général	Administration générale
3	C h a r g e s	37'874'182.25	3'197'135.13
30	Autorités et personnel	6'442'961.03	1'013'119.60
300	Autorités et commissions	302'462.20	296'980.00
301	Personnel administratif et exploitation	4'791'029.40	491'298.10
302	Personnel enseignant payé par la Commune	0.00	0.00
303	Assurances sociales	450'507.65	67'333.95
304	Caisse de pensions et de prévoyance	499'111.50	76'911.80
305	Assurances accidents et maladie	227'548.70	18'610.75
306	Indemnisations et remboursements de frais	142'793.38	44'083.90
307	Prestations complémentaires de prévoyance	0.00	0.00
308	Personnel intérimaire	0.00	0.00
309	Autres charges des autorités et du personnel	29'508.20	17'901.10
31	Biens, services, marchandises	8'150'754.89	764'747.91
310	Imprimés, fournitures de bureau	212'858.92	158'250.31
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	365'150.67	10'982.90
312	Achats d'eau, d'énergie et de combustible	700'535.10	17'770.25
313	Autres fournitures et marchandises	282'782.32	1'151.24
314	Entretien immeubles, routes et territoire	2'384'784.75	45'983.05
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	266'440.92	1'994.85
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	320'446.80	230'560.05
317	Réceptions et manifestations	121'448.05	120'360.45
318	Honoraires et prestations de services	3'293'966.96	147'889.31
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	202'340.40	29'805.50
32	Intérêts passifs	698'113.53	0.00
321	Intérêts des dettes à court terme	5'813.15	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	688'982.25	0.00
329	Autres intérêts	3'318.13	0.00
33	Amortissements	4'423'279.27	130'840.00
330	Amortissements du patrimoine financier	272'111.57	0.00
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	2'961'440.00	130'840.00
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	1'189'727.70	0.00
333	Amortissements du découvert	0.00	0.00
35	Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	12'047'343.85	716'993.30
351	Canton	4'154'116.10	716'993.30
352	Communes et associations de communes	7'893'227.75	0.00
36	Aides et subventions	1'070'388.67	526'933.32
365	Aides, subventions à des institutions privées	764'460.27	526'933.32
366	Aides individuelles	305'928.40	0.00
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'943'804.56	0.00
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'100'780.30	0.00
381	Attributions aux financements spéciaux	843'024.26	0.00
39	Imputations internes	3'097'536.45	44'501.00
390	Imputations internes	3'097'536.45	44'501.00

Finances	Bâtiments	Travaux	Instr. publique et culte	Police	Sécurité sociale	Service industriel
5'893'861.73	2'975'628.00	9'015'990.63	5'111'745.48	3'670'148.67	5'104'976.91	2'904'695.70
321'869.05	807'175.15	2'745'617.93	835'997.50	267'589.65	31'624.16	419'967.99
0.00	0.00	4'967.20	515.00	0.00	0.00	0.00
261'171.75	603'535.45	2'177'114.60	677'953.95	222'026.00	27'823.55	330'106.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
24'578.35	52'077.75	194'409.15	60'071.45	19'327.05	2'626.10	30'083.85
26'828.00	51'950.35	231'385.95	58'796.40	18'602.80	0.00	34'636.20
7'659.65	42'990.85	99'115.90	34'090.00	6'083.90	1'070.45	17'927.20
1'631.30	45'013.65	38'625.13	4'570.70	1'549.90	104.06	7'214.74
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	11'607.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
206'693.03	1'623'296.50	3'316'594.23	1'346'809.33	328'798.01	104'473.56	459'342.32
15'374.50	1'475.25	31'716.91	0.00	2'765.50	0.00	3'276.45
2'647.35	49'188.55	197'439.74	57'754.22	0.00	0.00	47'137.91
0.00	134'621.65	208'472.99	296'866.80	37'579.45	0.00	5'223.96
0.00	16'491.15	102'464.23	72'414.34	0.00	88'424.61	1'836.75
0.00	386'660.61	1'029'334.82	424'811.51	147'711.51	7'292.30	342'990.95
436.00	48'069.69	182'578.84	16'397.55	435.95	0.00	16'528.04
0.00	0.00	6'000.00	83'886.75	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	1'087.60	0.00	0.00	0.00
188'195.18	976'623.95	1'457'305.07	388'868.41	95'430.20	8'756.65	30'898.19
40.00	10'165.65	101'281.63	4'722.15	44'875.40	0.00	11'450.07
698'113.53	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5'813.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
688'982.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3'318.13	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
705'262.12	376'689.80	1'564'007.35	1'117'400.00	63'900.00	32'280.00	432'900.00
211'248.92	28'489.80	92.85	0.00	0.00	32'280.00	0.00
0.00	348'200.00	1'062'600.00	1'117'400.00	63'900.00	0.00	238'500.00
494'013.20	0.00	501'314.50	0.00	0.00	0.00	194'400.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3'398'864.00	0.00	10'014.20	307'266.10	2'964'458.01	4'649'748.24	0.00
0.00	0.00	0.00	131'271.80	222'103.00	3'083'748.00	0.00
3'398'864.00	0.00	10'014.20	175'994.30	2'742'355.01	1'566'000.24	0.00
0.00	0.00	0.00	249'604.40	7'000.00	286'850.95	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	7'000.00	230'526.95	0.00
0.00	0.00	0.00	249'604.40	0.00	56'324.00	0.00
563'060.00	2'050.00	661'849.92	0.00	0.00	0.00	716'844.64
563'060.00	2'050.00	188'885.80	0.00	0.00	0.00	346'784.50
0.00	0.00	472'964.12	0.00	0.00	0.00	370'060.14
0.00	166'416.55	717'907.00	1'254'668.15	38'403.00	0.00	875'640.75
0.00	166'416.55	717'907.00	1'254'668.15	38'403.00	0.00	875'640.75

Tableau des charges et revenus par nature et direction

		Total général	Administration générale
4	Revenus	37'912'988.56	249'240.90
40	Impôts	14'305'878.49	85'442.90
400	Impôts sur le revenu, fortune et impôt personnel	10'568'337.94	0.00
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	1'154'634.80	0.00
402	Impôt foncier	1'641'770.75	0.00
404	Droits de mutations	624'842.20	0.00
405	Impôts sur les successions et donations	119'032.90	0.00
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	145'492.90	85'442.90
409	Impôts récupérés après défalcation	51'767.00	0.00
41	Patentes, concessions	27'208.00	0.00
410	Patentes	27'208.00	0.00
411	Concessions	0.00	0.00
42	Revenus de patrimoine	1'447'575.91	0.00
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	460'672.16	0.00
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	486'194.15	0.00
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	63'060.00	0.00
425	Revenus des prêts et particip. du patrimoine administratif	120.00	0.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	437'529.60	0.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	7'246'582.03	83'360.75
430	Taxes légales de remplacement	0.00	0.00
431	Emoluments	225'947.05	0.00
432	Recettes pour soins médicaux et dentaires	54'375.00	0.00
433	Ecolage	0.00	0.00
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	4'679'339.57	0.00
435	Ventes et prestations de service	1'839'071.85	3'352.90
436	Remboursements de tiers	412'787.36	56'054.20
437	Amendes	0.00	0.00
439	Autres recettes	35'061.20	23'953.65
44	Parts à des recettes cantonales	331'454.25	0.00
441	Parts à des recettes cantonales	331'454.25	0.00
444	Autres contributions cantonales	0.00	0.00
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	10'515'374.42	36'583.00
451	Canton	1'222'342.57	36'583.00
452	Communes et associations de communes	9'293'031.85	0.00
46	Autres participations et subventions	601'178.81	11'642.25
465	Participations et subventions de tiers	599'458.81	11'642.25
469	Dons et legs	1'720.00	0.00
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	340'200.20	22'500.00
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	323'041.15	22'500.00
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	17'159.05	0.00
49	Imputations internes	3'097'536.45	9'712.00
490	Imputations internes	3'097'536.45	9'712.00

Finances	Bâtiments	Travaux	Instr. publique et culte	Police	Sécurité sociale	Service industriel
25'227'691.47	1'984'810.60	5'361'392.40	1'595'461.10	277'385.69	312'310.70	2'904'695.70
14'220'435.59	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
10'568'337.94	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'154'634.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1'641'770.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
624'842.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
119'032.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
60'050.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51'767.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27'208.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
27'208.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
523'852.16	567'429.15	200'036.05	97'535.20	14'090.00	0.00	44'633.35
460'672.16	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	486'194.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
63'060.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
120.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	81'235.00	200'036.05	97'535.20	14'090.00	0.00	44'633.35
66'499.41	689'246.25	4'120'409.48	187'883.80	115'950.14	17'789.70	1'965'442.50
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3'087.30	0.00	146'024.75	0.00	76'835.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	54'375.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	3'571'465.67	0.00	0.00	0.00	1'107'873.90
22'731.15	636'069.00	279'529.06	28'284.00	13'556.44	17'789.70	837'759.60
35'780.96	53'177.25	123'390.00	99'017.25	25'558.70	0.00	19'809.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4'900.00	0.00	0.00	6'207.55	0.00	0.00	0.00
331'454.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
331'454.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9'223'317.06	631'465.45	37'799.91	292'301.50	30'186.50	263'721.00	0.00
123'529.06	631'465.45	37'799.91	129'244.15	0.00	263'721.00	0.00
9'099'788.00	0.00	0.00	163'057.35	30'186.50	0.00	0.00
0.00	36'025.05	228'505.96	41'372.55	0.00	30'800.00	252'833.00
0.00	36'025.05	228'505.96	39'872.55	0.00	30'580.00	252'833.00
0.00	0.00	0.00	1'500.00	0.00	220.00	0.00
130.00	58'403.25	52'400.00	89'607.90	117'159.05	0.00	0.00
130.00	58'403.25	52'400.00	89'607.90	100'000.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	17'159.05	0.00	0.00
834'795.00	2'241.45	722'241.00	886'760.15	0.00	0.00	641'786.85
834'795.00	2'241.45	722'241.00	886'760.15	0.00	0.00	641'786.85

Comparatif budgétaire par nature

		Comptes 2020	Budget 2020	Différence	%
3	C h a r g e s	37'874'182.25	35'121'054.00	2'753'128.25	7.84
30	Autorités et personnel	6'442'961.03	6'417'495.00	25'466.03	0.40
300	Autorités et commissions	302'462.20	330'000.00	-27'537.80	-8.34
301	Personnel administratif et exploitation	4'791'029.40	4'697'570.00	93'459.40	1.99
303	Assurances sociales	450'507.65	445'005.00	5'502.65	1.24
304	Caisse de pensions et de prévoyance	499'111.50	509'720.00	-10'608.50	-2.08
305	Assurances accidents et maladie	227'548.70	233'350.00	-5'801.30	-2.49
306	Indemnisations et remboursements de frais	142'793.38	153'150.00	-10'356.62	-6.76
309	Autres charges des autorités et du personnel	29'508.20	48'700.00	-19'191.80	-39.41
31	Biens, services, marchandises	8'150'754.89	8'249'100.00	-98'345.11	-1.19
310	Imprimés, fournitures de bureau	212'858.92	193'150.00	19'708.92	10.20
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	365'150.67	386'600.00	-21'449.33	-5.55
312	Achats d'eau, d'énergie et de combustible	700'535.10	716'800.00	-16'264.90	-2.27
313	Autres fournitures et marchandises	282'782.32	335'500.00	-52'717.68	-15.71
314	Entretien immeubles, routes et territoire	2'384'784.75	2'413'500.00	-28'715.25	-1.19
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	266'440.92	317'000.00	-50'559.08	-15.95
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	320'446.80	236'000.00	84'446.80	35.78
317	Réceptions et manifestations	121'448.05	182'000.00	-60'551.95	-33.27
318	Honoraires et prestations de services	3'293'966.96	3'249'700.00	44'266.96	1.36
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	202'340.40	218'850.00	-16'509.60	-7.54
32	Intérêts passifs	698'113.53	770'119.00	-72'005.47	-9.35
321	Intérêts des dettes à court terme	5'813.15	0.00	5'813.15	0.00
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	688'982.25	764'119.00	-75'136.75	-9.83
329	Autres intérêts	3'318.13	6'000.00	-2'681.87	-44.70
33	Amortissements	4'423'279.27	4'167'730.00	255'549.27	6.13
330	Amortissements du patrimoine financier	272'111.57	412'100.00	-139'988.43	-33.97
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	2'961'440.00	3'755'630.00	-794'190.00	-21.15
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	1'189'727.70	0.00	1'189'727.70	0.00
35	Remboursements, participations et subv. à des collectivités publiques	12'047'343.85	12'391'723.00	-344'379.15	-2.78
351	Canton	4'154'116.10	4'307'851.00	-153'734.90	-3.57
352	Communes et associations de communes	7'893'227.75	8'083'872.00	-190'644.25	-2.36
36	Aides et subventions	1'070'388.67	1'065'900.00	4'488.67	0.42
365	Aides, subventions à des institutions privées	764'460.27	692'400.00	72'060.27	10.41
366	Aides individuelles	305'928.40	373'500.00	-67'571.60	-18.09
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'943'804.56	434'691.00	1'509'113.56	347.17
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	1'100'780.30	7'000.00	1'093'780.30	15'625.43
381	Attributions aux financements spéciaux	843'024.26	427'691.00	415'333.26	97.11
39	Imputations internes	3'097'536.45	1'624'296.00	1'473'240.45	90.70
390	Imputations internes	3'097'536.45	1'624'296.00	1'473'240.45	90.70

Comparatif budgétaire par nature

		Comptes 2020	Budget 2020	Différence	%
4	R e v e n u s	37'912'988.56	34'790'253.00	3'122'735.56	8.98
40	Impôts	14'305'878.49	14'227'000.00	78'878.49	0.55
400	Impôts sur le revenu, fortune et impôt personnel	10'568'337.94	10'730'000.00	-161'662.06	-1.51
401	Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	1'154'634.80	980'000.00	174'634.80	17.82
402	Impôt foncier	1'641'770.75	1'650'000.00	-8'229.25	-0.50
404	Droits de mutations	624'842.20	450'000.00	174'842.20	38.85
405	Impôts sur les successions et donations	119'032.90	150'000.00	-30'967.10	-20.64
406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	145'492.90	167'000.00	-21'507.10	-12.88
409	Impôts récupérés après défalcation	51'767.00	100'000.00	-48'233.00	-48.23
41	Patentes, concessions	27'208.00	30'000.00	-2'792.00	-9.31
410	Patentes	27'208.00	30'000.00	-2'792.00	-9.31
42	Revenus de patrimoine	1'447'575.91	1'363'860.00	83'715.91	6.14
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	460'672.16	466'340.00	-5'667.84	-1.22
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	486'194.15	480'420.00	5'774.15	1.20
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	63'060.00	0.00	63'060.00	0.00
425	Revenus des prêts et particip. du patrimoine administratif	120.00	100.00	20.00	20.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	437'529.60	417'000.00	20'529.60	4.92
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	7'246'582.03	5'932'050.00	1'314'532.03	22.16
431	Emoluments	225'947.05	184'000.00	41'947.05	22.80
432	Recettes pour soins médicaux et dentaires	54'375.00	53'000.00	1'375.00	2.59
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	4'679'339.57	4'060'000.00	619'339.57	15.25
435	Ventes et prestations de service	1'839'071.85	1'398'050.00	441'021.85	31.55
436	Remboursements de tiers	412'787.36	229'000.00	183'787.36	80.26
439	Autres recettes	35'061.20	8'000.00	27'061.20	338.27
44	Parts à des recettes cantonales	331'454.25	254'000.00	77'454.25	30.49
441	Parts à des recettes cantonales	331'454.25	254'000.00	77'454.25	30.49
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	10'515'374.42	10'154'873.00	360'501.42	3.55
451	Canton	1'222'342.57	1'002'500.00	219'842.57	21.93
452	Communes et associations de communes	9'293'031.85	9'152'373.00	140'658.85	1.54
46	Autres participations et subventions	601'178.81	607'450.00	-6'271.19	-1.03
465	Participations et subventions de tiers	599'458.81	607'450.00	-7'991.19	-1.32
469	Dons et legs	1'720.00	0.00	1'720.00	0.00
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	340'200.20	596'724.00	-256'523.80	-42.99
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	323'041.15	319'500.00	3'541.15	1.11
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	17'159.05	277'224.00	-260'064.95	-93.81
49	Imputations internes	3'097'536.45	1'624'296.00	1'473'240.45	90.70
490	Imputations internes	3'097'536.45	1'624'296.00	1'473'240.45	90.70

Bilan comparatif

		Bilan 2020	Bilan 2019	Différence
91	Actif	80'923'933.95	77'028'643.20	3'895'290.75
910	Disponibilités	4'276'049.59	3'794'998.64	481'050.95
9100	Caisse	3'780.95	4'768.70	-987.75
9100.001	Bourse	2'162.95	1'897.20	265.75
9100.002	Reka	0.00	850.00	-850.00
9100.005	Contrôle des habitants	1'618.00	2'021.50	-403.50
9101	Comptes de chèques postaux	3'876'837.44	3'503'169.24	373'668.20
9101.001	Boursier communal 10-934-6	3'876'837.44	3'503'169.24	373'668.20
9102	Banques	395'431.20	287'060.70	108'370.50
9102.001	BCV - compte No 542.214.0	392'738.35	284'197.45	108'540.90
9102.005	Raiffeisen - compte No 316.062.7	2'692.85	2'863.25	-170.40
911	Débiteurs et comptes courants	9'670'646.61	8'483'549.50	1'187'097.11
9111	Comptes courants débiteurs	116'289.95	125'001.45	-8'711.50
9111.003	Impôt anticipé à récupérer	116'289.95	125'001.45	-8'711.50
9112	Impôts à encaisser	5'141'945.22	5'296'930.13	-154'984.91
9112.001	Receveur de l'état - PP-PM-IS	4'810'595.75	4'920'391.13	-109'795.38
9112.003	Receveur de l'état - impôt anticipé	331'349.47	376'539.00	-45'189.53
9114	Participations et subventions à recevoir	1'480'490.68	1'349'080.10	131'410.58
9114.001	Participations et subventions 2020	1'480'490.68	1'349'080.10	131'410.58
9115	Autres débiteurs	2'356'523.31	1'660'969.67	695'553.64
9115.001	Débiteurs ordinaires	1'657'220.08	1'072'606.51	584'613.57
9115.002	Débiteurs arriérés 2020	696'540.93	588'138.16	108'402.77
9115.015	Compte courant Contrôle des habitants	160.00	225.00	-65.00
9115.030	Compte courant Paroisse Catholique	2'602.30	0.00	2'602.30
9119	Autres créances	575'397.45	51'568.15	523'829.30
9119.001	TVA - IP sur achats et prest. de services - ord. ménagères	0.00	7'728.40	-7'728.40
9119.003	TVA - IP sur achats et prest. de services - égout et épuration	0.00	21'940.50	-21'940.50
9119.005	TVA - IP sur achats et prest. de services - eau	44'607.45	21'899.25	22'708.20
9119.900	Avance à des fournisseurs	530'790.00	0.00	530'790.00
912	Placements du patrimoine financier	8'640'763.40	8'529'788.25	110'975.15
9120	Titres et placements (Patr. financier)	1'370'514.30	1'370'514.30	0.00
9120.001	Swiss Life Holding	576.30	576.30	0.00
9120.004	Banque Cantonale Vaudoise	1'120.00	1'120.00	0.00
9120.007	Sucre Suisse SA	1.00	1.00	0.00
9120.008	Romande Energie Holding SA	500.00	500.00	0.00
9120.010	FMA 1ère classe	867'300.00	867'300.00	0.00
9120.011	FMA 2ème classe	1.00	1.00	0.00
9120.012	FMA 3ème classe	1.00	1.00	0.00
9120.013	S.I. logement pour tous	1.00	1.00	0.00
9120.018	Club d'aviation des Placettes	1.00	1.00	0.00
9120.019	S.I.P. Pony-Lift, les Plans	1.00	1.00	0.00
9120.020	Musée vaudois de la vigne	1.00	1.00	0.00
9120.021	Logacop, sté coopérative Lausanne	1.00	1.00	0.00
9120.022	Sté d'alpage de Bex	1.00	1.00	0.00
9120.026	Sté Vinicole de Bex	1.00	1.00	0.00
9120.029	Tunnel du Gd St-Bernard SA	1.00	1.00	0.00
9120.031	Coopérative vaudoise de cautionnement	1.00	1.00	0.00
9120.032	Télé-Villars-Gryon SA	1.00	1.00	0.00
9120.033	Centre régional travail et orientation	1.00	1.00	0.00
9120.036	Parts sociales Sté Coopérative Cinéma de Bex	1.00	1.00	0.00

Bilan comparatif

	Bilan 2020	Bilan 2019	Différence
9120.038 Transports Publics du Chablais SA - TPC	1.00	1.00	0.00
9120.042 Holdigaz, Vevey	501'000.00	501'000.00	0.00
9120.043 RCR Publicité SA (Radio Chablais SA)	1.00	1.00	0.00
9120.044 Vaud Fribourg TV SA	1.00	1.00	0.00
9122 Prêts	20'000.00	25'000.00	-5'000.00
9122.006 Tennis Club Bex	20'000.00	25'000.00	-5'000.00
9123 Terrains et bâtiments du patrimoine financier	7'250'249.10	7'134'273.95	115'975.15
9123.001 Terrains et bâtiments du patrimoine financier	6'719'763.00	6'657'768.00	61'995.00
9123.002 Investissements du patrimoine financier	530'486.10	476'505.95	53'980.15
913 Actifs transitoires	0.00	8.40	-8.40
9139 Actifs transitoires	0.00	8.40	-8.40
9139.009 Divers	0.00	8.40	-8.40
914 Investissements du patrimoine administratif	57'054'803.64	55'436'249.38	1'618'554.26
9141 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	16'739'135.10	15'704'598.35	1'034'536.75
9141.001 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	16'739'135.10	15'704'598.35	1'034'536.75
9143 Bâtiments et constructions patrimoine administratif	31'607'616.69	32'127'819.44	-520'202.75
9143.001 Bâtiments et constructions	31'607'616.69	32'127'819.44	-520'202.75
9144 Installations des services industriels	6'967'191.65	5'857'976.64	1'109'215.01
9144.001 Installations des services industriels	6'967'191.65	5'857'976.64	1'109'215.01
9145 Forêts	1'613'762.00	1'606'827.00	6'935.00
9145.001 Forêts	1'613'762.00	1'606'827.00	6'935.00
9146 Mobilier, machines et véhicules	127'098.20	139'027.95	-11'929.75
9146.001 Mobilier, machines et véhicules	127'098.20	139'027.95	-11'929.75
915 Prêts et participations permanentes	3.00	3.00	0.00
9153 Titres et papiers valeurs (Patr. administratif)	3.00	3.00	0.00
9153.024 SATOM SA, Monthey	1.00	1.00	0.00
9153.027 Centre ramassage et identif. déchets spéciaux SA (CRIDEC)	1.00	1.00	0.00
9153.037 Bons part. Centre émission Communes suisses	1.00	1.00	0.00
916 Subventions et participations à amortir	1'281'667.71	784'046.03	497'621.68
9162 Subventions et participations invest. à des associations de Communes	33'600.00	67'200.00	-33'600.00
9162.001 Subventions et participations invest. à des associations de Communes	33'600.00	67'200.00	-33'600.00
9165 Autres subventions et participations investissements amortissables	1'248'067.71	716'846.03	531'221.68
9165.001 Autres subventions et participations investissements amortissables	1'248'067.71	716'846.03	531'221.68

Bilan comparatif

Bilan comparatif		Bilan 2020	Bilan 2019	Différence
92	Passif	80'923'933.95	77'028'643.20	3'895'290.75
920	Engagements courants	4'153'944.73	3'071'720.64	1'082'224.09
9200	Créanciers	4'115'303.24	3'039'851.62	1'075'451.62
9200.001	Créanciers divers	4'115'303.24	3'039'851.62	1'075'451.62
9206	Comptes courants créanciers	38'641.49	31'869.02	6'772.47
9206.004	Compte courant Swiss Life	11'785.65	11'785.65	0.00
9206.013	Compte courant déchets carnés	25'923.79	20'083.37	5'840.42
9206.024	Compte courant EPS Bex	932.05	0.00	932.05
922	Emprunts à moyen et long terme	51'981'150.00	50'033'700.00	1'947'450.00
9221	Emprunts par obligations simples	51'981'150.00	50'033'700.00	1'947'450.00
9221.016	Emprunt 1957 CPEV Etat Vaud - No 1597	93'600.00	96'200.00	-2'600.00
9221.036	Emprunt 92/2021 LIM - No 238.03.007/6	12'500.00	23'000.00	-10'500.00
9221.062	Emprunt 99/2024 LIM - No 200 (VD)	18'400.00	23'000.00	-4'600.00
9221.063	Emprunt 99/2024 LIM Conféd. - No 238.06.060/2	18'400.00	23'000.00	-4'600.00
9221.068	Emprunt 01/2025 LIM Conféd. - No 238.03.014/2	116'250.00	139'500.00	-23'250.00
9221.069	Emprunt 01/2021 LIM Conféd. - No 238.05.036/3	27'250.00	54'500.00	-27'250.00
9221.077	BCGE - ATF 2019/2029	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
9221.078	Raiffeisen - No 31606.40	126'000.00	252'000.00	-126'000.00
9221.079	SUVA 2010/2020 - No 23105101	0.00	5'500'000.00	-5'500'000.00
9221.080	SUVA 2010/2020 - No 23105102	0.00	3'000'000.00	-3'000'000.00
9221.081	Caisse pension la Poste 2011/2026 - No CH0124702421	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00
9221.082	SUVA 2012/2022 - No 40000282	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
9221.083	BCV ATF 2012/2022 - No 5278.93.60	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00
9221.084	Fonds Investissement Forestier No 441-VD02-3013	143'750.00	172'500.00	-28'750.00
9221.085	Postfinance ATF 2015-2035	3'500'000.00	3'750'000.00	-250'000.00
9221.086	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
9221.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
9221.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
9221.089	BCGE - ATF 2019/2031	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00
9221.090	BCV - ATF 2020/2035	4'925'000.00	0.00	4'925'000.00
9221.091	Postfinance ATF 2020-2032	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00
9221.092	BCV - ATF 2020/2035	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00
925	Passifs transitoires	173'975.48	340'423.86	-166'448.38
9259	Passifs transitoires	173'975.48	340'423.86	-166'448.38
9259.099	Divers	173'975.48	340'423.86	-166'448.38
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	18'933'744.49	17'940'485.76	993'258.73
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	8'609'491.66	8'393'972.08	215'519.58
9280.003	Abris PC	84'750.10	101'909.15	-17'159.05
9280.005	Egout & épuration	1'532'681.11	1'507'892.89	24'788.22
9280.006	Ordures ménagères, déchets, compostage	211'750.48	211'750.48	0.00
9280.007	Gedechablais - service des déchets (adhésion taxe aux sacs)	93'010.53	93'010.53	0.00
9280.008	Eau	1'200'301.99	1'807'992.18	-607'690.19
9280.009	Egout & épuration - investissement, renouvellement	3'845'071.85	3'396'895.95	448'175.90
9280.010	Eau - investissement, renouvellement	1'641'925.60	1'274'520.90	367'404.70
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	1'075'307.78	967'315.68	107'992.10
9281.001	Renouvellement mobilier, machines et matériel	28'220.07	28'220.07	0.00
9281.002	Rénovations des bâtiments	416'319.41	255'927.31	160'392.10
9281.003	Renouvellement des véhicules	180'768.30	223'168.30	-42'400.00
9281.004	Renouvellement éclairage public	0.00	10'000.00	-10'000.00
9281.005	Fonds équipements salle multiculturelle	450'000.00	450'000.00	0.00
9282	Fonds de réserve	9'248'945.05	8'579'198.00	669'747.05

Bilan comparatif

	Bilan 2020	Bilan 2019	Différence
9282.001 Forêts, investissements	232'392.90	232'392.90	0.00
9282.002 Forêts, compensation	54'866.75	61'220.00	-6'353.25
9282.005 Dépotoir de la croisette	16'187.20	16'187.20	0.00
9282.007 Achat de terrain	2'602'774.75	2'539'844.75	62'930.00
9282.008 Modifications taxes impôts	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00
9282.013 Rénovation technique du B.V.B.	197'841.25	197'841.25	0.00
9282.016 Dispenses créations places parcs obligatoires	165'000.00	115'000.00	50'000.00
9282.024 Provision pour pertes sur débiteurs	1'096'000.00	1'096'000.00	0.00
9282.027 Communication - portail internet	0.00	22'500.00	-22'500.00
9282.030 Réserve péréquation	600'000.00	600'000.00	0.00
9282.031 Réserve pour charges fonctionnement PCI	98'211.90	198'211.90	-100'000.00
9282.032 Investissements futurs	700'000.00	500'000.00	200'000.00
9282.033 Fonds énergétique durable et environnement	346'784.50	0.00	346'784.50
9282.034 Route industrielle de Montevaux	138'885.80	0.00	138'885.80
929 Capital	5'681'119.25	5'642'312.94	38'806.31
9290 Capital	5'681'119.25	5'642'312.94	38'806.31
9290.001 Capital	5'681'119.25	5'642'312.94	38'806.31
Perte / Profit	0.00	0.00	

Inventaire des titres

	Lieu dépôt	Valeur nominale	Valeur amortie	Valeur au bilan	Eval. fiscale ou cours
Titres et placements (Patr. financier)		1'810'226.30	439'712.00	1'370'514.30	14'927'007.80
113 Swiss Life Holding	Banque cant. vaud.	576.30	0.00	576.30	46'601.20
1120 Banque Cantonale Vaudoise	Banque cant. vaud.	1'120.00	0.00	1'120.00	107'856.00
28 Sucre Suisse SA	Banque cant. vaud.	280.00	279.00	1.00	768.60
20 Romande Energie Holding SA	Banque cant. vaud.	500.00	0.00	500.00	22'600.00
2891 FMA 1ère classe	Bourse communale	867'300.00	0.00	867'300.00	3'324'650.00
720 FMA 2ème classe	Banque cant. vaud.	108'000.00	107'999.00	1.00	414'000.00
904 FMA 3ème classe	Banque cant. vaud.	271'200.00	271'199.00	1.00	1'039'600.00
37 S.I. logement pour tous	Banque cant. vaud.	3'700.00	3'699.00	1.00	1.00
20 Club d'aviation des Placettes	Bourse communale	2'000.00	1'999.00	1.00	1.00
5 S.I.P. Pony-Lift, les Plans	Bourse communale	500.00	499.00	1.00	1.00
5 Musée vaudois de la vigne	Bourse communale	500.00	499.00	1.00	1.00
100 Logacop, sté coopérative Lausanne	Bourse communale	10'000.00	9'999.00	1.00	1.00
1 Sté d'alpage de Bex	Bourse communale	100.00	99.00	1.00	1.00
12 Sté Vinicole de Bex	Bourse communale	1'200.00	1'199.00	1.00	1.00
10 Tunnel du Gd St-Bernard SA	Banque cant. vaud.	5'000.00	4'999.00	1.00	1.00
12 Coopérative vaudoise de cautionnement	Banque cant. vaud.	600.00	599.00	1.00	1.00
39 Télé-Villars-Gryon SA	Bourse communale	1'950.00	1'949.00	1.00	819.00
1 Centre régional travail et orientation	Bourse communale	1'000.00	999.00	1.00	1.00
10 Parts sociales Sté Coopérative Cinéma de Bex	Bourse communale	1'000.00	999.00	1.00	1.00
2000 Transports Publics du Chablais SA - TPC	Bourse communale	20'000.00	19'999.00	1.00	200.00
50100 Holdigaz, Vevey	Banque cant. vaud.	501'000.00	0.00	501'000.00	9'969'900.00
7 RCR Publicité SA (Radio Chablais SA)	Bourse communale	700.00	699.00	1.00	1.00
150 Vaud Fribourg TV SA	Bourse communale	12'000.00	11'999.00	1.00	1.00
Titres et papiers valeurs (Patr. administratif)		33'700.00	33'697.00	3.00	3.00
247 SATOM SA, Monthey	Bourse communale	24'700.00	24'699.00	1.00	1.00
4 Centre ramassage et identif. déchets spéciaux SA (CRIDEC)	Bourse communale	4'000.00	3'999.00	1.00	1.00
1 Bons part. Centre émission Communes suisses	Bourse communale	5'000.00	4'999.00	1.00	1.00
Totaux		1'843'926.30	473'409.00	1'370'517.30	14'927'010.80

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
La Croix	31	1'092	900.00		900.00
Chemin de Trécor	67	712	400.00		400.00
Avenue de la Gare	130	10'018	85'257.00	4'743.00	90'000.00
Avenue de la Gare	134	3'430	30'000.00		30'000.00
Avenue de la Gare	149	43'230	465'000.00		465'000.00
Route de Rivarotte	179	188	300.00		300.00
Route de Massongex	222	690		110.00	110.00
Chemin du Cotterd	235	2'288	2'300.00		2'300.00
L'Allex d'en Bas	271	3'135	3'000.00		3'000.00
Chemin du Pré de la Cible	580	1'545	450'000.00		450'000.00
Rue Centrale 8	605	530	540'000.00		540'000.00
Chemin de la Truite	654	655	50'000.00		50'000.00
Grande Fontaine	981	6'943	25'000.00		25'000.00
Grande Fontaine	988	45'372	680'000.00		680'000.00
En Rond	1011	4'954		1'400.00	1'400.00
Route de Gryon	1050	813		100.00	100.00
Ausset	1175	2'145	100'000.00		100'000.00
Grandes Iles	1214	14'122	817.00	3'183.00	4'000.00
Grandes Iles	1215	1'931		500.00	500.00
Les Placettes	1216	334'729	68'993.00	139'007.00	208'000.00
Route de Massongex	1217	5'009		1'000.00	1'000.00
Les Combes	1218	5'223	1'500.00		1'500.00
Combes	1243	16'770	14'000.00		14'000.00
La Prairie	1244	12'284	9'600.00		9'600.00
Les Placettes	1254	46'280	33'458.00	16'542.00	50'000.00
Chemin des Valentines	1302	17'763	263.00	2'537.00	2'800.00
Valentine	1312	11'484	132.00	3'868.00	4'000.00
Les Valentines	1313	7'550	537.00	1'263.00	1'800.00
Valentine	1338	5'818	4'600.00		4'600.00
Chemin du Perey	1346	2'007	811.00	289.00	1'100.00
Greysier	1347	587	20'000.00		20'000.00
Greysier	1349	469	20'000.00		20'000.00
Chemin de Vauvaise	1401	13'986	20'000.00		20'000.00
Chemin de Vauvaise	1429	378	11'000.00		11'000.00
Le Marais	1498	34'312	1'913.00	3'087.00	5'000.00
Le Marais	1502	726	20'000.00		20'000.00
Pré du Bourg	1506	3'383		730.00	730.00
Le Châtel	1522	3'934			
Pré Landon	1542	5'836		1'200.00	1'200.00
Pré Landon	1544	7'778		780.00	780.00
Sous la Tour - Vauvaise	1554	25'470	67.00	1'933.00	2'000.00
Les Saux	1568	1'554		280.00	280.00
Les Saux	1571	40'124	23.00	3'977.00	4'000.00
Les Saux	1573	29'406		9'000.00	9'000.00
Sous-Vent	1595	57'306	83'349.00	1'651.00	85'000.00
La Prairie	1596	50'118	48'000.00		48'000.00
La Condémine	1653	29'712	25'000.00		25'000.00
L'Arzillier	1778	33'965	351.00	1'949.00	2'300.00
Vasselin	1795	491	200.00		200.00
Les Chenalletes	1803	782	300.00		300.00
Les Chenalletes	1804	403	160.00		160.00
Route de Vannel	1873	2'077	60'000.00		60'000.00
Route des Mines de Sel	2002	45'610	79.00	8'621.00	8'700.00
Route des Mines de Sel	2007	8'833	165.00	1'235.00	1'400.00
Route des Mines de Sel	2034	69'643	19'561.00	20'439.00	40'000.00
Route des Mines de Sel	2035	50'446	38'987.00	1'013.00	40'000.00
Les Neyex	2110	58'815		6'400.00	6'400.00
Les Neyex	2111	57'284		10'000.00	10'000.00
Grandes Iles	2112	91'941	46'553.00	11'447.00	58'000.00
Les Placettes	2113	165'885	96'234.00	27'766.00	124'000.00
Derrière Bornuit	2220	36'692	900'000.00		900'000.00
Les Tioleires	2235	7'876	12'000.00		12'000.00
Les Tioleires	2259	1'507			
Les Tioleires	2260	2'191		300.00	300.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
Domaine du Rhône	2261	3'294		290.00	290.00
Domaine du Rhône	2262	15	100.00		100.00
Les Combes	2264	3'197		1'000.00	1'000.00
Combes	2283	8'191	7'800.00		7'800.00
Combes	2287	45'223	38'000.00		38'000.00
Les Caillettes	2328	3'262	22'690.00	9'310.00	32'000.00
Aux Vétillons	2500	8'162		1'600.00	1'600.00
En Prégué	2521	1'985		600.00	600.00
En Béligny	2536	5'040		1'500.00	1'500.00
En Pré Serre	2556	2'899		300.00	300.00
Aux Recourbes	2560	91'180		20'000.00	20'000.00
Aux Chablets	2582	531			
Aux Monts	2589	944'456	9.00	49'991.00	50'000.00
Aux Luisances	2822	143'352	5.00	44'995.00	45'000.00
Au Genièvre	2827	194			
Au Genièvre	2828	419			
En la Blachère	2858	162			
Derrière le Montet	2859	104'099		30'000.00	30'000.00
Aux Vingt Poses	2861	7'578		3'800.00	3'800.00
Aux Vingt Poses	2863	12'852		3'800.00	3'800.00
Aux Vingt Poses	2865	6'120		1'800.00	1'800.00
Le Montet	2866	60'438	433.00	14'567.00	15'000.00
Le Montet	2868	14'390	243.00	3'757.00	4'000.00
Le Montet	2869	30'035	371.00	8'629.00	9'000.00
Derrière le Montet	2874	97'178		19'000.00	19'000.00
Derrière le Montet	2876	1'197		270.00	270.00
En Champ Roffrey	2880	1'899		600.00	600.00
Aux Luisances	2885	103'741		33'000.00	33'000.00
Aux Luisances	2887	14'391		3'500.00	3'500.00
Derrière le Montet	2888	3'024		900.00	900.00
Aux Luisances	2890	1'656		500.00	500.00
Aux Luisances	2892	1'827		600.00	600.00
Aux Luisances	2894	1'341		400.00	400.00
Aux Luisances	2897	5'175		1'500.00	1'500.00
Aux Luisances	2898	1'017		200.00	200.00
Aux Luisances	2899	11'792		5'000.00	5'000.00
Les Dévens	2911	3'434			
Au Bouillet	2913	5'527		400.00	400.00
Au Bouillet	2922	16'743	1'000.00	3'000.00	4'000.00
Au Boët de Fenalet	2923	1'019'122	22.00	299'978.00	300'000.00
Au Plan du Chêne	3128	454	600.00		600.00
Au Chêne	3136	59	50.00		50.00
Aux Chabloz	3363	3'479		550.00	550.00
En la Combaz	3382	866	400.00		400.00
A Sublin	3612	151'380		7'500.00	7'500.00
En Solavy	3792	755	300.00		300.00
En Solavy	3793	250	100.00		100.00
En Rouvret	3813	916	800.00		800.00
En Fontannaz Seulaz	3840	2'349		600.00	600.00
Creux Favergeon	3851	9'690		2'200.00	2'200.00
Creux Favergeon	3854	2'398		600.00	600.00
Creux Favergeon	3862	10'197		2'300.00	2'300.00
Creux Favergeon	3864	39		5.00	5.00
Au Faug	3905	317		10.00	10.00
En Cheniez	3968	1'471	1'200.00		1'200.00
En Léderrey	4063	10'317		6'400.00	6'400.00
A Frenières	4127	562	150'000.00		150'000.00
Aux Champs	4178	232	3.00	67.00	70.00
Aux Champs	4179	178		100.00	100.00
Au Sépey	4180	927		200.00	200.00
A l'Escalier	4189	239'427		70'000.00	70'000.00
Aux Traverses	4202	153'254	214.00	29'786.00	30'000.00
Au Pré de la Chapelle	4209	430	4.00	36.00	40.00
Au Pré de la Chapelle	4210	1'469		480.00	480.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
En Combaz Torsaz	4227	830		110.00	110.00
En Combaz Torsaz	4228	1'022		200.00	200.00
En Combaz Torsaz	4229	5'823		900.00	900.00
En Combaz Torsaz	4231	3'618		1'000.00	1'000.00
Aux Teuroux	4246	27'589		3'000.00	3'000.00
Aux Teuroux	4247	7'716		1'300.00	1'300.00
En Solaville	4255	11'906		2'900.00	2'900.00
En Solaville	4257	4'749	10.00	690.00	700.00
Au Boët de Frenières	4266	52'401		13'000.00	13'000.00
Au Boët de Frenières	4268	8'580		2'500.00	2'500.00
Au Boët de Frenières	4270	32'408		8'000.00	8'000.00
Aux Combes	4275	48'504		5'000.00	5'000.00
Bovonne	4284	1'997'812	64'000.00		64'000.00
Aux Pars	4298	3'561	163.00	1'037.00	1'200.00
En Mattélon	4329	1'710			
En Mattélon	4330	30		10.00	10.00
En Mattélon	4332	17'816	435.00	3'565.00	4'000.00
Aux Plans	4361	1'003	50'000.00		50'000.00
Aux Plans	4378	799	800.00		800.00
Aux Plans	4397	401	127'000.00		127'000.00
Aux Maillets	4526	7'020	64.00	336.00	400.00
En Mamont	4545	288'910	23'000.00		23'000.00
Pont-de-Nant - Lavanchy	4546	620'116	77'999.00	18'001.00	96'000.00
Au Bois de Bamp	4553	9'439	117.00	2'383.00	2'500.00
Au Bois de Bamp	4555	31'401		11'000.00	11'000.00
Au Bois de Bamp	4556	591'180	972.00	87'028.00	88'000.00
En Saumont	4559	1'242	17.00	283.00	300.00
En Saumont	4561	3'665		800.00	800.00
En Saumont	4563	24'265	51.00	6'249.00	6'300.00
En Saumont	4566	31'838		7'700.00	7'700.00
En Saumont	4568	3'630		800.00	800.00
A la Sionnaire	4578	140'970		35'000.00	35'000.00
En Saumont	4579	1'997		500.00	500.00
En Saumont	4582	2'097		500.00	500.00
En Saumont	4585	270			
En Saumont	4591	352		40.00	40.00
En la Chenayaz	4594	238		40.00	40.00
En la Chenayaz	4602	766		110.00	110.00
Sur Rond	4605	2'869		330.00	330.00
Sur Rond	4607	1'437		260.00	260.00
Vers le Bey	4618	133'294	164.00	34'836.00	35'000.00
Dessous la Cavallery	4625	3'150		600.00	600.00
Dessous la Cavallery	4627	3'996		1'200.00	1'200.00
Dessous la Cavallery	4629	2'322		500.00	500.00
Aux Monts	4636	298'544	418.00	44'582.00	45'000.00
Aux Forêts Coulées	4637	2'416	3.00	377.00	380.00
Aux Forêts Coulées	4640	5'706	31.00	1'169.00	1'200.00
Aux Monts	4648	558		180.00	180.00
Aux Monts	4655	2'237		670.00	670.00
Aux Monts	4662	8'774		1'500.00	1'500.00
Aux Monts	4666	76	30.00		30.00
Aux Monts	4673	1'011	300.00		300.00
Aux Monts	4679	265'932		53'000.00	53'000.00
Au Pacoret	4686	9'126		2'800.00	2'800.00
En Pinget	4719	1'740		300.00	300.00
En Pinget	4720	370			
En Pinget	4721	9'257		1'700.00	1'700.00
A la Forclaz	4727	19'536		2'200.00	2'200.00
Aux Savorgières	4728	3'078		1'000.00	1'000.00
Sur le Scex Vaudran	4732	8'217		2'000.00	2'000.00
Aux Savorgières	4734	26'352		5'000.00	5'000.00
Aux Monts	4754	2'241		400.00	400.00
Aux Monts	4755	4'383		1'350.00	1'350.00
Aux Monts	4756	4'572		900.00	900.00

Immeubles du patrimoine financier

	N° parcelle	Superficies m2	Est. fiscales mixtes	Est. fiscales forêts	Valeurs au bilan
En Plan Saughey	4758	1'295		250.00	250.00
Château d'Ergnaux	4759	17'801		5'500.00	5'500.00
En Plan Saughey	4760	23'020		4'800.00	4'800.00
Vers le Bey	4761	29'353		7'500.00	7'500.00
A la Sionnaire	4771	39'750		13'500.00	13'500.00
Au Pu Torrent	4772	14'972		4'000.00	4'000.00
Au Pu Torrent	4773	3'466		650.00	650.00
Au Pu Torrent	4774	1'179		230.00	230.00
Au Pu Torrent	4775	2'484		600.00	600.00
Au Pu Torrent	4776	2'300		460.00	460.00
En Combaz Torsaz	4784	55'620		16'700.00	16'700.00
A la Lombardery	4785	203		50.00	50.00
A la Lombardery	4786	54'828		16'400.00	16'400.00
Au Bois Commun	4787	141'245		32'500.00	32'500.00
A la Lombardery	4788	29'287	878.00	2'422.00	3'300.00
Aux Verneys	4825	8'433		1'650.00	1'650.00
Aux Monts	4843	13'785		3'400.00	3'400.00
Aux Monts	4844	6'920		2'000.00	2'000.00
Aux Monts	4847	3'646		1'100.00	1'100.00
Solalex	4850	4'231'876	159'954.00	46.00	160'000.00
Anzeinde	4853	14'562'868	180'000.00		180'000.00
La Varraz	4860	4'982'400	64'000.00		64'000.00
Plan Névé	4861	3'255'300	900.00		900.00
Le Richard	4863	1'937'250	12'000.00		12'000.00
Pont de Nant	4864	743'850	816'000.00		816'000.00
Pont de Nant	4865	1'885'150	4'000.00		4'000.00
Nant	4866	6'046'200	26'000.00		26'000.00
La Chauz	4867	1'908'000	19'000.00		19'000.00
Les Martinets	4868	3'504'445	900.00		900.00
Ausannaz	4869	3'471'800	35'000.00		35'000.00
Javerne	4871	3'925'669	99'458.00	12'542.00	112'000.00
En l'Essert	4916	13'564	341.00	3'659.00	4'000.00
Au Boët de Frenières	4939	122'798		40'000.00	40'000.00
Aux Cloux	5023	4'179		1'000.00	1'000.00
Avenue de la Gare	5178	1'653		500.00	500.00
La Combe	5522	3'157	42.00	258.00	300.00
L'Orgeolet	5524	2'459	22'000.00		22'000.00
Les Rupeaux	5566	20'404	8.00	2'692.00	2'700.00
Les Combes	6185	3'109		1'000.00	1'000.00
Les Tioleires	6186	1'377		300.00	300.00
Crochet	6421	61	3'000.00		3'000.00
Les Placettes	6528	108'733	81'000.00		81'000.00
Perruet	6551	9'937	207'000.00		207'000.00
Château d'Ergnaux	6585	4'412		400.00	400.00
Les Barmottes	6709	508	48'000.00		48'000.00
Valentine	6736	1'769	800.00		800.00
Pérey	6737	800	400.00		400.00
Valentine	6741	3'975	3'200.00		3'200.00
Derrière Bornuit	6804	1'117	61'000.00		61'000.00
Gryon - Plan Sépey	329	27			
Ollon - Prés des Iles	435	41'360	35'240.00	6'760.00	42'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	548	154'506	195'640.00	49'360.00	245'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	649	5'528	9'274.00	38'726.00	48'000.00
Ollon - Grandes Iles d'Amont	672	68'077	74'000.00		74'000.00
Totaux		61'212'557	6'719'763.00	1'613'762.00	8'333'525.00
9123.001 Terrains et bâtiments du patrimoine financier					6'719'763.00
9145.001 Forêts					1'613'762.00

Tableau des investissements

Comptes 2020

5	Dépenses		7'203'088.67
50	Investissements - patrimoine administratif		6'559'226.84
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement		2'819'710.50
503	Bâtiments et constructions		1'591'550.45
504	Installations des services industriels		2'137'460.64
505	Forêts		6'935.00
506	Machines, mobilier et véhicules		3'570.25
507	Marchandises et approvisionnements		0.00
509	Autres biens		0.00
51	Investissements - patrimoine financier		88'640.15
513	Bâtiments et constructions - patrimoine financier		88'640.15
52	Prêts et participations permanentes		0.00
522	Communes et associations de communes		0.00
523	Titres et papiers valeurs		0.00
525	Autres prêts et participations		0.00
56	Subventions d'investissements		555'221.68
562	Communes et associations de communes		0.00
565	Autres subventions		555'221.68
58	Autres investissements		0.00
581	Indemnités d'expropriations		0.00
589	Autres dépenses d'investissements		0.00
6	Recettes		5'032'932.58
60	Transferts au patrimoine financier		0.00
609	Transferts au patrimoine financier		0.00
61	Participations de tiers		0.00
619	Participations de tiers		0.00
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes		0.00
622	Communes et associations de communes		0.00
625	Autres remboursements		0.00
65	Subventions - patrimoine financier		6'660.00
651	Canton		6'660.00
652	Communes et associations de communes		0.00
659	Autres subventions		0.00
66	Subventions		236'759.25
661	Canton		236'759.25
662	Communes et associations de communes		0.00
669	Autres subventions		0.00
67	Reprises amortissem. et réserves - patrimoine financier		28'000.00
671	Reprises des amortissements ordinaires		28'000.00
672	Reprises des amortissements complémentaires		0.00
679	Reprises des réserves		0.00
68	Reprises amortissem. et réserves - patrimoine administratif		4'761'513.33
681	Reprises des amortissements ordinaires		2'961'440.00
682	Reprises des amortissements complémentaires		1'189'727.70
689	Reprises des réserves		610'345.63
59	Diminution des investissements	Chiffre 6 moins chiffre 5	0.00
69	Augmentation des investissements	Chiffre 5 moins chiffre 6	2'170'156.09

Comptes investissements par direction

1 Administration générale

115.5030.314 Nouveau bâtiment admin. communal
115.6810.314 Reprise des amortissements

3 Domaines et bâtiments

310.5650.352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels
310.6810.352 Reprise des amortissements

320.5050.039 Forêts (ensemble)

350.5030.209 Grande Salle de Bex
350.6810.209 Reprise des amortissements
350.6820.209 Reprise amortissements supplémentaires

350.5030.306 Salle musique Harmonie du Chablais
350.6810.306 Reprise des amortissements

350.5030.315 Centre de tennis à la Cible
350.6810.315 Reprise des amortissements

350.5030.316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance
350.6810.316 Reprise des amortissements

350.5030.327 Transformations et réfect. Hôtel Ville
350.6810.327 Reprise des amortissements

350.5030.335 Vestiaires du FC Bex
350.6810.335 Reprise des amortissements

350.5030.336 Salle union instrumentale au Carroz
350.6810.336 Reprise des amortissements

350.5030.338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrisse

350.5030.339 Grande salle assainissement + son - lumière
350.6810.339 Reprise des amortissements

350.5030.373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville
350.6810.373 Reprise des amortissements

350.5030.375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux
350.6810.375 Reprise des amortissements

350.5130.376 Refuge de Solalex - chauffage
350.6510.376 Subsidés cantonaux
350.6710.376 Reprise des amortissements

4 Travaux

430.5010.087 Le Pont-Neuf
430.6810.087 Reprise des amortissements

430.5010.255 Giratoire Cotterd et giratoire la Gare
430.6810.255 Reprise des amortissements

430.5010.265 Route d'Aigle

	Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
1 Administration générale	0.00	130'840.00	-130'840.00
115.5030.314 Nouveau bâtiment admin. communal	0.00	0.00	-130'840.00
115.6810.314 Reprise des amortissements	0.00	130'840.00	
3 Domaines et bâtiments	1'678'032.25	876'873.20	801'159.05
310.5650.352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels	0.00	0.00	-9'000.00
310.6810.352 Reprise des amortissements	0.00	9'000.00	
320.5050.039 Forêts (ensemble)	6'935.00	0.00	6'935.00
350.5030.209 Grande Salle de Bex	0.00	0.00	-578'013.20
350.6810.209 Reprise des amortissements	0.00	84'000.00	
350.6820.209 Reprise amortissements supplémentaires	0.00	494'013.20	
350.5030.306 Salle musique Harmonie du Chablais	0.00	0.00	-16'000.00
350.6810.306 Reprise des amortissements	0.00	16'000.00	
350.5030.315 Centre de tennis à la Cible	0.00	0.00	-28'500.00
350.6810.315 Reprise des amortissements	0.00	28'500.00	
350.5030.316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance	0.00	0.00	-8'800.00
350.6810.316 Reprise des amortissements	0.00	8'800.00	
350.5030.327 Transformations et réfect. Hôtel Ville	0.00	0.00	-62'000.00
350.6810.327 Reprise des amortissements	0.00	62'000.00	
350.5030.335 Vestiaires du FC Bex	0.00	0.00	-73'500.00
350.6810.335 Reprise des amortissements	0.00	73'500.00	
350.5030.336 Salle union instrumentale au Carroz	0.00	0.00	-11'500.00
350.6810.336 Reprise des amortissements	0.00	11'500.00	
350.5030.338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrisse	1'429'487.00	0.00	1'429'487.00
350.5030.339 Grande salle assainissement + son - lumière	152'970.10	0.00	137'670.10
350.6810.339 Reprise des amortissements	0.00	15'300.00	
350.5030.373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville	0.00	0.00	-28'200.00
350.6810.373 Reprise des amortissements	0.00	28'200.00	
350.5030.375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux	0.00	0.00	-11'400.00
350.6810.375 Reprise des amortissements	0.00	11'400.00	
350.5130.376 Refuge de Solalex - chauffage	88'640.15	0.00	53'980.15
350.6510.376 Subsidés cantonaux	0.00	6'660.00	
350.6710.376 Reprise des amortissements	0.00	28'000.00	
4 Travaux	2'819'710.50	1'800'673.75	1'019'036.75
430.5010.087 Le Pont-Neuf	0.00	0.00	-48'600.00
430.6810.087 Reprise des amortissements	0.00	48'600.00	
430.5010.255 Giratoire Cotterd et giratoire la Gare	0.00	0.00	-22'000.00
430.6810.255 Reprise des amortissements	0.00	22'000.00	
430.5010.265 Route d'Aigle	21'368.65	0.00	21'368.65

Comptes investissements par direction

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
430.5010.278	Aménagement carrefour du Temple et rue du midi	0.00	0.00	-77'900.00
430.6810.278	Reprise des amortissements	0.00	77'900.00	
430.5010.279	Chemin de Boton	0.00	0.00	-28'800.00
430.6810.279	Reprise des amortissements	0.00	28'800.00	
430.5010.296	Prolongement Rue de la Servanne	0.00	0.00	-19'400.00
430.6810.296	Reprise des amortissements	0.00	19'400.00	
430.5010.297	Rte de Vannel	0.00	0.00	-15'900.00
430.6810.297	Reprise des amortissements	0.00	15'900.00	
430.5010.305	Mur soutènement route de Frenières	0.00	0.00	-19'700.00
430.6810.305	Reprise des amortissements	0.00	19'700.00	
430.5010.313	Traversée des Posses	0.00	0.00	-39'200.00
430.6810.313	Reprise des amortissements	0.00	39'200.00	
430.5010.340	Réaménagement route de Rivarotte	0.00	0.00	-55'300.00
430.6810.340	Reprise des amortissements	0.00	55'300.00	
430.5010.341	Création d'un trottoir à la Rte de l'Infirmierie et au Ch. des Arembords	0.00	0.00	-3'300.00
430.6810.341	Reprise des amortissements	0.00	3'300.00	
430.5010.348	Rte de l'Arche & Ch. de Montaillet	0.00	0.00	-30'000.00
430.6810.348	Reprise des amortissements	0.00	30'000.00	
430.5010.349	Réfection route de St-Maurice (RC780)	0.00	0.00	-9'200.00
430.6810.349	Reprise des amortissements	0.00	9'200.00	
430.5010.368	Aménagement place de la gare	122'549.00	0.00	122'549.00
430.5010.370	Assainissement des Routes de Vannel et de l'aérodrome	12'633.20	0.00	12'633.20
430.5010.371	Assainissement Les Plans	352'010.75	0.00	352'010.75
430.5010.374	Reconstruction d'un mur de soutènement au Chêne-sur-Bex	274'502.80	0.00	274'502.80
430.5010.381	Bande longitudinale pour piétons au Châtel-sur-Bex	0.00	0.00	-11'800.00
430.6810.381	Reprise des amortissements	0.00	11'800.00	
430.5010.385	Assainissement Ruelle du Marché	93'959.30	0.00	93'959.30
430.5010.386	Rtes de Vasselin et de la Pâtissière - infiltration des eaux de ruissellement	138'749.05	0.00	131'749.05
430.6810.386	Reprise des amortissements	0.00	7'000.00	
430.5010.387	Aménagement Place du Marché	54'557.85	0.00	54'557.85
430.5060.389	Remplacement d'une balayeuse de voirie	0.00	0.00	-15'500.00
430.6810.389	Reprise des amortissements	0.00	15'500.00	
430.5010.390	Création d'un sentier à la Rte des Mines-de-Sel	129'948.90	0.00	129'948.90
430.5010.392	Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd	27'455.99	0.00	27'455.99
431.5010.351	Pose éclairage public - sortie de Posses	0.00	0.00	-4'700.00
431.6810.351	Reprise des amortissements	0.00	4'700.00	
440.5010.391	Aménagements extérieurs de l'ancien stand de Vauvrisse	330'921.15	0.00	330'921.15

Comptes investissements par direction

	Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
451.5010.329 Création d'un éco-point au Châtel-sur-Bex	0.00	0.00	-7'700.00
451.6810.329 Reprise des amortissements	0.00	7'700.00	
451.5010.377 Eco-point Parc Ausset	0.00	0.00	-17'700.00
451.6810.377 Reprise des amortissements	0.00	17'700.00	
460.5010.101 Ceinture rive droite, D19-D11 et D11-D10 Cotterd-Rivarottaz-Colonne	0.00	0.00	-457'514.50
460.6810.101 Reprise des amortissements	0.00	152'700.00	
460.6820.101 Reprise amortissements supplémentaires	0.00	304'814.50	
460.5010.213 Collecteur Bex-Les Plans	0.00	0.00	-235'800.00
460.6810.213 Reprise des amortissements	0.00	39'300.00	
460.6820.213 Reprise amortissements supplémentaires	0.00	196'500.00	
460.5010.215 Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	0.00	0.00	-24'900.00
460.6810.215 Reprise des amortissements	0.00	24'900.00	
460.5010.219 Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	0.00	0.00	-54'100.00
460.6810.219 Reprise des amortissements	0.00	54'100.00	
460.5010.233 Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	0.00	0.00	-121'300.00
460.6810.233 Reprise des amortissements	0.00	121'300.00	
460.5010.257 Chemin Philippe Allamand	0.00	0.00	-14'900.00
460.6810.257 Reprise des amortissements	0.00	14'900.00	
460.5010.310 Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	0.00	0.00	-31'100.00
460.6810.310 Reprise des amortissements	0.00	31'100.00	
460.5010.312 Collecteur Grande Fontaine	0.00	0.00	-8'900.00
460.6810.312 Reprise des amortissements	0.00	8'900.00	
460.5010.320 Assainissement de Frenières	0.00	0.00	-7'900.00
460.6810.320 Reprise des amortissements	0.00	7'900.00	
460.5010.330 Assainissement au Châtel	0.00	0.00	-25'400.00
460.6810.330 Reprise des amortissements	0.00	25'400.00	
460.5010.344 Assainissement de Perruet (phase II)	86'842.85	0.00	55'342.85
460.6810.344 Reprise des amortissements	0.00	31'500.00	
460.5010.347 Assainissement Frenières - phase 2	0.00	0.00	-19'100.00
460.6810.347 Reprise des amortissements	0.00	19'100.00	
460.5010.358 Assainissement Julien-Gallet	299'373.69	0.00	96'582.69
460.6610.358 Subsidés E.C.A.	0.00	167'491.00	
460.6810.358 Reprise des amortissements	0.00	35'300.00	
460.5010.371 Assainissement Les Plans	451'064.74	0.00	451'064.74
460.5010.385 Assainissement Ruelle du Marché	176'578.50	0.00	176'578.50
460.5010.392 Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd	18'528.10	0.00	18'528.10
461.5010.328 Réfections installations STEP	0.00	0.00	-27'500.00
461.6810.328 Reprise des amortissements	0.00	27'500.00	
461.5010.380 Solalex-La Benjamine (mini-STEP)	73'808.23	0.00	73'808.23

Comptes investissements par direction

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
470.5010.222	Dépotoirs des Plans	106'296.45	0.00	37'028.20
470.6610.222	Subsides cantonaux	0.00	69'268.25	
470.5010.251	Crue du 15.10.2000	48'561.30	0.00	13'561.30
470.6810.251	Reprise des amortissements	0.00	35'000.00	
5	Instruction publique et cultes	567'885.28	1'117'400.00	-549'514.72
501.5030.119	3ème salle de gym. Pré de la Cible	0.00	0.00	-72'200.00
501.6810.119	Reprise des amortissements	0.00	72'200.00	
501.5030.220	Collège au Pré de la Cible	0.00	0.00	-144'100.00
501.6810.220	Reprise des amortissements	0.00	144'100.00	
501.5030.236	Collège au Pré de la Cible (3ème niveau)	0.00	0.00	-56'200.00
501.6810.236	Reprise des amortissements	0.00	56'200.00	
501.5030.322	Collège ibât (ancien. bâtim. admin.)	0.00	0.00	-144'900.00
501.6810.322	Reprise des amortissements	0.00	144'900.00	
501.5030.323	Complexe scolaire de la Servanne (étude et construction)	9'093.35	0.00	-690'906.65
501.6810.323	Reprise des amortissements	0.00	700'000.00	
580.5650.298	Subvention réfection Eglise Catholique Bex	555'221.68	0.00	555'221.68
580.5060.388	Réfection Temple Bex (horloge, cloches)	3'570.25	0.00	3'570.25
6	Police	0.00	63'900.00	-63'900.00
610.5030.326	Poste de police rue du Midi	0.00	0.00	-30'300.00
610.6810.326	Reprise des amortissements	0.00	30'300.00	
680.5220.229	Stand de tir intercommunal Grandes Iles Amont	0.00	0.00	-33'600.00
680.6810.229	Reprise des amortissements	0.00	33'600.00	
8	Services industriels	2'137'460.64	1'043'245.63	1'094'215.01
811.5040.248	Eau Benjamine 2ème étape	0.00	0.00	-243'000.00
811.6810.248	Reprise des amortissements	0.00	48'600.00	
811.6820.248	Reprise amortissements supplémentaires	0.00	194'400.00	
811.5040.275	Réservoir En Rond	0.00	0.00	-41'800.00
811.6810.275	Reprise des amortissements	0.00	41'800.00	
811.5650.276	Réservoir de Plan Sépey	0.00	0.00	-15'000.00
811.6810.276	Reprise des amortissements	0.00	15'000.00	
811.5040.282	Eau Sublin - En Rond	0.00	0.00	-86'900.00
811.6810.282	Reprise des amortissements	0.00	86'900.00	
811.5040.295	Eau Szilassy	0.00	0.00	-9'900.00
811.6810.295	Reprise des amortissements	0.00	9'900.00	
811.5040.321	Captages de Solalex - phase I	0.00	0.00	-610'345.63
811.6890.321	Reprise des réserves	0.00	610'345.63	
811.5040.334	Turbinage des eaux excédentaires	0.00	0.00	-36'300.00
811.6810.334	Reprise des amortissements	0.00	36'300.00	

Comptes investissements par nature et direction

		Total général	Administration générale
5	Dépenses	7'203'088.67	0.00
50	Investissements - patrimoine administratif	6'559'226.84	0.00
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'819'710.50	0.00
503	Bâtiments et constructions	1'591'550.45	0.00
504	Installations des services industriels	2'137'460.64	0.00
505	Forêts	6'935.00	0.00
506	Machines, mobilier et véhicules	3'570.25	0.00
507	Marchandises et approvisionnements	0.00	0.00
509	Autres biens	0.00	0.00
51	Investissements - patrimoine financier	88'640.15	0.00
513	Bâtiments et constructions - patrimoine financier	88'640.15	0.00
52	Prêts et participations permanentes	0.00	0.00
522	Communes et associations de communes	0.00	0.00
523	Titres et papiers valeurs	0.00	0.00
525	Autres prêts et participations	0.00	0.00
56	Subventions d'investissements	555'221.68	0.00
562	Communes et associations de communes	0.00	0.00
565	Autres subventions	555'221.68	0.00
58	Autres investissements	0.00	0.00
581	Indemnités d'expropriations	0.00	0.00
589	Autres dépenses d'investissements	0.00	0.00

Comptes investissements par nature et direction

		Total général	Administration générale
6	R e c e t t e s	5'032'932.58	130'840.00
60	Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
609	Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
61	Participations de tiers	0.00	0.00
619	Participations de tiers	0.00	0.00
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00	0.00
622	Communes et associations de communes	0.00	0.00
625	Autres remboursements	0.00	0.00
65	Subventions - patrimoine financier	6'660.00	0.00
651	Canton	6'660.00	0.00
652	Communes et associations de communes	0.00	0.00
659	Autres subventions	0.00	0.00
66	Subventions	236'759.25	0.00
661	Canton	236'759.25	0.00
662	Communes et associations de communes	0.00	0.00
669	Autres subventions	0.00	0.00
67	Reprises amortissem. et réserves - patrimoine financier	28'000.00	0.00
671	Reprises des amortissements ordinaires	28'000.00	0.00
672	Reprises des amortissements complémentaires	0.00	0.00
679	Reprises des réserves	0.00	0.00
68	Reprises amortissem. et réserves - patrimoine administratif	4'761'513.33	130'840.00
681	Reprises des amortissements ordinaires	2'961'440.00	130'840.00
682	Reprises des amortissements complémentaires	1'189'727.70	0.00
689	Reprises des réserves	610'345.63	0.00

Comptes investissements par nature

501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement		2'819'710.50	1'785'173.75	1'034'536.75
430.5010.087	Le Pont-Neuf	0.00	0.00	-48'600.00
430.6810.087	Reprise des amortissements	0.00	48'600.00	
430.5010.255	Giratoire Cotterd et giratoire la Gare	0.00	0.00	-22'000.00
430.6810.255	Reprise des amortissements	0.00	22'000.00	
430.5010.265	Route d'Aigle	21'368.65	0.00	21'368.65
430.5010.278	Aménagement carrefour du Temple et rue du midi	0.00	0.00	-77'900.00
430.6810.278	Reprise des amortissements	0.00	77'900.00	
430.5010.279	Chemin de Boton	0.00	0.00	-28'800.00
430.6810.279	Reprise des amortissements	0.00	28'800.00	
430.5010.296	Prolongement Rue de la Servanne	0.00	0.00	-19'400.00
430.6810.296	Reprise des amortissements	0.00	19'400.00	
430.5010.297	Rte de Vannel	0.00	0.00	-15'900.00
430.6810.297	Reprise des amortissements	0.00	15'900.00	
430.5010.305	Mur soutènement route de Frenières	0.00	0.00	-19'700.00
430.6810.305	Reprise des amortissements	0.00	19'700.00	
430.5010.313	Traversée des Posses	0.00	0.00	-39'200.00
430.6810.313	Reprise des amortissements	0.00	39'200.00	
430.5010.340	Réaménagement route de Rivarotte	0.00	0.00	-55'300.00
430.6810.340	Reprise des amortissements	0.00	55'300.00	
430.5010.341	Création d'un trottoir à la Rte de l'Infirmierie et au Ch. des Arembords	0.00	0.00	-3'300.00
430.6810.341	Reprise des amortissements	0.00	3'300.00	
430.5010.348	Rte de l'Arche & Ch. de Montaillet	0.00	0.00	-30'000.00
430.6810.348	Reprise des amortissements	0.00	30'000.00	
430.5010.349	Réfection route de St-Maurice (RC780)	0.00	0.00	-9'200.00
430.6810.349	Reprise des amortissements	0.00	9'200.00	
430.5010.368	Aménagement place de la gare	122'549.00	0.00	122'549.00
430.5010.370	Assainissement des Routes de Vannel et de l'aérodrome	12'633.20	0.00	12'633.20
430.5010.371	Assainissement Les Plans	352'010.75	0.00	352'010.75
430.5010.374	Reconstruction d'un mur de soutènement au Chêne-sur-Bex	274'502.80	0.00	274'502.80
430.5010.381	Bande longitudinale pour piétons au Châtel-sur-Bex	0.00	0.00	-11'800.00
430.6810.381	Reprise des amortissements	0.00	11'800.00	
430.5010.385	Assainissement Ruelle du Marché	93'959.30	0.00	93'959.30
430.5010.386	Rtes de Vasselín et de la Pâtissière - infiltration des eaux de ruissellement	138'749.05	0.00	131'749.05
430.6810.386	Reprise des amortissements	0.00	7'000.00	
430.5010.387	Aménagement Place du Marché	54'557.85	0.00	54'557.85
430.5010.390	Création d'un sentier à la Rte des Mines-de-Sel	129'948.90	0.00	129'948.90
430.5010.392	Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd	27'455.99	0.00	27'455.99

Comptes investissements par nature

		Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
431.5010.351	Pose éclairage public - sortie de Posses	0.00	0.00	-4'700.00
431.6810.351	Reprise des amortissements	0.00	4'700.00	
440.5010.391	Aménagements extérieurs de l'ancien stand de Vauvrise	330'921.15	0.00	330'921.15
451.5010.329	Création d'un éco-point au Châtel-sur-Bex	0.00	0.00	-7'700.00
451.6810.329	Reprise des amortissements	0.00	7'700.00	
451.5010.377	Eco-point Parc Ausset	0.00	0.00	-17'700.00
451.6810.377	Reprise des amortissements	0.00	17'700.00	
460.5010.101	Ceinture rive droite, D19-D11 et D11-D10 Cotterd-Rivarottaz-Colonne	0.00	0.00	-457'514.50
460.6810.101	Reprise des amortissements	0.00	152'700.00	
460.6820.101	Reprise amortissements supplémentaires	0.00	304'814.50	
460.5010.213	Collecteur Bex-Les Plans	0.00	0.00	-235'800.00
460.6810.213	Reprise des amortissements	0.00	39'300.00	
460.6820.213	Reprise amortissements supplémentaires	0.00	196'500.00	
460.5010.215	Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	0.00	0.00	-24'900.00
460.6810.215	Reprise des amortissements	0.00	24'900.00	
460.5010.219	Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	0.00	0.00	-54'100.00
460.6810.219	Reprise des amortissements	0.00	54'100.00	
460.5010.233	Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	0.00	0.00	-121'300.00
460.6810.233	Reprise des amortissements	0.00	121'300.00	
460.5010.257	Chemin Philippe Allamand	0.00	0.00	-14'900.00
460.6810.257	Reprise des amortissements	0.00	14'900.00	
460.5010.310	Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	0.00	0.00	-31'100.00
460.6810.310	Reprise des amortissements	0.00	31'100.00	
460.5010.312	Collecteur Grande Fontaine	0.00	0.00	-8'900.00
460.6810.312	Reprise des amortissements	0.00	8'900.00	
460.5010.320	Assainissement de Frenières	0.00	0.00	-7'900.00
460.6810.320	Reprise des amortissements	0.00	7'900.00	
460.5010.330	Assainissement au Châtel	0.00	0.00	-25'400.00
460.6810.330	Reprise des amortissements	0.00	25'400.00	
460.5010.344	Assainissement de Perruet (phase II)	86'842.85	0.00	55'342.85
460.6810.344	Reprise des amortissements	0.00	31'500.00	
460.5010.347	Assainissement Frenières - phase 2	0.00	0.00	-19'100.00
460.6810.347	Reprise des amortissements	0.00	19'100.00	
460.5010.358	Assainissement Julien-Gallet	299'373.69	0.00	96'582.69
460.6610.358	Subsides E.C.A.	0.00	167'491.00	
460.6810.358	Reprise des amortissements	0.00	35'300.00	
460.5010.371	Assainissement Les Plans	451'064.74	0.00	451'064.74
460.5010.385	Assainissement Ruelle du Marché	176'578.50	0.00	176'578.50
460.5010.392	Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd	18'528.10	0.00	18'528.10
461.5010.328	Réfections installations STEP	0.00	0.00	-27'500.00
461.6810.328	Reprise des amortissements	0.00	27'500.00	
461.5010.380	Solalex-La Benjamine (mini-STEP)	73'808.23	0.00	73'808.23

Comptes investissements par nature

	Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
470.5010.222 Dépotoirs des Plans	106'296.45	0.00	37'028.20
470.6610.222 Subsidés cantonaux	0.00	69'268.25	
470.5010.251 Crue du 15.10.2000	48'561.30	0.00	13'561.30
470.6810.251 Reprise des amortissements	0.00	35'000.00	
503 Bâtiments et constructions	1'591'550.45	2'111'753.20	-520'202.75
115.5030.314 Nouveau bâtiment admin. communal	0.00	0.00	-130'840.00
115.6810.314 Reprise des amortissements	0.00	130'840.00	
350.5030.209 Grande Salle de Bex	0.00	0.00	-578'013.20
350.6810.209 Reprise des amortissements	0.00	84'000.00	
350.6820.209 Reprise amortissements supplémentaires	0.00	494'013.20	
350.5030.306 Salle musique Harmonie du Chablais	0.00	0.00	-16'000.00
350.6810.306 Reprise des amortissements	0.00	16'000.00	
350.5030.315 Centre de tennis à la Cible	0.00	0.00	-28'500.00
350.6810.315 Reprise des amortissements	0.00	28'500.00	
350.5030.316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance	0.00	0.00	-8'800.00
350.6810.316 Reprise des amortissements	0.00	8'800.00	
350.5030.327 Transformations et réfect. Hôtel Ville	0.00	0.00	-62'000.00
350.6810.327 Reprise des amortissements	0.00	62'000.00	
350.5030.335 Vestiaires du FC Bex	0.00	0.00	-73'500.00
350.6810.335 Reprise des amortissements	0.00	73'500.00	
350.5030.336 Salle union instrumentale au Carroz	0.00	0.00	-11'500.00
350.6810.336 Reprise des amortissements	0.00	11'500.00	
350.5030.338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrisse	1'429'487.00	0.00	1'429'487.00
350.5030.339 Grande salle assainissement + son - lumière	152'970.10	0.00	137'670.10
350.6810.339 Reprise des amortissements	0.00	15'300.00	
350.5030.373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville	0.00	0.00	-28'200.00
350.6810.373 Reprise des amortissements	0.00	28'200.00	
350.5030.375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux	0.00	0.00	-11'400.00
350.6810.375 Reprise des amortissements	0.00	11'400.00	
501.5030.119 3ème salle de gym. Pré de la Cible	0.00	0.00	-72'200.00
501.6810.119 Reprise des amortissements	0.00	72'200.00	
501.5030.220 Collège au Pré de la Cible	0.00	0.00	-144'100.00
501.6810.220 Reprise des amortissements	0.00	144'100.00	
501.5030.236 Collège au Pré de la Cible (3ème niveau)	0.00	0.00	-56'200.00
501.6810.236 Reprise des amortissements	0.00	56'200.00	
501.5030.322 Collège ibât (ancien. bâtim. admin.)	0.00	0.00	-144'900.00
501.6810.322 Reprise des amortissements	0.00	144'900.00	
501.5030.323 Complexe scolaire de la Servanne (étude et construction)	9'093.35	0.00	-690'906.65
501.6810.323 Reprise des amortissements	0.00	700'000.00	
610.5030.326 Poste de police rue du Midi	0.00	0.00	-30'300.00
610.6810.326 Reprise des amortissements	0.00	30'300.00	
504 Installations des services industriels	2'137'460.64	1'028'245.63	1'109'215.01

Comptes investissements par nature

	Dépenses	Recettes	Augmentation + Diminution -
811.5040.248 Eau Benjamine 2ème étape	0.00	0.00	-243'000.00
811.6810.248 Reprise des amortissements	0.00	48'600.00	
811.6820.248 Reprise amortissements supplémentaires	0.00	194'400.00	
811.5040.275 Réservoir En Rond	0.00	0.00	-41'800.00
811.6810.275 Reprise des amortissements	0.00	41'800.00	
811.5040.282 Eau Sublin - En Rond	0.00	0.00	-86'900.00
811.6810.282 Reprise des amortissements	0.00	86'900.00	
811.5040.295 Eau Szilassy	0.00	0.00	-9'900.00
811.6810.295 Reprise des amortissements	0.00	9'900.00	
811.5040.321 Captages de Solalex - phase I	0.00	0.00	-610'345.63
811.6890.321 Reprise des réserves	0.00	610'345.63	
811.5040.334 Turbinage des eaux excédentaires	0.00	0.00	-36'300.00
811.6810.334 Reprise des amortissements	0.00	36'300.00	
811.5040.366 Turbinage des eaux STEP - liaison Monthey - Phase 2	-55'000.00	0.00	-55'000.00
811.5040.371 Assainissement Les Plans	568'003.57	0.00	568'003.57
811.5040.380 Solalex phase II (puits de pompage)	1'506'311.31	0.00	1'506'311.31
811.5040.385 Assainissement Ruelle du Marché	102'505.21	0.00	102'505.21
811.5040.392 Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd	15'640.55	0.00	15'640.55
505 Forêts	6'935.00	0.00	6'935.00
320.5050.039 Forêts (ensemble)	6'935.00	0.00	6'935.00
506 Machines, mobilier et véhicules	3'570.25	15'500.00	-11'929.75
430.5060.389 Remplacement d'une balayeuse de voirie	0.00	0.00	-15'500.00
430.6810.389 Reprise des amortissements	0.00	15'500.00	
580.5060.388 Réfection Temple Bex (horloge, cloches)	3'570.25	0.00	3'570.25
513 Bâtiments et constructions - patrimoine financier	88'640.15	34'660.00	53'980.15
350.5130.376 Refuge de Solalex - chauffage	88'640.15	0.00	53'980.15
350.6510.376 Subsidés cantonaux	0.00	6'660.00	
350.6710.376 Reprise des amortissements	0.00	28'000.00	
522 Communes et associations de communes	0.00	33'600.00	-33'600.00
680.5220.229 Stand de tir intercommunal Grandes Iles Amont	0.00	0.00	-33'600.00
680.6810.229 Reprise des amortissements	0.00	33'600.00	
565 Autres subventions	555'221.68	24'000.00	531'221.68
310.5650.352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels	0.00	0.00	-9'000.00
310.6810.352 Reprise des amortissements	0.00	9'000.00	
580.5650.298 Subvention réfection Eglise Catholique Bex	555'221.68	0.00	555'221.68
811.5650.276 Réservoir de Plan Sépey	0.00	0.00	-15'000.00
811.6810.276 Reprise des amortissements	0.00	15'000.00	
Totaux	7'203'088.67	5'032'932.58	2'170'156.09

Investissements du patrimoine administratif obligatoirement amortissables

	Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2020
039 Forêts (ensemble)			0.00	1'631'334.45
087 Le Pont-Neuf	1993/711	11.05.1993	1'720'000.00	1'786'636.80
101 Ceinture rive droite, D19-D11 et D11-D10 Cotterd-Rivarottaz-Colonne	1991/671	04.03.1992	3'635'000.00	4'013'827.90
119 3ème salle de gym. Pré de la Cible	1992/697	03.09.1992	2'280'000.00	2'341'750.15
	1994/721	25.05.1994		
209 Grande Salle de Bex	1993/707	30.06.1993	2'080'000.00	2'510'013.20
213 Collecteur Bex-Les Plans	1994/730	23.11.1994	2'500'000.00	3'044'018.45
215 Collecteur Les Dévens-le Chêne-Avançon	1997/762	24.06.1997	1'252'000.00	1'831'572.20
219 Ceinture rive droite, sect. D10-D3 - Rue du Cropt	1994/733	14.12.1994	2'360'000.00	1'995'878.15
220 Collège au Pré de la Cible	1994/728	23.11.1994	5'294'704.00	5'303'999.45
	1997/763	01.04.1998		
222 Dépotoirs des Plans			0.00	52'331.20
233 Ceinture rive droite, sect. D3-D2, D2-D1 - Quai de l'Avançon	1998/784	24.06.1998	3'900'000.00	4'998'832.00
236 Collège au Pré de la Cible (3ème niveau)	1998/791	17.02.1999	2'250'000.00	2'191'464.60
248 Eau Benjamine 2ème étape	2000/817	06.12.2000	1'768'000.00	1'764'427.11
	2003/878	16.04.2003		
251 Crue du 15.10.2000	2001/828	14.03.2001	2'220'000.00	2'907'925.95
	2006/960	26.04.2006		
255 Giratoire Cotterd et giratoire la Gare	2004/896	17.03.2004	859'000.00	692'950.40
257 Chemin Philippe Allamand	2002/852	17.04.2002	482'000.00	475'007.50
265 Route d'Aigle			0.00	264'056.72
275 Réservoir En Rond	2005/940	22.06.2005	3'300'000.00	3'199'932.70
278 Aménagement carrefour du Temple et rue du midi	2009/06	28.10.2009	2'128'000.00	2'321'463.80
	2010/09	23.06.2010		
279 Chemin de Boton	2007/977	02.05.2007	537'000.00	864'359.05
282 Eau Sublin - En Rond	2006/961	21.06.2006	3'429'000.00	3'136'914.70
295 Eau Szilassy	2009/02	25.03.2009	298'000.00	294'728.44
296 Prolongement Rue de la Servanne	2006/972	06.12.2006	530'000.00	611'815.25
297 Rte de Vannel	2005/954	07.12.2005	650'000.00	506'022.15
305 Mur soutènement route de Frenières	2008/988	25.06.2008	233'000.00	196'058.50
306 Salle musique Harmonie du Chablais	2010/16	27.10.2010	483'065.00	478'465.15
	2015/01	18.03.2015		
310 Collecteur Rte du Gd. St-Bernard	2008/995	25.03.2009	973'000.00	941'791.48
312 Collecteur Grande Fontaine	2008/996	25.03.2009	280'000.00	265'931.53
313 Traversée des Posses	2010/03	14.04.2010	1'242'340.00	1'185'833.30
	2012/04	28.03.2012		
314 Nouveau bâtiment admin. communal	2009/07	24.06.2009	3'925'000.00	3'928'714.35
	2012/07	27.06.2012		
315 Centre de tennis à la Cible	2010/04	14.04.2010	1'717'000.00	1'938'480.70
316 Réfection toiture du cinéma + raccordement au chauffage à distance	2013/01	01.05.2013	96'500.00	92'027.70
320 Assainissement de Frenières	2010/02	14.04.2010	370'000.00	240'226.76
321 Captages de Solalex - phase I	2016/13	14.12.2016	670'000.00	610'345.63
322 Collège ibât (ancien. bâtim. admin.)	2011/02	16.03.2011	4'747'500.00	4'347'091.80
323 Complexe scolaire de la Servanne (étude et construction)	2010/06	23.06.2010	24'450'000.00	23'601'792.75
	2013/06	25.09.2013		
	2012/11	14.11.2012		
326 Poste de police rue du Midi	2010/16	27.10.2010	903'000.00	903'075.45
	2015/01	18.03.2015		
327 Transformations et réfect. Hôtel Ville	2010/17	01.12.2010	1'231'000.00	1'230'996.78
	2015/01	18.03.2015		
328 Réfections installations STEP	2010/18	01.12.2010	605'000.00	551'112.41
329 Création d'un éco-point au Châtel-sur-Bex	2015/02	18.03.2015	100'000.00	76'803.45
330 Assainissement au Châtel	2011/04	11.05.2011	519'000.00	806'573.96
334 Turbinage des eaux excédentaires	2011/15	07.12.2011	1'180'000.00	1'088'663.65
335 Vestiaires du FC Bex	2016/01	09.03.2016	2'518'000.00	2'354'127.84
336 Salle union instrumentale au Carroz	2011/06	21.09.2011	346'650.00	346'616.15
	2015/01	18.03.2015		
338 Transformation de l'ancien stand de Vauvrise	2018/05	27.06.2018	1'850'000.00	649'435.15
339 Grande salle assainissement + son - lumière	2020/02	13.05.2020	168'000.00	0.00
340 Réaménagement route de Rivarotte	2015/05	06.05.2015	2'300'000.00	1'702'025.85
341 Création d'un trottoir à la Rte de l'Infirmier et au Ch. des Arembords	2017/06	21.06.2017	112'000.00	98'428.70
344 Assainissement de Perruet (phase II)	2012/13	10.10.2012	1'650'000.00	1'572'782.81

Recettes cumulées 01.01.2020	Amortiss. cumulés 01.01.2020	Solde comptable 01.01.2020	Dépenses 2020	Recettes 2020	Amortissement obligatoire 2020	Amortissement supplémentaire 2020	Solde à amortir 31.12.2020
0.00	24'507.45	1'606'827.00	6'935.00	0.00	0.00	0.00	1'613'762.00
672'500.00	920'400.00	193'736.80	0.00	0.00	48'600.00	0.00	145'136.80
947'013.40	2'609'300.00	457'514.50	0.00	0.00	152'700.00	304'814.50	0.00
726'350.00	1'326'800.00	288'600.15	0.00	0.00	72'200.00	0.00	216'400.15
0.00	1'932'000.00	578'013.20	0.00	0.00	84'000.00	494'013.20	0.00
1'999'311.40	692'100.00	352'607.05	0.00	0.00	39'300.00	196'500.00	116'807.05
1'037'172.10	546'100.00	248'300.10	0.00	0.00	24'900.00	0.00	223'400.10
476'816.05	1'141'200.00	377'862.10	0.00	0.00	54'100.00	0.00	323'762.10
1'165'485.00	3'274'600.00	863'914.45	0.00	0.00	144'100.00	0.00	719'814.45
0.00	36'000.00	16'331.20	106'296.45	69'268.25	0.00	0.00	53'359.40
1'375'140.35	2'288'600.00	1'335'091.65	0.00	0.00	121'300.00	0.00	1'213'791.65
513'645.00	1'060'600.00	617'219.60	0.00	0.00	56'200.00	0.00	561'019.60
328'925.85	970'101.26	465'400.00	0.00	0.00	48'600.00	194'400.00	222'400.00
1'437'694.15	1'163'903.90	306'327.90	48'561.30	0.00	35'000.00	0.00	319'889.20
0.00	297'500.00	395'450.40	0.00	0.00	22'000.00	0.00	373'450.40
23'652.00	259'300.00	192'055.50	0.00	0.00	14'900.00	0.00	177'155.50
45'328.00	50'856.67	167'872.05	21'368.65	0.00	0.00	0.00	189'240.70
1'861'771.00	587'700.00	750'461.70	0.00	0.00	41'800.00	0.00	708'661.70
19'582.00	666'700.00	1'635'181.80	0.00	0.00	77'900.00	0.00	1'557'281.80
0.00	288'000.00	576'359.05	0.00	0.00	28'800.00	0.00	547'559.05
547'416.00	1'026'500.00	1'562'998.70	0.00	0.00	86'900.00	0.00	1'476'098.70
0.00	89'300.00	205'428.44	0.00	0.00	9'900.00	0.00	195'528.44
38'958.55	224'300.00	348'556.70	0.00	0.00	19'400.00	0.00	329'156.70
0.00	219'800.00	286'222.15	0.00	0.00	15'900.00	0.00	270'322.15
0.00	136'907.00	59'151.50	0.00	0.00	19'700.00	0.00	39'451.50
0.00	127'200.00	351'265.15	0.00	0.00	16'000.00	0.00	335'265.15
24'462.00	266'300.00	651'029.48	0.00	0.00	31'100.00	0.00	619'929.48
0.00	81'100.00	184'831.53	0.00	0.00	8'900.00	0.00	175'931.53
25'204.00	299'300.00	861'329.30	0.00	0.00	39'200.00	0.00	822'129.30
9'141.00	1'040'880.00	2'878'693.35	0.00	0.00	130'840.00	0.00	2'747'853.35
1'371'605.20	199'500.00	367'375.50	0.00	0.00	28'500.00	0.00	338'875.50
4'000.00	53'200.00	34'827.70	0.00	0.00	8'800.00	0.00	26'027.70
0.00	67'800.00	172'426.76	0.00	0.00	7'900.00	0.00	164'526.76
0.00	0.00	610'345.63	0.00	610'345.63	0.00	0.00	0.00
1'092.00	1'014'200.00	3'331'799.80	0.00	0.00	144'900.00	0.00	3'186'899.80
2'811'769.13	2'800'000.00	17'990'023.62	9'093.35	0.00	700'000.00	0.00	17'299'116.97
0.00	235'600.00	667'475.45	0.00	0.00	30'300.00	0.00	637'175.45
5'110.00	489'000.00	736'886.78	0.00	0.00	62'000.00	0.00	674'886.78
0.00	222'750.00	328'362.41	0.00	0.00	27'500.00	0.00	300'862.41
0.00	38'500.00	38'303.45	0.00	0.00	7'700.00	0.00	30'603.45
53'525.00	195'100.00	557'948.96	0.00	0.00	25'400.00	0.00	532'548.96
0.00	181'500.00	907'163.65	0.00	0.00	36'300.00	0.00	870'863.65
147'500.00	222'000.00	1'984'627.84	0.00	0.00	73'500.00	0.00	1'911'127.84
0.00	81'665.25	264'950.90	0.00	0.00	11'500.00	0.00	253'450.90
10'000.00	0.00	639'435.15	1'429'487.00	0.00	0.00	0.00	2'068'922.15
0.00	0.00	0.00	152'970.10	0.00	15'300.00	0.00	137'670.10
45'141.00	164'600.00	1'492'284.85	0.00	0.00	55'300.00	0.00	1'436'984.85
0.00	9'900.00	88'528.70	0.00	0.00	3'300.00	0.00	85'228.70
743'745.93	98'300.00	730'736.88	86'842.85	0.00	31'500.00	0.00	786'079.73

Investissements du patrimoine administratif obligatoirement amortissables

	Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2020
347 Assainissement Frenières - phase 2	2015/10	05.11.2015	715'000.00	612'187.47
348 Rte de l'Arche & Ch. de Montaillet	2013/02	01.05.2013	970'000.00	891'021.25
349 Réfection route de St-Maurice (RC780)	2012/05	28.03.2012	250'000.00	274'546.50
351 Pose éclairage public - sortie de Posses	2012/17	01.05.2013	65'000.00	46'629.70
358 Assainissement Julien-Gallet	2018/06	27.06.2018	1'445'000.00	927'854.28
366 Turbinage des eaux STEP - liaison Monthey - Phase 2			0.00	70'360.00
367 Rénovation passage inférieur gare CFF			0.00	40'153.80
368 Aménagement place de la gare			0.00	151'028.20
370 Assainissement des Routes de Vannel et de l'aérodrome			0.00	10'393.05
371 Assainissement Les Plans	2019/02	20.03.2019	3'360'000.00	1'027'390.46
373 Mise en conformité cuisine de l'Hôtel de Ville	2016/14	14.12.2016	298'000.00	282'117.20
374 Reconstruction d'un mur de soutènement au Chêne-sur-Bex	2019/04	26.06.2019	235'000.00	21'262.35
375 Aménagement locaux ancienne vinicole en salle d'arts martiaux	2017/11	06.12.2017	360'000.00	420'233.60
377 Eco-point Parc Ausset	2017/12	06.12.2017	135'000.00	176'435.93
379 Réfection cour d'école Pré-de-la-Cible			0.00	4'860.00
380 Solalex-La Benjamine (mini-STEP)	2019/01	20.03.2019	3'580'000.00	965'699.31
381 Bande longitudinale pour piétons au Châtel-sur-Bex	2017/07	25.10.2017	132'000.00	117'467.90
385 Assainissement Ruelle du Marché	2020/04	13.05.2020	810'000.00	16'901.00
386 Rtes de Vasselin et de la Pâtissière - infiltration des eaux de ruissellement	2019/03	20.03.2019	136'000.00	0.00
387 Aménagement Place du Marché	2020/10	21.10.2020	1'330'000.00	17'149.90
388 Réfection Temple Bex (horloge, cloches)			0.00	0.00
389 Remplacement d'une balayeuse de voirie	2019/09	06.11.2019	160'000.00	154'527.95
390 Création d'un sentier à la Rte des Mines-de-Sel	2020/03	13.05.2020	205'000.00	0.00
391 Aménagements extérieurs de l'ancien stand de Vauvise	2020/07	24.06.2020	350'000.00	0.00
392 Assainissement Rte de l'Allex-Rte de Cotterd			0.00	0.00
402 Prolongation Rte de Montevaux	2020/12	09.12.2020	192'000.00	0.00
403 Création d'un trottoir chemins "Albert-de-Haller et Barmottes"	2020/13	09.12.2020	116'000.00	0.00
Totaux			110'986'759.00	104'176'884.02

Etat des prêts et participations du patrimoine administratif

229 Stand de tir intercommunal Grandes Iles Amont
 276 Réservoir de Plan Sépey
 298 Subvention réfection Eglise Catholique Bex
 352 Syndicat A.F. Les Collatels - piste agricole Javerne - Les Collatels

Totaux

Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2020
1994/731	01.01.2002	1'008'000.00	1'032'339.45
2004/916	01.01.2004	618'700.00	620'257.03
2018/02	16.05.2018	1'670'000.00	427'406.00
2012/14	12.12.2012	91'000.00	90'000.00
		3'387'700.00	2'170'002.48

Investissements du patrimoine financier

376 Refuge de Solalex - chauffage

Totaux

Préavis	Date approbation	Crédit accordé	Coût de la construction 01.01.2020
2019/05 2019/11	15.05.2019 04.12.2019	600'000.00	476'505.95
		600'000.00	476'505.95

Recettes cumulées 01.01.2020	Amortiss. cumulés 01.01.2020	Solde comptable 01.01.2020	Dépenses 2020	Recettes 2020	Amortissement obligatoire 2020	Amortissement supplémentaire 2020	Solde à amortir 31.12.2020
0.00	0.00	476'505.95	88'640.15	6'660.00	28'000.00	0.00	530'486.10
0.00	0.00	476'505.95	88'640.15	6'660.00	28'000.00	0.00	530'486.10

Etat des emprunts à moyen et long terme

	Montant initial	Amortissements au 31.12.2019	Amortissement par cpte 2020	Situation au 31.12.2020	
9221.016	Emprunt 1957 CPEV Etat Vaud - No 1597	260'000.00	163'800.00	2'600.00	93'600.00
9221.036	Emprunt 92/2021 LIM - No 238.03.007/6	317'000.00	294'000.00	10'500.00	12'500.00
9221.062	Emprunt 99/2024 LIM - No 200 (VD)	115'000.00	92'000.00	4'600.00	18'400.00
9221.063	Emprunt 99/2024 LIM Conféd. - No 238.06.060/2	115'000.00	92'000.00	4'600.00	18'400.00
9221.068	Emprunt 01/2025 LIM Conféd. - No 238.03.014/2	558'000.00	418'500.00	23'250.00	116'250.00
9221.069	Emprunt 01/2021 LIM Conféd. - No 238.05.036/3	545'000.00	490'500.00	27'250.00	27'250.00
9221.077	BCGE - ATF 2019/2029	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00
9221.078	Raiffeisen - No 31606.40	630'000.00	378'000.00	126'000.00	126'000.00
9221.079	SUVA 2010/2020 - No 23105101	5'500'000.00	0.00	5'500'000.00	0.00
9221.080	SUVA 2010/2020 - No 23105102	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00	0.00
9221.081	Caisse pension la Poste 2011/2026 - No CH0124702421	6'000'000.00	0.00	0.00	6'000'000.00
9221.082	SUVA 2012/2022 - No 40000282	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
9221.083	BCV ATF 2012/2022 - No 5278.93.60	6'000'000.00	0.00	0.00	6'000'000.00
9221.084	Fonds Investissement Forestier No 441-VD02-3013	287'500.00	115'000.00	28'750.00	143'750.00
9221.085	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	1'250'000.00	250'000.00	3'500'000.00
9221.086	Postfinance ATF 2015-2035	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00
9221.087	Caisse pension la Poste 2015/2024	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
9221.088	Caisse pension la Poste 2015/2025	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00
9221.089	BCGE - ATF 2019/2031	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
9221.090	BCV - ATF 2020/2035	5'000'000.00	0.00	75'000.00	4'925'000.00
9221.091	Postfinance ATF 2020-2032	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
9221.092	BCV - ATF 2020/2035	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
	Totaux	64'327'500.00	3'293'800.00	9'052'550.00	51'981'150.00

Etat récapitulatif des fonds

		Situation au 01.01.2020	Versements par comptes 2020	Utilisé par comptes 2020	Situation au 31.12.2020
9280	Fonds alimentés par des recettes affectées	8'393'972.08	843'024.26	627'504.68	8'609'491.66
9280.003	Abris PC	101'909.15	0.00	17'159.05	84'750.10
9280.005	Egout & épuration	1'507'892.89	24'788.22	0.00	1'532'681.11
9280.006	Ordures ménagères, déchets, compostage	211'750.48	0.00	0.00	211'750.48
9280.007	Gedechablais - service des déchets (adhésion taxe aux sacs)	93'010.53	0.00	0.00	93'010.53
9280.008	Eau	1'807'992.18	2'655.44	610'345.63	1'200'301.99
9280.009	Egout & épuration - investissement, renouvellement	3'396'895.95	448'175.90	0.00	3'845'071.85
9280.010	Eau - investissement, renouvellement	1'274'520.90	367'404.70	0.00	1'641'925.60
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	967'315.68	300'000.00	192'007.90	1'075'307.78
9281.001	Renouvellement mobilier, machines et matériel	28'220.07	0.00	0.00	28'220.07
9281.002	Rénovations des bâtiments	255'927.31	300'000.00	139'607.90	416'319.41
9281.003	Renouvellement des véhicules	223'168.30	0.00	42'400.00	180'768.30
9281.004	Renouvellement éclairage public	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
9281.005	Fonds équipements salle multiculturelle	450'000.00	0.00	0.00	450'000.00
9282	Fonds de réserve	8'579'198.00	800'780.30	131'033.25	9'248'945.05
9282.001	Forêts, investissements	232'392.90	0.00	0.00	232'392.90
9282.002	Forêts, compensation	61'220.00	2'050.00	8'403.25	54'866.75
9282.005	Dépotoir de la croisette	16'187.20	0.00	0.00	16'187.20
9282.007	Achat de terrain	2'539'844.75	63'060.00	130.00	2'602'774.75
9282.008	Modifications taxes impôts	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00
9282.013	Rénovation technique du B.V.B.	197'841.25	0.00	0.00	197'841.25
9282.016	Dispenses créations places parcs obligatoires	115'000.00	50'000.00	0.00	165'000.00
9282.024	Provision pour pertes sur débiteurs	1'096'000.00	0.00	0.00	1'096'000.00
9282.027	Communication - portail internet	22'500.00	0.00	22'500.00	0.00
9282.030	Réserve péréquation	600'000.00	0.00	0.00	600'000.00
9282.031	Réserve pour charges fonctionnement PCI	198'211.90	0.00	100'000.00	98'211.90
9282.032	Investissements futurs	500'000.00	200'000.00	0.00	700'000.00
9282.033	Fonds énergétique durable et environnement	0.00	346'784.50	0.00	346'784.50
9282.034	Route industrielle de Montevaux	0.00	138'885.80	0.00	138'885.80
	Totaux	17'940'485.76	1'943'804.56	950'545.83	18'933'744.49

Engagements hors bilan de la Commune		Montant initial	Dettes au 31.12.2020	Probabilité survenance	Montant pris en compte
Institutions	Engagement				
Fondation Chablaisienne d'aide à l'insertion	Cautionnement solidaire	450'000.00	450'000.00	10.00 %	45'000.00
Société d'alpage de Bex	Cautionnement solidaire	500'000.00	135'000.00	10.00 %	13'500.00
Société coopérative le Cinéma de Bex	Garantie prêt LIM	300'000.00	50'000.00	10.00 %	5'000.00
Ass. intercomm. stand de tir des Gdes-Iles-d'Amont	Ass. de Communes	47'125.00	47'125.00	10.00 %	4'712.50
	Total	1'297'125.00	682'125.00		68'212.50

Plafonds d'endettement pour emprunts et engagements hors bilan de la Commune		Montants
Endettement total brut		56'309'070.21
Engagements hors bilan pondérés		68'212.50
Plafond d'endettement brut		56'377'282.71
Plafond d'endettement brut	Voté pour la législature 2016-2021	75'000'000.00

Flux de trésorerie	2020
Activité d'exploitation	
Résultat du compte de résultats	38'806.31
+ Amortissements du PA	2'961'440.00
+ Amortissements supplémentaires PA	1'189'727.70
+ Amortissements du PF	28'000.00
Remboursement du découvert du bilan	
Réévaluations emprunt PA et participations PA	
+ Diminution / - Augmentation des créances ou des engagements courants (CC, débiteurs)	-1'187'097.11
+ Diminution / - Augmentation marchandises, approvisionnement et travaux en cours	
+ Diminution / - Augmentation des actifs de régularisation	8.40
+ Pertes / - Bénéfices sur vente du PF ou pertes / bénéfices de change	
+ Augmentation / - Diminution des engagements courants (CC, créanciers)	1'082'224.09
+ Augmentation / - Diminution des provisions	
+ Augmentation / - Diminution des passifs de régularisation	-166'448.38
+ Attribution / - Prélèv. d'engagements pour les FS, fonds, préfinancements et comptes de réserve du capital propre	1'603'604.36
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5'550'265.37
Activités d'investissement	
Dépenses	-7'203'088.67
Immobilisations corporelles	-4'421'766.20
Installations de services	-2'137'460.64
Prêts et participations	-555'221.68
Propres subventions d'investissement redistribuées	
Bâtiments et constructions PF	-88'640.15
Recettes	243'419.25
Diminution d'immobilisations corporelles	
Remboursement de prêts et de participations	
Subventions acquises	236'759.25
Subventions à redistribuer	
Subventions cantonales PF	6'660.00
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-6'959'669.42
Activités de financement	
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à long terme	1'947'450.00
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à court terme	
+ Diminution / - Augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	5'000.00
+ Diminution / - Augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)	-61'995.00
Flux de trésorerie provenant activités de financement	1'890'455.00
Variation nette des liquidités selon tableau des flux de trésorerie	
Flux provenant des activités d'exploitation	5'550'265.37
Flux provenant des activités d'investissement	-6'959'669.42
Flux provenant des activités de financement	1'890'455.00
Total variation nette des liquidités	481'050.95
Variation des disponibilités selon le bilan	
Disponibilités au 01.01	3'794'998.64
Disponibilités au 31.12	4'276'049.59
Total variation selon bilan	481'050.95

Associations de communes, ententes intercommunales et autres regroupements de droit public

1-Nom 2-Forme juridique 3-Réviseur

EPOC - Police du Chablais VaudoisAssociation de Communes
Fidal - Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne**SDIS des Salines - Service de défense contre l'incendie et de secours**Entente intercommunale
Fidinter SA, Lausanne**ORPCI - Organisation régionale de protection civile**Association de Communes
Hervest Fiduciaire SA, Lausanne**AISGIA - Association intercommunale du stand de tir des grandes îles d'Amont**Association de Communes
FidAlp Audit & Consultancy SA, Aigle**ARASAPE - Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut**Association de Communes
Nofival SA, Aigle



Service de Défense contre l'Incendie et de Secours SDIS des Salines

p.a. Bourse communale de Gryon - Rue du Village 1 - 1882 Gryon

Comptes 2020

No compte	Désignation	Charges	Revenus	Budget 2020	Comptes 2019
652.3013.100	Soldes sapeurs-pompiers	434'100.30		442'670.00	482'176.00
652.3013.300	Frais d'administration	12'429.05		14'000.00	14'161.00
652.3030.001	Assurances sociales	18'440.30		18'000.00	18'234.25
652.3050	Assurances accident et maladie	-		-	1'415.25
652.3060	Indemnisation et remboursement de frais	3'583.30		4'000.00	5'165.00
652.3090	Frais de personnel, ravitaillement	19'872.15		20'000.00	18'604.35
652.3101	Imprimés, fournitures bureau, journaux	5'391.25		5'500.00	2'604.45
652.3111	Achats mobilier, matériel de bureau	3'994.20		5'500.00	5'320.35
652.3113	Achat mobilier locaux	5'225.20		1'300.00	-
652.3115.100	Achat et équipement de véhicules	827.15		800.00	-
652.3116	Achat matériel et équipements	10'593.95		8'900.00	6'467.80
652.3124.100	Achat de carburants	9'273.75		14'000.00	11'260.15
652.3141	Entretien locaux, matériel conciergerie	2'123.60		4'200.00	2'203.10
652.3155	Entretien et fournitures pour véhicules	10'184.42		14'000.00	8'143.70
652.3156	Entretien et fournitures matériel	1'383.10		1'700.00	2'339.40
652.3161	Loyer de locaux du feu	77'699.40		77'700.00	77'699.40
652.3181	Frais de port et CCP	422.55		600.00	612.90
652.3182	Frais de téléphone	3'674.25		5'000.00	3'995.55
652.3185	Honoraires de médecins, fiduciaire	7'981.19		7'000.00	8'595.69
652.3186.100	Primes d'assurance véhicules	1'960.95		2'600.00	3'095.05
652.3186.200	Assurance de choses	745.60		1'015.00	784.80
652.3187	Emoluments + permis C1	985.00		2'600.00	730.00
652.3189	Frais divers	4'388.37		11'600.00	9'590.50
652.3189.200	Intervenants extérieurs	8'850.00		15'460.00	6'110.00
652.3192	Emoluments service autos	120.00		500.00	130.00
652.3193	Cotisations, concours, séminaires	7'325.65		9'000.00	8'222.50
652.3301.001	Pertes sur débiteurs	211.00		3'000.00	633.00
652.3800	Attribution à la réserve	30'000.00		13'000.00	13'000.00
652.4362.600	Facturation services SDIS à des tiers		17'772.50	-20'000.00	-30'285.55
652.4362.800	Fact. interventions Commune de Gryon		-	-	-8'793.00
652.4521.100	Part à charge Commune de Bex		144'616.50	-166'469.84	-145'842.90
652.4521.200	Part à charge Commune de Gryon		31'159.83	-36'339.02	-31'836.34
652.4521.300	Part à charge Commune d'Ollon		155'364.20	-180'836.14	-158'429.15
652.4651.100	Subsides ECA DPS		288'700.65	-300'000.00	-292'845.60
652.4651.200	Subsides ECA DAP		12'326.00	-	-11'083.00
652.4651.300	Remboursement interventions ECA		1'120.00	-	-4'258.50
652.4651.400	Rembt participation cours Ecaform		30'726.00	-	-27'920.15
652.4800.100	Prélèvement aux réserves		-	-	-
		681'785.68	681'785.68	-	-

Comptes approuvés par le CODIR lors de sa séance du 11 mars 2021 à Gryon

Gryon, le 12 mars 2021

ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

Montants par habitant

Commune de Bex

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Nombre habitants	6578	6630	6785	7007	7236	7424	7719	7757	7869	7828	
COMPTES DE FONCTIONNEMENT											
Revenus RFE	4 119	4 434	4 848	4 550	4 509	4 303	4 474	4 362	4 424	4 404	44 429
Charges CFE	3 757	3 833	4 098	3 993	3 925	3 787	3 765	3 721	3 888	3 664	38 431
Marge d'autofinancement MA	362	601	750	557	584	516	709	642	536	740	5 998
COMPTES D'INVESTISSEMENTS											
Dépenses	1 720	924	784	965	2 329	307	589	188	672	920	9 398
Recettes	44	232	140	75	-3	25	20	442	17	31	1 024
Investissement net DIN	1 676	691	644	891	2 332	281	569	-254	655	889	8 375
BILAN FIN D'ANNEE											
Actif disponible AD	1 628	2 039	2 325	1 839	2 611	1 933	1 788	2 276	1 738	1 959	
Endettement total ET	7 145	7 603	7 198	6 963	9 327	8 248	7 721	7 275	6 792	7 193	
Endettement net EN	5 517	5 564	4 873	5 125	6 716	6 315	5 934	4 999	5 054	5 234	
Modification EN		47	-691	251	1 592	-401	-381	-935	55	180	

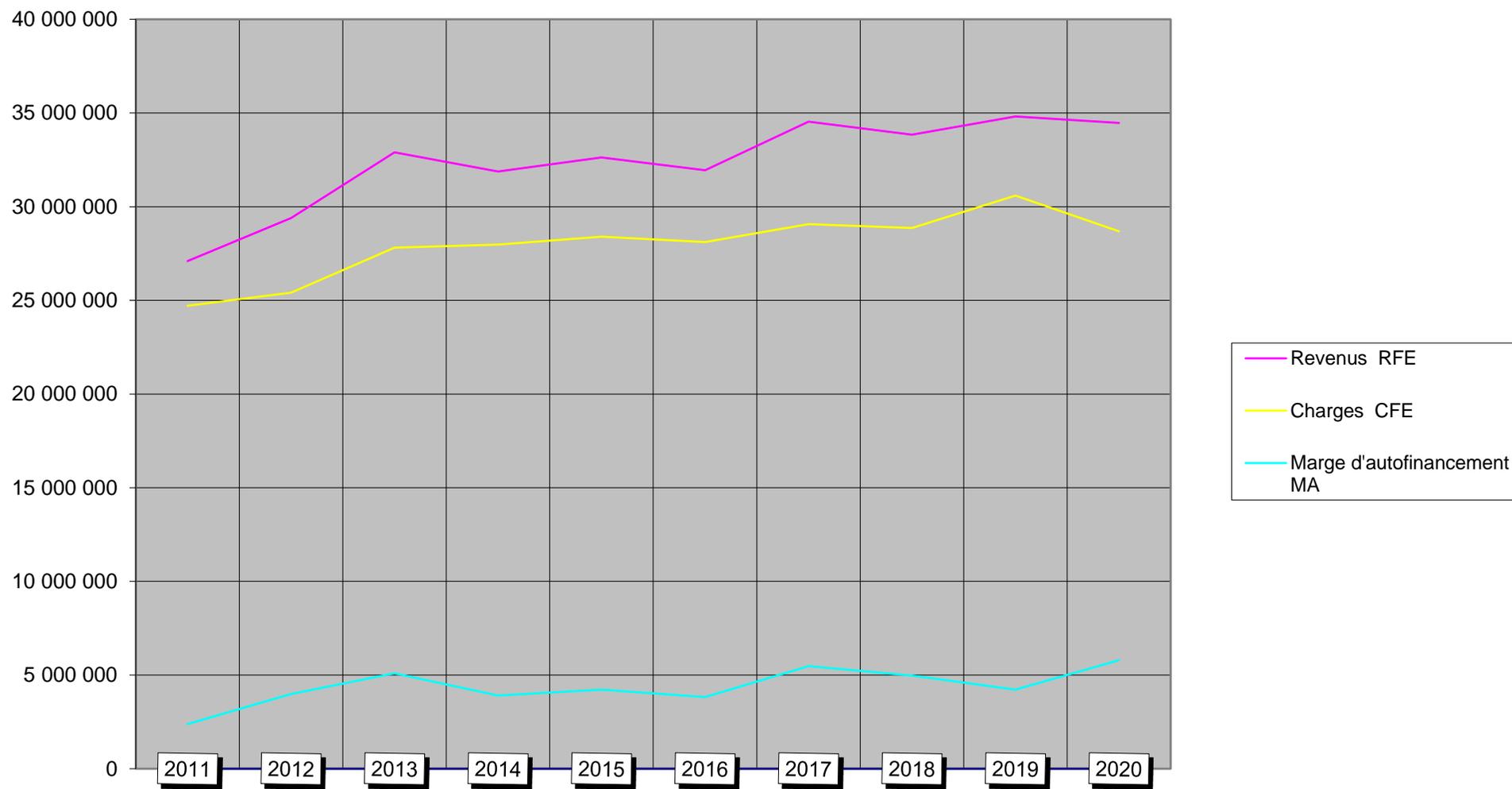
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

Par habitant

Investissements bruts	67 149 941	9 398
Investissements nets	59 718 572	8 375
Taux d'autofinancement des investissements bruts	65.35%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	73.49%	

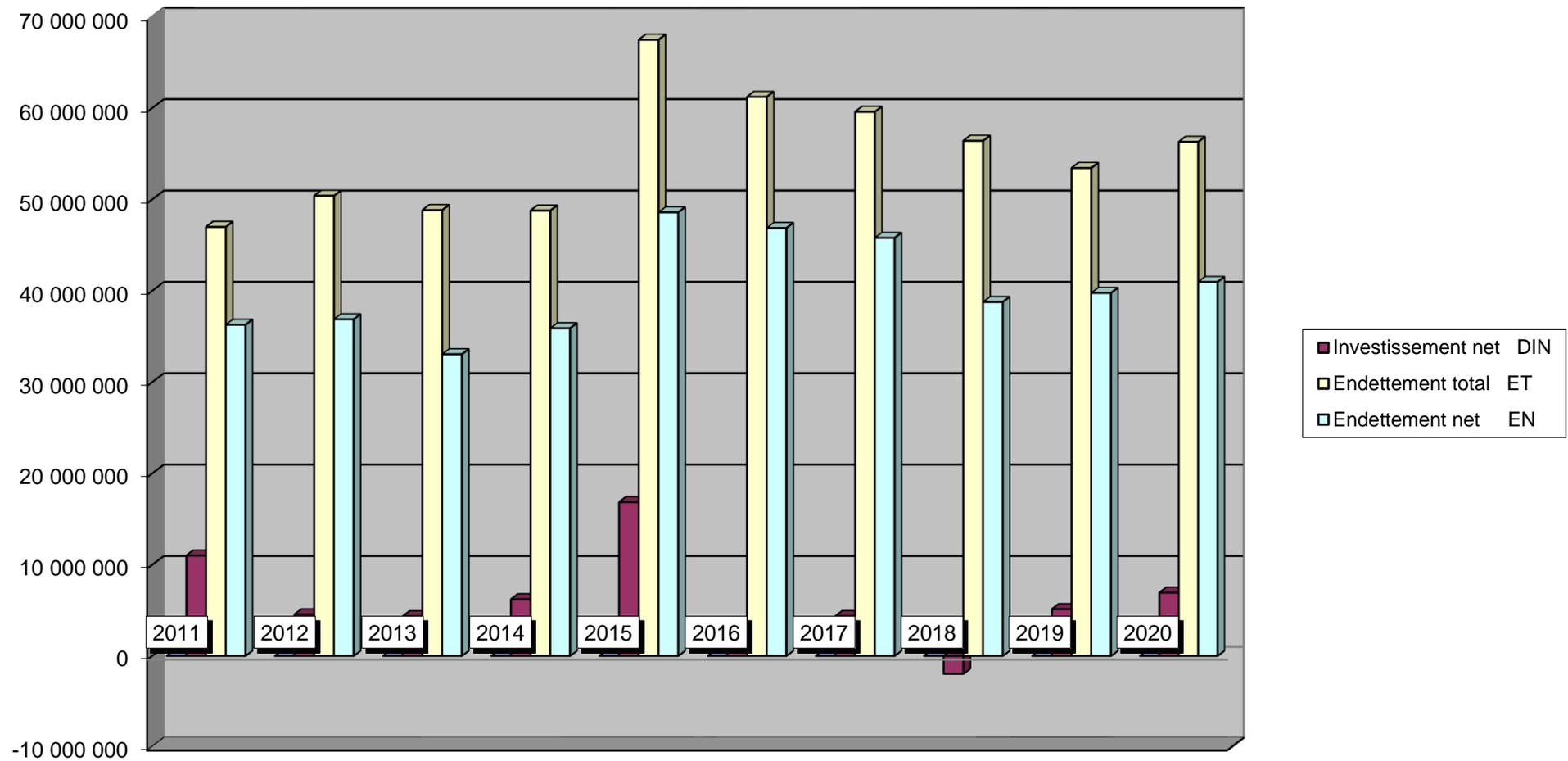
Commune de Bex

Evolution du compte de fonctionnement



Commune de Bex

Evolution de l'endettement



Commune de Bex

Financement des investissements

